Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8570391
Centre d'intérêt: 870

L'enseignement professionnel collégial et les entreprises dans la région no 3 / ont collaboré à la réalisation de cette étude, Conrad F. Johnson, Vincent Foster, Antoine Giroux, Jean Dion, Marcel Cloutier ; [pour] Conrad F. Johnson et Associés. -- [Québec?] : Conrad F. Johnson et Associés, 1975.
xvi, 365 p. ; 28 cm.

Descripteur(s): *Enseignement professionnel *Développement de programmes *Entreprise *Adéquation études-emploi *Opinion de l'employeur *Diplômé *Analyse de besoins *Communication *Relations collège-communauté *Collégial (Niveau)

L'objectif général de l'étude est de déterminer les éléments qui permettraient d'assurer un développement optimum de l'enseignement professionnel dans la région de Québec. Dans ce but, trois objectifs spécifiques étaient fixés: 1. vérifier si les programmes offerts répondaient aux besoins socio-économiques; 2. faire ressortir les secteurs d'activités économiques ignorés ou moins bien servis par les programmes offerts; 3. vérifier l'existence et l'efficacité des réseaux de communications entre les cégeps et les entreprises.

Après avoir précisé les caractéristiques de la région administrative de Québec, avoir décrit la population étudiante et les enseignements et présenté la main-d'oeuvre de la région et les principales familles d'occupations, les auteurs exposent leur méthode d'enquête. Un questionnaire a servi à recueillir les données auprès des entreprises. Ce questionnaire fut soumis aux 534 entreprises de l'échantillon: 107 furent complétés lors d'entrevues et 427 expédiés par la poste. De ces derniers, 67 seulement furent retournés. Au total, 167 questionnaires furent remplis, soit 31,2% de l'échantillon. L'enquête s'est déroulée au printemps 1975.

Les techniques infirmières, les techniques administratives et l'électrotechnique sont les disciplines où se manifestent les plus fortes prévisions d'embauche. Par ailleurs, les programmes de techniques physiques, de techniques administratives et de techniques biologiques ne pourront ou pourront à peine satisfaire les besoins exprimés par le milieu du travail. Il y aura toutefois saturation du marché du travail pour la majorité des programmes en techniques humaines ainsi qu'en arts et lettres.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Financement: Bénéficiaire - Collège Lévis-Lauzon
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGEC
Programme(s) de subvention - Programmes et systèmes

EDUQ 8570391

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL COLLÉGIAL

ET LES ENTREPRISES

dans la région no.3

Juillet 1975

Conrad F. Johnson et Associés

EDUQ 8570891

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL COLLEGIAL ET LES ENTREPRISES DANS LA REGION NO. 3

Ont collaboré à la réalisation de cette étude:

Conrad F. Johnson
Vincent Foster
Antoine Giroux
Jean Dion
Marcel Cloutier

Juillet 1975 Conrad F. Johnson et Associés.

M. Jean-Claude Lacasse,
Délégué du comité des D.S.P.,
Directeur des Services Pédagogiques,
Collège d'enseignement général
et professionnel de Lévis-Lauzon,
Lauzon, P.Q.

Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous soumettons les résultats de notre étude dont l'objectif général était "de déterminer les éléments qui permettront d'assurer un développement optimum de l'enseignement professionnel dans la région administrative no. 3" mandat qui nous fut confié le 11 décembre 1974.

Outre les diverses conclusions et recommandations auxquelles nous sommes arrivés, le rapport contient une somme considérable d'informations dont les collèges pourront tirer profit. Bien que les données soient de nature factuelle, nous considérons ce travail comme étant une première étape dans le développement des enseignements professionnels au niveau collégial.

Nous remercions les D.S.P. pour la collaboration qu'ils ont manifesté au cours de nos rencontres et vous prions, cher monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Conrad F. Johnson.

TABLE DES MATIERES

CONCLUSIONS..... vii

RECOMMANDATIONS..... xiii

CHAPITRE I - CARACTERISTIQUES DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE QUEBEC..... 1

1.1 Description géographique de la région no. 3..... 3

1.2 Population..... 7

1.3 Taux de croissance de la population..... 9

1.4 Situation de l'Industrie..... 12

1.5 Situation scolaire..... 16

1.5.1 Institutions..... 16
1.5.2 Clientèle étudiante..... 17

1.6 Situation de la main-d'oeuvre..... 19

1.7 Taux de croissance de la main-d'oeuvre.... 24

CHAPITRE II - LA POPULATION ETUDIANTE ET LES ENSEIGNEMENTS..... 26

2.1 Introduction..... 28

2.2 Population étudiante..... 32

2.2.1 Primaire..... 32
2.2.2 Secondaire..... 34
2.2.3 Collégial professionnel..... 41
2.2.4 Cours aux adultes..... 49
2.2.5 Tableau synthèse de la clientèle étudiante du primaire, du secondaire et du collégial dans la région no.3 en 1974-75..... 53

2.3 Enseignements..... 57

2.3.1 Les enseignements professionnels de niveau collégial en 1974-75..... 57
2.3.2 Cours de l'Extension de l'enseignement à l'université Laval..... 69
2.3.3 Formation en Industrie..... 73
2.3.4 Cours offerts par les associations ou corporations..... 77

CHAPITRE III - LA MAIN-D'OEUVRE..... 79

3.1 Introduction..... 81

3.2 Répartition de la main-d'oeuvre provinciale au niveau de la région no. 3..... 84

3.3 Main-d'oeuvre régionale: les familles d'occupations..... 89

3.4 Autres caractéristiques de la main-d'oeuvre régionale..... 153

3.4.1 Description de la population par groupe d'âge et par sexe..... 153
3.4.2 Description de la population selon le niveau de scolarité et le sexe... 157
3.4.3 Description de la population active expérimentée selon la profession et le sexe..... 161

CHAPITRE IV - DESCRIPTION DE L'ECHANTILLONNAGE.... 165

4.1 Méthode d'échantillonnage..... 167

4.2 Taux de réponse..... 177

4.3 Validité de l'echantillon quant au nombre d'employés par secteur d'activité industrielle..... 182

CHAPITRE V - LE QUESTIONNAIRE..... 188

5.1 Introduction..... 191

5.2 Traitement des données du questionnaire... 195

5.2.1 Informations relatives à la main-d'oeuvre et aux diplômés de niveau collégial..... 195

5.2.2 Entreprises qui emploient des diplômés de niveau collégial... 206

-Informations relatives aux diplômés du secteur général..... 207
-Informations relatives aux diplômés du secteur professionnel. 215

5.2.3 Entreprises qui n'emploient pas de diplômés de collège..... 293

5.2.4 Entreprises qui sont en relation avec les collèges..... 302

5.2.5 Entreprises qui ne sont pas en relation avec les collèges..... 317

5.3 Conclusion..... 322

CHAPITRE VI - LES SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE ET LES PROGRAMMES..... 330

-Caractéristiques du milieu..... 332

-Programmes vs besoins..... 337

-Relations collèges-entreprises.... 361

CONCLUSIONS

A la lumière des informations recueillies, nous constatons ce qui suit:

- La structure industrielle de la région no. 3 est axée avant tout sur le secteur tertiaire tant par le nombre d'entreprises que par la main-d'oeuvre qui s'y rattache.

- Pour les 3 prochaines années, les collèges feront face à une augmentation de clientèle qui diminuera par la suite à partir de 1978.

- Sur 120 programmes professionnels dispensés dans les collèges de la province, 59 (49.1%) sont offerts dans la région no. 3.

- Dans la région no. 3, les Techniques biologiques et Techniques de l'administration réunissent à elles seules plus de la moitié des étudiants inscrits au secteur professionnel collégial.

- Ce sont les entreprises reliées aux Services et à l'Administration publique qui embauchent la majorité des techniciens diplômés des collèges.

- Dans l'ensemble, les entreprises contactées ont manifesté leur satisfaction face à la formation technique des diplômés du secteur professionnel collégial.

- Une partie représentative des entreprises ont souligné l'insuffisance de la formation générale.

- C'est l'Administration publique qui a ressenti la plus grande pénurie de techniciens diplômés des collèges.

- Au niveau des programmes, c'est en Electrotechnique et Technologie du bâtiment et des travaux publics qu'a été perçue la plus grande pénurie.

- Les plus fortes prévisions d'embauche nous ont été fournies par les entreprises reliées aux Services et à l'Administration publique pour une période de 5 ans.

- Au niveau des programmes, ce sont les Techniques infirmières, les Techniques administratives et Electrotechnique qui concentrent les plus fortes prévisions d'embauche.

- Pour les familles de programmes Techniques physiques et Techniques de l'administration, les collèges ne pourront satisfaire les besoins exprimés par les entreprises d'ici 5 ans.

- Pour les Techniques biologiques, les collèges suffiront à peine à rencontrer les besoins exprimés.

- Il y a saturation dans la majorité des programmes des familles Techniques humaines et Arts et Lettres.

- Les entreprises de la région no. 3, en particulier l'Administration publique, embauchent des diplômés du secteur général collégial parce que leur formation répond aux besoins du milieu.

- Les entreprises ne semblent pas faire la distinction entre les diplômés de Techniques de l'administration et des Sciences de l'administration.

- Les adultes au collège fréquentent davantage les cours du secteur général et 81.0% de ceux qui sont inscrits au professionnel le sont en Techniques administratives et Techniques auxiliaires de la justice.

- Une forte proportion d'adultes suivent des cours de formation professionnelle en marge des collèges (cours en industrie, dans les associations, etc...)

- Dans la région no. 3, les adultes formés en industrie pour la période mars 1974 - février 1975 étaient de l'ordre de 3467 personnes, soit l'équivalent de 36.1% de la population étudiante régulière inscrite au collégial professionnel en 1974-75. Elle correspond également à l'équivalent de 67.4% de la clientèle adulte inscrite au secteur professionnel collégial en 1973-74. Ces pourcentages nous donnent un ordre de grandeur très significatif.

- Les entreprises font face à leurs besoins en se référant aux occupations et non aux programmes. Il leur est difficile de faire la relation entre les occupations et les programmes pertinents.

- Il existe un manque de communications entre les entreprises et le collège.

- Les entreprises contactées ont déploré un manque d'information venant des collèges.

- Le moyen d'embauche le plus utilisé est l'initiative personnelle du candidat suivi des annonces dans les journaux, les bureaux de placement des collèges ne venant qu'au troisième rang.

- Bon nombre d'entreprises font difficilement la distinction entre le secteur professionnel collégial et le secondaire professionnel.

- Les entreprises souhaitent établir de meilleures relations avec les collèges particulièrement au niveau des enseignants et des directeurs de département.

- Les entreprises désirent collaborer sur tous les plans avec les collèges pour une meilleure utilisation des ressources, une meilleure compréhension mutuelle et la mise à jour de programmes adéquats destinés aux étudiants réguliers et adultes.

- Bien qu'il y ait des cours de formation professionnelle dispensés en industrie, les entreprises reconnaissent au collège le rôle de perfectionnement des techniciens.

RECOMMANDATIONS

1- Dans une perspective de développement des options professionnelles, la structure des programmes et des cours devraient se concentrer dans le secteur tertiaire et les CEGEP de la région no. 3 devraient même s'y spécialiser, sans pour autant négliger les besoins provenant des secteurs secondaire et primaire.

2- Dans certaines familles d'occupations, la région no. 3 détient une importance relative plus forte que la moyenne provinciale. On devrait donc retrouver, au niveau des collèges, les techniques développées selon les mêmes axes:
   - Travail administratif
   - Services
   - Commerce
   - Construction
   - Fabrication, montage et réparation de produits finis.

   On devrait également retrouver une concentration de techniciens formés en Agriculture et en Foresterie, ce dernier point étant sujet à un examen particulier.

3- Etant donné l'importance du secteur agricole dans la région de Québec, les collèges devraient se préoccuper d'offrir des cours de gestion d'entreprises rattachés à ce domaine.

4- On constate que dans la région no. 3, il y a une très forte activité au niveau du secteur public et d'une façon générale dans le domaine de l'administration. On devrait donc normalement retrouver des programmes très étendus dans cette famille de techniques. On constate, à la lecture des programmes offerts, une absence aux divers niveaux suivants:

- Secrétariat de direction
- Transports et Communications
- Administration générale
- Coopération
- Tourisme
- Hôtellerie
- Alimentation

5- Les collèges devraient porter une attention particulière aux Techniques biologiques s'ils veulent satisfaire les besoins exprimés pour ce type de technicien d'ici 5 ans.

6- Il est essentiel que les collèges réévaluent le développement des Techniques physiques. Déjà ils ne peuvent répondre à la demande et, si la tendance actuelle se poursuit, cet écart s'accentuera davantage dans les années à venir.

7- Suite à la recommandation no. 4, et compte tenu des besoins exprimés, les collèges ne sauraient trop insister sur l'importance de privilégier la formation de techniciens en Techniques de l'administration.

8- Malgré la saturation actuelle des débouchés pour la famille de programmes Techniques humaines, les collèges devraient porter une attention toute particulière au développement de nouveaux programmes ou du moins à la modification des programmes actuels de sorte qu'ils s'adaptent à l'évolution rapide des besoins. Il en serait de même pour la famille de programmes Arts et Lettres.

9- Que les collèges améliorent davantage les services offerts aux adultes de façon à répondre à certains besoins de formation actuellement comblés par les entreprises; et qu'un effort particulier soit fait pour récupérer les cours de niveau collégial donnés dans les entreprises.

10- Que les collèges se préoccupent d'assurer la correspondance entre les programmes offerts et les occupations réelles dans l'Industrie.

11- Que les collèges mettent sur pied un service complet d'information type "marketing" de façon à faire connaître et à vendre la formation qu'ils dispensent.

12- Que les collèges créent des comités d'orientation avec les employeurs de la région sur une base sectorielle dans une perspective de développement des programmes adaptés au milieu socio-économique.

13- Que les collèges se penchent sur la pertinence des enseignements dans une perspective de regroupement des ressources humaines et physiques.

14- Comme le mentionne le rapport du Conseil économique du Canada (1975), il faudrait améliorer les prévisions des besoins en main-d'oeuvre et les associer plus étroitement aux programmes de formation.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE QUEBEC

CHAPITRE 1: CARACTERISTIQUES DE LA REGION ADMINISTRATIVE DE QUEBEC.

1.1 DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DE LA REGION NO. 3.

1.2 POPULATION

1.3 TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION.

1.4 SITUATION DE L'INDUSTRIE

1.5 SITUATION SCOLAIRE

1.5.1 Institutions

1.5.2 Clientèle étudiante

1.6 SITUATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

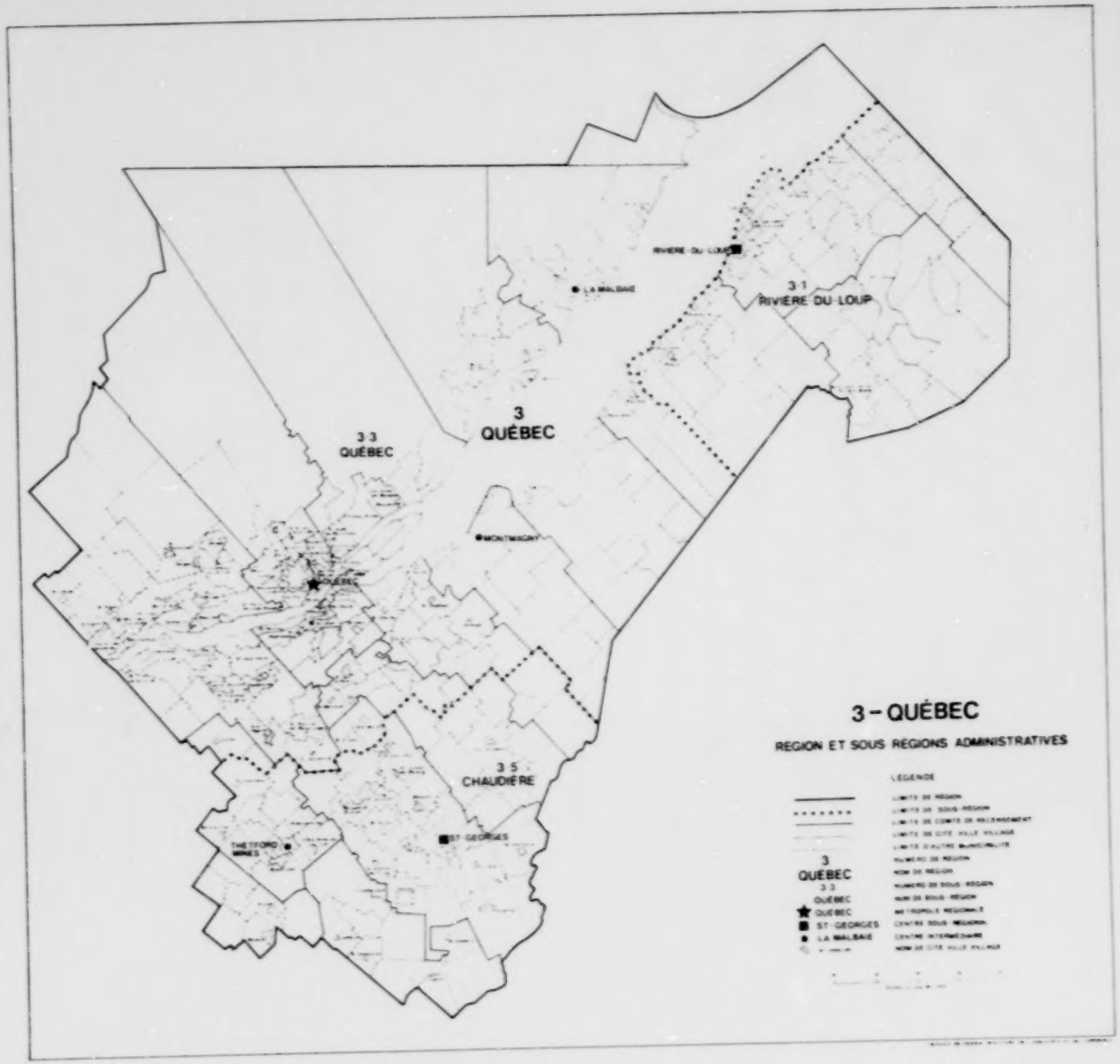
RIVIERE DU LOUP
LA MALBAIE
31
RIVIÈRE DU LOUP
3
QUÉBEC
33
QUÉBEC
MONTMAGNY
QUÉBEC
35
CHAUDIÈRE
THETFORD MINES
ST-GEORGES
3 - QUÉBEC
REGION ET SOUS REGIONS ADMINISTRATIVES
LÉGENDE
3
QUÉBEC
33
QUÉBEC
QUÉBEC
ST-GEORGES
LA MALBAIE

1.1 DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DE LA REGION NO 3.

La région administrative de Québec (région no. 3) occupe une superficie totale de 17,326 milles carrés répartie au nord et au sud du St-Laurent. Sur la rive nord, elle s'étend du comté de Portneuf (partie) jusqu'à la rivière Tadoussac. Sur la rive sud, ses limites sont le comté de Lotbinière (partie) et St-Simon comté de Rimouski. Au sud, elle comprend les comtés non riverains de Mégantic (partie), Wolfe (partie), Frontenac (partie), Beauce, Dorchester et Témiscouata.

La région no. 3 est bordée au nord par les régions du Saguenay-Lac St-Jean (no. 2) et de la Côte-Nord (no. 9), au sud par la région des Cantons-de-l'Est (no. 5), à l'est par la région du Bas St-Laurent (no. 1) et à l'ouest par la région de Trois-Rivières (no. 4).

Elle se subdivise en trois sous-régions. La sous-région de Québec s'étend sur toute la rive nord et sur la partie de la rive sud comprise entre les sous-régions de la Chaudière et de Rivière-du-

Loup. La sous-région de la Chaudière comprend les territoires de la Beauce et de Thetford-Mines jusqu'à la frontière américaine. La sous-région de Rivière-du-Loup occupe la partie est de la rive sud. La métropole régionale est Québec et les centres régionaux sont St-Georges de Beauce et Rivière-du-Loup pour les deux dernières sous-régions. On peut également identifier trois centres intermédiaires: Montmagny et La Malbaie dans la sous-région de Québec et Thetford-Mines dans la sous-région de la Chaudière.

Prise dans son ensemble, la région administrative de Québec compte 54 cités et villes, 66 villages et 161 paroisses. Les trois villes les plus populeuses, Québec, Ste-Foy et Charlesbourg, font partie du Québec métropolitain. Plus de 50.0% de la population de la région est concentrée dans cette zone.

Dans le cadre de notre étude, nous avons dû ne pas tenir compte d'une partie du territoire couvert par la région administrative de Québec*. Nous considérons la municipalité de Kamouraska

---

* Nous avons identifié cette zone de la région no. 3 comme faisant partie du territoire scolaire déservi par le CEGEP de Rivière-du-Loup.

comme la limite sud-est de la sous-région de Rivière-du-Loup. Seules les municipalités de Mont-Carmel, St-Philippe de Néri, Kamouraska, St-Denis et St-Pascal (village et paroisse) seront considérées comme faisant partie de la sous-région de Rivière-du-Loup.

La population de la sous-région de Rivière-du-Loup passe donc de 82,885 à 7,380 habitants, les six municiaplités retenues ne comptant que pour 9.0% de la population totale de la sous-région.

Cette distinction qui affecte la sous-région de Rivière-du-Loup est due à certaines particularités propres à la définition géographique du mandat. Elle sera donc maintenue dans chacun des chapitres de la présente étude, là où nos statistiques le permettront.

1.2 POPULATION

Selon le dernier recensement, il y a dans la région administrative de Québec 865,900* habitants; 438,055 personnes sont de sexe féminin (50.59%) et 427,845 de sexe masculin (49.41%).

GRAPHIQUE 1.01: REPARTITION DE LA POPULATION DE LA REGION NO. 3 PAR GROUPE D'AGE (EN POURCENTAGE).

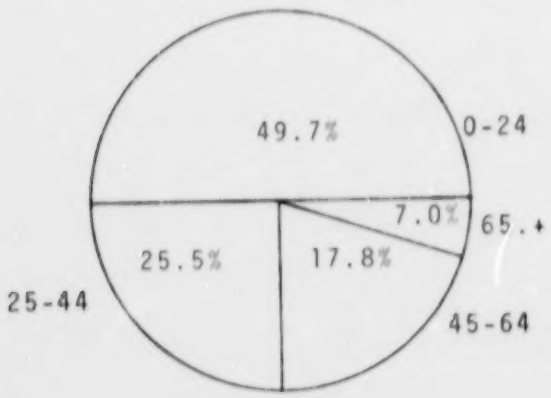

Source: Recensement 1971

Dans la région no. 3, 430,685 personnes (49.7%) ont de 0 à 24 ans. On dénombre 221,150 habitants (25.5%) dans le groupe d'âge de 25 à 44 ans et 154,035 (17.8%) dans celui de 45 à 64 ans.

---

* Population corrigée selon les limites territoriales choisies.

Quant aux personnes âgées de 65 ans et plus, on en compte 60,030, soit 7.0% de la population totale de la région.

En 1971, parmi la population des 15 ans et plus dans la région no. 3, le recensement révèle que 54,005 personnes (8.9% de ce groupe) ont moins de 5 ans de scolarité, 347,555 personnes (57.0%) ont de 5 à 10 ans de scolarité et 156,290 personnes (25.6%) de 11 à 13 ans de scolarité. Enfin, 52,280 personnes (8.6%) sont à l'université ou ont un diplôme universitaire.

1.3 TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION

Au cours de la dernière décennie (1964-1974), la province de Québec a connu un taux de croissance de sa population de 6.0%. Par ailleurs, la région de Québec a eu une croissance supérieure, soit 9.0%. Bien que supérieure à la moyenne générale, cette croissance est dépassée par celles des régions de Montréal (18.0%) et de l'Outaouais (16.0%).

Si l'on examine plus précisément au niveau des comtés à l'intérieur de la région de Québec, le dynamisme de la population a connu une forte croissance dans les comtés de Lévis (12.0%) et Québec (17.0%). Le comté de Montmagny-Ouest connaît une croissance de 6.0% et celui de Charlevoix-Est une croissance nulle. Il importe de signaler la forte baisse de population dans les comtés de Charlevois-Ouest (-14.0%), Dorchester (-10.0%), Lotbinière (-12.0%) et Bellechasse (-7.0%).

Quant à la région du Québec Métropolitain,

elle connaît une hausse de 3.8% pour la seule période de 1971 à 1974 et sa population est estimée à 499,000 personnes au 1er juin 1974.

Le tableau 1.01 indique une prévision démographique pour la population de la province de Québec et de la région no. 3. On constate que de 1971 à 1981, on prévoit une augmentation de population de 6.5% pour la région alors que l'accroissement prévu pour la province est de 9.2%. De 1971 à 1986, le taux de croissance serait de 9.2% pour la région no. 3 et de 13.6% pour la province de Québec.

Enfin, à partir de 1971, l'écart de croissance entre la région administrative de Québec et la province s'accentue avec les années pour atteindre 2.8% en 1981 et 4.4% en 1986 alors que la population totale de la région no. 3 représentera 15.0% de l'ensemble du Québec.

TABLEAU 1.01: EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE 1966-1971 ET PREVISIONS DEMOGRAPHIQUES 1976-1986 POUR LA REGION ADMINISTRATIVE DE QUEBEC ET LA PROVINCE DE QUEBEC

	RECENSEMENT 1971				PREVISIONS					
	1966	%	1971	%	1976	%	1981	%	1986	%
Région No. 3	907,248	15.6	941,488	15.6	969,000	15.4	1,003,000	15.2	1,003,000	15.0
Taux de croiss.%	---	----	3.7	----	2.9	----	3.5	----	2.9	----
Province de Québec	5,780,845	100	6,027,764	100	6,290,000	100	6,583,000	100	6,851,000	100
Taux de croiss.%	---	----	4.2	----	4.3	----	4.6	----	4.0	----

SOURCE: Bureau de la Statistique du Québec.

1.4 SITUATION DE L'INDUSTRIE

Parmi les critères qui peuvent nous permettre de juger de l'importance des différents secteurs d'activité économique de la région no. 3, nous en avons retenu deux qui correspondent davantage à l'objet de notre étude. D'abord le nombre d'entreprises qui peut fournir la répartition des établissements par secteur d'activité et la main-d'oeuvre qui s'y rattache.

Comme l'indique le tableau 1.02, c'est dans le secteur tertiaire que se concentre la majorité des entreprises de la région no. 3, plus de 82.0%. Le secteur secondaire en représente 16.0% et le primaire 1.5% seulement. Au niveau des principaux groupes d'entreprises qui composent chacun des secteurs, le Commerce et les Services totalisent à eux seuls plus de 72.0% de toutes les entreprises de la région. On en compte 8.1% pour l'industrie de la Construction et 7.8% pour l'Industrie manufacturière. Les autres groupes ne représentent que 11.6% du total des entreprises.

TABLEAU 1.02: REPARTITION DES ENTREPRISES ET DE LA MAIN-D'OEUVRE QUI S'Y RATTACHE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

DIVISIONS	TOTAL ENTREPRISES	% ENTREPRISES	TOTAL OCCUPATIONS	% OCCUPATIONS
PRIMAIRE	440	1.50	28,460	10.00
DIV.1 AGRICULTURE	223	0.79	19,380	6.90
DIV. 2 FORESTERIE	101	0.36	4,230	1.50
DIV. 3 CHASSE & PECHE	8	0.02	25	----
DIV. 4 MINES & CARRIERES	108	0.38	4,825	1.70
SECONDAIRE	4,475	16.00	66,085	23.50
DIV. 5 INDUSTRIES MANUFACTU-RIERES	2,203	7.89	45,940	16.37
DIV. 6 CONSTRUCTION	2,272	8.14	20,145	7.17
TERTIAIRE	22,986	82.30	186,050	66.00
DIV. 7 TRANSPORTS & COMMUNICATIONS	602	2.15	18,870	6.70
DIV. 8 COMMERCE	11,796	42.27	39,190	13.90
DIV. 9 FINANCE	1,553	5.56	10,310	3.60
DIV. 10 SERVICES	8,532	30.57	79,850	28.40
DIV. 11 ADMINISTRA-TION PUBLIQUE & DEFENSE	503	1.80	35,955	12.80
DIV. 12 NON DEFINIES	---	---	1,875	0.60
TOTAL	27,901	100%	280,605	100%

* Fichier Central des Entreprises Ministère des Institutions Financières.

** Recensement de 1971.

Tout comme pour la répartition des entreprises, c'est le secteur tertiaire qui regroupe la plus grande partie de la main-d'oeuvre, soit 66.0%. Viennent ensuite le secteur secondaire avec 23.5% et le secteur primaire avec 10.0% de la main-d'oeuvre. Au niveau des principaux groupes d'entreprises qui composent les secteurs, on retrouve d'abord les entreprises de Services avec 28.4% de la main-d'oeuvre, puis l'Industrie manufacturière avec 16.3%. L'Administration publique vient en troisième avec 12.8% de la main-d'oeuvre totale.

Il est à noter que les organismes parapubliques tels que hôpitaux, écoles, etc. sont inclus dans le groupe Services, ce qui augmente le poids relatif du gouvernement autant pour le nombre d'entreprises que pour la répartition de la main-d'oeuvre.

1.5 SITUATION SCOLAIRE

1.5.1 Institutions (1)

La région no. 3 compte actuellement 12 Commissions Scolaires Régionales (2) qui relèvent du Ministère de l'Education et dispensent des enseignements dans les secteurs général et professionnel. On compte aussi 47 institutions privées de niveau secondaire dont 20 dispensent un enseignement professionnel, 26 un enseignement général et 1 les deux types d'enseignement.

Au niveau de l'enseignement collégial, on retrouve actuellement 7 CEGEP francophones, 1 campus d'un CEGEP régional anglophone et 2 institutions publiques relevant d'autres ministères (L'Institut de Technologie Agricole de Sainte-Anne de la Pocatière et le Conservatoire de Musique de Québec). De plus, on compte 12 collèges privés de niveau collégial dont 3 dispensent un enseignement général, 5 offrent des enseignements dans

(1) On trouvera la liste des institutions à l'annexe "A", tableau 32.

(2) Eastern Quebec Rigional School Board n'est inclus dans ce nombre.

les secteurs général et professionnel et 4 exclusivement un enseignement professionnel.

A ces institutions viennent s'ajouter deux universités. L'Université Laval dispense des enseignements à partir du premier cycle et l'Université du Québec à partir du deuxième cycle.

1.5.2 Clientèle étudiante

En 1974-75, 83,630 étudiants réguliers fréquentent les institutions publiques de niveau secondaire relevant du Ministère de l'Education. De ce nombre, 68,571 étudiants (81.9%) sont inscrits au secteur général et 15,059 (18.0%) au secteur professionnel.

Dans les institutions privées, 10,561 étudiants réguliers suivent des cours au général (92.4%) et 859 (7.5%) au professionnel.

Au niveau collégial, à l'automne 1974,

8,337 étudiants réguliers suivent à temps plein des cours professionnels au secteur public relevant du Ministère de l'Education. Pour la même période, 204 étudiants sont inscrits dans une institution relevant du Ministère de l'Agriculture et 1,047 étudiants suivent des cours du secteur professionnel dans des institutions privées.

1.6 SITUATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Nous étudierons la situation de la main-d'oeuvre selon deux aspects complémentaires: d'abord selon les familles d'occupations (code canadien des professions), puis selon les principaux secteurs d'activité industrielle (code standard des entreprises). Pour déterminer le poids relatif de la main-d'oeuvre de la région no. 3, nous comparerons les familles d'occupations et les secteurs d'activité avec les statistiques correspondantes au niveau provincial. Il est à noter que les chiffres fournis pour la région no. 3 concernent la main-d'oeuvre occupé: alors que ceux de la province réfèrent à la main-d'oeuvre expérimentée. Les structures de ces deux types de statistiques étant presque identiques, la comparaison au niveau des proportions demeure très significative.

Dans la structure occupationnelle de la main-d'oeuvre de la région no. 3, (réf. tableau 1.03) 16.4% des personnes occupées se retrouvent dans le Travail administratif et secteurs connexes.

1.03 REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR FAMILLE D'OCCUPATION, NIVEAU PROVINCIAL ET REGIONAL 1971.

	PROVINCE		REGION		% R/P
Gr. 11 Direction	103,125	4.7%	13,915	4.9%	13.4
Gr. 21 Naturelles	54,140	2.4%	6,970	2.4%	12.8
Gr. 23 Sociales	20,695	0.95%	3,565	1.2%	17.2
Gr. 25 Religion	7,110	0.32%	1,395	0.49%	19.6
Gr. 27 Enseignement	97,535	4.4%	15,290	5.4%	15.6
Gr. 31 Médecine	81,035	3.7%	14,295	5.0%	17.6
Gr. 33 Arts Plastiques	22,805	1.05%	2,660	0.94%	11.6
Gr. 41 Trav. adm.	346,385	15.9%	46,130	16.4%	13.3
Gr. 51 Commerce	197,075	9.0%	27,470	9.7%	13.9
Gr. 61 Services	226,305	10.4%	35,790	12.7%	15.8
Gr. 71 Agriculture	77,900	3.59%	20,055	7.1%	25.7
Gr. 73 Pêche	1,945	0.08%	40	0.01%	2.0
Gr. 75 Exploitation forestière	20,040	0.92%	4,200	1.4%	20.9
Gr. 77 Mines	11,725	0.54%	1,970	0.7%	16.8
Gr. 81/82 Trait. mat. premiers	97,025	4.4%	10,965	3.9%	11.3
Gr. 83 Usinage	58,045	2.6%	6,685	2.3%	11.5
Gr. 85 Fabrication	195,035	8.9%	21,305	7.5%	10.9
Gr. 87 Construction	126,485	5.8%	21,615	7.7%	17.0
Gr. 91 Transports	85,805	3.9%	12,400	4.4%	14.4
Gr. 93 Manutention	39,245	1.8%	4,015	1.4%	10.2
Gr. 95 Conduite	28,275	1.3%	3,305	1.1%	11.6
Gr. 99 Activités non classées ailleurs	49,835	2.2%	6,570	2.3%	13.1
Gr.000 Professions non déclarées	221,580	10.2%	-----	---	----
TOTAL	2,169,150		280,605		12.9

SOURCE : Recensement 1971

Au niveau provincial cette famille d'occupation en regroupe 15.9%. Le second groupe en importance, les Services, concentrent 12.7% de la main-d'oeuvre de la région contre 10.4% pour la province. Dans l'ordre, le Commerce, la Construction, la Fabrication, montage et réparation représentent respectivement 9.7%, 7.7% et 7.5% de la main-d'oeuvre de la région. Au niveau provincial, pour les mêmes groupes, les proportions sont de 9.0% (Commerce), 5.8% (Construction) et 8.9% (Fabrication). Notons enfin que l'Agriculture occupe 7.1% de la main-d'oeuvre de la région comparativement à 3.6% pour la province.

Pour les mêmes familles d'occupations, si l'on fait ressortir la proportion de la main-d'oeuvre provinciale occupée dans la région, on constate que 25.7% de la main-d'oeuvre en Agriculture au niveau provincial se retrouve dans la région no. 3. Selon les mêmes références, les occupations dans la Construction comptent pour 17.0%, les Services pour 15.8%, le Commerce et le Travail administratif comptent chacun pour 13.0% et les occupations dans la Fabrication, montage, etc. pour 10.9%.

Outre ces familles d'occupations, il est à noter que la région no. 3 représente dans les occupations reliées à l'Exploitation forestière 20.9% de la main-d'oeuvre provinciale. Viennent ensuite la Religion avec 19.6%, la Médecine et santé avec 16.6% et les Sciences-sociales avec 17.2%.

Au niveau des principaux secteurs d'activité industrielle (1), 65.6% de la main-d'oeuvre de la région se retrouve dans le secteur tertiaire, comparativement à 56.1% pour la province. Le secteur secondaire en regroupe 23.5% dans la région contre 28.6% pour la province. Enfin le secteur primaire en concentre 10.1% dans la région, alors que la proportion est de 5.6% au niveau provincial.

Si l'on reprend le même point de référence pour les secteurs d'activités que pour les familles d'occupations, on note que 23.3% de la main-d'oeuvre qui travaille dans le secteur primaire au niveau provincial se retrouve dans la région no. 3. Le secteur tertiaire vient en second avec 15.1% de la main-d'oeuvre provinciale dans la région, le secteur secondaire n'en regroupant que 10.6%.

(1) Réf. tableau 1.04.

TABLEAU 1.04

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PAR SECTEUR D'ACTIVITE, NIVEAU PROVINCIAL, NIVEAU REGIONAL 1971.

SECTEUR	PROVINCE	%	REGION	%	R/P %
PRIMAIRE	122,100	5.6	28,460	10.1	23.3
SECONDAIRE	621,440	28.6	66,085	23.5	10.6
TERTIAIRE	1,218.460	56.1	184,175	65.6	15.1
NON DEFINI	207,150	9.5	1,875	.6	.9

SOURCE: Recensement 1971.

1.7 TAUX DE CROISSANCE DE LA MAIN-D'OEUVRE

Les statistiques disponibles sur le taux de croissance de la main-d'oeuvre sont restreintes. Les plus récentes datent de 1970 et concernent l'ensemble de la province. Compte tenu de ces limites, nous nous en tiendrons aux grands secteurs d'activités pour la période allant de 1961 à 1970.

Comme l'indique le tableau 1.05, entre 1961 et 1966 le secteur primaire a vu sa main-d'oeuvre décroître de 3.0% dans la province. Entre 1966 et 1970 la main-d'oeuvre de ce secteur a connu une nouvelle baisse de 1.2%.

Pour sa part le secteur secondaire, après une augmentation de 0.7% entre 1961 et 1966, a lui aussi connu une diminution de 3.7% de 1966 à 1970.

Enfin, contrairement à ces deux secteurs, le tertiaire a vu sa proportion de main-d'oeuvre augmenter de 4.7% de 1961 à 1966 et de 4.8% de 1966 à 1970.

TABLEAU 1.05

TAUX DE CROISSANCE DE LA MAIN-D'OEUVRE
PAR SECTEURS D'ACTIVITE 1961.70
PROVINCE DE QUEBEC

ANNEE	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TERTIAIRE
1961	11.4%	33.4%	52.9%
1966	8.4%	34.1%	57.6%
1970	7.2%	30.4%	62.4%

SOURCE: Les tendances de l'emploi par secteurs d'activité au Québec 1961-1970.

Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre

CHAPITRE II

LA POPULATION ETUDIANTE ET LES ENSEIGNEMENTS

CHAPITRE 2: LA POPULATION ETUDIANTE ET LES ENSEIGNEMENTS

2.1 La population étudiante et les enseignements: introduction.

2.2 Population étudiante

2.2.1 Primaire

2.2.2 Secondaire

- Données globales
- L'enseignement professionnel secondaire

2.2.3 Collégial professionnel

2.2.4 Cours aux adultes

2.2.5 Tableau synthèse de la clientèle étudiante du primaire, du secondaire et du collégial dans la région no. 3 en 1974-75.

2.3 Enseignements

2.3.1 Les enseignements professionnels de niveau collégial en 1974-75.

- Techniques biologiques
- Techniques physiques

- Techniques humaines
- Techniques de l'administration
- Arts

2.3.2 Cours de l'Extension de l'enseignement à l'Université Laval.

2.3.3 Formation en Industrie

2.3.4 Cours offerts par les associations ou corporations.

2.1 LA POPULATION ETUDIANTE ET LES ENSEIGNEMENTS: INTRODUCTION

Le présent chapitre traitera de la population étudiante régulière du niveau primaire au niveau collégial pour l'année 1974-75 dans la région no. 3 et de la clientèle étudiante adulte en 1973-74 pour la même région. Une comparaison de la clientèle des secteurs public et privé sera présentée. Puis, viendra la description des enseignements de type professionnel au niveau collégial, description à laquelle s'ajouteront des informations sur des secteurs non touchés par la première partie du chapitre.

L'étude sur la population étudiante débutera par une description de la clientèle du primaire au secteur public et privé en 1974-75 dans la région no. 3. Les élèves de l'enfance inadaptée seront inscrits au tableau sur les étudiants du niveau primaire, mais on ne tiendra pas compte de cette clientèle étudiante dans l'étude de ce niveau.

On poursuivra par une étude approfondie du secondaire pour la même année. Les limites territoriales de l'étude en ce qui concerne le secondaire varieront légèrement: le territoire desservi par la Commission scolaire régionale du Grand-Portage ne sera pas étudié dans son ensemble; seule la clientèle étudiante de la Commission scolaire Saint-Pascal de Kamouraska sera touchée par cette étude. De plus, on donnera un aperçu sur le secteur général mais c'est le secteur professionnel qui retiendra plus particulièrement notre attention.

Au niveau collégial, nous n'étudierons que le secteur professionnel pour l'année 1974-75 dans la région no. 3. Il est à noter que l'étude portera exclusivement sur la clientèle étudiante régulière à temps plein car les données disponibles concernant la clientèle régulière à temps partiel ne sont pas assez précises pour être incorporées à cette étude.

L'étude de la clientèle adulte au secondaire se fera d'une façon globale. Celle de la clientèle adulte au collégial sera plus détaillée.

Notons cependant que la distinction entre étudiants à temps plein et à temps partiel n'a pas été faite dans l'étude étant donné que l'information obtenue n'identifiait pas dans tous les cas les deux types de clientèle.

On trouvera, enfin, dans cette même partie du présent chapitre un tableau regroupant la clientèle étudiante des niveaux primaire, secondaire et collégial, tableau qui permettra d'avoir une vue d'ensemble de la population étudiante de ces trois secteurs pour l'année 1974-75.

Dans la deuxième section du chapitre, on trouvera d'abord une liste des programmes professionnels offerts au niveau collégial dans la région no. 3 en 1974-75 au secteur public et au secteur privé.

En dernier lieu, nous porterons notre attention sur d'autres types de cours professionnels. D'abord, nous considérerons les cours offerts en 1974-75 à l'Extension de l'enseignement à l'Université Laval. Puis, nous étudierons les informations

concernant les cours donnés dans les industries dans la région no. 3 en 1974-75. Enfin, nous prendrons connaissance des cours offerts dans cette même région par les associations et les corporations en 1973-74.

2.2 POPULATION ETUDIANTE

2.2.1 Primaire

En 1974-75 dans la région no. 3, la population scolaire totale est de 273,807 personnes (1). Le niveau primaire représente 45.0% de cette population avec 125,150 élèves inscrits aux secteurs public et privé.

Sans tenir compte de tous les éléments de fluctuation de population, nous pouvons faire les constatations suivantes: au total nous remarquons une baisse de la population étudiante de l'élémentaire 6 à l'élémentaire 1 et une augmentation à la maternelle. Ce qui veut dire que le nombre d'élèves inscrits en 1969-70 à l'élémentaire 1 était plus élevé que celui des inscrits en 1974-75.

On retrouve 98.1% des élèves du primaire au secteur public. Pour ce secteur, la tendance est à peu près semblable à celle constatée pour l'ensemble de la population au primaire.

---

(1) Sources: Service de l'Informatique de M.E.Q. et Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (M.E.Q.)

TABLEAU 2.01: LA CLIENTELE ETUDIANTE AU PRIMAIRE DANS LA REGION NO. 3 EN 1974-75.

Niveau \ Secteur	Secteur public (n)	%	Secteur privé (n)	%	TOTAL (n)	%
Maternelle	14,693	12.0	149	6.2	14,842	11.9
ELEMENTAIRE 1	14,295	11.6	333	13.8	14,628	11.7
ELEMENTAIRE 2	14,338	11.7	355	14.7	14,693	11.7
ELEMENTAIRE 3	15,396	12.5	376	15.6	15,772	12.6
ELEMENTAIRE 4	17,167	14.0	320	13.3	17,487	14.0
ELEMENTAIRE 5	18,046	14.7	373	15.5	18,419	14.7
ELEMENTAIRE 6	18,444	15.0	466	19.3	18,910	15.1
7 (1)	2,039	1.7	39	1.6	2,078	1.6
Enfance inadaptée	8,321	6.8	--	---	8,321	6.7
TOTAL	122,739	100.0	2,411	100.0	125,150	100.0
% horizontal		98.1		1.9		100.

Source: S.I.M.E.Q.

(1) Considéré en 1974-75 comme une année de rattrapage pour les élèves en difficulté.

NOTE: Au secteur public, la clientèle totale comprend des élèves de l'enfance indadaptée (97 à la maternelle et 8224 à l'élémentaire). Cette catégorie d'élèves représente 6.8% du primaire au secteur public.

Au secteur privé, la population n'évolue pas de façon constante de l'élémentaire 1 à l'élémentaire 6 mais on constate une légère diminution de l'élémentaire 3 à l'élémentaire 4.

2.2.2 Secondaire

- Données globales

Comme l'indique le tableau 2.02, 95,050 étudiants suivent des cours au secondaire en 1974-75. Pour la même année, la population scolaire totale dans la région no. 3 est de 273,807 étudiants (1). Le secondaire représente donc 34.7% de la clientèle scolaire totale. On doit cependant garder à l'esprit que les effectifs du secondaire compris dans ce tableau sont ceux de la région no. 3 telle que délimitée dans cette étude alors que la population scolaire totale est celle de la région administrative no. 3.

Globalement, les étudiants du secteur général représentent plus de 83.0% de la population du secondaire et ceux du secteur

(1) S.I.M.E.Q. et Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (M.E.Q.)

TABLEAU 2.02: CLIENTELE ETUDIANTE REGULIERE DU SECONDAIRE EN 1974-75 DANS LA REGION NO. 3.

Niveau \ Secteur	Public N	%	Privé N	%	TOTAL N	%
Secondaire I	14,756	17.7	2,605	22.8	17,361	18.3
Secondaire II (Général)	16,327		2,363		18,690	
Secondaire II (Professionnel)	550				550	
Secondaire II (Total)	16,877	20.2	2,363	20.7	19,240	20.2
Secondaire III (Général)	19,357		2,273		21,650	
Secondaire III (Professionnel)	2,242		77		2,319	
Secondaire III (Total)	21,599	25.8	2,350	20.6	23,969	25.2
Secondaire IV (Général)	9,547		1,567		11,114	
Secondaire IV (Professionnel)	6,875		225		7,100	
Secondaire IV (Total)	16,422	19.6	1,792	15.7	18,214	19.2
Secondaire V (Général)	8,584		1,753		10,337	
Secondaire V (Professionnel)	5,392		557		5,949	
Secondaire V (Total)	13,976	16.7	2,310	20.2	16,286	17.1
Sous-total (Général)	68,571	82.0	10,561	92.5	79,132	83.3
Sous-total (Professionnel)	15,059	18.0	859	7.5	15,918	16.7
TOTAL	83,630	100.0	11,420	100.0	95,050	100.0
% horizontal		88.0		12.0		100.0

SOURCE: Les données sur le secondaire public proviennent des Commissions Scolaires Régionales. Il est à noter que nous n'avons reçu aucune information pertinente de la Eastern Quebec School Board. Nous n'avons inclus que la clientèle de la Commission Scolaire St-Pascal de Kamouraska de la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage.

Source secteur privé: Service de l'Enseignement Privé (M.E.Q.)

NOTE: Certaines Commissions Scolaires Régionales ont indiqué une clientèle en secondaire II professionnel alors que, de façon général, les cours professionnels sont offerts à partir de secondaire III. Le tableau ne contient pas de données sur l'enfance inadaptée.

professionnel 16.7%.

La clientèle totale de ce niveau croît de secondaire I à secondaire III où elle atteint sa plus forte concentration avec 25.2%. Puis elle accuse une baisse de 6.0% de secondaire III à secondaire IV et de 2.0% de secondaire IV à secondaire V.

Le secteur public reçoit 88.0% de la clientèle du secondaire et le secteur privé 12.0%.

Au secteur public, 82.0% des étudiants sont inscrits à l'enseignement général et 18.0% à l'enseignement professionnel. C'est la troisième année qui regroupe le plus d'étudiants. Etant donné l'importance du secteur public, les pourcentages par année sont sensiblement les mêmes que ceux de l'ensemble de la clientèle du secondaire. Par contre au secteur privé, la plus forte concentration d'étudiants se retrouve en première année. Les pourcentages du secondaire II et

et secondaire III sont pratiquement identiques. Le secondaire IV accuse une baisse de près de 5.0% par rapport à secondaire III, mais la clientèle de secondaire V est supérieure de 4.0% à celle de secondaire IV. Notons enfin que, dans l'enseignement privé, le secteur général représente 92.5% de la clientèle étudiante et le secteur professionnel 7.5%.

Signalons que seuls les étudiants de l'enseignement général secondaire sont appelés à passer directement au niveau collégial. Cependant, c'est la promotion par matière et non par année qui prévaut au secondaire. Nous avons donc relevé la clientèle inscrite aux dix cours prérequis au niveau collégial. On trouvera dans l'annexe "A" les tableaux 4 et 5 qui donnent cette clientèle de façon détaillée. Globalement au secteur public (1), on compte 22,715 étudiants inscrits à ces cours comparativement à 4,942 au secteur prive (2).

---

(1) N'inclut pas la clientèle du Quebec High School qui ne nous a fourni aucune donnée.

(2) N'inclut pas la clientèle de l'Académie Saint-Louis qui ne nous a fourni aucune donnée.

- L'Enseignement professionnel secondaire.

Tel qu'indiqué au tableau 2.03, sur les 15,907 étudiants réguliers inscrits au professionnel, 78.3% se retrouvent au professionnel long et 21.7% au professionnel court.

Puisque 3.4% seulement de la clientèle du professionnel court et 6.0% de la clientèle du professionnel long proviennent du secteur privé et que les données ne nous permettent pas d'identifier dans quels programmes ils sont inscrits, nous ne tiendrons compte que du secteur public dans l'étude détaillée de l'enseignement professionnel secondaire.

Ainsi, pour le professionnel court au secteur public, 69.4% des étudiants se retrouvent en secondaire III et seulement 30.6% en secondaire IV.

Les options du professionnel court se répartissent à l'intérieur de treize spécialités (1). Voici, par ordre d'importance,

(1) On retrouvera dans l'annexe "A", aux tableaux 6 et 7 le détail de la clientèle inscrite aux spécialités des professionnels court et long.

TABLEAU 2.03: LA CLIENTELE ETUDIANTE REGULIERE INSCRITE AU SECONDAIRE PROFESSIONNEL (COURT ET LONG EN 1974-75 DANS LA REGION NO. 3.

Secteur / catégorie de professionnel		PROFESSIONNEL COURT			PROFESSIONNEL LONG				
		III	IV	SOUS-TOTAL	IV	V	INTENSIF	SOUS-TOTAL	TOTAL
Secteur public	(n)	2,313	1,022	3,335	6,342	5,161	210	11,713	15,048
	(%)	69.4	30.6	96.6	54.1	44.1	1.8	94.0	94.6
Secteur privé	(n)	77	39	116	186	557	---	743	859
	(%)	66.4	33.6	3.4	25.0	75.0	---	6.0	5.4
TOTAL	(n)	2,390	1,061	3,451	6,528	5,718	210	12,456	15,907
	(%)	69.3	30.7	100.0	52.4	45.9	1.7	100.0	100.0
% horizontal				21.7				78.3	100.0

Sources: Secteur public: Commissions scolaires régionales

Secteur privé: Service de l'enseignement privé (M.E.Q.)

les spécialités où sont concentrés le plus grand nombre d'inscrits: Enseignement motorisé (791), Meuble et construction (744), Hydrothermie (610) et Commerce et secrétariat (305). Les spécialités Services d'entretien, Couture et habillement, Mécanique, Dessin technique, Alimentation, Soins esthétiques et Electrotechnique comptent chacun moins de 200 étudiants.

Au professionnel long du secteur public, 54.1% de la clientèle se retrouve en secondaire IV, 44.1% en secondaire V et 1.8% au professionnel intensif. Les options du professionnel long sont réparties à l'intérieur de quinze spécialités (1). C'est en Commerce et secrétariat que l'on compte le plus d'étudiants (5,821). Suivent les spécialités Equipement motorisé (1,325), Electrotechnique (810), Service de santé (725), Dessin technique (554), Meuble et construction (522) et Soins esthétiques (440).

Les spécialités Hydrothermie, Mécanique et Alimentation comptent respectivement 321, 262 et 201 étudiants. Quant aux spécialités

(1) On retrouvera dans l'annexe "A", aux tableaux 6 et 7 le détail de la clientèle inscrite aux spécialités des professionnels court et long.

Foresterie, Arts appliqués, Imprimerie, Couture et habillement et Agrotechnique, elles ont chacune une clientèle inférieure à 200 étudiants.

2.2.3 Collégial professionnel

En 1974-75, 273,807 étudiants composent la population scolaire totale de la région no. 3 (1) et l'enseignement collégial professionnel représente 3.5% (9,588) de cette population.

Une comparaison par année des secteurs public et privé réunis nous indique qu'au total la clientèle de collège I est supérieure de 9.3% à celle de collège II alors que celle de collège III est inférieure de 1.1% à celle de collège II.

Le secteur public reçoit 87.0% de la clientèle du niveau collégial professionnel et le secteur privé 13.0%.

Les Techniques biologiques réunissent un peu plus de 35.0% de la clientèle étudiante du

(1) Sources: S.I.M.E.Q. et Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (M.E.Q.)

TABLEAU 2.04: LA CLIENTELE ETUDIANTE REGULIERE A TEMPS PLEIN DU COLLEGIAL PROFESSIONNEL DANS LA REGION NO. 3 EN 1974-75 POUR LES SECTEURS PUBLICS ET PRIVES REUNIS.

Famille programmes / Niveau		Techniques biologiques	Techniques physiques	Techniques humaines	Techniques de l'Administration	Arts	TOTAL
Collège I	(n)	1,168	675	741	1,072	173	3,829
	(%)	(34.5)	(38.9)	(41.1)	(46.0)	(52.3)	(39.9)
Collège II	(n)	1,011	509	564	744	104	2,932
	(%)	(29.9)	(29.3)	(31.2)	(31.9)	(31.4)	(30.6)
Collège III	(n)	1,207	552	500	514	54	2,827
	(%)	(35.6)	(31.8)	(27.7)	(22.1)	(16.3)	(29.5)
Total	(n)	3,386	1,736	1,805	2,330	331	9,588
	(%)	(35.3)	(18.1)	(18.8)	(24.3)	(3.5)	(100.0)

Sources: Secteur public: D.I.G.E.C. et campus Saint-Lawrence

Secteur privé: Institutions concernées

NOTE: Famille de programmes correspond à Champ de spécialisation.

secteur professionnel. Viennent ensuite les Techniques de l'administration avec 24.3%, les Techniques humaines et les Techniques physiques avec respectivement 18.8% et 18.1% de la clientèle du professionnel collégial. Très peu d'étudiants (3.5%) sont inscrits en Arts.

Pour le secteur public pris séparément, la population de collège I est supérieure de 9.3% à celle de collège II alors que la clientèle de collège II est identique à celle de collège III.

En Techniques biologiques, c'est le CEGEP de Sainte-Foy qui offre le plus large éventail de programmes, soit 6. La majorité des autres CEGEP n'offrent que deux programmes (dont les Techniques infirmières) et le campus Saint-Lawrence ne donne aucun cours en Techniques biologiques. A elles seules, dans l'ensemble des CEGEP de la région no. 3, les Techniques infirmières regroupent 55.6% des étudiants inscrits en Techniques biologiques. La clientèle de cette famille de programmes se retrouve à près de 10.0% en Techniques de diététique et dans la même proportion en Techniques

TABLEAU 2.05

LA CLIENTELE ETUDIANTE REGULIERE A TEMPS PLEIN DU COLLEGIAL PROFESSIONNEL DANS LA REGION NO. 3 EN 1974-75 PAR SECTEUR.

Niveau / Famille programmes		Techniques biologiques		Techniques physiques		Techniques humaines		Techniques de l'administration		Arts		Total	
		(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
College I	(n)	1,021	147	675	---	592	149	855	217	148	25	3,291	538
	(%)	(34 1)	(32.8)	(38.9)	---	(42.0)	(37.5)	(44.4)	(53.4)	(54.4)	(42.4)	(39.5)	(43.0)
College II	(n)	900	111	509	---	433	131	589	155	88	16	2,519	413
	(%)	(30.0)	(28.5)	(29.3)	---	(30.8)	(33.0)	(30.6)	(38.2)	(32.4)	(27.1)	(30.2)	(33.0)
College III	(n)	1,076	131	552	---	383	117	480	34	36	18	2,527	300
	(%)	(35.9)	(33.7)	(31.8)	---	(27.2)	(29.5)	(25.0)	(8.4)	(13.2)	(30.5)	(30.3)	(24.0)
Total	(n)	2,997	389	1,736	---	1,408	397	1,924	406	272	59	8,337	1,251
	(%)	(100.0/	(100.0/	(100.0/	---	(100.0/	(100.0/	(100.0/	(100.0/	(100.0/	(100.0/	(100.0/	(100.0/
		35.9)	31.1)	20.8)		16.9)	31.7)	23.1)	32.5)	3.3)	4.7)	100.0)	100.0)

(a) Secteur public / (b) Secteur privé

Sources: Secteur public: D.I.G.E.C. et campus Saint.Lawrence
Secteur privé: Institutions concernées

Notes: La clientèle du secteur public est constituée des effectifs réunis des huit CEGEP et campus de la région no. 3: le campus Saint.Lawrence et les CEGEP François-Xavier Garneau, de la Pocatière, Lévis-Lauzon, de Limoilou, de Rivière-du-Loup, de Sainte-Foy et de Thetford Mines.

La clientèle de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière est incluse dans le secteur privé. De plus, il faut tenir compte, dans l'étude de la clientèle du secteur privé, que le Campus Notre-Dame-de-Foy a refusé de nous fournir des informations concernant ses effectifs du collégial professionnel.

médicales. Dans les Techniques de radiologie on retrouve 7.4% des étudiants de cette famille de programmes alors que les T kchniques forestières et lesTechniques des sciences naturelles en comptent respectivement 6.8% et 6.4%. Enfin, on dénombre moins de 5.0% des étudiants dans les Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie et de même dans les Techniques d'hygiène dentaire (1).

Dans les Techniques physiques, le CEGEP de Lévis-Lauzon offre cinq programmes et les CEGEP de Limoilou et de Thetford-Mines quatre chacun. Aucun cours dans cette famille de programmes n'est donné au campus Saint-Lawrence et dans les CEGEP François-Xavier Garneau et de Sainte-Foy. Au niveau des programmes pour l'ensemble des CEGEP de la région étudiée, quatre techniques regroupent chacune plus de 10.0% des effectifs: Electrotechnique (38.6%), Technologie du bâtiment et des Travaux publics (20.4%), Technologie de la mécanique (15.3%) et Techniques cartographiques et géodésiques (11.1%). Moins de 7.0% des étudiants sont inscrits dans chacun des programmes suivants: Technologie minérale, en Technologie physique, en Techniques de chimie industrielle, en Techniques de l'eau, de

(1) Annexe "A", tableau 8.

l'air et de l'assainissement et en Techniques des matières plastiques (1).

Dans les Techniques humaines, le campus Saint-Lawrence ne donne aucun cours; par contre, les autres CEGEP de la région offrent un ou deux programmes de cette famille. Au total, on retrouve 30.0% des étudiants dans les Techniques d'éducation spécialisée, 28.0% en Assistance sociale et 10.9% en Techniques de la documentation. Moins de 8.0% sont inscrits en Techniques auxiliaires de la justice (2).

Trois programmes sont offerts en Techniques de l'administration. Les huit CEGEP et campus de la région no. 3 dispensent chacun au moins un de ces programmes. Plus de 70.0% des étudiants de cette famille de programmes sont inscrits en Techniques administratives, 15.6% en Informatique, et 13.8% dans le programme Secrétariat (3).

Un seul programme est offert en Arts, soit Arts appliqués. Il est dispensé dans les CEGEP de Rivière-du-Loup et de Sainte-Foy. Ce

---

(1) Annexe "A", tableau 9.
(2) Annexe "A", tableau 10.
(3) Annexe "A", tableau 11.

programme regroupe 272 étudiants, soit 3.3% des effectifs du collégial professionnel dans les CEGEP et campus de la région no. 3 (1).

Ainsi, au secteur public en 1974-75, 2,622 étudiants peuvent être considérés dans leur année terminale (les étudiants en deuxième année de Secrétariat sont inclus dans ce nombre), alors qu'en deuxième année non terminale, on retrouve 2,424 étudiants et en première année (2) 3,291 étudiants.

Pour le secteur privé pris séparément, le nombre d'étudiants en collège I est de 10.0% supérieur à celui de collège II et, en collège II, il est supérieur de 9.0% à celui de collège III, ce dernier étant égal à 24.0% de la clientèle totale de ce secteur (300 étudiants).

Au secteur privé, les Techniques humaines totalisent 22.0% de la clientèle, la famille de programmes Arts 17.8% et les Techniques de l'administration 17.4%. Les Techniques biologiques ne représentent que 11.5% de la clientèle du sec-

(1) Annexe "A", tableau 12.
(2) Annexe "A", tableaux 8, 9, 10, 11, 12.

teur privé au collégial professionnel. Aucune institution privée ne dispense les Techniques physiques dans la région no. 3.

Toujours au secteur privé, au niveau des programmes (1), c'est en Techniques d'éducation spécialisée que se retrouvent le plus d'étudiants (257). Viennent ensuite le programme Secrétariat (233), les Techniques agricoles (204), les Techniques infirmières (152) et le programme Garderies d'enfants (140). Moins de 100 étudiants sont inscrits dans chacun des programmes suivants: Techniques administratives, Art vestimentaire, Administration et coopération, Informatique et Techniques de diététique.

---

(1) Annexe "A", tableau 13.

2.2.4 Cours aux adultes

Dans les tableaux 2.06 et 2.07, la distinction n'est pas faite entre les étudiants à temps plein et les étudiants à temps partiel. Les listes de cours aux adultes de niveau secondaire et de niveau collégial se trouvent en annexe (Annexe "A", tableau 15 à 27) et la distinction entre étudiants à temps plein et étudiants à temps partiel est faite uniquement pour les cours offerts par la Commission de Formation Professionnelle. Un CEGEP de la région n'a pu nous fournir que des données partielles pour ces cours.

Clientèle adulte au secondaire (Tableau 2.06)

Plus des deux tiers de la clientèle adulte au secondaire est concentrée au professionnel. Au secondaire, les adultes sont inscrits presque en totalité au secteur public, soit 96.3% comparativement à 3.7% pour le secteur privé.

TABLEAU 2.06: CLIENTELE ADULTE AU SECONDAIRE DANS LA REGION NO. 3 EN 1973-74.

	Secteur public		Secteur privé		TOTAL	
	(n)	%	(n)	%	(n)	%
Général	2,934	33.1	-----	-----	2,934	31.9
Professionnel	5,917	66.9	340	100.0	6,257	68.1
TOTAL	8,851	100.0	340	100.0	9.191	100.0
% horizontal		96.3		3.7		100.0

Source: Commission de la Formation Professionnelle.

Sources : Ecole d'Hôtesses et de Mannequins "Elle" Inc. et Institut de Data Processing de Québec Inc.

Au secteur public, 66.9% des adultes sont inscrits à des cours du professionnel (1) et 33.1% à des cours du général. Au secteur privé, tous les cours offerts aux adultes sont des cours du professionnel.

Clientèle adulte au collégial (Tableau 2.07)

Plus de la moitié des adultes inscrits au collégial (53.8%) se retrouvent au général et le professionnel ne regroupe que 46.2% de cette clientèle.

(1) Le professionnel public regroupe les cours de formation professionnelle et ceux de formation agricole.

TABLEAU 2.07: CLIENTELE ADULTE AU COLLEGIAL DANS LA REGION NO. 3 EN 1973-74

	Secteur public		Secteur privé		TOTAL	
	(n)	%	(n)	%	(n)	%
Général	6,067	54.1	-----	-----	6,067	53.8
Professionnel	5,141	45.9	59	100.0	5,200	46.2
TOTAL	11,208	100.0	59	100.0	11,267	100.0
% horizontal		99.5		0.5		100.0

Sources: Commission de Formation Professionnelle et les CEGEP François-Xavier Garneau, de La Pocatière, de Lévis-Lauzon, de Limoilou et de Thetford-Mines.

Source: D.I.G.E.C. (pour le Petit Séminaire de Saint-Georges de Beauce et le Campus Notre-Dame-de Foy).

Etant donné que seules deux institutions privées ont été examinées, on ne peut formuler l'hypothèse que le secteur privé soit complètement absent de l'enseignement collégial aux adultes à moins que le comportement des autres institutions soit identique. Au secteur public, qui regroupe 99.5% des adultes, 54.1% de la clientèle est inscrite à des cours du général et 45.9% à des cours du professionnel.

On étudiera plus en profondeur les données sur le secteur public collégial. D'abord, au général, c'est dans la discipline Philosophie que se retrouvent le plus grand nombre d'inscrits (1,108). Viennent ensuite les disciplines Français (987), Psychologie (805), Mathématiques (633), Anglais (540) et Sociologie (246). De 100 à 200 personnes ont suivi un ou des cours en Physique, en Espagnol, en Education physique, en Economique, en Géographie, En Histoire, en Chimie, en Sciences religieuses, en Biologie et en Sciences politiques. On compte moins de 100 étudiants dans les autres disciplines (1).

Au professionnel, dans le programme Techniques administratives sont inscrits 2,705 adultes et on en retrouve 1,443 en Techniques auxiliaires de la justice. C'est donc dire que ces deux programmes concentrent à eux seuls 80.7% de la clientèle adulte du professionnel dans la région no. 3. Les Techniques d'éducation spécialisée comptent 186 étudiants, le programme Secrétariat 163, les Techniques maritimes 109 et les Techniques infirmières 105. Les autres programmes ont une clientèle inférieure à 100 personnes (2).

(1) Annexe "A", tableaux 23 et 25
(2) Annexe "A", tableaux 21, 22, 24 et 26.

2.2.5 Tableau synthèse de la clientèle étudiante du primaire, du secondaire et du collégial dans la région no. 3 en 1974-75.

Nous avons regroupé la clientèle étudiante du primaire, du secondaire et du collégial de la région no. 3 en 1974-75 dans un même tableau afin de donner une vue d'ensemble de la population scolaire étudiée.

Puisque nous venons de traiter d'une façon détaillée de ces divers niveaux (à l'exception du secteur général au niveau collégial) (1) nous nous contenterons de tirer du tableau 2.08 quelques constations générales.

Ainsi, la clientèle inscrite à l'élémentaire 6 et à l'année de rattrapage 7 en 1974-75 totalise 20,988 étudiants. En septembre 1975, si cette clientèle passe en totalité en secondaire I, elle représentera une augmentation de 3,627 étudiants sur la clientèle de secondaire I en 1974-75.

---

(1) En annexe, on trouvera un tableau sur la clientèle étudiante à temps plein inscrite au secteur général de niveau collégial dans des collèges privés de la région no. 3 et au Conservatoire de musique de Québec à l'automne 1973. (Annexe "A", tableau 14).

De même, si la totalité de la clientèle inscrite en secondaire V au secteur général en 1974-75 passe en collège I en septembre 1975, 10,337 étudiants se retrouveront inscrits en première année du collégial général ou professionnel.

TABLEAU 2.08

LA POPULATION ETUDIANTE REGULIERE DU PRIMAIRE, DU SECONDAIRE ET DU COLLEGIAL DANS LA REGION NO. 3 EN 1974-75.

	Public	Privé	Total		Public	Privé (2)	Total		Public	Privé	Total
Maternelle	14,693	149	14,842	Secondaire I	14,756	2,605	17,361	Collège I (prof.)	3,291	538	3,829
ELEMENTAIRE 1	14,295	333	14,628	Secondaire II (G)	16,327	2,363	18,690	Collège II (prof.)	2,519	413	2,932
2	14,338	355	14,693	Secondaire II (P)	550		550	Collège III (prof.)	2,527	300	2,827
3	15,396	376	15,772	Secondaire III (G)	19,537	2,273	21,650				
4	17,167	320	17,487	Secondaire III (P)	2,242	77	2,319	Sous-total			
5	18,046	373	18,419	Secondaire IV (G)	9,547	1,567	11,114	Professionnel (3)	8,337	1,251	9,588
6	18,444	466	18,910	Secondaire IV (P)	6,875	225	7,100	Général (4)	6,930	2,525	9,455
7	2,039	39	2,078	Secondaire V (G)	8,584	1,753	10,337				
				Secondaire V (P)	5,392	557	5,949				
				Sous-total (G)	68,571	10,561	79,132				
				Sous-total (P)	15,059	859	15,918				
TOTAL	114,418	2,411	116,829	TOTAL	83,630	11,420	95,050	TOTAL	15,267	3,776	19,043

(G) Général / (P) Professionnel

SOURCES: Pour le primaire: Source pour le public et le privé: Service de l'Informatique du M.E.Q. (S.I.M.E.Q.) juin 1975
Pour le secondaire: Source pour le public: Commission Scolaire Régionale
Source pour le privé: Service de l'Enseignement Privé (M.E.Q.)
Pour le collégial professionnel: Sources pour le public: Direction Générale de l'Enseignement Collégial
Sources pour le privé: Institutions privées.
Pour le collégial général: Sources pour le public et le privé: S.I.M.E.Q. juin 1975.

(1) La clientèle de l'enfance inadaptée n'est pas incluse.

(2) Seule la clientèle de la Commission Scolaire St-Pascal de Kamouraska est identifiée pour la Commission scolaire régionale du Grand-Portage. De plus, la clientèle étudiante de la Eastern Quebec Regional School Board pour la région no. 3 n'est pas incluse à ce tableau.

(3) Seule la clientèle régulière à temps plein est indiquée.

(4) La population du collégial général au public et au privé est indiquée dans son ensemble (et non par année) par déduction du nombre total d'étudiants au collégial pour chacun des secteurs. Cette information sur la clientèle totale du collégial est fourni par S.I.M.E.Q.

2.3 ENSEIGNEMENTS

2.3.1 Les enseignements professionnels de niveau collégial en 1974-75.

- Techniques biologiques.

Dans les Techniques biologiques, les CEGEP et campus de la province offrent douze programmes; onze spécialisations sont réparties dans quelques-uns de ces programmes.

Les CEGEP de la région no. 3 dispensent huit programmes et huit spécialisations. Les collèges privés et l'Institut de Technologie Agricole offrent trois programmes, huit spécialisations et deux cours qui peuvent être considérés comme faisant partie des Techniques biologiques.

TABLEAU 2.10: PROGRAMMES OFFERTS EN TECHNIQUES BIOLOGIQUES DANS LA PROVINCE ET DANS LA REGION NO. 3 EN 1974-75

Liste des programmes offerts dans la province	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Techniques biologiques.	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Techniques biologiques
TECHNIQUES DENTAIRES	-	-
TECHNIQUES D'HYGIENE DENTAIRE	1	-
TECHNIQUES DE DIETETIQUE	2	1
TECHNIQUES MEDICALES:	1	-
Techniques de laboratoire médical	1	-
Cytotechnologie	1	-
TECHNIQUES D'INHAELOTHERAPIE ET D'ANESTHESIE	1	-
TECHNIQUES DE RADIOLOGIE:	1	-
Techniques de radiodiagnostic	1	-
Techniques de médecine nucléaire	1	-
Techniques de radiothérapie	1	-
TECHNIQUES DE READAPTATION	1	1
TECHNIQUES DES SCIENCES NATURELLES:	2	-
Techniques halieutiques et cynégétiques	-	-
TECHNIQUES AGRICOLE:	-	1
Gestion d'entreprise	-	-
TECHNIQUES PARA-MEDICALES	-	-
Prothèse visuelles	-	-
TECHNIQUES INFIRMIERES	7	1

TABLEAU 2.10 (suite)

Liste des programmes offerts dans la province	Nombre d'institutions dans la région no. 3 dispensant les Techniques biologiques	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Techniques biologiques
TECHNIQUES FORESTIERES:	1	-
Aménagement forestier	1	-
Exploitation forestière	1	-
Transformation des produits forestiers	1	-

NOTES: Les spécialisations Bioconservation du milieu rural, Economie rurale, Phytotechnologie, Technologie équestre, Agrobiotechnologie, Technologie des sols, Zootechnologie et Formation d'exploitants agricoles sont offerts à l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière.

Les cours de Gérontologie et de Gériatrie sont offerts au Campus Notre-Dame-de-Foy d'après le Répertoire des institutions privées.

- Techniques physiques.

Dans les Techniques physiques, les CEGEP et campus de la province offrent seize programmes; trente-six spécialisations sont réparties dans quelques-uns de ces programmes.

Les CEGEP de la région no. 3 dispensent neuf programmes et seize spécialisations. Aucun collège privé de la région no. 3 n'offre de cours en Techniques physiques.

TABLEAU 2.11: PROGRAMMES OFFERTS EN TECHNIQUES PHYSIQUES DANS LA PROVINCE ET DANS LA REGION NO. 3 EN 1974-75.

Liste des programmes offerts dans la province	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Techniques physiques	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Techniques physiques.
TECHNIQUES DE CHIMIE INDUSTRIELLE:	1	-
Techniques de chimie analytique	1	-
Techniques de génie chimique	1	-
Techniques de chimie-biologie	-	-
TECHNIQUES DES MATIERES PLASTIQUES	1	-

TABLEAU 2.11 (SUITE)

Liste des programmes offerts dans la province	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Techniques physiques	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Techniques physiques
TECHNOLOGIE DU BATIMENT & DES TRAVAUX PUBLICS:	1	-
Technologie de l'architecture	1	-
Technologie du génie civil	1	-
Mécanique du bâtiment	1	-
TECHNIQUES CARTOGRAPHIQUES ET GEODESIQUES:	1	-
Techniques cartographiques	1	-
Techniques géodésiques	-	-
TECHNIQUES DE LA PECHE:	-	-
Production et gestion	-	-
Aménagement et exploitation	-	-
TECHNIQUES DU PAPIER	-	-
TECHNIQUES DU MEUBLE ET DU BOIS OUVRE	-	-
TECHNOLOGIE DE LA MECANIQUE:	3	-
Techniques de fabrication mécanique	2	-
Equipement motorisé	1	-
Dessin de conception mécanique	1	-
ELECTROTECHNIQUE:	4	-
Electrodynamique	3	-
Instrumentation et contrôle	1	-
Electronique	2	-
Equipements audio-visuels	1	-

TABLEAU 2.11 (SUITE)

Liste des programmes offerts dans la province	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Techniques physiques	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Techniques physiques
TECHNOLOGIE PHYSIQUE	1	-
TECHNIQUES MARITIMES:	-	-
Construction navale	-	-
Navigation	-	-
Mécanique de marine	-	-
Electronique maritime	-	-
TECHNIQUES DU TEXTILE:	-	-
Chimie-teinture	-	-
Production et contrôle	-	-
TECHNIQUES DE L'EAU, DE L'AIR ET DE L'ASSAINISSEMENT:	1	-
Assainissement de l'eau	-	-
Assainissement de l'air et du milieu	-	-
TECHNOLOGIE DE LA METALLURGIE:	-	-
Contrôle de la qualité	-	-
Soudage	-	-
Procédés métallurgiques	-	-
TECHNOLOGIE MINERALE:	1	-
Géologie appliquée	1	-
Exploitation	1	-
Minéralurgie	1	-
AERONAUTIQUE:	-	-
Techniques de fabrication	-	-

TABLEAU 2.11 (SUITE)

Liste des programmes offerts dans la province	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Techniques physiques	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Techniques physiques
Pilotage	-	-
Entretien d'aéronef	-	-
Avionique	-	-
Pilotage d'hélicoptère	-	-

- Techniques humaines.

Dans les Techniques humaines, les CEGEP et campus de la province offrent neuf programmes; cinq spécialisations sont réparties dans certains de ces programmes.

Les CEGEP de la région no. 3 dispensent cinq programmes et deux spécialisations. Les collèges privés de la région no. 3 offrent un programme et une spécialisation.

TABLEAU 2.12 PROGRAMMES OFFERTS EN TECHNIQUES HUMAINES DANS LA PROVINCE ET DANS LA REGION NO. 3 EN 1974-75

Liste des programmes offerts dans la province	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Techniques humaines	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Techniques humaines
TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE	1	-
Techniques policières	1	-
Techniques correctionnelles	1	-
Techniques judiciaires	-	-
TECHNIQUES FAMILIALES:	-	-
Garderies d'enfants	-	1
TECHNIQUES D'EDUCATION SPECIALISEE	3	2
TECHNIQUES D'AMENAGEMENT	-	-
TECHNIQUES DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES:	-	-
Techniques de recherches psychosociales	-	-
ASSISTANCE SOCIALE	2	-
TECHNIQUES DES COMMUNICATIONS	-	-
TECHNIQUES DES LOISIRS	1	-
TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION	1	-

NOTE: D'après le Répertoire des institutions privées du M.E.Q. pour l'année scolaire 1974-75, le cours professionnel agent de pastorale et offert au Campus Notre-Dame-de-Foy.

- Techniques de l'administration

Dans les Techniques de l'administration, les CEGEP et campus de la province offrent six programmes; onze spécialisations sont réparties dans certains de ces programmes.

Les CEGEP et campus de la région no. 3 dispensent trois programmes et cinq spécialisations. Les collèges privés de la région no. 3 offrent trois programmes et deux spécialisations.

TABLEAU 2.13: PROGRAMMES OFFERTS EN TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION DANS LA PROVINCE ET DANS LA REGION NO. 3 EN 1974-75.

Liste des programmes offerts dans la région no. 3 en 1974-75.	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Techniques de l'administration	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Techniques de l'administration.
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES:	7	1
Marketing	2	-
Personnel	1	-
Finance	5	1

TABLEAU 2.13 (suite)

Liste des programmes offerts dans la région no. 3 en 1974-75.	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Techniques de l'administration	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Techniques de l'administration
Production	1	-
Assurances	2	-
Secrétariat de direction	-	-
Transports et communication	-	-
Administration générale	-	-
ARCHIVES MEDICALES	-	-
SECRETARIAT:	5	2
Administration et coopération	-	1
TOURISME	-	-
INFORMATIQUE	4	1
TECHNIQUES HOTELIERES:	-	-
Hôtellerie	-	-
Production et administration de cuisine	-	-

Note: D'après le Répertoire des institutions privées du M.E.Q. pour l'année scolaire 1974-75, le Campus Notre-Dame-de-Foy offre le programme Secrétariat.

- Arts

Dans les Arts, les CEGEP et campus de la province offrent cinq programmes; vingt

et une spécialisations sont réparties dans la piupart de ces programmes.

Les CEGEP de la région no. 3 dispensent trois spécialisations. Une institution privée de la région no. 3 offre une spécialisation.

TABLEAU 2.14: PROGRAMMES OFFERTS EN ARTS DANS LA PROVINCE ET DANS LA REGION NO. 3 EN 1974-75

Liste des programmes offerts dans la province	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Arts	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Arts
MUSIQUE POPULAIRE	-	-
THEATRE PROFESSIONNEL:	-	-
Interprétation	-	-
Production	-	-
ARTS APPLIQUES:	-	-
Céramique	-	-
Esthétique de présentation	2	-
Aménagement d'intérieurs	1	-
Photographie (prises de vue)	-	-
Photographie (laboratoire)	-	-
Graphisme	2	-
Techniques de design industriel	-	-
TECHNIQUES DU VETEMENT:	-	-
Art vestimentaire	-	1

TABLEAU 2.14 (SUITE)

Liste des programmes offerts dans la province	Nombre d'institutions publiques dans la région no. 3 dispensant les Arts	Nombre d'institutions privées dans la région no. 3 dispensant les Arts
COMMUNICATIONS GRAPHIQUES:	-	-
Graphisme publicitaire (maquette)	-	-
Typographie (technique)	-	-
Photolithographie (technique)	-	-
Impression (technique)	-	-
Reliure (technique)	-	-
Photolithographie (photomécanique)	-	-
Typographie (administration)	-	-
Photolithographie (administration)	-	-
Impression (administration)	-	-
Reliure (administration)	-	-
Sciences de la parole	-	-

2.3.2 Cours de l'Extension de l'enseignement à l'Université Laval.

Les cours dispensés par l'Extension de l'enseignement à l'Université Laval s'adressent aux diplômés de l'université qui veulent maintenir le niveau de leur compétence professionnelle et aux adultes qui désirent parfaire leur formation ou enrichir leur culture personnelle (1).

Trois types de cours et programmes de cours sont dispensés à l'Extension de l'enseignement: des cours avec crédits, des cours sans crédits et des programmes de cours conduisant à des certificats et diplôme. Comme les conditions d'admission aux cours sans crédits ne sont pas indiquées dans les documents que nous possédons (certains de ces cours s'adressant d'ailleurs uniquement aux détenteurs d'un grade universitaire de 2e ou 3e cycle), nous ne nous occuperons que des cours avec crédits et des programmes de cours conduisant à des certificats et diplôme où les conditions d'admission sont spécifiées. On trouvera en annexe la liste de ces cours et

(1) Extension de l'Enseignement Universitaire, Université Laval, Québec, hiver 1975, p. 7.

programmes de cours de même que les conditions d'admission (Annexe "A", tableau 30).

L'université Laval dispense actuellement 44 cours avec crédits à l'Extension de l'enseignement. De ce nombre, 8 cours sont offerts à l'automne 1974, 11 cours à l'hiver 1975 et 25 cours durant les deux trimestres. De plus, l'Extension de l'enseignement offre à l'automne 1974 et à l'hiver 1975, 9 programmes de cours conduisant à des certificats et diplôme.

Parmi les cours avec crédits, on relève 3 cours consacrés à la chimie ou au génie chimique, 4 cours de pédagogie, 3 cours de langue et 2 cours portant sur différents aspects de l'administration. On note aussi 2 cours de foresterie, 2 cours d'histoire et 2 cours consacrés à la consommation. Les autres disciplines ne sont représentées que par un seul cours à l'Extension de l'enseignement. En ce qui concerne les programmes de cours conduisant à des certificats et diplôme, 3 certificats sont consacrés aux langues modernes et 2 à la théologie. On offre aussi à l'Extension

de l'enseignement le certificat d'aptitude à la traduction professionnelle, le certificat en nursing, le certificat en sciences de l'administration et le diplôme en pédagogie des inadaptés.

Les conditions d'admission à ces cours avec crédits et programmes de cours conduisant à ces certificats et diplôme varient selon les disciplines. Dans la majorité des cas, on demande un D.E.C. ou des connaissances jugées équivalentes ou alors de démontrer, à la satisfaction du professeur, que l'on peut profiter de cet enseignement. Il serait donc hasardeux de rattacher ces cours au niveau universitaire ou à tout autre niveau.

Seule une analyse de contenu approfondie pourrait donner quelque indication quant au niveau réel de ces cours.

Entre autres conditions d'admission, on demande, selon les cours, une connaissance approfondie de la matière, le brevet d'enseignement, le diplôme d'institut familial, le diplô-

me d'infirmier (ère) reconnu dans la Province de Québec, le droit de pratique décerné par l'Ordre des Infirmières et infirmiers du Québec (O.I.I.Q.), de l'expérience dans le domaine ou une expérience jugée équivalente. Seuls les cours de droit et d'informatique sont réservés à des détenteurs d'un grade universitaire. Signalons que le cours de droit exige un baccalauréat en sciences pures et appliquées (1).

(1) Le cours DRT-14139 Législation industrielle est destiné aux étudiants en génie qui entreprennent leur dernière année d'études.

2.3.3 Formation en Industrie

Les statistiques concernant la formation en industrie viennent élargir l'éventail des enseignements professionnels disponibles dans la région. Cependant, une brève description de ces statistiques permettra d'en limiter l'importance dans la présente étude. Tout au plus ont-elles une valeur d'information brute.

Les cours offerts en industrie n'avaient au départ aucune classification. Ils ont été regroupés selon le nom du cours qui était toujours le nom d'une occupation précise (Mécanicien hydraulique, système électronique, mécaniciens d'auto, etc.) Cette classification permettait de retrouver tous les cours de mécanique, par exemple, sous un même titre. Lorsqu'un nombre insuffisant de cours ayant le même nom rendait cette classification trop difficile, les cours étaient regroupés par centres d'intérêt à l'intérieur desquels la classification par nom de cours était appliquée (personnel en aliments et boissons, personnel d'hôtellerie, etc.). Les titres permettent donc d'identifier le nom du

cours et les centres d'intérêts selon le cas.

Ces statistiques permettent d'identifier pour chaque cours le secteur industriel où le cours a été donné (code standard des entreprises), le code correspondant à l'occupation (C.C.D.P. ou code canadien des professions), le nombre de jours stages ou la durée/semaines, le nombre de stagiaires ainsi que leur statut.

Signalons que certaines de ces informations manquaient aux documents originaux concernant les cours dont la durée était indiquée en nombre de semaines. Nous avons aussi respecté l'orthographe des documents originaux.

Enfin, il est impossible d'identifier le niveau scolaire auquel pourraient se rattacher ces cours. Dans la majorité des cas, le nom du cours semble indiquer qu'il s'agit d'un cours de niveau secondaire, mais aucune information ne vient confirmer cette hypothèse.

Au cours de la période concernée (mars

1974 - février 1975), 3,467 personnes ont suivi des cours de formation en industrie. Quatre secteurs industriels ont surtout eu recours à ce type de formation hors école. Les ateliers de réparation de véhicules automobiles (CSE 658) ont ainsi dispensés 49 cours, les magasins de marchandises diverses (CSE 642) 42 cours, les grossistes en véhicules automobiles et accessoires (CSE 619) 28 cours et les industries de vêtements pour hommes (CSE 234) 24 cours (1). La participation des autres secteurs industriels à la formation en industrie n'est pas significative quant au nombre de cours dispensés.

Parmi les cours les plus importants quant à leur nombre, on compte 77 cours de mécanicien dont 24 sont consacrés spécifiquement à la mécanique automobile. On relève 58 cours de conducteur et opérateur de machines, 45 cours de réparateurs divers, 23 cours de vendeurs divers, 21 cours de commis-vendeurs et 27 cours de commis aux pièces. Les industries ont aussi donné 27 cours de couture et couture industrielle et 21 cours de secrétaires dans divers domaines.

Note: On trouvera à l'annexe B, tableau 1 la liste détaillée des secteurs d'activité industrielle classifiée selon le code standard des entreprises (C.S.E.)

(1) On trouvera à l'annexe A, tableau 31, la liste détaillée des cours offerts en industrie dans la région no. 3 de mars 1974 à février 1975.

Pour ces mêmes cours, on constate que 365 personnes ont suivi des cours de couture et couture industrielle. Ce sont les cours concentrant le plus grand nombre de personnes, immédiatement suivis par les cours de conducteur ou opérateur de machines avec 291 personnes. Les cours de mécanicien ont été suivi par 201 personnes dont 25 se sont inscrites à des cours de mécanique automobile. Les cours de réparateurs divers totalisent 80 personnes. Suivent les cours de commis-vendeurs avec 63 personnes, les cours de vendeurs avec 35 personnes et les cours de commis et commis-vendeurs aux pièces avec 30 personnes. Enfin les cours de secrétaires ont été suivis par 27 personnes.

Pour tout autre information concernant les cours et centres d'intérêt de la formation en industrie, nous nous référons à la liste de cours en industrie présentée en Annexe.

2.3.4 Cours offerts par les associations ou corporations.

Quatre-vingt-huit associations ou corporations régionales ou provinciales susceptibles d'avoir offert en 1973-74 un ou des cours à leurs membres de la région no. 3 ont été contactées.

De ce nombre, vingt-sept réponses nous sont parvenues et elles se répartissent comme suit:

1) 18 associations ou corporations n'ont pas donné de cours dans la région no. 3 ou n'ont donné aucun cours en 1973-74.

2) 4 associations ou corporations ont donné des cours dans toute la province (y compris la région no. 3) mais ne peuvent nous fournir des informations concernant spécifiquement la région no. 3.

3) 5 associations ou corporations ont fourni des informations concernant spécifiquement la région no. 3.

TABLEAU 2.15: COURS OFFERTS EN 1973-74 DANS LA REGION NO. 3 PAR LES ASSOCIATIONS ET CORPORATIONS.

NOM DE L'ASSOCIATION	ENDROIT	TYPE DE FORMATION	NOM DU COURS (DUREE HEURES)	NOMBRE DE PERSONNES
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec	Québec	-------	Journée d'étude sur la fabrication, le contrôle et la pose des mélanges bitumineux	40
Association des marchands d'automobiles	Région no. 3 à l'exception de La Pocatière et Thetford Mines	Secondaire	Mécanique automobile	1ère session: 230 2e session: 180
			Diésel (45 heures)	1ère session: 45 2e session: 30
			Préposé au débosselage (45 heures)	1ère session: 90 2e session: 60
			Transmission automatique (45 heures)	1ère session: 10
			Alignement de roues (45 hrs)	1ère session: 9
			Electricité, carburation, mise au point (60 heures)	1ère session: 60 2e session: 60
Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec	Québec	------	Journées éducatives: Aide au client en état de crise	91
			Soins chez les insuffisants rénaux	28
			Santé communautaire dans les Centres Hospitaliers	59
Corporation des conseillers en Relations Industrielles		------	L'aspect juridique du règlement des griefs (45 heures)	80
Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec	Région de Québec	Post-gradué	Cours de manipulation (7 hrs/ Jour / semaine)	25

Note: Ces données ne concernent que les associations et corporations ayant fait parvenir une réponse.

CHAPITRE III

LA MAIN-D'OEUVRE

CHAPITRE 3: LA MAIN-D'OEUVRE

3.1 ETUDE DE LA MAIN-D'OEUVRE: INTRODUCTION

3.2 REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PROVINCIALE AU NIVEAU DE LA REGION NO. 3.

3.3 MAIN-D'OEUVRE REGIONALE: LES FAMILLES D'OCCUPATIONS

- Travail administratif et secteurs connexes (Famille 41).
- Les Services (Famille 61)
- Commerce (Famille 51)
- Construction (Famille 87)
- Fabrication, montage et réparation de produits finis (Famille 85)
- Agriculture, horticulture et élevage (Famille 71)
- Enseignement (Famille 27)
- Médecine et santé (Famille 31)

3.4 AUTRES CARACTERISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE REGIONALE.

3.4.1 Description de la population par groupe d'âge et par sexe.

3.4.2 Description de la population selon le niveau de scolarité et le sexe.

3.4.3 Description de la population active expérimentée selon la profession et le sexe.

3.1 ETUDE DE LA MAIN-D'OEUVRE: INTRODUCTION

Dans notre étude de la main-d'oeuvre, nous avons voulu cerner cette réalité dans ses dimensions les plus importantes. Nous disposions, pour ce faire, de différentes sources d'information tirées du recensement de 1971:

- une matrice occupations (population active expérimentée) par secteur d'activité industrielle au niveau de la province de Québec.

- une matrice occupations (population active occupée) par secteur d'activité industrielle au niveau de la région no. 3.

- trois matrices indiquant la répartition de la population selon le sexe par groupe d'âge, niveau de scolarité et profession (population active expérimentée).

Ces statistiques nous permettront d'abord de déterminer le poids relatif de la main-d'oeuvre de la région par rapport à la province. Nous ferons ensuite ressortir les principales familles d'occupations qui caractérisent la région dans le but de les étudier plus à fond dans une

troisième partie. La dernière partie de ce chapitre sera consacrée à l'étude de d'autres caractéristiques de la main-d'oeuvre telles que le sexe, l'âge, le niveau de scolarité...

Les statistiques de main-d'oeuvre dont nous disposons sont structurées de façon telle qu'il est possible de les étudier selon trois niveaux:

- les occupations
- les groupes d'occupations
- les familles d'occupations

L'occupation est l'élément de base de cette classification et est identifiée par un code à quatre chiffres. A un second niveau, un certain nombre d'occupations connexes constituent un groupe d'occupations portant un code à trois chiffres. Enfin, les groupes d'occupations forment des familles d'occupations identifiables aux codes à deux chiffres. (1)

Par exemple, l'occupation Mécaniciens de véhicules moteurs porte le code no. 8581, fait partie du groupe 858, Entretien et réparation, qui lui-

---

(1) On trouvera à l'annexe B, tableau 1, la liste détaillée des familles d'occupations du Bureau Fédéral de la Statistique (Code Canadien des professions)

même appartient à la famille 85, Fabrication, montage et réparation de produits finis.

Il est à noter également que les pourcentages fournis pour les groupes d'occupations (code à 3 chiffres) et les occupations (code à 4 chiffres) sont calculés à partir du nombre total de la main-d'oeuvre de chacune des familles d'occupations concernées.

A chaque niveau, les statistiques de main-d'oeuvre sont réparties dans dix secteurs d'activité industrielle. (1) Pour faciliter la présentation des tableaux, les secteurs d'activité industrielle seront numérotés comme suit:

Division 1: Agriculture
Division 2: Foresterie
Division 3: Chasse & Pêche
Division 4: Mines
Division 5: Industries manufacturières
Division 6: Bâtiments & Travaux publics (Construction)
Division 7: Transports & Communications
Division 8: Commerce
Division 9: Finance, Assurance, Affaires immobilières
Division 10: Services socio-culturels & personnels
Division 11: Administration publique & Défense
Division 12: Activités indéterminées et imprécises

(1) On trouvera à l'annexe "B", tableau 1, la liste détaillée des secteurs d'activité industrielle (ou divisions) du Bureau Fédéral de la Statistique.

3.2 REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE PROVINCIALE AU NIVEAU DE LA REGION NO. 3

La comparaison matrice régionale/matrice provinciale nous indique quelles familles d'occupations caractérisent la main-d'oeuvre de la région no. 3 vis-à-vis l'ensemble de la main-d'oeuvre provinciale. Nous avons tiré du tableau 4, annexe B, la liste des 23 familles d'occupations et les avons disposées en ordre d'importance (réf. 3.01).

Notons au départ que le poids régional de la main-d'oeuvre représente 12.9% de la main-d'oeuvre totale de la province. Trois familles d'occupations comptent une concentration de la main-d'oeuvre nettement plus forte que ce poids relatif. La main-d'oeuvre occupée en Agriculture dans la région regroupe 25.7% de la main-d'oeuvre provinciale de cette même occupation. Les occupations reliées à l'Exploitation forestière en concentrent 20.9% et celles reliées à la Religion 19.6%. Les occupations rattachées à la Médecine, aux Sciences sociales, à la Construction et aux Mines regroupent environ 17.0% de la main-d'oeuvre

TABLEAU 3.01: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA REGION PAR RAPPORT A LA PROVINCE PAR FAMILLE D'OCCUPATIONS (EN POURCENTAGE)

>12.9%		=12.9%		<12.9%	
71- Agriculture	25.7%	51- Commerce	13.9%	95- Conduite machines	11.6%
75- Exploitation forestière	20.9	41- Trav. adm.	13.3	83- Usinage mat. premières	11.5
25- Religion	19.6	11- Direction & adm.	13.0	33- Arts plastiques	11.6
31- Médecine	17.6	21- Sc. naturelles	12.8	81/	
23- Sc. sociales	17.2	99- Non classées	13.1	82- Traitement mat. prem.	11.3
- Construction	17.0			85- Fabrication, montage & réparation produits finis	10.9
77- Mines	16.8			93- Manutention	10.2
61- Services	15.8			73- Chasse & Pêche	2.0
27- Enseignement	15.6				
91- Transport	14.4				

NOTE: Le poids relatif de la main-d'oeuvre de la région de Québec par rapport à la main-d'oeuvre de la province est de 12.9%.
On trouvera à l'annexe B, tableau 4, la répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre de la région par rapport à la province par famille d'occupations, par secteur d'activité industrielle.

Source: Recensement de 1971.

provinciale dans les mêmes occupations. Suivent les Services avec 15.8%, l'Enseignement avec 15.6% et les Transports avec 14.4%.

Les occupations dans le Commerce, le Travail administratif, la Direction et les Sciences naturelles se rapprochent du poids régional avec pour chacun environ 13.0%.

Le dernier groupe de familles d'occupations rassemble celles qui concentrent une proportion de main-d'oeuvre inférieure au poids régional. On y retrouve d'abord la Conduite de machines et d'appareils divers, l'Usinage et le Traitement de matières premières, les Arts plastiques et la Fabrication, montage & réparations de produits finis qui en concentrent chacun environ 11.0%. Les occupations reliées à la Manutention en constituent 10.2% et celles rattachées à la Pêche & chasse 2.0% seulement.

Le tableau 3.02 indique la proportion de la main-d'oeuvre provinciale que l'on retrouve dans la région par secteur d'activité.

TABLEAU 3.02: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA REGION PAR RAPPORT A LA PROVINCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE. (EN POURCENTAGE)

$\geq$12.9%

Division	11:	Administration publique & Défense	25.6%
Division	1-2-3:	Agriculture, Foresterie, Chasse & Pêche	24.4%
Division	4:	Mines	19.0%
Division	6:	Construction	16.8%
Division	10:	Services socio-culturels & Personnels	15.3%
Division	8:	Commerce	13.3%
Division	12:	Activités indéterminées et imprécises.	13.1%

$<$12.9%

Division	9:	Finance, Assurance, Affaires immobilières	11.3%
Division	7:	Transports & Communications	10.9%
Division	5:	Industries manufacturières	9.1%

NOTE: Le poids relatif de la main-d'oeuvre de la région de Québec par rapport à la province est de 12.9%. On trouvera à l'annexe B, tableau 4, la répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre de la région par rapport à la province par famille d'occupations par secteur d'activité industrielle.

SOURCE: Recensement de 1971.

Notons d'abord que la région no. 3 concentre 25.6% de la main-d'oeuvre gouvernementale totale de la province. L'Agriculture, Foresterie, Chasse & Pêche regroupent 24.4% de la main-d'oeuvre provinciale de ce secteur, les Mines 19.0%, la Construction 16.8% et les Services 15.3%. Trois secteurs comptent une proportion de main-d'oeuvre

inférieure au poids régional: le secteur Finance, Assurance et Affaires immobilières avec 11.3%, les Transports avec 10.9% et le secteur manufacturier avec 9.1%.

3.3 MAIN-D'OEUVRE REGIONALE: LES FAMILLES D'OCCUPATIONS

D'après le recensement de 1971, 280,605 personnes composent la main-d'oeuvre occupée de la région no. 3.

TABLEAU 3.03: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE REGIONALE PAR FAMILLE D'OCCUPATIONS PAR ORDRE D'IMPORTANCE (EN POURCENTAGE)

OCCUPATIONS $\geq$5%

NO CCDP	TITRE	%
41	Travail adm.	16.4
61	Services	12.7
51	Commerce	9.7
87	Construction	7.7
85	Fabrication montage & réparation produits finis	7.5
71	Agriculture	7.1
27	Enseignement	5.4
31	Médecine et santé	5.0
	Sous-total	71.5

OCCUPATIONS $<$5%

NO CCDP	TITRE	%
11	Direction	4.9
81/82	Traitement mat. premières	3.9
91	Transports	3.9
21	Sc. naturelles	2.4
83	Usinage mat. premières	2.3
75	Exploitation forestière	1.4
93	Manutention	1.4
23	Sc. sociales	1.2
95	Conduite machines & appareils divers	1.1
33	Arts plastiques	0.9
77	Mines	0.7
25	Religion	0.4
73	Pêche & Chasse	*
	Sous-total	24.5
99	Non classées ailleurs	2.3
	TOTAL	100.0

SOURCE: Recensement de 1971.

* Inférieure à 0.1%

Le tableau 3.03 nous indique la répartition procentuelle de la main-d'oeuvre régionale dans les 23 familles d'occupations (1) du code canadien des professions (C.C.D.P.).

Nous avons divisé ces familles en deux groupes: celles qui concentrent 5.0% et plus de la main-d'oeuvre totale de la région et celles qui en ont moins de 5.0%. Huit familles d'occupations se retrouvent dans le premier groupe. De celles-ci, deux en concentrent plus de 10.0% soit le Travail administratif avec 16.4% et les Services avec 12.7%. Suivent les occupations reliées au Commerce avec 9.7% à la Construction avec 7.7%, à la Fabrication, montage et réparation de produits finis avec 7.5% et à l'Agriculture avec 7.1%. Deux familles complètent ce premier groupe, l'Enseignement avec 5.4% et la Médecine et santé avec 5.0%. Ces huit familles totalisent à elles seules 71.5% de la main-d'oeuvre totale de la région et feront l'objet d'une étude plus approfondie.

Les 13 autres familles d'occupations comptent moins de 5.0% de la main-d'oeuvre de la région.

(1) La catégorie résiduaire Professions non-déclarées n'apparaît pas au tableau 3.03, nos statistiques de main-d'oeuvre ne donnant aucune information quant au nombre de personnes rattachées à cette famille d'occupations dans la région no. 3.

Cinq familles d'occupations ont entre 2.0% et 5.0%: la Direction et administration 4.9%, le Traitement de matières premières 3.9%, les occupations rattachées aux Transports 3.9%, aux Sciences naturelles 2.4% et à l'Usinage de matières premières 2.3%.

Quatre familles ont moins de 2.0%; l'Exploitation forestière et la Manutention qui en regroupent chacune 1.4%, les Sciences sociales 1.2% et la Conduite de machines et d'appareils divers 1.1%.

Enfin les quatre dernières familles comptent moins de 1.0%: les occupations dans les Arts plastiques 0.9%, celles reliées aux Mines 0.7%, à la Religion 0.4% et à la Chasse & Pêche moins de 0.1%

Le tableau 3.04 indique la répartition de la main-d'oeuvre régionale dans les 10 secteurs d'activité industrielle (code standard des entreprises ou C.S.E.).

TABLEAU 3.04: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE REGIONALE PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE PAR ORDRE D'IMPORTANCE (EN POURCENTAGE)

NO CSE	TITRE	%
10	Services socio-culturels & personnels	28.4
5	Industries manufacturières	16.3
8	Commerce	13.9
11	Administration publique & Défense	12.8
1-2-3	Agriculture, Foresterie, Chasse & Pêche	8.4
6	Construction	7.1
7	Transports & Communications	6.7
9	Finance, Assurance, Affaires immobilières	3.6
4	Mines	1.7
12	Activités indéterminées et imprécises	0.6
	TOTAL	100

SOURCES: Recensement de 1971.

Ce sont d'abord les entreprises spécialisées dans les Services qui concentrent la plus grande partie de la main-d'oeuvre de la région avec 28.4%. Suivent l'Industrie manufacturière avec 16.3% et l'Administration publique avec 13.9%.

Les six autres secteurs comptent moins

de 10.0% de la main-d'oeuvre régionale. Ce sont, dans l'ordre, l'Agriculture, Foresterie, Chasse & Pêche avec 8.4%, l'Industrie de la construction avec 7.1%, les Transports avec 6.7%, les entreprises spécialisées dans la Finance, l'Assurance et les Affaires immobilières avec 3.6% et les Mines avec 1.7%.

Le tableau 3.05 indique la répartition de la main-d'oeuvre de la région no. 3 par secteur d'activité industrielle.

TABLEAU 7.05
MATRICE INTERSECTORIELLE (PRODUCTION ACTIVITE NATIONALE)
POUR CHAQUE D'ENTREE
(Année) - 1971

Grand groupe 11 Direction administration et profession commune	50	100	1.710	600	800	1.000	1.070	2.000	4.000	110		12.610
Grand groupe 21 Bricomp.naturelles, génie et technologiques	110	300	810	400	100	105	110	1.000	2.000	30		5.070
Grand groupe 22 Bricolage sanitaire et services communs	---	3	10	10	10	9	00	1.100	1.000	30		1.000
Grand groupe 23 Religion	0	---	10	---	---	0	---	1.000	00	---		1.090
Grand groupe 27 Enseignement et services communs	0	10	10	0	00	10	0	10.900	200	10		11.200
Grand groupe 31 Médecine et santé	00	---	00	---	00	000	10	11.000	000	---		10.200
Grand groupe 32 Arts plastiques, démocratie,récréation, d'occupation et services communs	10	10	100	00	110	100	10	1.100	000	00		2.000
Grand groupe 41 Travail administratif et services communs	100	110	4.070	1.000	4.070	4.110	0.000	0.000	11.000	000		40.100
Grand groupe 51 Commerce	70	00	1.000	000	070	10.010	2.000	1.070	100	000		17.070
Grand groupe 61 Services	200	170	1.000	170	710	010	000	20.050	7.000	000		30.700
Grand groupe 71 Agriculture, horticulture et élevage	10.700	100	00	000	00	00	10	100	000	00		20.000
Grand groupe 72 Pêche, chasse, piégeage et activités connexes	10	---	1	1	---	---	---	---	10	---		00
Grand groupe 73 Exploitation forestière	1.100	0	070	100	00	00	---	10	200	10		1.300
Grand groupe 77 Mines, carrières, puits de pétrole et de gaz	10	1.000	11	100	10	10	---	00	0	10		1.070
Grand groupe 91/93 Traitement matières premières	100	100	0.000	00	00	1.000	10	000	00	00		10.000
Grand groupe 81 Usinage des matières premières et services communs	100	200	1.070	700	00	000	1	000	100	70		0.100
Grand groupe 85 Fabrication, montage et réparation de produits finis	100	010	10.100	000	000	0.000	00	1.100	070	100		21.000
Grand groupe 87 Construction	100	100	0.000	15.000	2.000	100	00	000	1.000	100		21.010
Grand groupe 91 Transports	200	000	1.000	770	1.100	1.000	10	000	700	00		11.000
Grand groupe 93 Communication et services communs N.C.A.	100	170	1.010	170	000	000	---	00	100	10		0.010
Grand groupe 95 Conduite de machines et d'appareils divers	10	00	1.700	110	100	00	20	100	100	00		3.300
Grand groupe 99 Opération non classées ailleurs	00	100	0.000	010	000	000	00	1.000	0+0	100		0.070
Grand groupe 100 Professions non déclarées	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---		---
+ SOMA	10.000	0.000	10.000	00.100	10.070	00.100	10.000	10.100	11.000	1.070		200.000

+ Au cours de l'accordonnement sectoriel, la somme des parties peut ne pas égaler le total indiqué.

SOURCE : Recensement de 1971.

-Travail administratif et secteurs connexes (Famille 41)

Dans la région de Québec, 46,130 personnes travaillent dans les occupations reliées au Travail administratif, soit 16.4% de la main-d'oeuvre totale de la région. Ce qui constitue la famille d'occupations la plus importante.

Sept groupes d'occupations font partie de la famille Travail administratif (réf. tableau 3.06). La majorité des personnes occupées dans cette famille (plus de 75.0%) se retrouvent dans trois groupes principaux: Sténographie et Dactylographie (no. 411) avec 29.7%, Autres emplois administratifs (no. 419) avec 28.2% et Tenue de livres-travail de comptabilité (no. 413) avec 19.0%. A ce niveau c'est le secteur de l'Administration publique qui concentre le plus d'employés avec près de 30.0%. Puis viennent les Services avec 20.5%.

Les tableaux 3.07, 3.08, 3.09 indiquent comment se répartit la main-d'oeuvre de la famille Travail administratif dans les trois plus grands

TABLEAU 3.06: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LE TRAVAIL ADMINISTRATIF (FAMILLE 41) AU NIVEAU DES GROUPES D'OCCUPATIONS. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
411- Sténographie & Dactylographie	0.11	0.22	2.40	0.62	0.97	2.30	3.70	10.20	8.70	0.28	29.70
413- Tenue de livres travail comptabilité	0.07	0.15	1.70	0.57	0.71	5.20	5.00	2.50	2.80	0.15	19.00
414- Conduite machines & appareils divers	0.02	0.02	0.40	0.04	0.15	0.19	0.55	0.42	1.70	0.06	3.60
415- Enregistrement, planification des mouvements & distribution	0.02	0.15	2.10	0.23	0.63	2.20	0.04	1.10	0.94	0.09	7.60
416- Employé biblio-classeurs archiviste	---	---	0.06	0.01	0.04	0.04	0.14	0.50	0.45	0.01	1.20
417- Réception	---	0.01	0.40	0.07	4.60	0.66	0.24	2.90	1.30	0.02	10.40
419- Autres emplois administratifs	0.07	0.08	2.40	0.59	2.50	2.80	2.30	2.90	14.00	0.28	28.20
TOTAL	0.29	0.63	9.46	2.13	9.60	13.39	11.97	20.52	29.89	0.89	100.00

NOTES: On trouvera les chiffres réels pour la famille d'occupations 41 au tableau 3.05
100% : total de la famille 41 (46,130 personnes)

SOURCE: Recensement de 1971.

groupes d'occupations qui la composent.

Dans le groupe 411 Sténographie & Dactylographie (réf. tableau 3.07), l'occupation Secrétaire-Sténographe (no. 4111) concentre 26.9% des personnes occupées dans la famille Travail administratif. Ce sont les secteurs Services et Administration publique qui en regroupent la plus grande partie avec respectivement 10.2% et 8.7%.

Le deuxième groupe en importance dans la famille 41, Autres emplois administratifs (no. 419) comporte huit occupations (réf. tableau 3.08). Notons qu'à cause du caractère résiduaire de ce groupe, la terminologie des occupations reste assez vague.

C'est l'occupation Employé de bureau en général (no. 4197) qui rassemble la grande majorité des personnes de ce groupe avec 22.0% sur un total de 28.2% et la plus grande partie se retrouve dans le secteur Administration publique (13.9%)

TABLEAU 3.07: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LE TRAVAIL ADMINISTRATIF AU NIVEAU DES OCCUPATIONS DU GROUPE STENOGRAPHIE-DACTYLOGRAPHIE (NO 411). REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
4110- Surveillants sténographes & dactylo	---	---	0.02	---	0.02	0.02	0.04	0.05	0.08	---	0.24
4111- Secrétaires & sténographes	0.11	0.22	2.25	0.-2	0.85	2.17	3.38	9.58	7.47	0.22	26.90
4113- Dactylographes & commis dactylo	---	0.01	0.18	0.01	0.08	0.10	0.16	0.59	1.18	0.03	2.50
TOTAL	0.11	0.23	2.45	0.63	0.95	2.39	3.58	10.22	8.73	0.25	29.70

NOTE: 100% : Total de la famille 41 (46,130 personnes)

SOURCE: Recensement de 1971.

TABLEAU 3.08: RÉPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LE TRAVAIL ADMINISTRATIF AU NIVEAU DES OCCUPATIONS DU GROUPE AUTRES EMPLOIS ADMINISTRATIFS (NO 419) - REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
4190- Surveillants d'employés administratifs	---	0.02	0.24	0.05	0.24	0.19	0.28	0.15	0.97	---	2.16
4191- Agents recouvrement	---	---	0.01	0.01	0.04	0.03	0.08	0.04	0.04	---	0.27
4192- Agents de réclamations	---	0.01	0.03	---	0.01	0.02	0.01	---	0.10	---	0.18
4193- Employés bureau voyage	---	---	0.02	0.01	0.26	---	0.01	0.01	0.03	---	0.34
4194- Réceptionnistes hôtels	---	---	---	---	---	---	---	0.08	---	---	0.09
4195- Employés de services du personnel	0.01	---	0.02	---	---	0.01	0.01	0.01	0.06	---	0.13
4197- Employés bureau en général	0.07	0.07	1.97	0.50	1.70	2.38	1.83	2.40	10.82	0.26	22.02
4199- Autres employés adm. & travailleurs ass.	---	---	0.20	0.02	0.23	0.20	0.13	0.27	1.96	0.03	3.05
TOTAL	0.08	1.00	2.49	0.59	2.48	2.83	2.35	2.96	13.98	0.29	28.20

NOTE: 100% : Total de la famille 41 (46,130 personnes)

Source: Recensement de 1971.

TABLEAU 3.09: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LE TRAVAIL ADMINISTRATIF AU NIVEAU DES OCCUPATIONS DU GROUPE TENUE DE LIVRES (NO. 413) REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
4130- Surveillants (Tenue livres & travail comptabilité)	0.05	0.01	0.02	0.01	0.04	0.07	0.15	0.06	0.09	0.01	0.47
4131- Teneurs de livres employés de comptabilité	---	0.14	1.40	0.55	0.54	1.64	1.24	1.61	2.05	0.10	9.39
4133- Caissiers	---	---	0.18	---	0.11	3.38	2.40	0.75	0.16	0.03	7.05
4135- Employés d'assurances, banques & autres	0.01	---	0.01	---	0.02	0.02	1.18	---	0.04	---	1.26
4137- Employés de services statistiques	---	---	0.06	---	---	0.06	0.01	0.05	0.23	---	0.45
4139- Travailleurs assimilés N.C.A.	---	---	0.04	0.01	---	---	0.04	0.03	0.22	---	0.35
TOTAL	0.06	0.15	1.71	0.57	0.71	5.17	5.02	2.50	2.79	0.14	19.00

NOTES: 100% : total de la famille 41 (46,130 personnes)
N.C.A.: non classés ailleurs

SOURCE: Recensement de 1971.

Le dernier groupe en importance du Travail administratif, Tenue de livres et travail de comptabilité (no. 413) rejoint 19.0% de la main-d'oeuvre de cette famille d'occupations (réf. tableau 3.09).

Six occupations composent ce groupe dont les deux plus importantes Teneurs de livres (no. 4131) et Caissiers (no. 4133) comptent respectivement 9.3% et 7.0% de la main-d'oeuvre occupée dans le Travail administratif. Les secteurs Commerce et Finance en regroupent chacun 5.0%.

En bref, nous avons étudié 17 des 36 occupations qui composent la famille Travail administratif. Il ressort que sur ces 36 occupations, 3 regroupent à elles seules 58.2% de toute la main-d'oeuvre occupée dans le Travail administratif. Il s'agit, dans l'ordre, des Secrétaires-Sténographes (no. 4111) avec 26.9%, des Employés de bureau en général (no. 4197) avec 22.02% et des Teneurs de livres-employés de comptabilité (no. 4131) avec 9.3%.

- Les Services (Famille 61)

La deuxième famille en importance dans la région no. 3 comprend les occupations reliées aux Services. Elle occupe 35,790 personnes, ce qui représente 12.7% de la main-d'oeuvre de la région.

La famille des occupations Services comporte six groupes d'occupations dont trois totalisent à eux seuls près de 75.0% despersonnes occupées dans cette famille (réf. tableau 3.10). Ce sont les emplois reliés à la Préparation des aliments et boissons (no. 612) avec 28.6%, aux Services de protection et de sécurité (no. 611) avec 24.4% et aux Services personnels (no. 614) avec 21.4%.

La majorité de ces emplois se retrouvent dans les entreprises de Services (68.5%). L'Administration publique vient en second avex 21.4%.

Le tableau 3.11 nous indique la répartition des personnes occupées dans le groupe Préparation des aliments et boissons. Des cinq occupations

TABLEAU 3.10: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LES SERVICES (FAMILLE 61) AU NIVEAU DES GROUPES D'OCCUPATIONS. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
611- Service protection & sécurité	0.11	0.16	0.75	0.19	0.50	0.30	0.12	3.53	18.60	0.08	24.40
612- Préparation des aliments & boissons	0.16	0.02	0.36	0.01	0.48	0.69	0.04	25.74	0.93	0.18	28.60
613- Logement & secteurs connexes	---	---	0.04	0.01	0.08	0.02	0.06	4.77	0.08	---	5.09
614- Services personnels	0.18	---	0.15	0.02	0.26	0.32	0.04	19.90	0.37	0.12	21.40
616- Service nettoyage vêtement & articles	---	0.01	0.53	---	0.01	0.04	---	3.49	0.05	---	4.14
619- Autres services	0.08	0.25	1.06	0.23	0.62	0.89	0.68	11.13	1.11	0.18	16.20
TOTAL	0.53	0.44	2.89	0.46	1.95	2.26	0.94	68.50	21.14	0.56	100.00

NOTES: 100% : total de la famille 61 (35,790 personnes)
On trouvera les chiffres réels pour la famille 61 au tableau 3.05

SOURCE: Recensement de 1971.

TABLEAU 3.11: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LES SERVICES AU NIVEAU DES OCCUPATIONS DU GROUPE PREPARATION DES ALIMENTS ET BOISSONS (NO. 612). REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
6120- Surveillants	---	---	0.06	---	0.05	0.06	---	3.22	0.05	0.01	3.50
6121- Chefs, cuisiniers	0.15	0.02	0.16	0.01	0.34	0.22	0.01	9.38	0.64	0.08	11.06
6123- Barman	---	---	0.01	---	---	0.01	---	1.06	0.05	0.01	1.14
6125- Serveurs, hôtesses & stewards	0.01	---	0.08	---	0.06	0.37	---	11.45	0.15	0.06	12.21
6129- Travailleurs N.C.A.	---	---	0.02	---	0.01	0.01	0.01	0.64	0.01	---	0.72
TOTAL	0.16	0.02	0.33	0.01	0.46	0.67	0.02	25.75	0.90	0.16	28.60

NOTE: 100% : total de la famille 61 (35,790 personnes)

Source: Recensement de 1971.

qui y figurent, ce sont les occupations de Serveurs, hôtesses et stewards (no. 6125) qui rassemblent la plus forte proportion de main-d'oeuvre avec 12.2%. Suivent les Chefs et cuisiniers (no. 6121) avec 11.06%. Là aussi, la très grande majorité de ces occupations se retrouvent dans les entreprises de Services (25.7%).

Dans la famille d'occupations Services, les emplois reliés aux Services de protection et de sécurité constituent le second groupe en importance avec 24.4%.

Le tableau 3.12 décompose ce groupe en 7 occupations.

Deux occupations ressortent de ce groupe, d'abord les Sous-officiers et soldats (no. 6117) avec 9.0% et ensuite les Gardiens et veilleurs (no. 6115) avec 7.3%. Notons enfin la place qu'occupent les Détectives et agents de police publique (no. 6112) avec 4.4%. A cause du caractère propre à ce groupe d'occupations, c'est évidemment l'Administration publique qui regroupe la grande majorité

TABLEAU 3.12: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LES SERVICES AU NIVEAU DU GROUPE SERVICES DE PROTECTION ET DE SECURITE (NO 611). REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
6111- Pompiers	0.01	0.02	0.01	0.01	0.04	---	---	0.01	1.10	---	1.20
6112- Détectives & agents de police publique	---	---	---	---	---	---	---	---	4.40	---	4.40
6113- Enquêteurs & agents police privés	---	0.02	0.04	---	0.12	0.01	0.02	0.27	---	0.02	0.50
6115- Gardiens & veilleurs	0.09	0.13	0.70	0.18	0.33	0.29	0.09	3.00	2.30	0.06	7.30
6116- Officiers forces armées	---	---	---	---	---	---	---	---	1.40	---	1.40
6117- Sous-officiers & soldats	---	---	---	---	---	---	---	---	9.00	---	9.00
6119- Employé service protection & sécurité N.C.A.	0.01	---	---	---	---	---	---	0.16	0.16	0.01	0.37
TOTAL	0.11	0.17	0.75	0.19	0.49	0.30	0.11	3.44	18.36	0.09	24.40

NOTE: 100% : total de la famille 61 (35,790 personnes)

Source: Recensement de 1971.

de ces employés avec 18.3%.

Enfin le dernier groupe d'occupations que nous allons analyser dans la famille des Services, les Services personnels (no. 614), concentre 21.4% de la main-d'oeuvre totale de cette famille. Tel qu'indiqué dans le Tableau 3.13, six occupations complètent ce groupe.

Plus de la moitié des personnes occupées dans œ groupe se retrouvent dans l'occupation résiduaire Spécialistes dans les services personnels non classés ailleurs (no. 6149) avec 12.2%. Les Coiffeurs (no. 6143) constituent la seconde occupation en importance avec 7.0%.

DO au caractère propre de ces occupations, ce sont les entreprises de Services qui rassemblent le plus d'employés dans ce domaine, soit 19.8%.

En résumé, sur un total de 32 occupations dans la famille des Services, nous en avons étudié 18 dont les trois plus importantes regroupent 35.7%

TABLEAU 3.13: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LES SERVICES AU NIVEAU DU GROUPE SERVICES PERSONNELS (NO 614). REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
6141- Entrepreneurs Pompes funèbres	---	---	---	---	---	---	---	0.29	---	---	0.29
6143- Coiffeurs	---	---	0.02	---	0.11	0.13	---	6.74	0.01	---	7.01
6144- Guides	---	---	0.01	---	0.01	---	---	0.05	0.02	---	0.12
6145- Hôtesses & Guides	---	0.01	---	---	0.06	0.04	---	0.06	0.04	---	0.23
6147- Gardiennes d'enfants	---	---	---	---	---	0.01	---	1.24	0.01	---	1.27
6149- Spécialistes services personnels N.C.A.	0.18	---	0.12	0.02	0.06	0.12	0.04	11.48	0.27	0.11	12.24
TOTAL	0.18	0.01	0.15	0.02	0.24	0.30	0.04	19.86	0.35	0.11	21.40

NOTE: 100% : total de la famille 61 (35,790 personnes)

SOURCE: Recensement de 1971.

des personnes occupées dans cette famille. Ce sont les Spécialistes des services personnels (no. 6149) avec 12.4%, les Serveurs, hôtesses et stewards (no. 6125) avec 12.2% et les Chefs et cuisiniers (no. 6121) avec 11.0%.

-Commerce (Famille 51)

Le Commerce occupe 27,470 personnes dans la région administrative de Québec, ce qui représente 9.7% de la main-d'oeuvre totale de la région. Cette famille d'occupations est la troisième en importance après le Travail administratif et secteurs connexes et les Services.

La famille d'occupations Commerce se compose de trois groupes d'occupations dont deux concentrent 93.2% de la main-d'oeuvre occupée (réf. tableau 3.14). Il s'agit des groupes Vendeurs (marchandises) (no. 513/514) avec 83.8% et Vendeurs (services) (no. 517) avec 9.4%. Par sa forte concentration de main-d'oeuvre, le premier groupe se détache nettement du second.

A ce niveau, on constate que c'est le secteur Commerce qui concentre la majorité des employés de la famille Commerce avec 66.9%, suivi de l'Industrie manufacturière avec 15.8%.

TABLEAU 3.14: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LE COMMERCE (FAMILLE 51) AU NIVEAU DES GROUPES D'OCCUPATIONS - REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
513/ 514- Vendeurs (marchandises)	0.21	0.14	12.20	0.83	0.61	64.60	0.56	3.20	0.50	0.78	83.80
517- Vendeurs (services)	---	0.01	0.27	0.05	0.27	0.16	7.80	0.30	0.49	0.01	9.40
519- Autres employés de commerce	0.03	---	3.40	0.01	0.10	2.20	0.01	0.65	0.03	0.07	6.60
TOTAL	0.24	0.15	15.87	0.89	0.98	66.96	8.37	4.15	1.02	0.86	100.00

NOTES: 100% : total de la famille 51 (27,470 personnes)

On trouvera les chiffres réels pour la famille 51 au tableau 3.05

SOURCE: Recensement de 1971.

Les tableaux 3.15 et 3.16 montrent quelles occupations composent les deux principaux groupes de la famille Commerce qui sont les Vendeurs (marchandises) et les Vendeurs (services).

Dans le groupe Vendeurs (marchandises) sur un total de 9 occupations, on constate que les Chefs des ventes (no. 5130) constituent 29.7% de la main-d'oeuvre occupée dans la famille d'occupations Commerce (réf. tableau 3.15). Les Commis vendeurs (no. 5137) comptent pour 28.7% et, nettement inférieure, l'occupation des Agents commerciaux-vendeurs (no. 5135) représente 13.5% de cette famille.

La majorité des travailleurs de ce groupe d'occupations se retrouvent dans les entreprises commerciales, soit 64.3%, alors que l'Industrie manufacturière en emploie 12.0%.

Le deuxième groupe d'occupations en importance, Vendeurs (services) (no. 517) se compose de 7 occupations (réf. tableau 3.16).

TABLEAU 3.15: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LE COMMERCE AU NIVEAU DES OCCUPATIONS DU GROUPE VENDEURS (MARCHANDISES) (NO. 513/514) REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
5130- Chefs des ventes (marchandises)	0.09	0.05	3.00	0.43	0.21	23.60	0.29	1.60	0.20	0.21	29.70
5131- Agents commerciaux techniciens assimilés	---	---	0.18	0.01	0.03	0.10	---	0.01	0.01	0.03	0.40
5133- Représentants de commerce	---	0.03	3.90	0.16	0.14	2.50	0.05	0.25	0.03	0.16	7.30
5135- Agents commerciaux & vendeurs (marchandises) N.C.A.	0.01	0.01	1.80	0.18	0.05	10.70	0.16	0.32	0.05	0.14	13.50
5137- Commis vendeurs	0.03	---	0.07	0.07	0.07	24.50	0.03	0.98	0.18	0.27	28.70
5141- Vendeurs ambulants & vendeurs à domicile	---	---	0.47	---	---	0.41	0.03	0.01	0.01	0.01	1.00
5143- Vendeurs de journeaux	---	---	0.21	---	---	0.01	---	---	---	---	0.21
5145- Employés de station services	---	0.01	0.03	---	0.09	2.50	---	0.01	---	---	2.70
5149- Vendeurs (marchandises) N.C.A.	---	---	0.03	---	---	0.07	---	---	---	---	0.10
TOTAL	0.13	0.10	12.02	0.85	0.59	64.39	0.46	3.18	0.48	0.82	83.80

NOTE: 100% : total de la famille 51 (27,470 personnes)

Source: Recensement de 1971.

TABLEAU 3.16: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LE COMMERCE AU NIVEAU DES OCCUPATIONS DU GROUPE VENDEURS (SERVICES (NO. 517) REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteur	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
5170- Chef des unités (services)	---	---	0.03	---	0.03	0.07	2.00	0.09	0.12	---	2.40
5171- Agents d'assurances	---	---	0.01	0.01	---	---	4.80	0.03	0.30	---	5.20
5172- Agents immobiliers	---	0.01	---	0.03	---	0.01	0.67	0.05	0.01	---	0.83
5173- Courtiers en valeurs	---	---	0.05	---	0.01	0.05	0.30	0.05	---	---	0.45
5174- Agents de publicité	---	---	0.09	---	0.03	0.01	0.01	0.05	---	---	0.23
5177- Agents de vente de services aux entreprises	---	---	0.01	---	0.10	---	---	---	---	---	0.10
5179- Vendeurs (marchandises) N.C.A.	---	---	0.09	---	0.07	0.03	---	0.01	0.01	---	0.23
TOTAL	---	0.01	0.28	0.04	0.24	0.17	7.78	0.28	0.44	---	9.40

NOTE: 100% : total de la famille 51 (27,470 personnes)

SOURCE: Recensement de 1971.

On constate que deux occupations rassemblent près de 8.0% des Vendeurs (services) sur un total de 9.4%. Les Agents d'assurances (no. 5171) regroupent 5.2% de la main-d'oeuvre de la famille Commerce et les Chefs des ventes (services) (no. 5170) 2.4%. C'est le secteur Finance qui concentre la presque totalité de la main-d'oeuvre de ce groupe d'occupations avec 7.7%.

En conclusion, sur un total de 20 occupations, 16 ont été retenues, réparties dans deux groupes distincts (no. 513/514 et no. 517). Des 16 occupations choisies, trois comprises dans le groupe Vendeurs (marchandises) (no. 513/514) représentent 71.9% des personnes travaillant dans le Commerce: les Chefs des ventes (29.7%), les Commis vendeurs (28.7%) et les Agents commerciaux-vendeurs (13.5%). Dans le groupe Vendeurs (services) (no. 517), l'occupation la plus importante, Agents d'assurances, ne totalise que 5.2% de la main-d'oeuvre de cette même famille d'occupations.

- Construction (Famille 87)

Les emplois reliés à la Construction occupent 21,615 personnes dans la région de Québec. Ce qui constitue 7.7% de la main-d'oeuvre totale de la région et place la Construction au quatrième rang dans l'ordre d'importance des familles d'occupations.

Le tableau 3.17 nous indique que trois groupes d'occupations composent cette famille. Le plus important et de loin, Autres secteurs de la Construction (no. 878/879) concentre 69.4% de la main-d'oeuvre de cette famille. Les deux autres groupes, soit Excavation (no. 871) et Montage installation et réparation de matériel électrique (no. 873) en regroupent chacun un peu plus de 15.0%.

Le groupe Autres secteurs de la construction comporte 14 occupations (réf. tableau 3.18). La plus importante, les Charpentiers (no. 8781) regroupe à elle seule 25.6% de tous les travailleurs de la construction. Suivent les Manoeuvres (no. 8798)

TABLEAU 3.17: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA CONSTRUCTION (FAMILLE 87) AU NIVEAU DES GROUPES D'OCCUPATIONS. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
871- Excavation, nivellement	0.41	0.41	0.64	6.90	4.30	0.20	0.02	0.27	1.80	0.11	15.10
873- Montage matériel électrique	0.02	0.25	1.60	6.10	5.80	0.23	---	0.41	0.80	0.02	15.30
878/ 879- Autres secterus de la construction	0.25	0.23	8.00	49.80	1.40	2.00	0.30	3.40	3.30	0.55	69.40
TOTAL	0.68	0.89	10.24	62.80	11.50	2.43	0.32	4.08	5.90	0.68	100.00

NOTES: 100% : total de la famille 87 (21,615 personnes)

On trouvera les chiffres réels pour la famille 87 au tableau 3.05

SOURCE: Recensement de 1971

TABLEAU 3.18: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA CONSTRUCTION AU NIVEAU DU GROUPE AUTRES SECTEURS DE LA CONSTRUCTION - REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
8780- Contremaîtres	0.02	0.02	0.74	5.50	0.16	0.1	0.02	0.23	0.39	0.02	7.20
8781- Charpentiers	0.18	0.13	3.30	17.90	0.43	0.48	0.18	1.50	1.10	0.25	25.60
8782- Briqueteurs	---	---	0.13	2.70	---	0.09	---	0.04	0.04	0.02	3.10
8783- Finisseurs revêtement bétons	---	0.02	0.09	0.48	---	---	---	0.02	0.02	---	0.64
8784- Plâtriers	---	---	0.09	1.38	0.02	---	---	0.04	0.04	---	1.50
8785- Peintres, tapissiers en papiers peints & ouvriers assimilés	0.04	---	0.69	4.40	0.09	0.43	0.06	0.80	0.53	0.04	7.10
8786- Ouvriers de l'isolation et de l'insonorisation en construction	---	---	0.09	0.41	---	---	---	---	---	---	0.48
8787- Couvreurs	---	---	0.09	0.55	---	0.02	---	---	---	---	0.64
8791- Plombiers	---	0.04	1.10	4.90	0.18	0.18	0.02	0.46	0.46	0.09	7.50
8793- Monteurs de charpentes métalliques	---	---	0.39	0.50	0.06	0.02	---	---	---	---	1.00

TABLEAU 3.18: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA CONSTRUCTION AU NIVEAU DU GROUPE AUTRES SECTEURS DE LA CONSTRUCTION. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
8795- Vitriers	---	---	0.18	0.18	---	0.09	---	---	---	---	0.48
8796- Inspecteurs en construction	---	---	---	0.16	0.06	---	0.02	---	0.32	---	0.57
8798- Manoeuvres	---	---	0.71	8.90	0.25	0.11	0.02	0.18	0.25	0.06	10.50
8799- Ouvriers N.C.A.	---	---	0.34	1.50	0.06	0.39	---	0.09	0.11	---	2.60
TOTAL	0.24	0.21	7.95	49.46	1.31	1.92	0.32	3.36	3.26	0.50	69.40

NOTE: 100% : total de la famille 87 (21,615 personnes)

SOURCE: Recensement de 1971.

avec 10.5%, les Contremaîtres (no. 8780), les Peintres (no. 8785) et les Plombiers (no. 8791) qui en concentrent chacun un peu plus de 7.0%. C'est évidemment l'industrie de la Construction qui réunit la très grande majorité de ces travailleurs avec 49.4%. Notons aussi l'Industrie manufacturière qui en occupe 7.9%.

Le second groupe comprend 7 occupations rattachées au Montage, installation et réparation de matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil (réf. tableau 3.19). Près de la moitié des personnes occupées dans ce groupe se retrouvent dans l'occupation Electriciens (no. 8733) soit 7.3% de la main-d'oeuvre occupée dans la Construction. Les Installateurs-réparateurs (no. 8735) en représentent 3.1% et les Monteurs de lignes électriques 2.3%.

La plus grande partie de ces occupations se retrouvent dans l'industrie de la Construction (6.0%) et dans les Transports & communications (5.8%).

Les occupations reliées à l'Excavation,

TABLEAU 3.19: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA CONSTRUCTION AU NIVEAU DU GROUPE MONTAGE, INSTALLATION ET REPARATION (MATERIEL ELECTRIQUE, D'ECLAIRAGE ET DE COMMUNICATIONS PAR FIL. REGION DE QUEBEC 1971 (EN POURCENTAGE).

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
8730- Construction	---	0.04	0.16	0.62	0.67	0.04	---	0.02	0.09	---	1.60
8731- Monteurs de lignes électriques	---	---	0.09	0.64	1.50	0.04	---	0.04	0.02	---	2.30
8733- Electriciens	0.02	0.16	1.10	4.50	0.53	0.13	0.02	0.32	0.48	---	7.30
8735- Installateurs & réparateurs	---	0.02	0.25	0.13	2.70	0.02	---	0.02	0.06	---	3.10
8736- Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs	---	---	---	---	0.18	---	---	---	0.11	---	0.32
8738- Manoeuvres	---	0.02	0.04	0.09	0.13	---	---	---	0.02	0.02	0.27
8739- Ouvriers N.C.A.	---	---	---	0.06	0.18	---	---	---	---	---	0.25
TOTAL	0.02	0,24	1.64	6.04	5.89	0.23	0.02	0.40	0.78	0.02	15.30

NOTE: 100% : Total de la famille 87 (21,615 personnes)

Source: Recensement de 1971.

nivellement, pavage et secteurs connexes constituent le dernier groupe de la famille de la Construction avec 15.1% de la main-d'oeuvre qui s'y rattache(1).

Six occupations en font partie. Les Excavateurs-niveleurs (no. 8711) constituent la plus importante avec 5.4% de la main-d'oeuvre totale de la Construction. Viennent ensuite les Manoeuvres (no. 8718) et les Contremaîtres (no. 8710) avec chacun plus de 3.0%. C'est l'industrie de la Construction (secteur 6) qui en concentre la plus grande partie (6.8%) suivie des secteurs Transports et Communications avec 4.2%.

En résumé, on peut compter 27 occupations rattachées à la Construction. La plus importante, les Charpentiers, regroupe à elle seule 25.6% de main-d'oeuvre totale de la famille Construction. Les Manoeuvres viennent au deuxième rang avec 10.5%. Quatre occupations en concentrent chacune environ 7.0%: les Contremaîtres (no. 8780) dans Autres secteurs de la construction, les Peintres (no. 8785), les Plombiers (no. 8791) et les Electriciens (no. 8733).

(1) Ref. tableau 3.20.

TABLEAU 3.20: REPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA CONSTRUCTION AU NIVEAU DU GROUPE EXCAVATION, NIVELLEMENT, PAVAGE. REGION DE QUEBEC 1971 (EN POURCENTAGE).

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
8710- Contremaitres	---	0.04	0.23	1.43	0.71	0.06	0.02	0.09	0.48	0.02	3.14
8711- Exacavateurs & nivelleurs	0.37	0.32	0.25	3.44	0.50	0.11	---	0.02	0.32	0.06	5.48
8713- Paveurs	---	---	0.11	0.69	0.18	---	---	---	0.04	---	1.04
8715- Poseurs de rails & cantonniers	---	0.02	---	0.02	1.15	---	0.02	---	0.09	---	1.34
8718- Manoeuvres & travailleurs assimilés	---	0.02	0.04	1.06	1.64	---	---	0.13	0.78	---	3.72
8719- Ouvriers N.C.A.	0.02	---	---	0.25	0.09	---	---	0.02	0.09	---	0.48
TOTAL	6.39	0.40	0.63	6.89	4.27	0.17	0.04	0.26	1.80	0.08	15.10

NOTE: 100% : total de la famille 87 (21,615 personnes)

Source: Recensement de 1971

- Fabrication, montage et réparation de produits finis. (Famille 85)

Les occupations rattachées à la Fabrication, montage et réparation de produits finis touchent 21,305 personnes, ce qui constitue 7.5% de la main-d'oeuvre totale de la région.

Sept groupes d'occupations composent cette famille, mais les seuls groupes Entretien et réparation (40.7%) et Fabrication, montage et réparation (articles en tissu, en fourrure et en cuir, 31.0%) en regroupent plus de 70.0% (ref. tableau 3.21). Deux autres groupes rassemblent chacun environ 8.0%, soit Fabrication, montage, installation et réparation (matériel électrique, électronique et de matériel connexe) (no. 853) et Fabrication d'autres produits finis (no. 859). C'est l'Industrie manufacturière qui en réunit la plus grande partie avec 47.3%, suivie des entreprises commerciales avec 30.6%.

Le tableau 3.22 nous montre de quelle façon se répartit la main-d'oeuvre dans les occupations du groupe Entretien et réparation.

TABLEAU 3.21: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA FABRICATION, MONTAGE ET REPARATION DE PRODUITS FINIS AU NIVEAU DES GROUPES D'OCCUPATIONS. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
851/ 852- Secteurs, N.C.A. de la fabrication et du montage de produits métalliques.	---	---	3.10	0.18	0.02	0.35	---	0.02	0.16	0.02	3.80
853- Fabrication, montage, installation et réparation (matériel électrique).	0.02	0.09	2.50	1.10	1.20	2.10	0.04	0.65	0.39	0.04	8.30
854- Fabrication, montage et réparation (produits en bois)	0.04	0.02	4.50	0.09	0.04	0.21	---	0.04	0.07	0.02	5.00
855/ 856- Fabrication, montage et réparation (articles en tissu en fourrure et en cuir).	0.04	0.02	23.40	0.07	0.02	2.10	0.02	4.90	0.11	0.21	31.00
857- Fabrication, montage et réparation (articles en caoutchouc etc.)	---	---	1.40	0.02	---	0.75	---	---	---	---	2.20

TABLEAU 3.21: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA FABRICATION, MONTAGE ET REPARATION DE PRODUITS FINIS AU NIVEAU DES GROUPES D'OCCUPATIONS. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
858- Entretien et réparation	0.28	1.70	6.40	1.80	2.90	24.10	0.04	1.30	1.70	0.28	4.07
859- Fabrication, montage et réparation (autres produits finis)	0.16	0.07	6.00	0.61	0.16	1.00	0.04	0.23	0.16	0.07	8.58
TOTAL	0.54	1.90	47.30	3.80	4.30	30.60	0.14	7.10	2.50	0.64	100.

NOTES: 100% : total de la famille 85 (21,305 personnes)
On trouvera les chiffres réels pour la famille 85 au tableau 3.05

Source: Recensement de 1971

TABLEAU 3.22: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA FABRICATION AU NIVEAU DU GROUPE ENTRETIEN ET REPARATION. REGION DE QUEBEC 1971 (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
8580- Contremaîtres (entretien et réparation, matériel électrique excepté)	----	0.09	0.32	0.09	0.30	2.60	---	0.07	0.18	0.04	3.70
8581- Mécaniciens & réparateurs (véhicule à moteurs)	0.14	0.07	1.60	0.72	1.20	19.20	0.02	0.28	0.91	0.09	24.30
8582- Mécaniciens & réparateurs (avions)	---	---	0.04	---	0.07	0.02	---	---	0.09	---	0.28
8583- Mécaniciens & réparateurs (Mat. roulant)	---	0.02	0.04	0.02	0.63	0.02	---	---	0.02	---	0.79
8584- Mécaniciens & réparateurs (machines utilisées dans l'industrie, agriculture & construction)	0.14	1.30	3.40	0.75	0.53	1.00	0.02	0.46	0.35	0.09	8.00
8585- Mécaniciens & réparateurs (machines utilisées dans bureaux et commerce)	---	0.07	0.35	0.04	0.02	0.35	0.02	0.16	0.02	---	1.00

TABLEAU 3.22: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA FABRICATION AU NIVEAU DU GROUPE ENTRETIEN ET REPARATION. REGION DE QUEBEC 1971 (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
8586- Inspecteurs, essayeurs, trieurs & échantillonneurs (réparation, mat. électrique excepté)	---	0.02	---	---	0.02	---	---	0.02	---	---	0.07
8587- Réparateurs (montres & horloges)	---	---	---	---	0.02	0.21	---	---	---	---	0.25
8588- Mécaniciens & réparateurs (instruments de précision)	---	---	0.07	---	0.02	0.02	---	---	---	---	0.09
8589- Mécaniciens & réparateurs N.C.A. (matériel électrique excepté)	---	0.14	0.56	0.16	0.02	0.63	---	0.28	0.14	0.02	2.00
TOTAL	0.28	1.71	6.38	1.78	2.83	24.05	0.06	1.27	1.71	0.24	40.70

NOTE: 100% : Total de la famille 85 (21,305 personnes)

Source: Recensement de 1971

Les Mécaniciens (véhicules moteurs) (no. 8581) constituent l'occupation la plus importante avec 24.3% du total de la main-d'oeuvre de cette famille. Les Mécaniciens de machinerie industrielle et agricole constituent la deuxième occupation en importance avec 8.0%. Signalons enfin les Contremaîtres en entretien et réparation (no. 8580) qui en rassemblent 3.7%.

Plus de la moitié des employés de ce groupe travaillent dans le Commerce (24.0%). L'Industrie manufacturière pour sa part en concentre 6.3%.

Les occupations reliées à la Fabrication d'articles en tissu touchent 31.0% de la main-d'oeuvre de la famille Fabrication, montage et réparation de produits finis (ref. tableau 3.23). Deux occupations rassemblent la majorité des travailleurs de ce groupe: soit les Tailleurs (no. 8553) avec 10.5% et les Piqueurs à la machine (8563) avec 9.1%. Viennent ensuite les Cordonniers et ouvriers de la chaussure (no. 8561) qui constituent 4.2% de la main-d'oeuvre de cette famille. Les huit occupations qui restent en comptent toutes moins de

TABLEAU 3.23: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA FABRICATION AU NIVEAU DU GROUPE FABRICATION, MONTAGE ET REPARATION (ARTICLES EN CUIR, EN TISSU ET EN FOURRURE). REGION DE QUEBEC 1971 (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
8550- Contremaîtres (Fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir.)	---	---	1.00	---	---	0.02	---	0.02	---	---	1.10
8551- Modeleurs, marqueurs et coupeurs d'articles en tissu en fourrure et en cuir	---	---	1.40	---	---	0.11	---	0.02	---	0.02	1.50
8553- Tailleurs & couturiers	0.02	---	5.70	0.02	---	1.20	---	3.20	0.07	0.04	10.50
8555- Fourreurs	---	---	0.11	---	---	0.04	0.02	---	---	---	0.18
8557- Modistes, chapeliers et casquettiers	---	---	0.02	---	---	0.02	---	---	---	---	0.07
8561- Cordonniers et ouvriers en chaussures	---	---	3.20	---	---	0.11	---	0.89	---	---	4.20
8562- Tapissiers, selliers et garnissers	---	---	1.00	---	0.02	0.09	---	0.04	---	0.04	1.20
8563- Piqueurs à la machine (tissu et mat. connexes)	---	---	7.90	0.02	---	0.37	---	0.63	0.02	0.09	9.10

TABLEAU 3.23: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS LA FABRICATION AU NIVEAU DU GROUPE FABRICATION, MONTAGE ET REPARATION (ARTICLES EN CUIR, EN TISSU ET EN FOURRURE). REGION DE QUEBEC 1971 (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
8566- Inspecteurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)	---	---	1.00	---	---	---	---	---	0.02	---	1.00
8568- Manoeuvres et travailleurs assimilés (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)	---	---	0.58	---	---	---	---	---	---	---	0.56
8569- Travailleurs N.C.A. (fabrication, montage et réparation d'articles en tissu, en fourrure et en cuir)	---	---	1.20	---	---	6.02	---	0.07	---	---	0.13
TOTAL	6.02	---	23.01	0.04	0.02	2.00	0.02	4.87	0.11	6.19	31.00

NOTE: 100% : Total de la famille 85 (21,305 personnes)

Source: Recensement de 1971.

2.0%. C'est l'Industrie manufacturière qui englobe la plus grande partie de ces travailleurs avec 23.0%. Les Services viennent ensuite avec 4.8%.

En bref, 60 occupations sont rattachées à la Fabrication, montage et réparation de produits finis, ce qui correspond à 21,305 employés. Près de 44.0% de ceux-ci se retrouvent concentrés dans 3 occupations. Il s'agit des Mécaniciens de véhicules moteurs (24.3%), des Tailleurs (10.5%) et des Piqueurs à la machine (9.1%).

-Agriculture, horticulture et élevage. (Famille 71)

On dénombre 20,055 personnes travaillant dans les occupations reliées à l'Agriculture, ce qui constitue 7.1% de la main-d'oeuvre de la région no. 3.

Notons d'abord que nous avons extrait la division 1, Agriculture, horticulture et élevage, du total des divisions 1-2-3, et ce afin d'obtenir la proportion réelle de la main-d'oeuvre occupée dans ce secteur.

Trois groupes d'occupations font partie de la famille Agriculture, horticulture et élevage (ref. talbeau 3.24). Le plus important, Autres travailleurs en agriculture, englobe 51.1% des personnes qui travaillent dans cette famille.

On en retrouve 46.9% dans le groupe Exploitants agricoles (no. 711) et 1.9% dans celui des Directeurs d'exploitations agricoles.

C'est évidemment dans le secteur Agriculture qu'on retrouve la majorité de ces travailleurs (93.5%).

TABLEAU 3.24: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE EN AGRICULTURE AU NIVEAU DES GROUPES D'OCCUPATIONS. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1	2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
711- Exploitants agricoles	46.90	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	46.90
713- Directeurs d'exploitants agricoles	1.84	---	---	0.04	---	---	---	---	---	0.02	---	1.90
718/ 719- Autres travailleurs en agriculture, horticulture, & élevage.	44.80	0.12	0.82	0.24	1.60	0.19	0.24	0.04	1.90	0.99	0.02	51.10
TOTAL	93.54	0.12	0.82	0.28	;.60	0.19	0.24	0.04	1.90	1.01	0.02	100.

NOTE: 100% : total de la famille 71 (20,055 personnes)
On trouvera les chiffres réels de la famille 71 au tableau 3.05

Source: Recensement de 1971.

Les secteurs des Services, de l'Administration publique et de la Construction en concentrent chacun environ 1.0%.

Signalons que le groupe Exploitants agricoles (no. 711) ne comporte qu'une occupation concentrée dans le secteur de l'Agriculture. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas cru nécessaire de produire un tableau pour ce groupe. De même pour le groupe Directeurs d'exploitations agricoles qui, avec une seule occupation, constitue 1.9% de la main-d'oeuvre totale de la famille Agriculture. La plupart travaillent dans le secteur Agriculture (1.8%).

Ce sont les Ouvriers agricoles (no. 7182) qui constituent l'occupation la plus répandue du groupe Autres travailleurs en agriculture avec 44.7% de la main-d'oeuvre de cette famille (ref. tableau 3.25). Les Ouvriers pépiniéristes (no. 7195) viennent au second rang avec 4.6%. Les trois autres occupations de ce groupe en concentrent moins de 1.0% chacune: les Contremaîtres (no. 7180) avec 0.3%, les Conducteurs de machines agricoles (no.7197)

TABLEAU 3.25: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE EN AGRICULTURE AU NIVEAU DES OCCUPATIONS DU GROUPE AUTRES TRAVAILLEURS EN AGRICULTURE. REGION DE QUEBEC 1971.

Occupations \ Secteurs	1	2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
7180- Contremaîtres	0.22	---	0.02	---	0.04	---	---	---	0.02	0.04	---	0.37
7182- Ouvriers agricoles	43.50	0.02	0.17	0.17	0.07	0.02	0.09	0.02	0.42	0.27	---	44.70
7195- Ouvriers pépiniéristes & travailleurs assimilés	0.49	0.04	0.47	0.02	1.40	0.14	0.04	0.02	1.30	0.52	0.02	4.60
7197- Conducteurs de machines agricoles	0.12	0.04	0.04	0.02	0.02	0.02	---	0.02	0.07	0.07	---	4.70
7199- Autres travailleurs spécialisés en agriculture, horticulture & élevage.	0.47	---	0.09	---	---	0.02	0.09	---	0.12	0.04	---	0.84
TOTAL	44.80	0.10	0.79	0.21	1.53	0.20	0.22	0.06	1.93	0.94	0.02	51.10

NOTE: 100% : total de la famille 71 (20,055 personnes)

Source: Recensement de 1971.

avec 0.4% et l'occupation résiduaire de ce groupe, Autres spécialistes en agriculture, horticulture et élevage (no. 7199) avec 0.8%.

Ici encore c'est le secteur de l'Agriculture qui emploie la plus grande partie des travailleurs de ce groupe d'occupations avec 44.8%. Le secteur de la Construction en concentre 1.5% et les Services 1.9%.

-Enseignement (Famille 27)

On dénombre 15,290 personnes travaillant dans les occupations reliées à l'Enseignement dans la région no. 3, soit 5.4% de la main-d'oeuvre de la région.

Cette famille se subdivise en trois groupes d'occupations dont deux représentent 93.0% de la main-d'oeuvre de cette famille (ref. tableau 3.26). D'abord, 76.7% se retrouvent dans l'Enseignement primaire, secondaire et secteurs connexes (no. 273). Le deuxième groupe en importance, Autres genres d'enseignement et secteurs connexes (no. 279), concentre 16.3% des travailleurs de cette famille.

Notons que 97.7% de la main-d'oeuvre occupée dans l'Enseignement est concentrée dans le secteur Services.

Le premier groupe, Enseignement primaire, secondaire et secteurs connexes (no. 273) compte 3 occupations (cf. tableau 3.27).

TABLEAU 3.26: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS L'ENSEIGNEMENT AU NIVEAU DES GROUPES D'OCCUPATIONS. REGION DE QUEBEC 1971 (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
271- Enseignement universitaires & secteurs connexes	---	---	---	---	---	---	---	6.90	---	---	6.90
273- Enseignement primaire & secondaire & secteurs connexes	---	---	---	---	---	---	---	76.00	0.71	---	76.70
279- Autres genres d'enseignement & secteurs connexes	---	0.03	0.09	0.03	0.26	0.06	0.06	14.80	0.88	0.06	16.30
TOTAL	---	0.03	0.09	0.03	0.26	0.06	0.06	97.70	1.59	0.06	100.

NOTES: 100% : Total de la famille 27 (15,290 personnes)
On trouvera les chiffres réels de la famille 27 au tableau 3.05

Sources: Recensement de 1971.

TABLEAU 3.27: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS L'ENSEIGNEMENT AU NIVEAU DES OCCUPATIONS DU GROUPE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET SECTEURS CONNEXES. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
2731- Instituteurs d'école maternelle et d'école primaire	---	---	---	---	---	---	---	37.50	0.32	---	37.80
2733- Professeurs d'école secondaire	---	---	---	---	---	---	---	34.60	0.22	---	34.80
2739- Instituteurs d'école primaire, professeurs d'école secondaire et travailleurs assimilés N.C.A	---	---	---	---	---	---	---	75.90	0.70	---	76.70

NOTE: 100% : Total de la famille 27 (15,290 personnes)

Source: Recensement de 1971.

On constate que 37.8% des travailleurs de cette famille sont des Instituteurs d'école maternelle et primaire (no. 2731). La deuxième occupation en importance regroupe les Professeurs d'école secondaire (no. 2733) avec 34.8%. Ici encore, ce sont les entreprises de Services qui concentrent la presque totalité de la main-d'oeuvre de ce groupe avec 75.9%.

Le groupe d'occupations, Autres genres d'enseignement et secteurs connexes, se compose de 6 occupations dont 3 sont particulièrement importantes (ref. 3.28).

Les Professeurs d'enseignement postsecondaire (non-universitaire) (no. 2793) (6.6%), les Professeurs de beaux-arts (no. 2792) (3.4%) et les Professeurs d'éducation spécialisée (no. 2595) (2.3%) totalisent 12.3% de la main-d'oeuvre de cette famille. La main-d'oeuvre de ce groupe d'occupations est surtout concentrée dans les Services avec 14.7% et se répartit dans tous les autres secteurs d'activité dans une proportion inférieure à 1.0%.

TABLEAU 3.28: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE DANS L'ENSEIGNEMENT AU NIVEAU DES OCCUPATIONS DU GROUPE AUTRE GENRE D'ENSEIGNEMENT ET SECTEURS CONNEXES (NO. 273). REGION DE QUEBEC 1971.

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
2791- Professeurs d'enseignement technique ou spécialisé	---	---	0.03	0.03	0.03	---	---	1.04	0.13	---	1.24
2792- Professeurs de beaux-arts	---	---	---	---	0.03	0.03	---	3.13	0.16	0.03	3.40
2793- Professeurs d'enseignement postsecondaire N.C.A.	---	---	---	---	---	---	---	6.50	0.06	---	6.60
2795- Professeur d'éducation spéciale	---	---	---	---	---	---	---	2.10	0.19	---	2.30
2797- Instructeurs & agents de formation N.C.A.	0.03	0.03	0.03	---	0.22	0.06	0.06	0.58	0.09	---	1.00
2799- Autres professeurs N.C.A.	---	---	---	---	---	---	---	1.40	0.19	---	1.66
TOTAL	0.03	0.03	0.06	0.03	0.28	0.09	0.06	14.75	0.82	0.03	16.30

NOTE: 100% : Total de la famille 27 (15,290 personnes)

Source: Recensement de 1971.

En bref, sur un total de 11 occupations possibles dans cette famille (no. 27), nous en avons retenues 9 réparties dans les groupes nos 273 et 279. Il ressort que 2 occupations, Instituteurs d'école maternelle et primaire et Professeurs d'école secondaire, totalisent à elles seules 72.6% de la main-d'oeuvre occupée dans les activités reliées à l'Enseignement.

-Médecine et santé. (Famille 31)

Au total, 14.295 personnes travaillent dans les occupations reliées à la Médecine et Santé, ce qui constitue 5.0% de la main-d'oeuvre de la région. Elles sont réparties en trois groupes d'occupations: Soins thérapeutiques et secteurs connexes avec 74.9%, Autres professions dans le domaine de la médecine avec 13.0% et Diagnostic et traitement des maladies qui en concentre 12.0% (ref. tableau 3.29).

La grande majorité (94.1%) de ces personnes travaillent dans les entreprises de Services (qui incluent les hôpitaux etc.). Deux autres secteurs en comptent environ 2.0%, soit l'Administration publique avec 2.9% et le Commerce avec 1.6%.

Le groupe Soins thérapeutiques comporte 7 occupations (ref. tableau 3.30). Ce sont les Infirmières diplômées (no. 3131) et les Aides-infirmières qui concentrent la plus grande partie de la main-d'oeuvre de ce groupe avec respectivement 27.4% et 26.6%. Deux autres occupations en rassemblent chacune environ 3.0%, soit les Surveillants

TABLEAU 3.29: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE EN MEDECINE ET SANTE AU NIVEAU DES GROUPES D'OCCUPATIONS. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
311- Diagnostic & traitement des maladies	0.13	---	0.06	---	---	---	0.03	10.80	0.90	---	12.00
313- Soins thérapeutiques et secteurs connexes	0.03	0.03	0.20	---	0.10	0.06	0.06	72.70	1.70	---	74.90
315- Autres professions dans le domaine de la médecine & de la santé	0.03	---	0.34	---	0.06	1.60	---	10.60	0.38	---	13.00
TOTAL	0.19	0.03	0.60	---	0.16	1.66	0.09	94.10	2.90	---	100.

NOTES: 100% : Total de la famille 31 (14,295 personnes)

On trouvera les chiffres réels de la famille 31 au tableau 3.05

Source: Recensement de 1971.

TABLEAU 3.30: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE EN MEDECINE ET SANTE AU NIVEAU DU GROUPE SOINS THERAPEUTIQUES. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
3130- Surveillants dans le domaine des soins	---	---	---	---	---	---	---	3.70	0.03	---	3.70
3131- Infirmières diplômées	0.03	---	0.10	---	---	0.03	---	26.30	0.87	---	27.40
3133- Elèves infirmières	---	---	---	---	---	---	---	3.10	---	---	3.10
3134- Infirmières auxiliaires	---	---	0.03	---	---	---	0.03	10.80	0.10	---	10.90
3135- Aides-infirmières & infirmiers	---	0.03	0.03	---	0.03	0.03	---	26.10	0.38	---	26.60
3137- Psysiothérapeutes, ergothérapeutes & autres thérapeutes	---	---	---	---	0.03	---	0.03	1.20	0.13	---	1.50
3139- Travailleurs assimilés N.C.A.	---	---	0.03	---	0.06	---	---	1.20	0.17	---	1.40
TOTAL	0.03	0.03	0.19	---	0.12	0.06	0.06	72.40	1.68	---	74.90

NOTE: 100% : Total de la famille 31 (14,295 personnes)

Source: Recensement de 1971.

dans le domaine des soins (no. 3130) et les Elèves infirmières (no. 3133). Enfin, les Physiothérapeutes (no. 3137) comptent pour 1.5% et les Travailleurs assimilés (no. 3139) pour 1.4%. La très grande majorité de ces employés travaillent dans le secteur des Services (72.4%).

Dans le tableau 3.31, on peut déceler l'importance relative des occupations qui composent le groupe Autres professions dans le domaine de la Médecine et Santé. Ce sont les Technologues de laboratoire médical (no. 3156) qui constituent l'occupation la plus importante avec 5.3%. Trois occupations en rassemblent environ 1.0%: les Pharmaciens (no. 3151) avec 1.9%, les Autres travailleurs en Médecine et Santé (no. 3159) 1.6% et les Technologues et techniciens radiologistes (no. 3155) avec 1.5%. Les trois dernières occupations touchent moins de 1.0% de la main-d'oeuvre travaillant en Médecine et Santé. Il s'agit des Diététiciens-hygiénistes alimentaires (no. 3152) qui en regroupent 0.8%, des Optométristes (no. 3153) avec 0.3% et des Maîtres Opticiens (no. 3154) avec 0.2%.

TABLEAU 3.31: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE EN MEDECINE ET SANTE AU NIVEAU DU GROUPE AUTRES PROFESSIONS DANS LE DOMAINE DE LA MEDECINE ET SANTE. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
3151- Pharmaciens	---	---	0.03	---	---	1.46	---	0.45	---	---	1.90
3152- Diététiciens & hygiénistes alimentaires	---	---	---	---	---	---	0.03	0.80	0.06	---	0.87
3153- Optométriste	---	---	---	---	---	---	---	0.31	0.03	---	0.31
3154- Maîtres opticiens	---	---	0.06	---	---	0.10	---	0.03	---	---	0.24
3155- Technologues & techniciens radiologistes	---	---	---	---	---	---	---	1.50	---	---	1.50
3156- Technologues & techniciens de laboratoire médical	---	---	0.03	---	0.03	---	---	5.00	0.17	---	5.30
3157- Hygiénistes dentaires, assistants & techniciens	---	---	0.20	---	---	---	---	0.90	0.03	---	1.15

TABLEAU 3.31: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE EN MEDECINE ET SANTE AU NIVEAU DU GROUPE AUTRES PROFESSIONS DANS LE DOMAINE DE LA MEDECINE ET SANTE. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
3159- Autres travailleurs dans le domaine de la médecine et de la santé	0.03	---	---	---	---	0.06	---	1.46	0.06	---	1.60
TOTAL	0.03	---	0.32	---	0.03	1.62	0.03	10.45	0.35	---	13.00

NOTE: 100% : Total de la famille 31 (14,295 personnes)

Source: Recensement de 1971.

Ici encore ce sont les entreprises de Services qui occupent la majorité des travailleurs de ce groupe, soit 10.4%. On en retrouve également 1.6% dans le Commerce.

Le dernier groupe d'occupations en Médecine et Santé, Diagnostic et traitement des maladies, concentre 12.0% de la main-d'oeuvre de cette famille (ref. tableau 3.32). Cinq occupations en font partie. Les Médecins-chirurgiens viennent en tête avec 9.5% suivis des Dentistes (no. 3113) avec seulement 1.2%. Les trois autres occupations en comptent moins de 1.0%. Il s'agit des Techniciens assimilés (no. 3119) avec 0.5%, des Ostéopathes et chiropracteurs (no. 3117) avec 0.3% et des Vétérinaires (no. 3115) avec 0.2%.

La majorité de ces personnes travaillent dans le secteur des Services (10.7%). On en retrouve moins de 1.0% dans l'Administration publique.

En bref, 20 occupations composent la famille Médecine et Santé. Parmi celles-ci, trois regroupent à elles seules 63.5% de la main-d'oeuvre

TABLEAU 3.32: REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE EN MEDECINE ET SANTE AU NIVEAU DU GROUPE DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT DES MALADIES. REGION DE QUEBEC 1971. (EN POURCENTAGE)

Occupations \ Secteurs	1-2-3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
3111- Médecins & chirurgiens	0.02	---	---	---	---	---	0.03	8.80	0.69	---	9.58
3113- Dentistes	---	---	---	---	---	---	---	1.10	0.10	---	1.22
3115- Vétérinaires	0.13	---	0.03	---	---	---	---	0.03	0.10	---	0.27
3117- Ostéopathes & chiropracteurs	---	---	---	---	---	---	---	0.34	---	---	0.34
3119- Techniciens assimilés	---	---	0.06	---	---	---	---	0.45	0.03	---	0.52
TOTAL	0.16	---	0.09	---	---	---	0.03	10.72	0.92	---	12.00

NOTE: 100% : Total de la famille 31 (14,295 personnes)

Source: Recensement de 1971.

de cette famille. Il s'agit des Infirmières diplômées avec 27.4%, des Aides-infirmières avec 26.6% et des Médecins-chirurgiens avec 9.5%.

3.4 AUTRES CARACTERISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE REGIONALE

3.4.1 Description de la population par groupe d'âge et par sexe.

Le tableau 3.33 donne une vue d'ensemble de la population par groupe d'âge et par sexe pour la région no. 3 (1). On dénombre 865,900 habitants dont 50.5% sont de sexe féminin et 49.5% de sexe masculin.

Les deux groupes d'âge les plus importants concentrent les personnes âgées de 15 à 24 ans (20.1%). Ils totalisent 41.7% de la population de la région no. 3.

---

(1) Région no. 3 couverte par l'étude, réf. chapitre 1.

TABLEAU 3.33: POPULATION PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE DANS LA REGION NO. 3 (EN POURCENTAGE)

	TOTAL HOMMES %	TOTAL FEMMES %	TOTAL H-F %
Moins de 5 ans	8.2	7.6	7.9
5 à 14 ans	22.3	20.8	21.6
15 à 24 ans	20.3	19.9	20.1
25 à 34 ans	14.2	13.9	14.1
35 à 44 ans	11.3	11.5	11.4
45 à 54 ans	10.0	10.3	10.1
55 à 64 ans	7.3	7.9	7.6
65 ans et plus	6.0	7.7	6.9
TOTAL	100	100	100
% horizontal	49.5	50.5	100

NOTE: 100% : total (hommes-femmes): 865,900 personnes.
On trouvera le tableau de la population avec une répartition par sous-région, à l'annexe B, tableau 5.

SOURCE: Recensement de 1971.

Outre ces deux groupes d'âge, on constate que, dans l'ordre, 14.1% des personnes sont agées de 25 à 34 ans, 11.4% ont entre 35 et 44 ans, 10.1% ont entre 45 et 54 ans et 7.9% ont moins de 5 ans.

Enfin, les personnes ayant entre 55 et 64 ans et celles agées de 65 ans et plus représentent respectivement 7.6% et 6.9% de la population totale de la région.

L'écart le plus important est de 13.7% et se situe entre les moins de 5 ans (7.9%) et les 5 à 14 ans (21.6%). Signalons aussi la différence de 6.0% qui sépare les 15 à 24 ans (20.1%) et les 25 à 34 ans (14.1%).

La répartition de ces groupes d'âge pour les deux sexes reste équivalente, l'écart le plus important ne constituant que 1.7% dans les 65 ans et plus.

Signalons enfin qu'au niveau de la répartition de la population par groupe d'âge et par sexe, la situation de la région no. 3 correspond à celle de l'ensemble de la province. Le tableau 3.34 qui donne ces informations pour la province indique les mêmes proportions pour chaque groupe d'âge que le tableau 3.3.

TABLEAU 3.34: POPULATION PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC (EN POURCENTAGE)

	TOTAL HOMMES %	TOTAL FEMMES %	TOTAL H-F %
Moins de 5 ans	8.22	7.72	7.97
5 à 14 ans	22.25	21.05	21.65
15 à 24 ans	19.60	19.24	19.42
25 à 34 ans	14.36	14.08	14.22
35 à 44 ans	11.98	11.89	11.93
45 à 54 ans	10.15	10.47	10.31
55 à 64 ans	7.39	7.86	7.63
65 et plus	6.02	7.66	6.85
TOTAL / % horizontal	100 / 49.67	100 / 50.32	100 / 100

NOTE: 100% : (total hommes-femmes) 6,027,760

On trouvera le tableau de la population de la province à l'annexe B, tableau 6.

SOURCE: Recensement de 1971.

3.4.2 Description de la population selon le niveau de scolarité et le sexe.

La répartition de la population selon le niveau de scolarité et le sexe telle qu'illustrée dans le tableau 3.35 ne concerne que les personnes agées de 15 ans et plus suivant la classification du niveau de scolarité utilisé dans le recensement de 1971.

Sur un total de 610,130 personnes agées de 15 ans et plus, 51.3% sont de sexe féminin et 48.6% de sexe masculin.

On constate que 35.1% de la population se concentrent dans le groupe ayant entre 5 à 8 ans de scolarité. Ensuite viennent les personnes ayant de 9 à 10 ans d'études avec 21.8%. Ces deux groupes totalisent 56.9% de la population âgées de 15 ans et plus.

Le troisième groupe en importance comprend les personnes qui ont de 11 à

TABLEAU 3.35: POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITE ET LE SEXE DANS LA REGION NO. 3. (EN POURCENTAGE)

	TOTAL HOMMES %	TOTAL FEMMES %	TOTAL H-F %
Moins de 5 ans	10.2	7.5	8.8
5 à 8 ans	33.4	36.7	35.1
9 à 10 ans	21.8	21.8	21.8
11 à 13 ans**	6.3	7.9	7.1
11 à 13 ans***	16.3	20.3	18.4
Université	4.9	3.3	4.1
Grade universitaire	6.7	2.2	4.4
TOTAL	100	100	100
% horizontal	48.6	51.3	100

NOTE: 100% (total hommes-femmes) 610,130 personnes

On trouvera le tableau de la population scolarisée avec une répartition par sous-région à l'annexe B, tableau 7.

Source: Recensement de 1971.

** avec autres études postsecondaires
*** sans autres études postsecondaires.

13 ans de scolarité sans autres études post-secondaires et représente 18.4% de la population.

Viennent ensuite les personnes ayant moins de 5 ans de scolarité avec 8.8%. Les personnes qui ont de 11 à 13 ans d'études avec autres études postsecondaires non universitaires représentent 7.1% de la population.

Signalons enfin que 4.4% de cette population ont un grade universitaire alors que 4.1% poursuivent des études dans une université.

La répartition selon le sexe nous indique d'abord que 10.2% des hommes ont moins de 5 ans de scolarité comparativement à 7.5% des femmes. Le groupe 5 à 8 ans de scolarité concentre 33.4% des hommes contre 36.7% des femmes. Dans le troisième groupe (9 à 10 ans de scolarité) la proportion des hommes et des femmes est identique (21.8%).

Les personnes ayant de 11 à 13 ans d'études avec autres études postsecondaires non universitaires regroupent 6.3% des hommes et 7.9% des femmes de la région. La proportion pour ceux qui ont atteint le même niveau sans autres études postsecondaires est de 16.3% pour les hommes comparativement à 20.3% pour les femmes. Au niveau universitaire, on retrouve 4.9% des hommes et 3.3% des femmes de la région. Enfin, 6.7% des hommes de la région ont un diplôme universitaire comparativement à 2.2% des femmes.

3.4.3 Description de la population active expérimentée selon la profession et le sexe.

La répartition de la population active expérimentée selon la profession et le sexe (réf. tableau 3.36) est tirée d'autres sources du recensement de 1971 que les matrices de main-d'oeuvre précédemment étudiées. Ces nouvelles statistiques ne décrivent que la région no. 3 couverte par l'étude. Le traitement de l'information étant différent, les occupations ont subi, dans certains cas, un nouveau regroupement.

La population active représentée dans le tableau 3.36 compte 300,255 personnes dont 66.7% sont de sexe masculin, c'est-à-dire plus du double que celles de sexe féminis (33.2%).

Les cinq familles d'occupations les plus importantes sont, dans l'ordre, le Travail administratif et secteurs connexes (14.9%), les Services (11.3%), l'Usinage, fabrication, montage et réparation

TABLEAU 3.36: POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE SELON LA PROFESSION ET LE SEXE DANS LA REGION NO. 3 (EN POURCENTAGE)

Famille d'occupations	TOTAL HOMME %	TOTAL FEMME %	TOTAL H-F %
Direct. adm. prof. connexes.	5.8	1.9	4.5
Enseignement & secteurs connexes	3.0	8.3	4.8
Médecine & santé	1.9	9.6	4.5
Tech., sciences sociales rel. arts plastiques & secteurs connexes	5.7	2.3	4.6
Travail administratif & secteurs connexes	8.7	27.4	14.9
Commerce	9.7	6.8	8.7
Services	9.3	15.4	11.3
Agriculture, horticulture & élevage	6.9	3.7	5.8
Autres occupations prim.	2.8	0.05	1.8
Traitement mat. premières	4.4	1.4	3.4
Usinage matières premières, fabrication, montage, réparation produits finis	10.6	5.8	9.0
Construction	10.1	0.1	6.8
Transport	5.7	0.1	3.9
Autres activités mal désignés	5.7	1.6	4.4
Autres professions non déclarées	8.9	14.8	10.8
TOTAL	100	100	100
% horizontal	66.7	33.2	100

NOTE: 100% (total hommes - femmes): 300,255 personnes. On trouvera le tableau de la population active expérimentée avec une répartition par sous-région à l'annexe B, tableau 8.

SOURCE: Recensement de 1971.

de produits finis (9.0%) (1), le Commerce (8.7%) et la Construction (6.8%).

C'est dans l'Usinage des matières premières, fabrication, montage et réparation de produits finis que l'on retrouve la plus forte proportion d'hommes avec 10.6%. Suivent dans l'ordre la Construction avec 10.1%, le Commerce avec 9.7%, les Services avec 9.3% et le Travail administratif et secteurs connexes avec 8.7%.

Les groupes d'occupations qui concentrent la plus faible proportion d'hommes sont la Médecine et santé (1.9%) les Autres occupations primaires (2.8%) et l'Enseignement (3.0%).

Pour les femmes, les occupations les plus importantes sont, dans l'ordre, le Travail administratif et secteurs connexes avec 27.4%, les occupations reliées aux Services avec 15.4%, la Médecine et santé avec 9.6% et l'Enseignement avec 8.3%.

---

(1) Cette famille d'occupations vient au troisième rang avec le regroupement de 2 familles d'occupations des matrices précédemment utilisées.

Par contre, ce sont les Autres occupations primaires (0.05%), la Construction (0.1%), le Transport (0.1%), les Autres activités mal désignées (1.6%) et les postes de Direction (1.9%) qui regroupent le moins de femmes.

Signalons enfin la catégorie résiduaire Autres professions non déclarées qui regroupe 10.8% du total de la population active de la région (8.9% des hommes et 14.8% des femmes).

CHAPITRE IV

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLONNAGE

CHAPITRE 4: DESCRIPTION DE L'ECHANTILLONNAGE

4.1 METHODE D'ECHANTILLONNAGE

4.2 TAUX DE REPONSE

4.3 VALIDITE DE L'ECHANTILLON QUANT AU NOMBRE D'EMPLOYES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

4.1 METHODE D'ECHANTILLONNAGE

Pour mener à bien notre étude sur l'enseignement professionnel collégial, nous devions connaître l'opinion de l'Industrie sur les diplômés des CEGEP. Mais avant d'aborder ce sujet, nous exposerons notre méthode d'échantillonnage des entreprises et jugerons de sa validité.

Notons au départ que nous n'avons pu utiliser la technique de l'échantillonage au hasard, d'abord à cause de la durée relativement brève de notre mandat et surtout parce qu'il n'existe pas de listes exhaustives et à jour des entreprises de la région no. 3 par secteur d'activité industrielle.

Nous nous sommes donc basés sur deux listes d'entreprises: le Dun & Bradstreet Book (1) et une liste du Fichier Central des Entreprises (2). Toutefois chacune de ces deux sources présente des inconvénients. Le Dun & Bradstreet ne comporte que les entreprises qui acceptent d'y figurer c'est-à-dire 12,914 pour la région no. 3. Celles-ci sont

(1) Dun & Bradstreet Reference Book, January 1973, Toronto Financial Post, 1973.

(2) F.C.E., Ministère des Institutions Financières, des Compagnies et des Coopératives.

regroupées par municipalité et par ordre alphabétique avec un code d'activité industrielle et une estimation de leur force financière. Certains types d'entreprises n'y figurent pas: les banques, les compagnies d'assurance, les hôpitaux, la plupart des entreprises gouvernementales, la majorité des bureaux des membres des corporations professionnelles. Le fait que ces entreprises ne soient pas classées par secteur d'activité industrielle vient compliquer le processus d'échantillonnage.

La liste produite par le Fichier Central des Entreprises comprend 27,901 entreprises codifiées selon leur activité industrielle mais sans aucune mention de leur nombre d'employés ou de leur importance financière. Beaucoup de ces entreprises n'ont qu'une valeur nominale ou ont cessé d'exister. Enfin, les entreprises enrégistrées au bureau du protonotaire du district n'y figurent pas.

L'objectif premier de notre échantillonnage devait être de déterminer les entreprises qui, dans la région, avaient la plus forte représentativité au point de vue main-d'oeuvre. Il fallait

également s'assurer de la pertinence de ces entreprises en rapport avec l'objet de notre recherche. Pour ce faire nous avons dû dresser notre propre liste des entreprises les plus importantes de la région no. 3. Puisque le Dun & Bradstreet indique la force financière pour la pluspart des entreprises qui y figurent, nous avons émis l'hypothèse que les entreprises qui avaient une force financière importante devaient probablement concentrer une main-d'oeuvre importante. Prenant comme critère de base une force financière de $125,000.00 et plus nous avons ainsi sélectionné 821 entreprises importantes dans la région.

Pour respecter la structure de répartition des entreprises de la région et pour récupérer les types d'entreprises qui ne figurent pas dans cette première liste, nous l'avons corrigée à l'aide du Fichier Central des Entreprises et des bottins téléphoniques. Notre liste est passée de 821 à 1,038 entreprises importantes dans la région no. 3. Ces 1,038 entreprises constituent le nombre total d'entreprises de notre

échantillonage. La vadilité de ce premier échantillonage sera démontrée plus loin par la comparaison de la répartition de la main-d'oeuvre retrouvée par notre questionnaire et la répartition de la main-d'oeuvre totale de la région.

C'est à partir de cette liste d'entreprises importantes que nous avons sélectionné celles que nous voulions contacter. Nous en avons choisi 534.

Le tableau 4.01 indique comment se répartissent les entreprises choisies par secteur industriel comparativement au nombre total d'entreprises importantes dans la région.

Lors de la sélection des entreprises à contacter, nous avons voulu les choisir dans les secteurs d'activité les plus pertinents à notre étude, c'est-à-dire ceux qui concentrent une forte proportion de main-d'oeuvre. Nous voulions également respecter la structure de répartition des entreprises de la région par secteur industriel.

TABLEAU 4.01: REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON PAR SECTEUR INDUSTRIEL (EN NOMBRE ET % HORIZONTAL).

SECTEURS	Entreprises dans la région	Entreprises de l'échantillon	Poids relatif de l'échantillon
Agriculture, Foresta-ge, Pêche, Piégeage	10	5	50.0%
Mines	10	8	80.0%
Industrie manufacturière	251	181	72.1%
Bâtiments, Travaux publics	70	31	44.2%
Transports-Communi-cations & autres Services publics	34	19	55.8%
Commerce	300	80	26.6%
Finance, Assurance, Immeubles	125	34	27.7%
Services socio-cul-turels & personnels	166	128	77.1%
Administration publique & défense	72	48	66.6%
TOTAL	1,038	534	51.4%

NOTE: Les entreprises concernées sont celles qui ont été considérées comme importantes dans la région.

Source: Annexe "C", tableau 1.

On constate ainsi que dans le secteur Agriculture-Forestage-Pêche nous avons contacté 5 entreprises sur un total de 10 jugées importantes, soit 50.0%. Cette proportion est de 80.0% pour les Mines, 72.1% pour l'Industrie manufacturière, 44.2% pour le secteur Bâtiment & Travaux publics, 55.8% pour les Transports-Communications et autres Services publics, 76.6% pour le Commerce, 27.7% pour le secteur Finance, Assurance et Immeubles, 77.1% pour les Services socio-culturels et personnels et 6.6% pour le secteur de l'Administration publique. Ainsi 534 entreprises furent contactées sur un total de 1,038 (c'est-à-dire 51.4%).

TABLEAU 4.02: REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON PAR SECTEUR INDUSTRIEL (EN NOMBRE ET % VERTICAL).

SECTEURS	ENTREPRISES DE LA REGION		ENTREPRISES ECHANTILLON	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Agriculture, Foresta-ge, Pêche, Piégeage	10	(0.96)	5	(0.94)
Mines	10	(0.96)	8	(1.50)
Industrie manufactu-rière	251	(24.18)	181	(33.90)
Bâtiments, Travaux publics	70	(6.74)	31	(5.81)
Transports-Communica-tions & autres Ser-vices publics	34	(3.28)	19	(3.56)
Commerce	300	(28.90)	80	(14.98)
Finance, Assurance, Immeubles	125	(12.04)	34	(6.37)
Services socio-cultu-rels & personnels	166	(15.99)	128	(23.97)
Administration publi-que & Défense	72	(6.94)	48	(8.99)
TOTAL	1,038	(100.00)	534	(100.00)

Source: Annexe "C", tableau 2.

Le tableau 4.02 montre de quelle façon se répartissent les entreprises de notre échantillon par secteur d'activité, comparativement aux

entreprises de la région.

Dans 4 secteurs d'activité industrielle, la proportion des entreprises de notre échantillon correspond à celle des entreprises de la région. Il s'agit de l'Agriculture qui concentre 0.9% des entreprises de notre échantillon comparativement à 0.9% pour les entreprises de la région, des Mines (1.5% pour l'échantillon contre 0.9% pour la région), du secteur Bâtiments, Travaux publics (5.8% pour échantillon contre 6.7% pour la région), des Transports (3.5% pour l'échantillon contre 3.2% pour la région) et de l'Administration publique (8.9% contre 6.9%).

On retrouve une proportion d'entreprises plus forte dans l'échantillon que dans la région au niveau de deux secteurs. Ainsi l'Industrie manufacturière concentre 33.9% des entreprises de l'échantillon contre 24.1% pour la région. Le secteur des Services socio-culturels compte 23.9% des entreprises de l'échantillon contre 15.9% du nombre total d'entreprises de la région. Ceci est dû au

caractère propre de ces 2 secteurs que nous considérons plus pertinents à notre étude, à cause de leur forte concentration de main-d'oeuvre (réf. tableau 3.04, chap. III).

Finalement pour deux secteurs d'activité, la proportion d'entreprises choisies pour l'échantillon est inférieure à celle de la région. Il s'agit du Commerce (14.9% de l'échantillon contre 28.9% dans la région) et de la Finance, Assurance & Immeubles (6.3% contre 12.0%).

Dans le cas du secteur Commerce, nous avons cru bon réajuster cette proportion à cause du grand nombre d'entreprises existantes dans ce secteur (magasins...). En ce qui a trait aux entreprises du secteur Finance, Assurance & Immeubles, la représentativité de ce secteur en termes de nombre d'entreprises est beaucoup moins significative que son poids en main-d'oeuvre. En effet une bonne partie de ces établissements (banques, compagnies d'assurance...) ne sont dans la région que des succursales de compagnies nationales ou multinationales. Cette sous-représentation dans

l'échantillon reste donc peu significative et sera commentée plus loin (réf. représentativité de la main-d'oeuvre, section 4.3).

4.2 TAUX DE REPONSE

L'administration du questionnaire s'est déroulée selon deux modes opérationnels: 107 questionnaires furent complétés en interviews et 427 furent expédiés par la poste pour un total de 534. Nous avons, par la suite, effectué 80 rappels téléphoniques et expédié 200 lettres de rappel. Nous n'avons reçu que 60 questionnaires par le retour du courrier. Ce faible nombre de réponses peut s'expliquer par la grève qui a paralysé le service postal durant cette période (avril et mai 1975).

Au total nous avons traité 167 questionnaires, ce qui constitue 31.2% de notre échantillon. Ce taux de réponse est corrigé par la très forte représentativité de notre échantillon qui touche 51.4% de notre population de base. Donc par rapport aux 1,038 entreprises importantes de la région, le taux de réponse représente 16.0%.

Le tableau 4.03 indique dans quelle mesure le nombre de questionnaires traités respecte la structure de répartition des entreprises de l'échantillon.

TABLEAU 4.03: REPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ECHANTILLON ET DES QUESTIONNAIRES TRAITES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

SECTEURS	ENTREPRISES DE L'ECHANTILLON	QUESTIONNAIRES TRAITES
	NOMBRE	NOMBRE
Agriculture, Foresta-ge, Pêche, Piégeage	5 (0.94)	2 (1.20)
Mines	8 (1.50)	4 (2.40)
Industrie manufac-turière	181 (33.90)	54 (32.34)
Bâtiments & Travaux publics	31 (5.81)	1 (0.60)
Transports-Communi-cations & autres Services publics	19 (3.56)	8 (4.79)
Commerce	80 (14.98)	11 (6.59)
Finance, Assurance, Immeubles	34 (6.37)	18 (10.78)
Services socio-cultu-rels & personnels	128 (23.97)	33 (19.76)
Administration publi-que & Défense	48 (8.99)	36 (21.96)
Total	534 (100.00)	167 (100.00)

Source: Annexe "C", tableaux 3 et 4.

La proportion de questionnaires est inférieure à la proportion d'entreprises de l'échantillon dans trois secteurs d'activité.

Il s'agit d'abord du secteur Bâtiments et Travaux publics qui représente 0.6% des questionnaires traités contre 5.8% des entreprises de l'échantillon. Ceci s'explique par le fait qu'aucune entrevue n'a été réalisée dans ce secteur et que sur 31 questionnaires expédiés nous n'en avons reçu qu'un seul.

Le second secteur oD cette proportion est inférieure regroupe les entreprises commerciales qui comptent pour 6.5% des questionnaires traités contre 14.9% des entreprises de l'échantillon. Cette sous-représentation est due au faible nombre de questionnaires reçus par la poste (6 sur 75), alors que 5 entrevues furent réalisées dans ce secteur.

Enfin les Services représentent 19.7% des questionnaires traités alors qu'ils constituent 23.9% des entreprises de l'échantillon. Dans ce secteur, 17 interviews furent réalisées et 16 questionnaires seulement nous furent retournés sur 111 expédiés. C'est le faible nombre de questionnaires reçus des entreprises reliées

aux Services extérieurs des entreprises (3 reçus sur 64 expédiés) (1) qui est responsable de cette sous-représentation.

Dans 4 secteurs d'activité industrielle, la proportion de questionnaires traités correspond à la proportion des entreprises de l'échantillon. Il s'agit des secteurs Agriculture, Forestage, Pêche et Piégeage (1.2% des questionnaires traités contre 0.9% des entreprises de l'échantillon), Mines (2.4% des questionnaires traités contre 1.5% des entreprises de l'échantillon, Industrie manufacturière (32.3% des questionnaires traités contre 33.9% des entreprises de l'échantillon) et Transports-Communications & autres Services publics (4.7% des questionnaires traités contre 3.5% des entreprises de l'échantillon).

Finalement, la proportion de questionnaires traités est supérieure à la proportion d'entreprises de l'échantillon dans deux secteurs (réf. tableau 4.03). Il s'agit des secteurs Administration publique où l'on retrouve 21.5% des questionnaires traités par rapport à 8.9% des entreprises

(1) Réf. Annexe "C", tableau 3.

de l'échantillon, et Finance, Assurance et Immeubles qui concentre 10.7% des questionnaires traités contre 6.3% des entreprises de l'échantillon. Ceci est dû au fait qu'un grand nombre d'entrevues ont été réalisées dans ces secteurs (16 pour le secteur Finance et 26 pour l'Administration publique). Notons aussi que sur 22 questionnaires expédiés dans le secteur Administration publique nous en avons reçu 10.

4.3 VALIDITE DE L'ECHANTILLON QUANT AU NOMBRE D'EMPLOYES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

A l'aide des codes d'activité des entreprises contactées, il nous a été possible de comparer la répartition de la main-d'oeuvre retrouvée par le questionnaire avec la répartition de la main-d'oeuvre régionale par secteur d'activité industrielle, et ainsi de vérifier la représentativité de notre échantillon.

Le questionnaire nous a permis de retrouver 59,767 employés dans la région no. 3, c'est-à-dire 21.3% de la main-d'oeuvre totale de la région (1). Le tableau 4.04 indique que notre échantillon est sous-représenté sur le plan main-d'oeuvre par rapport à la région dans 4 secteurs d'activité industrielle alors qu'il est très représentatif dans les 5 autres secteurs.

Ainsi, l'Agriculture, Forestage, Pêche et Piégeage représentent 0.7% des travailleurs que nous avons rejoints par le questionnaire

---

(1) Réf. chapitre 3, tableau 3.05.

TABLEAU 4.04: REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON QUANT AU NOMBRE D'EMPLOYES PAR SECTEUR INDUSTRIEL.

	% M.O. REGION	% M.O. ECHANTILLON	% POIDS RELATIF
Agriculture, Foresta-ge, Pêche, Piégeage	8.42	0.70	1.76
Mines	1.72	3.95	48.87
Industrie manu-facturière	16.37	24.40	31.75
Bâtiments, Tra-vaux publics	7.18	0.17	0.50
Transports, com-munications & autres Services	6.72	2.23	7.05
Commerce	13.97	2.04	3.11
Finance, Assu-rance, Immeubles	3.67	5.33	30.92
Services socio-culturels & personnels	28.46	32.93	24.65
Administration publique & défense	12.81	28.26	46.98
Activités indé-terminées et imprécises	0.67	0.00	0.00
Total	100.00	100.00	21.30

Source: Annexe "C", tableau 1-3, question 1.

comparativement à 8.4% du total de la main-d'oeuvre de la région. Nous avons touché 1.7% de la main-d'oeuvre de la région de ce secteur. Notons toutefois que nous avons concentré nos efforts exclusivement sur les entreprises forestières. Le secteur agricole comme tel n'a pas été traité spécifiquement étant donné que la formation professionnelle relève des instituts de Technologie agricole sous la juridiction du Ministère de l'Agriculture.

La main-d'oeuvre rattachée au secteur Bâtiments et Travaux publics qui représentent 7.1% des travailleurs de la région ne compte que pour 0.1% de la main-d'oeuvre de notre échantillon. Nous n'avons atteints que 0.5% des travailleurs de ce secteur au niveau régional. Cette sous-représentation est due au fait qu'une seule des 3 entreprises contactées par la poste ait répondu au questionnaire.

Notre échantillon est également sous-représenté dans le secteur Transports, Communications et autres Services publics qui emploient 6.7% des travailleurs de la région comparativement à 2.2% de la main-d'oeuvre de notre échantillon.

On constate que 7.0% de la main-d'oeuvre régionale de ce secteur a été rejointe par le questionnaire. Signalons cependant que sur 34 entreprises importantes sélectionnées, 19 ont été contactées dont 9 étaient des entreprises de communications. Ce domaine nous est en effet apparu plus pertinent pour l'embauche de techniciens. Enfin, sur 9 entreprises de communications contactées, 2 des 6 qui ont répondu au questionnaire n'ont pu nous fournir de statistiques de main-d'oeuvre.

Le Commerce est le dernier secteur où notre échantillon est sous-représenté. Il concentre 13.9% de la main-d'oeuvre régionale comparativement à 2.0% de la main-d'oeuvre de notre échantillon. Nous n'avons rejoint que 3.1% des travailleurs de ce secteur dans la région en raison du faible taux de réponse. En effet, 11 entreprises seulement des 80 que nous avons contactées ont répondu au questionnaire. De plus, 4 de ces entreprises n'ont pu nous donner les informations concernant la main-d'oeuvre.

Par contre, notre échantillon est sur-représenté dans le secteur des Mines qui représente 1.7% de la main-d'oeuvre de la région comparativement à 3.9% des travailleurs de notre échantillon, soit 48.8% de la main-d'oeuvre des Mines de la région. Ceci est dû à la forte concentration de main-d'oeuvre des mines d'amiante de la sous-région de la Chaudière.

Notre échantillon est également sur-représenté dans l'Industrie manufacturière avec 20.4% de la main-d'oeuvre comparativement à 16.3% pour la région. Nous avons ainsi rejoint 31.7% de la main-d'oeuvre de la région dans ce secteur. L'importance accordée à l'Industrie manufacturière réside dans la place qu'elle occupe au niveau régional et dans le nombre de techniciens susceptibles d'y travailler.

Le secteur Finance, Assurance, Immeubles concentre 5.3% de la main-d'oeuvre de notre échantillon alors qu'il ne représente que 3.6% de la main-d'oeuvre de la région. Nous avons ainsi touché 30.9% des travailleurs de ce secteur

travaillant dans la région. Signalons que si notre échantillon est sous-représenté quant au nombre d'entreprises contactées, il est sur-représenté sur le plan main-d'oeuvre.

La main-d'oeuvre des entreprises de Services socio-culturels et services personnels constituent 32.9% de l'échantillon comparativement à 28.4% du total de la région. Nous avons rejoint 24.6% de la main-d'oeuvre totale des entreprises de Services de la région. Notre échantillon est donc sur-représenté dans ce secteur où nous nous sommes surtout intéressés au domaine de l'Education et aux Services de Bien-être et Santé.

Enfin, l'échantillon est également très représentatif dans le secteur de l'Administration publique qui représente 28.2% des travailleurs de notre échantillon comparativement à 12.8% pour la région. Nous avons ainsi rejoint 46.9% de la main-d'oeuvre de ce secteur au niveau régional.

CHAPITRE V

LE QUESTIONNAIRE

CHAPITRE 5: LE QUESTIONNAIRE

5.1 INTRODUCTION

5.2 TRAITEMENT DES DONNEES DU QUESTIONNAIRE

5.2.1 Informations relatives à la main-d'oeuvre et aux diplômés de niveau collégial (question 1)

- Répartition de la main-d'oeuvre de l'échantillon par famille d'occupations.
- Répartition des diplômés du secteur professionnel par famille d'occupations.
- Répartition des diplômés du secteur général par familles d'occupations.
- Répartition des diplômés du secteur professionnel par secteur d'activité industrielle
- Répartition des diplômés du secteur général par secteur d'activité industrielle.

5.2.2 Entreprises qui emploient des diplômés de niveau collégial.

- Informations relatives aux diplômés du secteur général.
  - Motivation d'embauche des diplômés du secteur général (question 2)
  - Programmes de formation des diplômés du secteur général (question 3)
- Informations relatives aux diplômés du secteur professionnel.
  - Programmes de formation des diplômés du secteur professionnel.
  - Moyens d'embauche des techniciens des collèges
  - Difficultés d'embauche de techniciens des collèges (question 5)
  - Satisfaction des entreprises face à la formation des techniciens diplômés des

collèges. (questions 7-8-9)

- Participation des entreprises à la formation des étudiants (questions 10-11-12)
- Participation des entreprises au perfectionnement des techniciens (questions 13-14).
- Rôle du collège dans le perfectionnement des techniciens (question 15)
- Prévisions d'embauche de techniciens diplômés de niveau collégial (question 16)

5.2.3 Entreprises qui n'emploient pas de diplômés de collège.

- Raisons de non emploi de techniciens de niveau collégial (questions 17-18)
- Présence d'emplois exigeant une formation de niveau collégial (questions 19-20)

5.2.4 Entreprises qui sont en relation avec les collèges.

- Existence de relations collèges - entreprises (questions 21-22-23)
- Nature et avenir des relations collèges - entreprises (questions 24-25)
- Utilisation des ressources des entreprises par les collèges (question 26)
- Utilisation des ressources des collèges par les entreprises (question 27)

5.2.5 Entreprises qui ne sont pas en relation avec les collèges (questions 28-29-30)

- Raisons de l'absence de relations collèges entreprises, (question 28)
- Désir d'établir des relations (questions 29-30)

5.3 CONCLUSION

5.1 INTRODUCTION

Pour connaître l'opinion des employeurs sur les diplômés des collèges, nous avons préparé un questionnaire et l'avons soumis aux 534 entreprises de notre échantillon. Ce questionnaire visait 3 objectifs principaux:

1- Vérifier si les programmes offerts répondent aux besoins socio-économiques.

2- Faire ressortir les secteurs d'activité économique ignorés par les programmes offerts.

3- Vérifier l'existence et l'efficacité des réseaux de communications entre les CEGEP et les entreprises.

Dans ce chapitre, nous allons d'abord expliquer la structure du questionnaire et ensuite en analyser les résultats.

Notons d'abord que le questionnaire était adressé aux directeurs ou responsables du personnel des entreprises concernées. Chaque questionnaire était numéroté en fonction du code d'activité

industrielle des entreprises choisies (code standard des entreprises), ceci afin de conserver l'uniformité de classification des entreprises utilisée dans la présente étude.

La première étape du questionnaire visait à distinguer les entreprises de l'échantillon qui employaient des diplômés de niveau collégial de celles qui n'en employaient pas. Pour ce faire, nous demandions aux répondants de répartir leurs employés dans les 23 familles d'occupations (code canadien des professions) et d'indiquer dans chaque cas le nombre de diplômés du secteur général (1) et du secteur professionnel. Les entreprises qui n'employaient pas de diplômés de niveau collégial devaient passer à une section qui leur était réservée. Celles qui avaient embauché des diplômés du secteur général devaient indiquer les raisons de ce choix et dans quels programmes ils avaient étudié. Toutes les autres questions ne concernaient que les diplômés du secteur professionnel.

Nous désirions savoir dans quelles techniques ils avaient étudié, quels moyens d'embauche

(1) Le DEC général étant le dernier diplôme obtenu.

avaient été utilisés, si les entreprises avaient rencontré des difficultés dans l'embauche de techniciens et, dans le cas d'une pénurie, de quel ordre et dans quelles techniques elle avait été sentie.

Les répondants devaient ensuite compléter trois séries de questions concernant la qualité de formation des techniciens issus des collèges, leur participation à la formation des étudiants du secteur professionnel collégial et leur contribution au perfectionnement des techniciens à leur emploi. Nous demandions aussi aux entreprises quel rôle devraient jouer les collèges dans le perfectionnement des techniciens actuellement sur le marché du travail. Enfin les entreprises devaient nous donner une estimation de leurs prévisions d'embauche de techniciens diplômés des collèges d'ici 5 ans.

La section du questionnaire réservée aux entreprises qui n'employaient pas de diplômés de niveau collégial portait sur les raisons de cette situation. Elle cherchait aussi à identifier, au sein des entreprises concernées, les emplois qui

exigeraient une formation de niveau collégial avec leurs prévisions d'embauche pour une période de 5 ans.

Toutes les entreprises devaient répondre à la partie Relations collèges entreprises. Celles qui entretenaient de telles relations devaient en donner une évaluation, en préciser la nature, indiquer s'ils désiraient poursuivre les relations actuelles et apporter certaines précisions quant aux relations futures.

Les autres entreprises devaient indiquer pour quelles raisons elles n'entretenaient pas de relations avec les collèges, préciser si elles désiraient établir d'éventuelles relations et, dans l'affirmative, en spécifier la nature.

L'analyse des résultats tiendra compte des différentes parties du questionnaire à l'intérieur desquelles nous suivrons l'ordre numérique des questions.

5.2 TRAITEMENT DES DONNEES DU QUESTIONNAIRE

5.2.1 Informations relatives à la main-d'oeuvre et aux diplômés de niveau collégial (question 1).

- Répartition de la main-d'oeuvre de l'échantillon par famille d'occupations.

La question 1 se formulait comme suit: "Veuillez indiquer le nombre d'employés pour chacune des familles d'occupations suivantes et préciser pour chaque famille, combien d'employés sont diplômés de niveau collégial, général ou professionnel". Au total 130 entreprises ont répondu à cette question sur une possibilité de 167, soit 77.8%.

La répartition de la main-d'oeuvre de l'échantillon par familles d'occupations (ref. tableau 5.01) nous indique quels types d'emplois ont été retracés par le questionnaire.

On constate que le Travail administratif et secteurs connexes concentre le quart de la main-d'oeuvre retrouvée par questionnaire, soit 25.3% Les occupations reliées à la Médecine et santé

TABLEAU 5.01: REPARTITION DES EMPLOYES PAR FAMILLE D'OCCUPATIONS SELON LE TOTAL D'EMPLOYES ET LES DIPLOMES DES SECTEURS PROFESSIONNEL ET GENERAL. (EN POURCENTAGE)

	TOTAL EMPLOYES	TOTAL SECTEUR PROFESSIONNEL	TOTAL SECTEUR GENERAL
Direction et administration	6.81	2.89	3.17
Sciences naturelles, génie et mathématiques	3.90	9.62	3.97
Sciences sociales et secteurs connexes.	2.36	2.52	31.35
Religion	0.09	0.00	0.00
Enseignement et secteurs connexes	5.25	0.59	15.48
Médecine et santé	11.27	59.82	0.00
Arts plastiques, décoratifs, littéraires et secteurs connexes	1.30	1.11	1.98
Travail administratif et secteurs connexes	25.37	15.24	38.10
Commerce	2.22	1.04	2.78
Services	5.34	0.86	0.40
Agriculture, horticulture et élevage	0.47	0.07	0.00
Pêche, Chasse et Piégeage	0.00	0.00	0.00
Exploitation forestière	1.64	2.81	0.00
Mines, carrières, puits de pétrole et de gaz.	1.23	0.22	0.00

TABLEAU 5.01: REPARTITION DES EMPLOYES PAR FAMILLE D'OCCUPATIONS SELON LE TOTAL D'EMPLOYES ET LES DIPLOMES DES SECTEURS PROFESSIONNEL ET GENERAL. (EN POURCENTAGE)

	TOTAL EMPLOYES	TOTAL SECTEUR PROFESSIONNEL	TOTAL SECTEUR GENERAL
Traitement des matières premières	2.73	1.21	0.00
Fabrication, montage et réparation de produits finis.	9.40	2.39	0.40
Construction	1.35	0.12	0.40
Transports	2.52	0.00	0.00
Manutention et secteurs connexes	1.73	0.15	0.00
Conduite de machines et d'appareils divers	2.28	1.48	1.98
Activités non classées ailleurs	4.68	0.10	0.00
Professions non déclarées	1.74	0.02	0.00
TOTAL	100.0	100.0	100.0

NOTES: Total employés: 100% : 59,767
Total secteur professionnel: 100% : 4,055
Total secteur général: 100% : 252

SOURCE: Annexe C Tableau 1.2, question no. 1

constituent 11.27% des travailleurs de notre échantillon et la Fabrication, montage et réparation de produits finis 9.4%. Les personnes travaillant à la Direction et administration et celles affectées au Traitement des matières premières représentent une part égale de la main-d'oeuvre de l'échantillon, soit respectivement 6.8% et 6.3%. Il en est de même pour la famille d'occupation Services et la famille Enseignement et secteurs connexes où l'on retrouve 5.3% et 5.2% de la main-d'oeuvre de notre échantillon. La famille des Activités non classées ailleurs est au huitième rang avec 4.6% des travailleurs de l'échantillon, suivie des occupations reliées aux Sciences naturelles, génie et mathématiques avec 3.9%.

Cinq familles d'occupations concentrent chacune entre 2.0% et 3.0% de la main-d'oeuvre retrouvée par le questionnaire. Ce sont, dans l'ordre, l'Usinage de matières premières (2.7%), les Transports (2.5%), les Sciences sociales et secteurs connexes (2.3%), la Conduite de machines et d'appareils divers (2.2%) et les occupations reliées au Commerce (2.2%).

L'on retrouve entre 1.0% et 2.0% de la main-d'oeuvre de l'échantillon dans 6 familles d'occupations: les Professions non-déclarées et la Manutention et secteurs connexes (avec chacune 1.7%), l'Exploitation forestière (1.6%), la Construction et les Arts plastiques... (avec chacune 1.3%) et les occupations reliées aux Mines (1.2%).

Enfin, 3 familles d'occupations représentent chacune moins de 1.0% de la main-d'oeuvre de l'échantillon. L'Agriculture en concentre 0.4% alors que la Pêche, Chasse et Piégeage et les occupations reliées à la Religion en comptent chacune pour moins de 0.1%.

- Répartition des diplômés du secteur professionnel par famille d'occupations.

Le questionnaire nous a permis de retrouver 4,055 techniciens diplômés de CEGEP. La répartition de ces techniciens par famille d'occupations nous révèle le type d'occupation exercée par les diplômés du secteur professionnel sur le marché du travail dans la région no. 3.

La Médecine et santé est la famille d'oc-

cupations qui compte le plus grand nombre de techniciens retrouvés par le questionnaire, soit 56.8%. Les deux autres familles d'occupations les plus importantes sont le Travail administratif et secteurs connexes et les Sciences naturelles, génie et mathématiques avec respectivement 15.2% et 9.6% des diplômés du secteur professionnel que nous avons retracés.

Trois familles d'occupations concentrent chacune environ 2.0% des techniciens retrouvés par le questionnaire, soit la famille Direction et administration et la famille Exploitation forestière avec chacune 2.8% et les Sciences sociales et secteurs connexes avec 2.5%. L'on retrouve environ 1.0% des diplômés du secteur professionnel dans 4 familles d'occupations: la Conduite de machines et d'appareils divers avec 1.4%, l'Usinage de matières premières avec 1.2%, les Arts plastiques avec 1.1% et le Commerce avec 1.0%.

Enfin, 12 familles d'occupations comptent chacune moins de 1.0% des techniciens de CEGEP retrouvés par le questionnaire. Ce sont, dans l'ordre,

les Services avec 0.8%, le Traitement des matières premières avec 0.7%, l'Enseignement avec 0.5%, les Mines avec 0.2%, la Manutention et secteurs connexes, la Construction et les Activités non classées ailleurs avec chacune 0.1%. Enfin l'Agriculture, horticulture et élevage, les Professions non déclarées, la Religion, la Pêche, Chasse et Piégeage et les Transports en concentrent chacune moins de 0.1%.

- Répartition des diplômés du secteur général par familles d'occupations.

Les 252 diplômés du secteur général collégial que nous avons dénombrés se concentrent surtout dans 3 familles d'occupations.

C'est le Travail administratif et secteurs connexes qui vient en tête avec 38.1%, suivi de la famille Sciences sociales et secteurs connexes avec 31.3%. La famille d'occupations Enseignement et secteurs connexes vient au troisième rang avec 15.4%.

Les autres familles d'occupations où l'on retrouve des diplômés du secteur général constituent des groupes nettement minoritaires. La famille d'occupations Sciences naturelles, génie et mathématiques et la famille Direction et administration regroupent respectivement 3.9% et 3.1% des diplômés du secteur général que nous avons retrouvés. Les occupations reliées au Commerce en concentrent 2.7% alors que les Arts plastiques... et la Conduite des machines et d'appareils divers regroupent chacun 1.9% de ces diplômés.

Les familles Services, Fabrication, montage et réparation de produits finis et Construction ne concentrent chacune que 0.4% des diplômés du secteur général que nous avons dénombrés. On ne retrouve aucun diplômé du secteur général dans les 12 autres familles d'occupations.

- Répartition des diplômés du secteur professionnel par secteur d'activité industrielle.

Les techniciens diplômés de CEGEP se répartissent dans tous les secteurs d'activité industrielle que nous avons touché. (ref. tableau 5.02).

TABLEAU 5.02: REPARTITION DES DIPLOMES DES SECTEURS PROFESSIONNEL ET GENERAL PAR SECTEURS D'ACTIVITE INDUSTRIELLE. (EN POURCENTAGE)

		DIPLOMES DU SECTEUR PROFESSIONNEL	DIPLOMES DU SECTEUR GENERAL
1-2-3	Agriculture Foresterie Pêche, Piégeage.	0.07	0.00
4-	Mines et Carrières	1.95	0.00
5-	Industries manufacturières	8.61	11.90
6-	Bâtiment et travaux publics	.12	0.00
7-	Transports Communications, autres services publics	1.60	1.98
8-	Commerce	.37	.40
9-	Finance, assurance, immeubles.	3.08	21.83
10-	Services socio-culturels et personnels	61.97	19.05
11-	Administration publique	22.22	44.84
	TOTAL	100.0	100.0

SOURCE: Annexe C, tableau 1.4, question 1.

GRAPHIQUE 5.01: REPARTITION DES DIPLOMES DES SECTEURS PROFESSIONNEL PAR SECTEURS D'ACTIVITE INDUSTRIELLE. (EN POURCENTAGE)

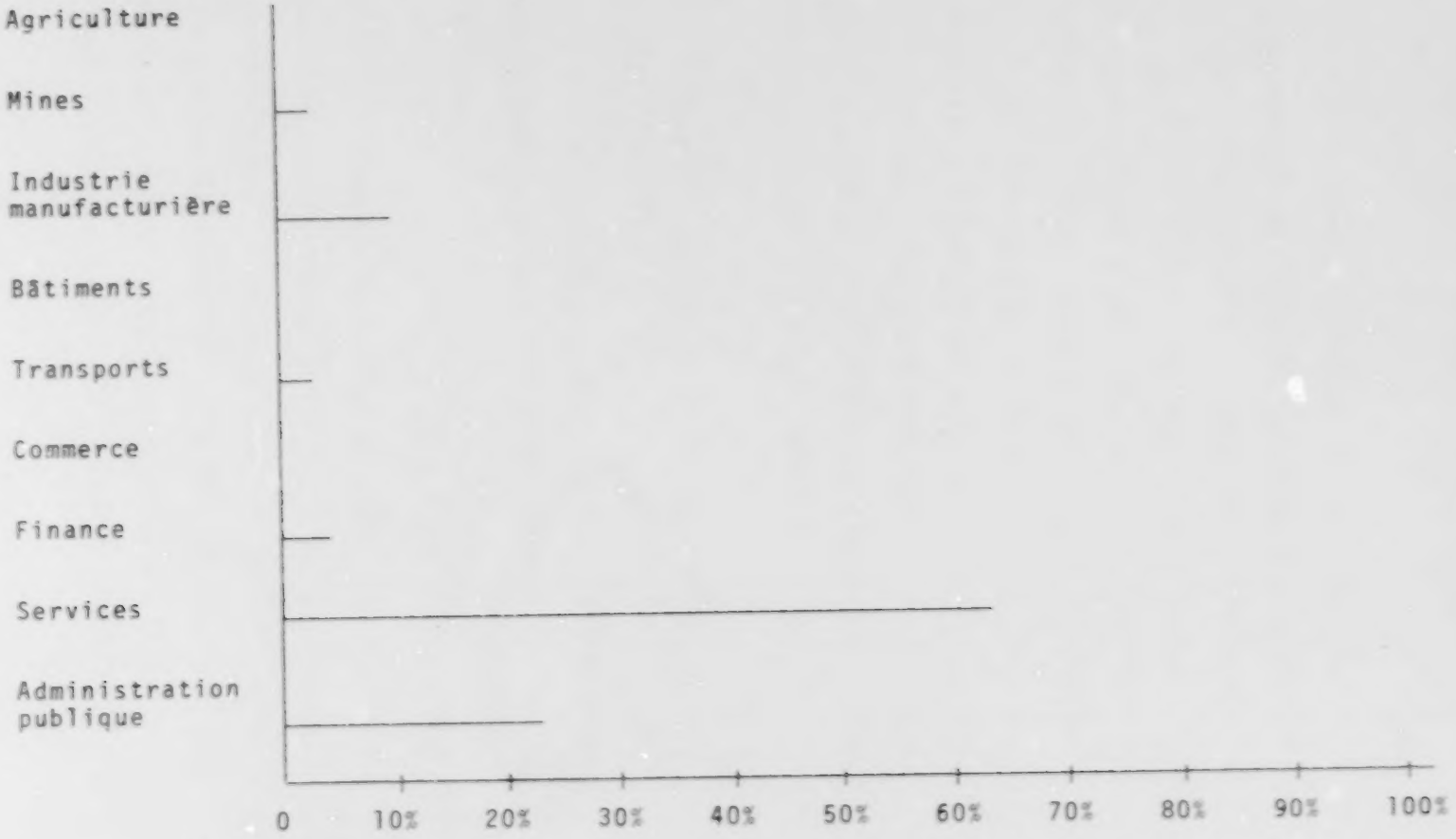

Source: Tableau 5.02.

Ce sont les entreprises de Services qui concentrent la majorité des techniciens que nous avons dénombrés (61.9%). L'Administration publique vient en second avec 22.2% suivie de l'Industrie manufacturière avec 8.6%. Puis, on retrouve dans l'ordre le secteur Finance, Assurance, Immeubles avec 3.0%, les Mines et carrières avec 1.9%, les Transports et Communications avec 1.6%, le Commerce avec 0.3%, les entreprises de Bâtiments et travaux publiques 0.1% et l'Agriculture, Forestage, Pêche et Piégeage avec moins de 0.1%.

- Répartition des diplômés du secteur général par secteur d'activité industrielle.

Les 252 diplômés du secteur général ne se répartissent que dans 6 secteurs d'activité industrielle.

Près de la moitié de ceux-ci travaillent dans l'Administration publique (44.8%). Viennent ensuite, dans l'ordre, le secteur Finance, Assurance, Immeubles (21.8%), les entreprises de Services socio-culturels et personnels (19.0%) et l'Industrie manufacturière (11.9%). Enfin, le

secteur Transports & Communications et les entreprises de Commerce concentrent respectivement 1.9% et 0.4% des diplômés du secteur général que nous avons retracés. Notons que nous n'en avons retrouvé aucun dans le secteur Agriculture, Forestage, Pêche et Piégeage, dans les Mines et carrières et dans les entreprises de Bâtiments et Travaux publics.

La question 1 devait distinguer les entreprises qui employaient des diplômés de niveau collégial de celles qui n'en employaient pas. La partie qui suit (5.2.2) ne concernent que le premier groupe. Les autres entreprises feront l'objet d'une étude à la section 5.3.3.

5.2.2 Entreprises qui emploient des diplômés de niveau collégial.

Les entreprises qui avaient spécifié avoir à leur emploi des diplômés du niveau collégial devaient répondre aux questions no. 2 à 17 (exclusivement).

- Informations relatives aux diplômés du secteur général.

Pour faciliter le traitement des données nous avons regroupé les informations relatives aux diplômés du secteur général, soit les motivations d'embauche et les programmes de formation.

- Motivation d'embauche des diplômés du secteur général (question 2).

Nous désirions connaître les raisons pour lesquelles ces entreprises avaient embauché des diplômés du secteur général qui n'avaient pas poursuivi leurs études à l'université.

La question 2, qui nous permettait d'obtenir ces informations, se formule comme suit: "Parmi vos employés de formation collégiale, pour quelles raisons avez-vous embauché des diplômés du secteur général?"

Les répondants pouvaient choisir parmi les éléments suivants:

- Formation professionnelle non nécessaire

- Formation professionnelle non disponible
- Formation générale répond aux besoins
- Préfère formation professionnelle par l'entreprise ou association professionnelle.
- Indifférent au niveau et au type de formation.
- On ne fait pas la distinction entre formation générale et professionnelle.
- Exigences salariales moindres.
- Autres raisons indépendantes de la formation académique (spécifiez).

Au total, 51 entreprises ont répondu à cette question pour laquelle nous avons dénombré 69 réponses.

La raison la plus souvent mentionnée est Formation générale répond aux besoins avec 33.3% des 69 réponses reçues. La raison Formation professionnelle non nécessaire vient en second avec 21.7% suivie de la raison Préfère formation professionnelle par l'entreprise ou association professionnelle avec 10.1%. Signalons que le choix

GRAPHIQUE 5.02: MOTIVATIONS D'EMBAUCHE DE DIPLOMES DU SECTEUR GENERAL (EN POURCENTAGE).

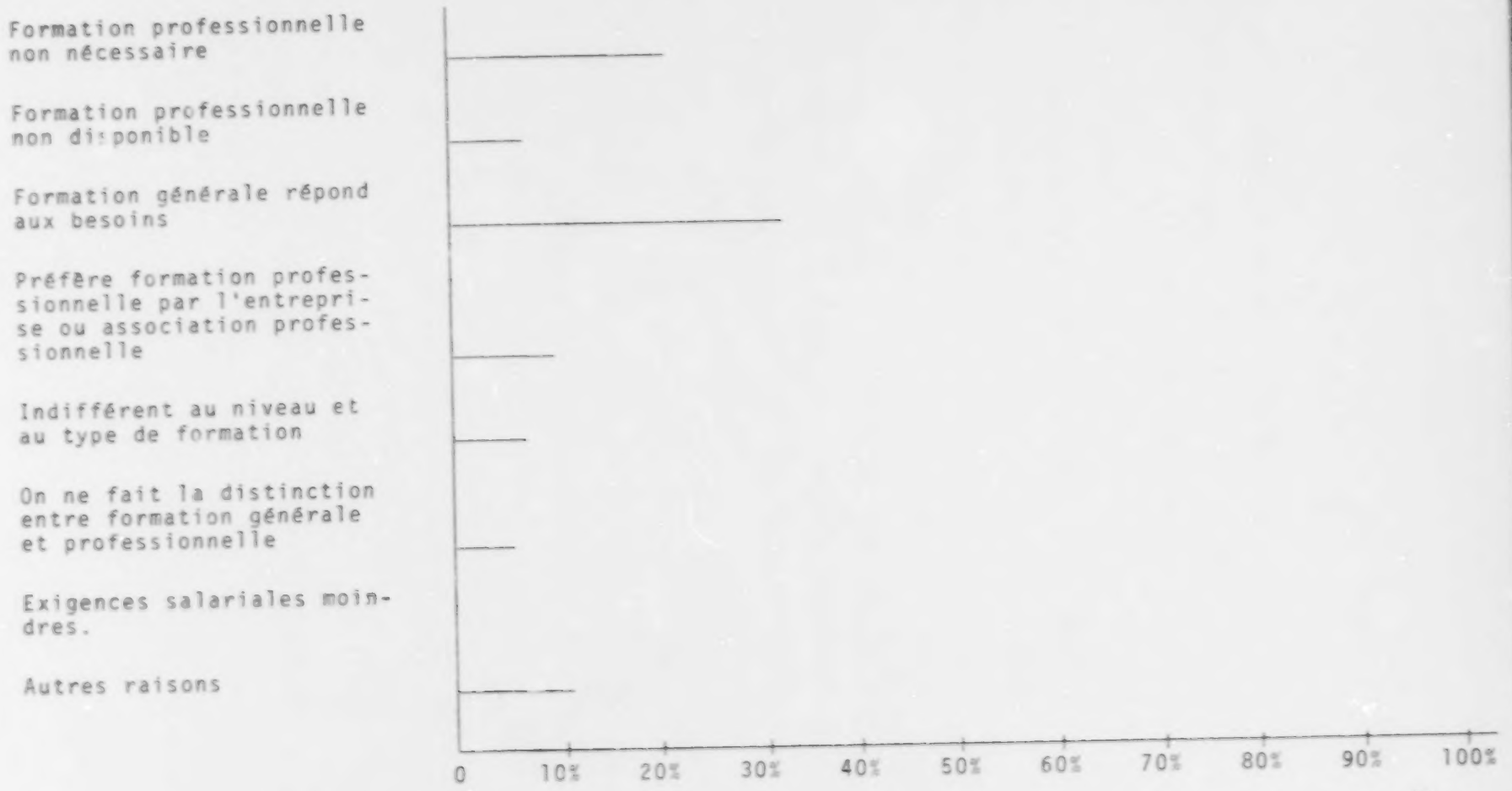

Source: Annexe "C", tableau 2, question 2.

Autres raisons indépendantes de la formation académique représente également 10.1% des réponses. (ref. Annexe C, tableau 2, question 2).

Les raisons Indifférent au niveau et au type de formation et Formation professionnelle non disponible représentent chacune 8.7% des réponses. Enfin, 5.8% des réponses se rattachent à la raison On ne fait pas la distinction entre formation générale et professionnelle et un seul répondant a coché la réponse Exigences salariales moindres (1.4%).

Parmi les Autres raisons indépendantes de la formation académique (10.1%), signalons que deux répondants ont embauché des diplômés du secteur général à cause de leur expérience sur le marché du travail. Un répondant a préféré les diplômés du secteur général aux finissants du secondaire V. Un autre répondant a embauché des diplômés du secteur général qui avaient abandonné leurs études supérieures (formation jugée supérieure à la

formation de niveau collégial).

Etant donné que les raisons d'embauche de diplômés du général varient avec les secteurs d'activité industrielle, il convient d'étudier le comportement des différents secteurs face à cette question.

Nous avons obtenu des réponses à cette question dans 7 secteurs d'activité industrielle. Ils apparaissent ici dans l'ordre avec le pourcentage de réponses données:

- Administration publique (30.4%)
- Finance, Assurance & Immeubles (23.1%)
- Industrie manufacturière (20.2%)
- Services socio-culturels et personnels (13.0%)
- Transports, Communications et autres services publics (7.2%)
- Commerce (4.3%)
- Mines et carrières (1.4%)

Deux de ces secteurs d'activité ont donné pour première raison Formation générale répond aux besoins. Il s'agit de l'Administration publique et de l'Industrie manufacturière avec respectivement 11.5% et 5.8% des 69 réponses obtenues pour cette question. Le secteur Finance, Assurance, Immeubles pour sa part, donne comme première raison Formation professionnelle non nécessaire avec 8.7%. Pour le secteur Services socio-culturels et personnels, les deux raisons mentionnées plus haut ont reçu un nombre équivalent de réponses, soit 5.8%. Signalons enfin que les autres secteurs d'activité industrielle n'ont privilégié aucune raison puisque, pour chacun d'eux, on ne compte qu'une réponse pour chaque raison donnée.

Parmi les autres points remarquables, on constate que les deuxième et troisième raisons pour l'Administration publique sont Indifférent au niveau et au type de formation et Autres raisons indépendantes de la formation académique avec respectivement 5.8% et 4.3% du nombre total de réponses à cette question. De plus, l'Industrie manufacturière donne comme deuxième raison importante Formation professionnelle non nécessaire avec 4.3% du même total.

- Programmes de formation des diplômés du secteur général (question 3)

Nous demandions aux entreprises qui employaient des diplômés du secteur général d'indiquer dans quelle famille de programmes ils avaient étudié et de donner le nombre de diplômés pour chacune d'elle. Nous avons obtenu réponse à cette question pour 184 des 252 diplômés que nous avions retrouvé à la question 1.

Signalons au départ que nous n'avons retrouvé aucun diplômé du secteur général dans la famille de programmes Sciences de la santé. La famille de programmes Sciences pures et appliquées regroupe 11.4% des diplômés du secteur général que nous avons retrouvés. Les secteurs d'activités industrielle où travaillent ces diplômés sont, dans l'ordre, l'Administration publique (5.9%), les Transports, Communications et autres services publics (2.7%), le secteur Finance, Assurance & Immeubles et le secteur Services socio-culturels et personnels (chacun 1.0%) et enfin le secteur Commerce (0.5%).

On constate ensuite que 26.0% des diplômés du secteur général dénombrés dans cette question ont été formés en Sciences humaines. C'est l'Administration publique qui en emploie la plus grande part (17.9%) suivie du secteur Finance, Assurance & Immeubles (5.9%). L'Industrie manufacturière et les Services socio-culturels et personnels en concentrent chacun 1.0%.

C'est la famille de programmes Sciences de l'administration qui regroupe la majorité de ces diplômés avec 58.1%. On les retrouve principalement dans l'Administration publique (36.9%). et dans l'Industrie manufacturière (11.9%). Le secteur Finance, Assurance & Immeubles vient au troisième rang (7.0%) suivi du secteur Services socio-culturels et personnels (2.1%).

Les diplômés formés dans la famille de programmes Arts ne constituent que 1.0% des diplômés du secteur général retrouvés par le questionnaire. Ils travaillent dans 2 secteurs d'activité industrielle: les Services socio-culturels et

personnels et l'Administration publique qui en concentrent chacun 0.5%.

Enfin, les diplômés en Lettres représentent 3.2% des diplômés du secteur général que nous avons dénombrés. L'Administration publique en emploie 1.6%, le secteur Finance, Assurance & Immeubles 1.0% et le secteur Commerce 0.5%.

Au total, sur 184 diplômés du secteur général, 63.0% travaillent dans l'Administration publique, 15.2% dans le secteur Finance, Assurance & Immeubles, 13.0% dans l'Industrie manufacturière, 4.8% dans les Services socio-culturels et personnels, 2.7% dans les Transports, Communications et autres services publics et 1.0% dans le secteur Commerce.

- Informations relatives aux diplômés du secteur professionnel.

- Programmes de formation des diplômés du secteur professionnel (question 3)

GRAPHIQUE 5.03: REPARTITION DES DIPLOMES DU SECTEUR PROFESSIONNEL PAR FAMILLE DE PROGRAMMES (EN POURCENTAGE)

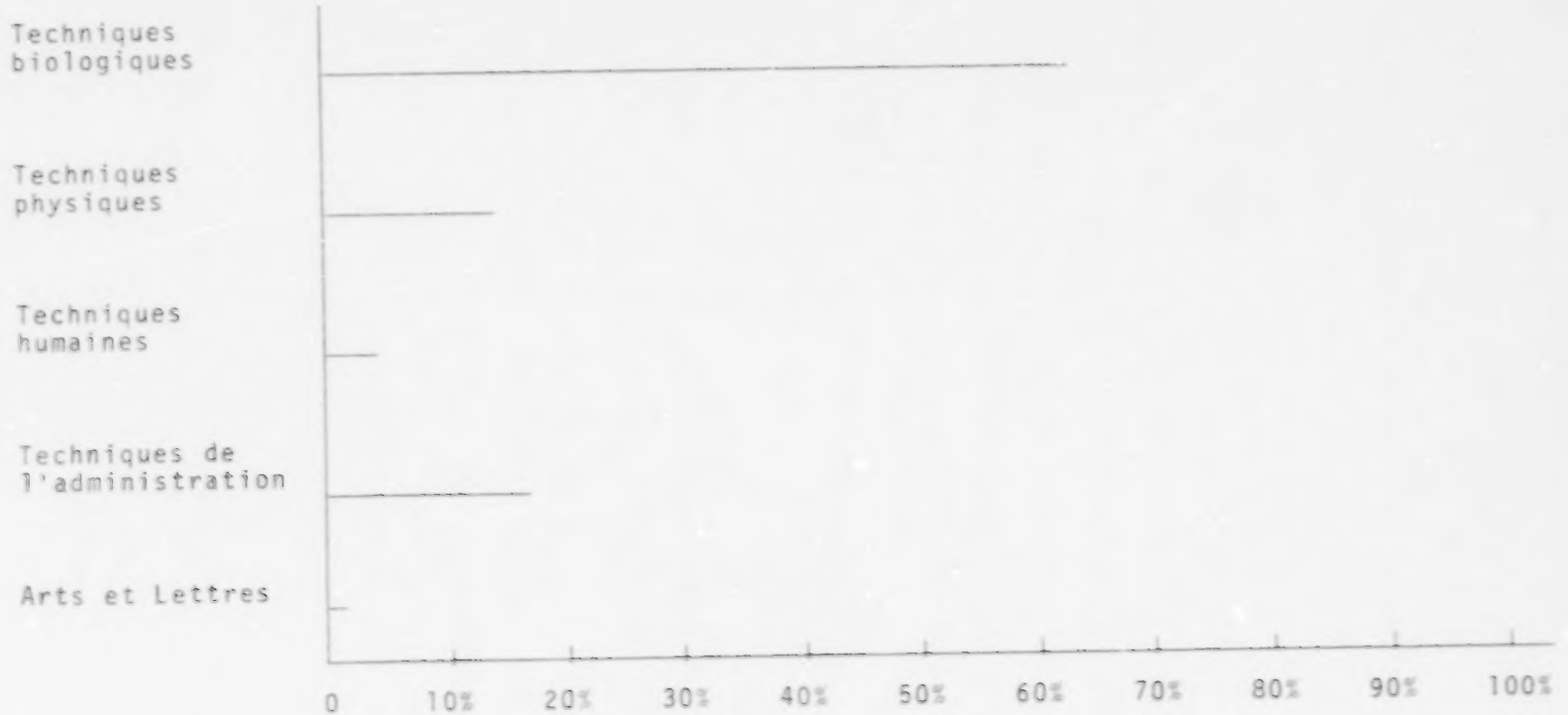

Source: Annexe "C", tableau 3, question 3.

A la question: "Dans quels programmes de niveau collégial ont été formé vos employés?" les 127 entreprises (sur 155 concernées) qui ont répondu à cette question nous ont permis de dénombrer 3864 techniciens diplômés du niveau collégial. On constate que 63.5% de ceux-ci ont été formés en Techniques biologiques, 14.0% en Techniques physiques, 4.5% en Techniques humaines, 16.4% en Techniques de l'administration et 1.6% en Arts (1).

Nous allons étudier pour les programmes de chacune de ces familles, la répartition des diplômés de niveau collégial professionnel par secteur d'activité industrielle.

TECHNIQUES BIOLOGIQUES

Sur les 12 programmes des Techniques biologiques, nous avons retrouvé des techniciens dans 11 de ceux-ci (aucun en Technique d'hygiène dentaire). Au total, nous avons dénombré 2452 diplômés en Techniques biologiques.

---

(1) Source: Annexe "C", tableau 3, question no. 3.

En premier lieu, 73.6% des techniciens sont concentrés dans les Techniques infirmières et on les rencontre dans les Services socio-culturels et personnels où ils représentent 73.5% du total des diplômés en Techniques biologiques. Viennent ensuite les Techniques médicales avec 9.2% et les Techniques de radiologie avec 5.4%. Les Services socio-culturels et personnels concentrent la majorité des diplômés de Techniques médicales avec 9.1% du total des diplômés des Techniques biologiques. Tous les techniciens en radiologie se retrouvent dans ce même secteur.

Notons de plus qu'entre 1.0% et 3.0% des techniciens ont été identifiés dans les Techniques de diététique (2.7%), dans les Techniques paramédicales (2.3%), dans les Techniques forestières (2.0%) et dans les Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie (1.8%). Les autres programmes ne concentrent qu'une proportion inférieure à 1.0%.

En ce qui concerne la répartition par secteur d'activité des employés formés en Techni-

ques biologiques, c'est le secteur Services socio-culturels et personnels qui regroupe le plus de techniciens avec 93.5% suivi de l'Administration publique avec 6.0%. Les autres secteurs d'activité industrielle en concentrent moins de 1.0%.

TECHNIQUES PHYSIQUES

Seize programmes composent la famille de programmes Techniques physiques. Toutefois, nous ne retrouvons aucun technicien dans trois de ces programmes: Techniques de matières plastiques, Techniques de la pêche et Aéronautique. On dénombre 542 techniciens dans les autres programmes.

C'est en Electrotechnique que nous avons retrouvé le taux le plus élevé d'employés formés en Techniques physiques, soit 40.4% de ceux-ci; les secteurs d'activité qui concentrent le plus de techniciens dans ce programme sont l'Administration publique avec 18.8% du total de diplômés en Techniques physiques, les Transports, Communications et autres services publics avec 7.9% et l'Industrie manufacturière avec 7.6%. Les programmes Technologie du bâtiment et des travaux publics et Technologie de la

mécanique comprennent chacun 19.9% des diplômés en Techniques physiques. C'est dans l'Administration publique et dans les Services socio-culturels et personnels que l'on retrouve le plus grand nombre de techniciens diplômés en Technologie du bâtiment et des travaux publics, soit respectivement 13.5% et 3.3%. Les techniciens diplômés en Technologie de la mécanique sont surtout concentrés dans l'Industrie manufacturière (13.5%) et dans les Mines (4.2%).

Entre 2.0% et 4.0% des techniciens se retrouvent dans les 6 programmes suivants: Techniques de chimie industrielle (3.7%), Techniques de la métallurgie (3.3%), Techniques maritimes (3.0%), Technologie minérale (2.8%), Techniques du meuble et du bois ouvré (2.2%) et Techniques cartographiques et géodésiques (2.0%). Les autres programmes regroupent chacun moins de 2.0% des diplômés.

Dans la répartition par secteur d'activité des travailleurs ayant une formation en Techniques physiques, l'Administration publique en regroupe 36.2%, l'Industrie manufacturière 31.2%, les Services socio-culturels 10.9%, les Mines 10.7%, les

Transports, Communications et autres services publics 8.9% et le secteur Finance, Assurance et Immeubles 1.1%. Moins de 1.0% des techniciens se retrouvent dans le secteur Bâtiments et travaux publics ainsi que dans le secteur Commerce.

TECHNIQUES HUMAINES

On dénombre 172 diplômés du secteur professionnel collégial dans les 9 programmes des Techniques humaines.

Les Techniques d'éducation spécialisée regroupent le plus fort taux de diplômés en Techniques humaines avec 37.2% suivies des Techniques de la documentation avec 27.9% et du programme Assistance sociale avec 12.2%. Dans les Techniques d'éducation spécialisée, les secteurs d'activité qui concentrent le plus de techniciens sont les Services socio-culturels et personnels avec 33.1% du total de diplômés en Techniques humaines et l'Administration publique avec 4.1%. De même pour les Techniques de la documentation, 14.5% du nombre total de techniciens formés en Techniques humaines travaillent dans le secteur Services socio-culturels et

personnels et 7.6% dans l'Administration publique. Quant aux diplômés du programme Assistance sociale, on les retrouve dans deux secteurs d'activité industrielle, soit l'Administration publique (9.3%) et le secteur Services socio-culturels et personnels (2.9%).

Entre 2.0% et 6.0% des techniciens ont été formés dans les Techniques des communications (5.2%), dans les Techniques des loisirs (4.1%) et dans les Techniques d'aménagement (2.3%). Enfin, chacun des autres programmes compte moins de 1.0% des techniciens.

En bref, on constate que 55.2% des techniciens formés dans cette famille de programmes se retrouvent dans les Services socio-culturels et personnels et 36.6% dans l'Administration publique. Moins de 5.0% de ces diplômés sont concentrés dans chacun des secteurs d'activité suivants: Mines (4.1%), Industrie manufacturière (1.7%), Transports et Communications (1.7%).

TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

Sur 6 programmes dispensés en Techniques de l'Administration, nous retrouvons 635 techniciens dans cinq de ceux-ci et aucun dans le programme Tourisme.

C'est le programme Techniques administratives qui concentre le plus grand nombre de diplômés retrouvés dans cette famille de programmes (66.3%); les secteurs qui en regroupent le plus sont l'Administration publique avec 32.4% du total de diplômés en Techniques de l'Administration, le secteur Finance, Assurance et Immeubles avec 12.6%, l'Industrie manufacturière avec 9.3% et les Services socio-culturels et personnels avec 8.4%. On retrouve 23.2% des techniciens formés dans cette famille de programmes en Informatique; 14.0% travaillent dans l'Administration publique, 4.6% dans le secteur Finance, Assurance et Immeubles et 2.7% dans les Services socio-culturels et personnels. Enfin, on compte 6.3% des techniciens dans le programme Secrétariat et 3.8% en Archives médicales. Les autres programmes réunissent chacun moins de 1.0% des employés formés en Techniques de l'administration.

Le secteur d'activité Administration publique regroupe le plus grand nombre de techniciens formés dans cette famille de programmes (46.9%); le secteur Finance, Assurance et Immeubles vient en second (19.7%) suivi des services socio-culturels et personnels (16.2%), de l'Industrie manufacturière (12.9%), du Commerce (2.1%), des Transports et Communications et autres services publics (1.3%) et, enfin, des Mines (0.9%).

ARTS & LETTRES

En dernier lieu, sur 5 programmes offerts dans la famille de programmes Arts et Lettres, on a retrouvé 63 techniciens issus de 2 de ces programmes: Communications graphiques et Arts appliqués.

Le programme Communications graphiques concentre la majorité de ces Techniciens avec 65.1%. Nous les avons retrouvé exclusivement dans le secteur Administration publique. Par contre, le programme Arts appliqués représentent 34.9% des techniciens de cette famille de programmes. Ils sont surtout occupés dans l'Administration publique (30.2%).

Le secteur d'activité Administration pu-

NOTE: Pour le secteur professionnel, FAMILLE DE PROGRAMMES correspond à CHAMP DE SPECIALISATION.

blique réunit 95.2% de ces diplômés, les Services socio-culturels et personnels 3.2% et l'Industrie manufacturière 1.6%.

- Moyens d'embauche des techniciens des collèges (question 4).

A la question 4, il était demandé: "Quels moyens avez-vous utilisés pour embaucher les techniciens des collèges?"

Comme élément de réponses, 9 moyens étaient proposés:

1- Annonces dans les journaux
2- Média d'information électronique (radio, télévision)
3- Bureaux de placement des collèges
4- Bureaux de placement gouvernementaux
5- Interview au collège
6- Contacts personnels
7- Initiative personnelle du candidat
8- Candidat identifié à la suite d'un stage
9- Autres (précisez)

Les employeurs interrogés devaient indiquer pour chaque moyen proposé s'il était "très utilisé", "moyennement utilisé" ou "non utilisé". Compte tenu du grand nombre de réponses "non utilisé" obtenues et pour faciliter l'interprétation des données, nous avons regroupé les deux premières catégories "très utilisé" et "moyennement utilisé".

Au total 138 entreprises ont répondu à cette question (soit 83.1% des entreprises concercées) et ont fourni 412 réponses "utilisé " et 449 réponses "non utilisé".

TABLEAU 5.03: REPARTITION DES MOYENS D'EMBAUCHE PAR ORDRE D'IMPORTANCE SELON QU'ILS SONT "UTILISES" OU "NON-UTILISES".

MOYENS UTILISES			MOYENS NON-UTILISES		
Moyens No:	Nombre réponses	%	Moyens no:	Nombre réponses	%
7-	71	(17.23%)	2-	93	(20.71%)
1-	68	(16.50%)	8-	66	(14.69%)
3-	65	(15.77%)	5-	66	(14.69%)
6-	57	(13.83%)	4-	50	(11.13%)
4-	56	(13.59%)	6-	49	(10.91%)
5-	38	(9.22%)	3-	44	(9.79%)
8-	36	(8.73%)	1-	42	(9.35%)
2-	7	(1.69%)	7-	39	(8.68%)
9-	14	(3.39%)	9-	0	--------
TOTAL	412	100%	TOTAL	449	100%

Source: Annexe C, tableau 4-1, 4-2, 4-3, Question 4.

GRAPHIQUE 5.04: MOYENS D'EMBAUCHE DE TECHNICIENS DIPLOMES DES COLLEGES. (EN POURCENTAGE).

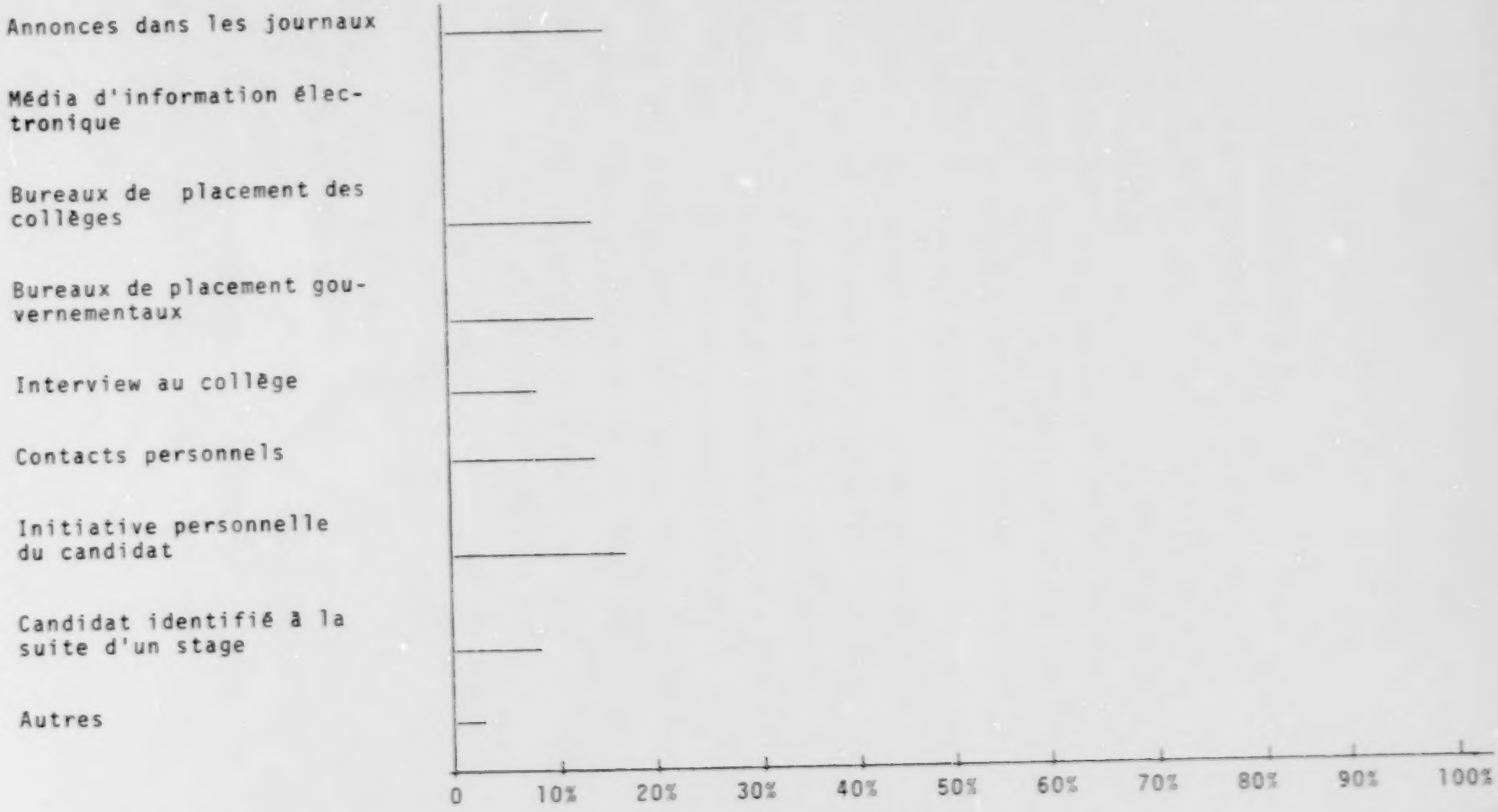

Source: Tableau 5.03

Moyens utilisés _____

Le tableau 5.03 indique le nombre de réponses rattachées à chaque moyen selon qu'il est jugé "utilisé" ou "non-utilisé".

C'est l'Initiative personnelle du candidat (no. 7) qui constitue le moyen le plus utilisé pour l'embauche des techniciens des collèges. Il concentre 17.2% des réponses "utilisé" et 8.6% des réponses "non-utilisé". Les Annonces dans les journaux viennent au deuxième rang avec 16.5% des réponses "utilisé" et 9.3% des réponses "non-utilisé". Suivent les Bureaux de placement des collèges avec 15.7% des moyens "utilisé" et 9.7% des moyens "non-utilisé", les Contacts personnels avec 13.8% des moyens "utilisé" et 10.9% des moyens "non-utilisé" et les Bureaux de placement gouvernementaux avec 13.5% des moyens "utilisé" et 11.1% des moyens "non-utilisé".

Trois des moyens proposés concentrent une proportion de réponses "non-utilisé" supérieure à celle de réponses "utilisé". Il s'agit dans l'ordre de Interview au collège qui regroupe 14.6% des réponses "non-utilisé" contre 9.2% des réponses

"utilisé", de Candidat identifié à la suite d'un stage avec 14.6% des moyens jugés "non-utilisé" contre 8.7% des moyens jugés "utilisé" et de Média d'information électronique avec 20.7% des réponses "non-utilisé" contre 1.6% des moyens "utilisé".

Enfin, une catégorie ouverte complétait la liste des moyens d'embauche proposés. Celle-ci regroupe 14 réponses (soit 3.3% des réponses "utilisé"). Il s'agit dans la plupart des cas de ministères provinciaux et fédéraux qui ont indiqué que leur recrutement devait se faire par leur Commission de la fonction publique respective. Deux entreprises disent avoir recours à des agences de placement privées et une avec des corporations et associations professionnelles.

- Difficultés d'embauche de techniciens des collèges (question 5).

Lors de notre enquête par questionnaire, nous désirions savoir si les entreprises avaient connu des difficultés dans l'embauche de techniciens diplômés des collèges. Les questions 5 et 6 nous

permettaient d'obtenir ces informations.

La question 5 se formule ainsi: "Avez-vous rencontré des difficultés dans l'embauche de techniciens provenant des collèges?"

Au total, 137 entreprises ont répondu à cette question, soit 83.0% des entreprises concernées. De ce nombre, 81 (59.1%) ont répondu négativement et 57 (41.6%) ont donné une réponse affirmative. Ces dernières ont fourni 77 réponses réparties dans les 7 difficultés proposées:

1- Absence d'un bureau de placement au collège.

2- Absence de contacts entreprises - collège.

3- Absence de contacts bureaux de placement gouvernementaux - collèges.

4- Contenu de programmes inadéquat.

5- Pénurie dans les disciplines requises.

6- Programme de formation non disponible.

7- Autres (spécifiez).

Sur les 77 réponses obtenues, (ref. tableau 5.04) la difficulté qui compte le plus grand

TABLEAU 5.04: DIFFICULTES D'EMBAUCHE DE TECHNICIENS DES COLLEGES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE. (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE VERTICAL).

	1	2	3	4	5	6	7	TOTAL
Agriculture	-(-----)	-(----)	-(----)	--(----)	--(-----)	-(----)	--(-----)	--(-----)
Mines	-(-----)	-(----)	-(----)	2(20.0)	2(4,88)	1(20.0)	--(-----)	5(6.49)
Industrie manufacturière	1(33.33)	2(50.0)	-(----)	2(20.0)	14(34.15)	1(20.0)	3(23.08)	23(29.87)
Bâtiments	-(-----)	-(----)	-(----)	--(----)	--(-----)	-(----)	-(-----)	--(-----)
Transports	-(-----)	-(----)	-(----)	--(----)	2(4.88)	-(----)	-(-----)	2(2.60)
Commerce	-(-----)	-(----)	-(----)	--(----)	--(-----)	-(----)	-(-----)	--(-----)
Finance	-(-----)	-(----)	-(----)	1(10.0)	1(2.44)	1(20.0)	-(-----)	3(3.90)
Services	1(33.33)	1(25.0)	-(----)	2(20.0)	12(29.27)	2(40.0)	6(46.15)	24(31.17)
Administration publique	1(33.33)	1(25.0)	1(100.)	3(30.0)	10(24.39)	-(----)	4(30.77)	20(25.97)
TOTAL	3(100.0)	4(100.)	1(100.)	10(100.)	41(100.0)	5(100.)	13(100.0)	77(100.0)
% horizontal	3(3.89)	4(5.19)	1(1.29)	10(12.98)	41(53.24)	5(6.49)	13(16.88)	77(100.0)

Taux de réponses enrégistrées

Le nombre d'entreprises concernées: 165 soit 98.80% de l'échantillon
La nouvelle base devient 165: 100%
28 entreprises ne devaient pas répondre soit 16.97% de la base
Les entreprises analysées plus haut représentent 83.03% de la base.

Source: Conrad F Johnson & Associés 30-6-75

GRAPHIQUE 5.05: DIFFICULTES D'EMBAUCHE DE TECHNICIENS DIPLOMES DES COLLEGES (EN POURCENTAGE).

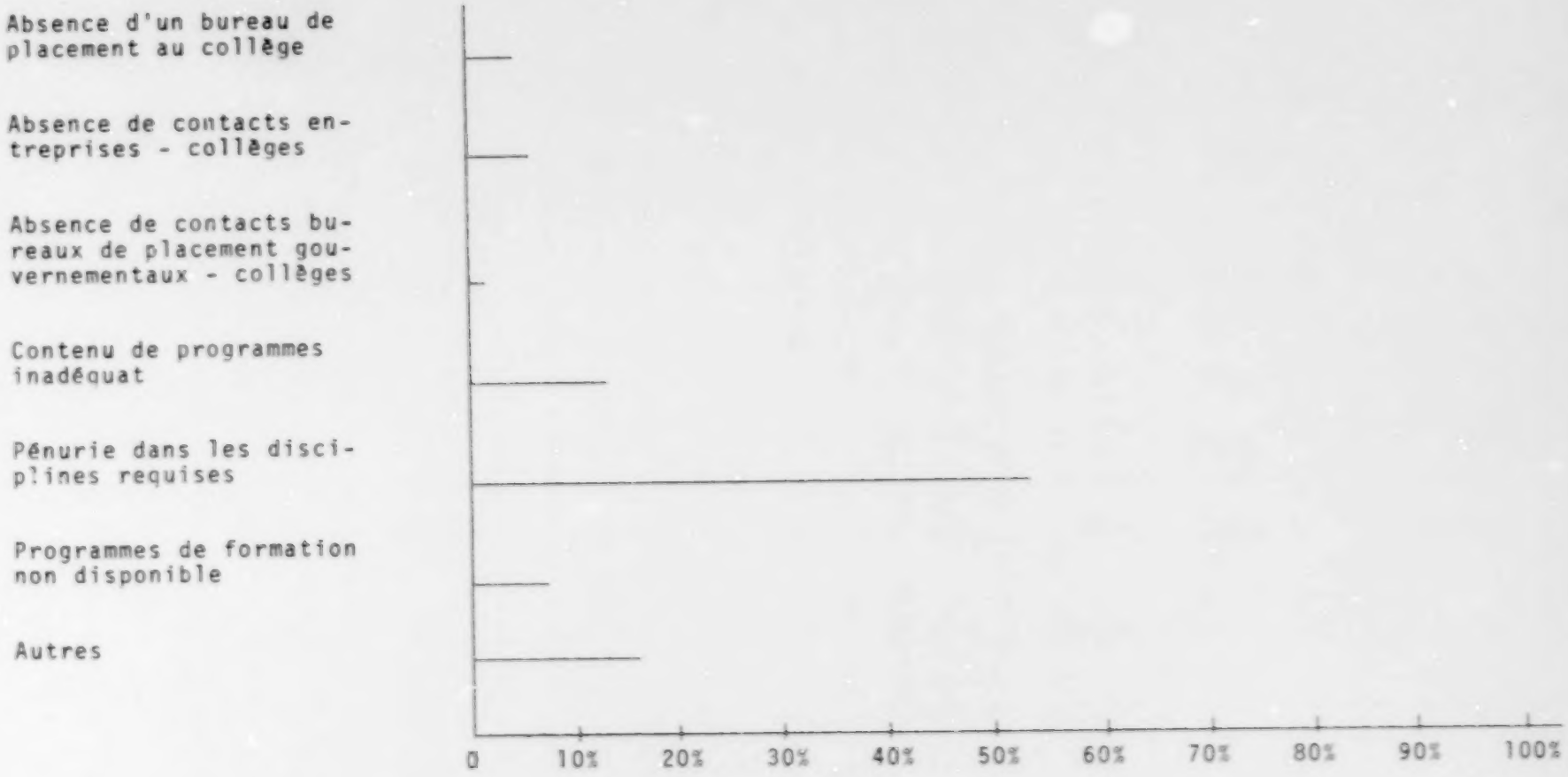

Source: Tableau 5.04

nombre de réponses est Pénurie dans les disciplines requises avec 53.2%.

La catégorie Autres (spécifiez) vient au deuxième rang avec 16.8% suivie de la difficulté Contenu de programmes inadéquat avec 12.9%. Enfin, l'on retrouve les difficultés qui ont récolté le moins de réponses: Programmes de formation non disponible (6.4%), Absence de contacts entreprises - collèges (5.1%), Absence d'un bureau de placement au collège (3.8%) et Absence de contacts bureaux de placement gouvernementaux - collèges (1.2%).

La répartition de ces 77 réponses par secteur d'activité industrielle nous révèle que c'est le secteur Services socio-culturels et personnels qui a fourni le plus grand nombre de réponses avec 31.1% suivi de l'Industrie manufacturière avec 29.8% et de l'Administration publique avec 25.9%.

Toutefois, même si le comportement des secteurs d'activité industrielle varie pour chaque difficulté proposée, nous ne tiendrons compte que de la difficulté Pénurie dans les disciplines

requises qui concentre 53.2% des 77 réponses. Nous donnerons également un aperçu des réponses obtenues à la catégorie Autres (spécifiez).

C'est l'Industrie manufacturière qui a le plus insisté sur la Pénurie dans les disciplines requises avec 34.1% des 41 réponses obtenues pour cette difficulté. Viennent ensuite les Services socio-culturels et personnels et l'Administration publique avec respectivement 29.2% et 24.3%.

Il est intéressant de signaler certaines des réponses de la partie ouverte Autres (spécifiez) même si elle ne compte que pour 16.8% des réponses au total. Deux entreprises déplorent les exigences salariales trop élevées des techniciens diplômés des collèges alors qu'une entreprise constate qu'elle n'offre pas un traitement suffisamment élevé. Deux autres entreprises constatent que les techniciens diplômés des collèges préfèrent travailler dans un bureau plutôt que de travailler en atelier. Enfin, un répondant fait remarquer le peu de mobilité des candidats disponibles. Les autres réponses s'éloignent du sens de la question et c'est pourquoi nous

n'insistons pas davantage sur cette catégorie de réponses.

La question 6 est une suite logique de la question 5 puisqu'elle cherche à confirmer s'il y a pénurie de techniciens diplômés des collèges. Nous l'avons formulé ainsi:

" Avez-vous constaté une pénurie de techniciens provenant des collèges face à vos besoins particuliers?"

Nous demandions également aux répondants d'indiquer les sépcialités et le nombre de techniciens dont ils avaient besoin. Au total, 134 entreprises ont répondu à cette question. Nous avons dénombré 77 (57.4%) réponses négatives et 57 (42.5%) réponses positives (1). Ces 57 entreprises nous ont souligné une pénurie de 786 techniciens diplômés des collèges.

Le tableau 6.2, annexe "C", indique la répartition des 786 diplômés manquants dans les 5 familles de programmes du secteur professionnel collégial. Nous décrirons la pénurie constatée dans chaque

(1) Ref. Annexe "C", tableau 6-1, Question 6.

GRAPHIQUE 5.06: REPARTITION DE LA PENURIE DE TECHNICIENS PAR FAMILLE DE PROGRAMMES (EN POURCENTAGE).

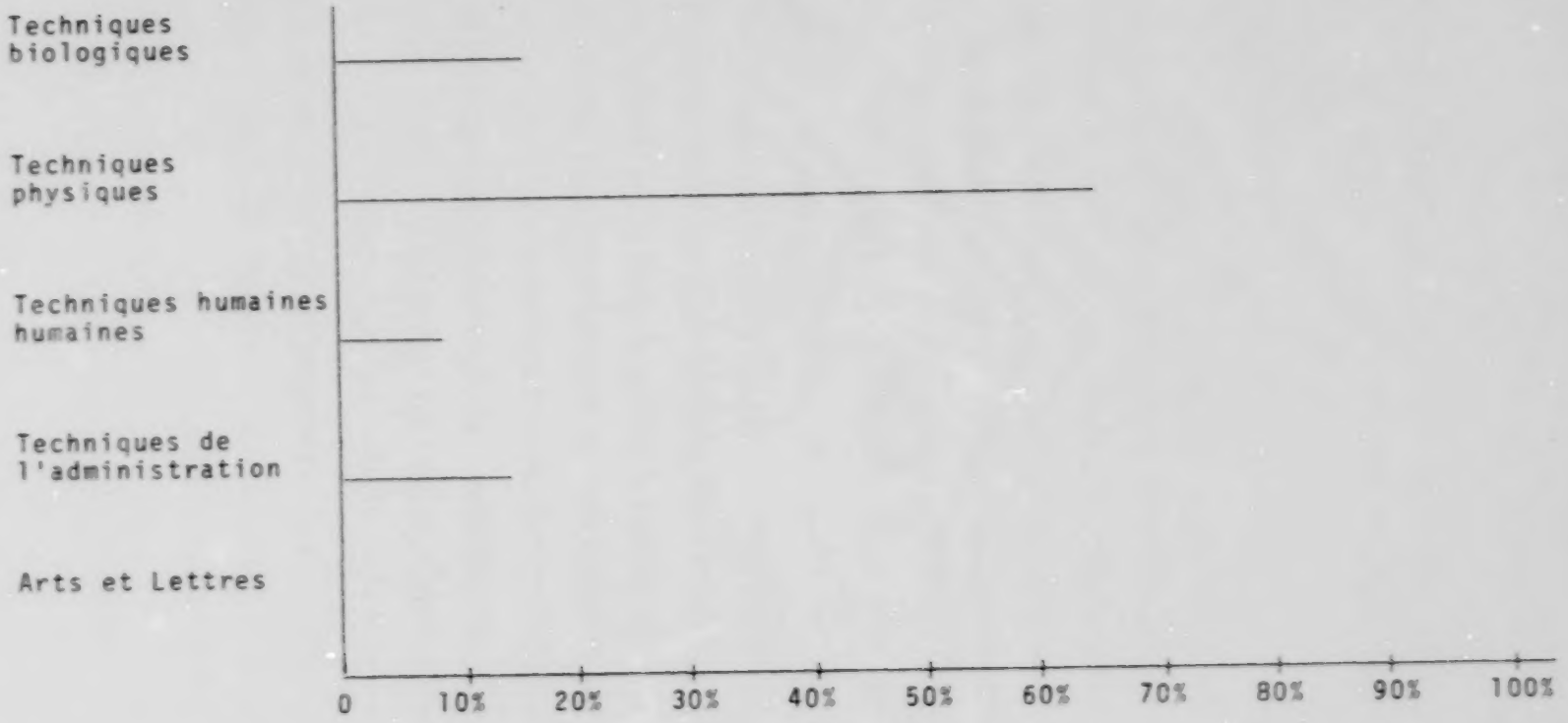

Source: Annexe "C", tableau 6.2

famille de programmes en indiquant quelles techniques sont plus spécialement touchées et en précisant les secteurs d'activité industrielle qui sont concernés.

TECHNIQUES PHYSIQUES

Des 5 familles de programmes, ce sont les Techniques physiques qui sont surtout touchées par la pénurie avec 64.8% des 786 techniciens dont on affirme avoir besoin. Les techniques où l'on constate la plus grande pénurie sont Electrotechnique (21.7%), Technologie du bâtiment et des travaux publics (20.7%) et Technologie de la mécanique (9.9%). Ce besoin de techniciens a surtout été exprimé par 3 secteurs d'activité industrielle. L'Administration publique (22.6%) a surtout besoin de techniciens du bâtiment et des travaux publics (19.4%), l'Industrie manufacturière (20.1%) a surtout manqué de techniciens de la mécanique (6.6%) et de techniciens de la métallurgie (6.4%). Enfin, le secteur Transports, Communications et autres services publics souligne une pénurie uniquement en Electrotechnique (16.5%).

TECHNIQUES BIOLOGIQUES

En second lieu on constate une pénurie de techniciens diplômés en Techniques biologiques. Toutefois, les Techniques biologiques viennent loin derrière les Techniques physiques avec 13.8% du total de techniciens manquants. La pénurie est surtout perçue dans les Techniques infirmières (8.2%) et dans les Techniques de diététique (5.0%). Les deux seuls secteurs d'activité industrielle concernés sont le secteur Services socio-culturels et personnels (8.7%) et l'Administration publique (5.0%). Le premier de ces secteurs (où se retrouvent notamment les hôpitaux) souligne une pénurie surtout concentrée dans les Techniques infirmières (8.2%) alors que pour l'Administration publique le besoin se fait sentir uniquement dans les Techniques de diététique (5.0%).

TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

Les Techniques de l'administration viennent au troisième rang avec 12.9% des techniciens dont on estimait avoir besoin. Deux techniques sont surtout concernées par cette pénurie:

les Techniques administratives (9.2%) et les Techniques hôtelières (2.9%). Parmi les secteurs d'activité industrielle qui ont exprimé un besoin dans cette famille de programmes, signalons le secteur Commerce (5.8%) qui a exclusivement besoin de diplômés en Techniques administratives. Le secteur Services socio-culturels et personnels (2.7%) souligne une pénurie dans les Techniques hôtelières surtout (2.5%) et l'Administration publique en Techniques administratives (2.5%).

TECHNIQUES HUMAINES

La pénurie de diplômés en Techniques humaines représente 7.3% de l'ensemble de la pénurie constatée. Ce sont les Techniques des communications qui sont le plus touchées (3.8%), suivies des Techniques d'éducation spécialisée (1.6%). Les Techniques auxiliaires de la justice et les Techniques de recherche en sciences humaines présentent la même proportion (1.2%). Deux secteurs d'activité industrielle estiment avoir besoin de finissants en Techniques humaines: l'Administration publique (5.3%) manque surtout de techniciens en communications (2.7%) et le secteur Services socio-

culturels et personnels (1.9%) qui a presque exclusivement besoin de techniciens en éducation spécialisée.

ARTS ET LETTRES

La famille de programmes Arts et Lettres ne semble pas avoir fait l'objet d'une pénurie dans les entreprises que nous avons contactées. En effet, elle ne regroupe que 0.8% du total de techniciens dont on estimait avoir besoin. C'est le secteur Services socio-culturels et personnels qui souligne cette pénurie dans les programmes Arts appliqués (0.5%) et Communications graphiques (0.3%).

Il est important de signaler que les secteurs d'activité industrielle qui ont constaté la plus grande pénurie en termes de nombre ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui avaient surtout choisi la difficulté Pénurie dans les disciplines requises à la question 5. L'ordre d'importance des secteurs est ici fonction du nombre de techniciens correspondant au besoin et certaines entreprises n'ont pu quantifier ce besoin.

GRAPHIQUE 5.07: REPARTITION DE LA PENURIE DE TECHNICIENS PAR SECTEUR D'ACTIVITE. (EN POURCENTAGE)

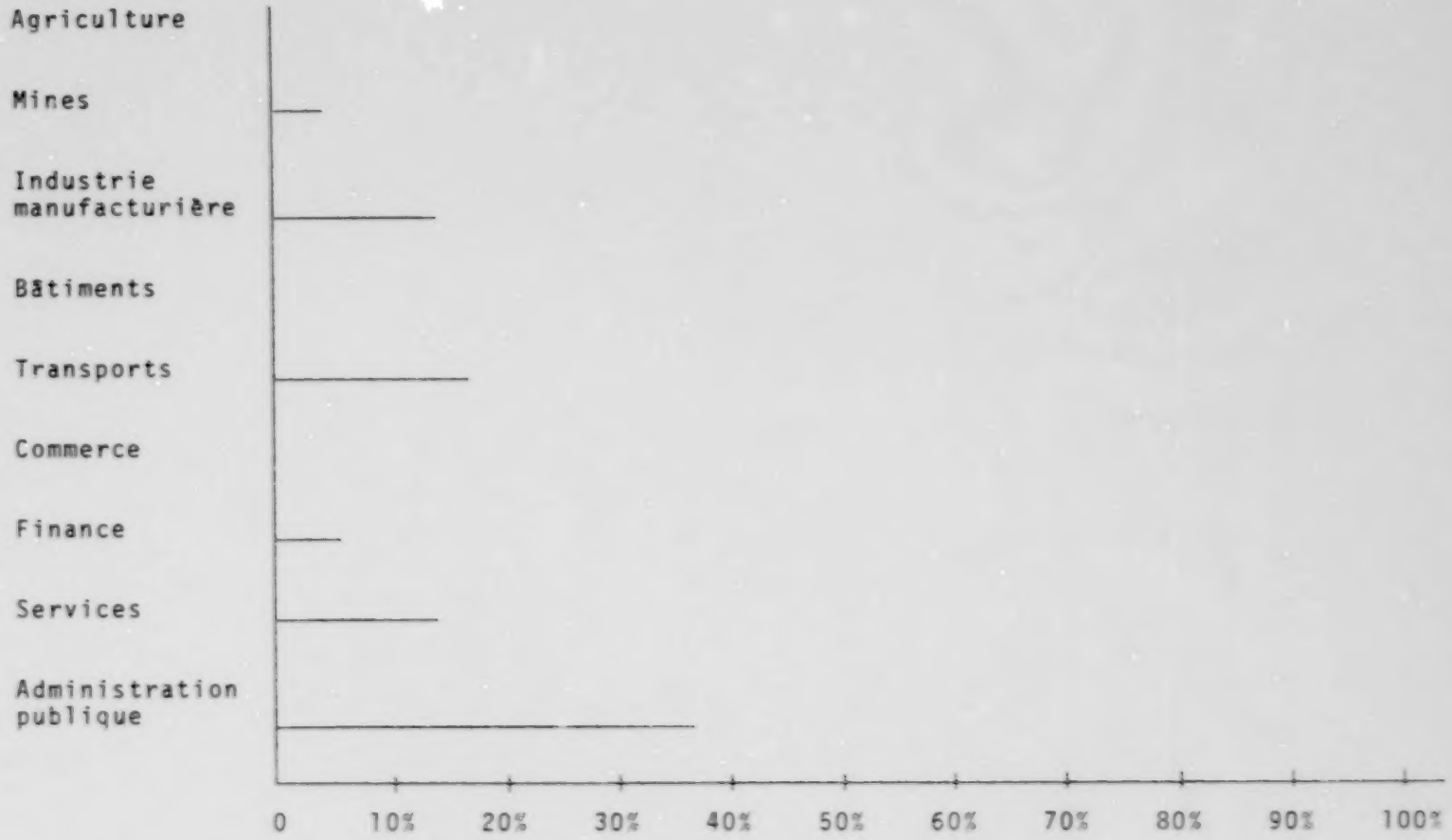

Source: Annexe "C", tableau 6.2.

La pénurie de techniciens diplômés des collèges est surtout sentie dans 4 secteurs d'activité industrielle. L'Administration publique concentre 36.5% du total de la pénurie avec plus de 200 techniciens. Les trois autres secteurs ont un besoin supérieur à 100 techniciens. Ce sont l'Industrie manufacturière avec 21.3%, le secteur Transports, Communications et autres services publics avec 16.6% et le secteur Services socio-culturels et personnels avec 14.6%.

- Satisfaction des entreprises face à la formation des techniciens diplômés des collèges (questions 7-8-9).

Pour déterminer le degré de satisfaction des entreprises face à la formation des techniciens provenant des collèges, nous avons prévu 3 questions. La première touche le degré de satisfaction pour chaque programme concerné, les autres se rapportant à un aspect plus général de leur formation.

GRAPHIQUE 5.08: SATISFACTION FACE A LA FORMATION DES TECHNICIENS DIPLOMES DES COLLEGES (EN POURCENTAGE).

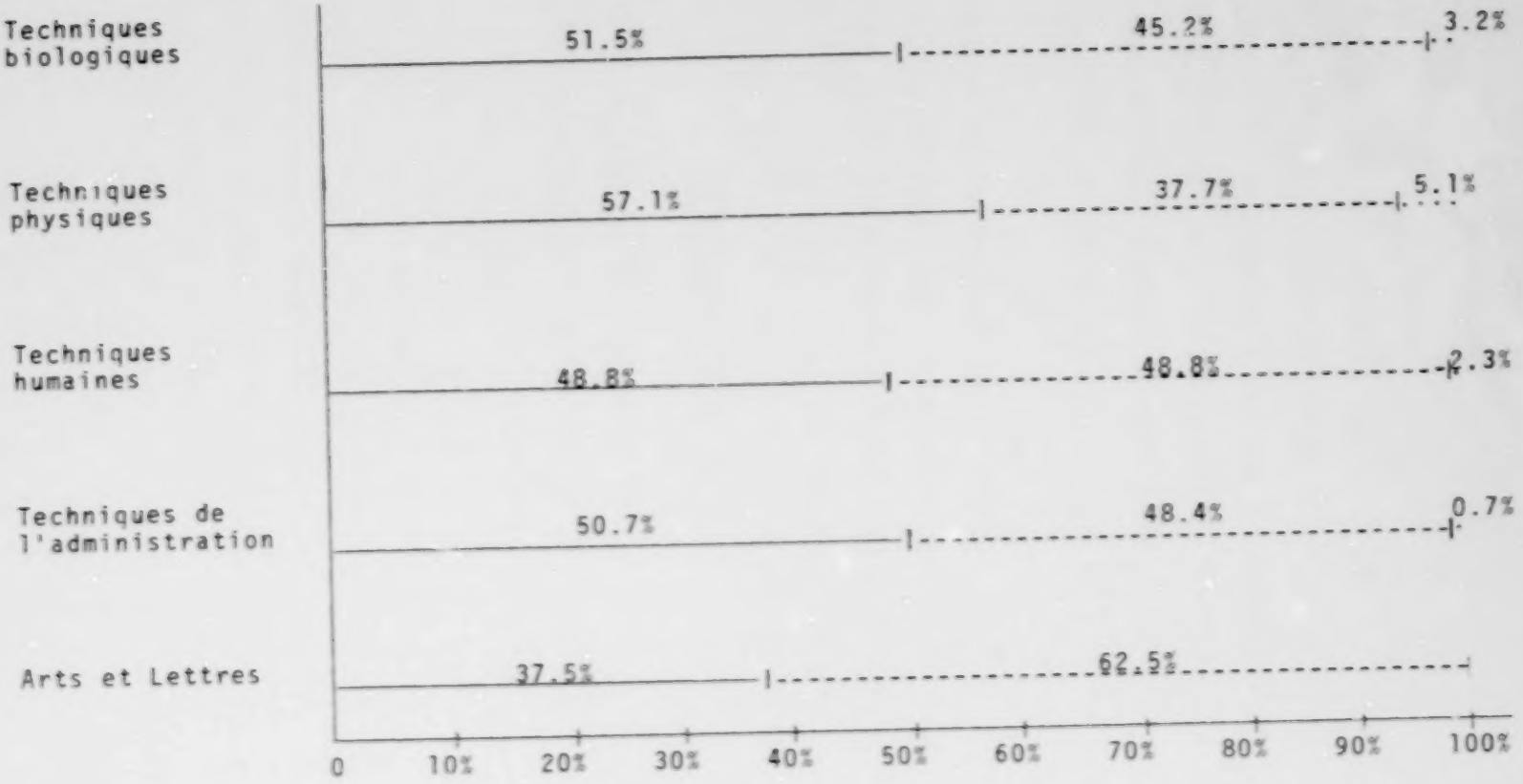

Source: Annexe "C", tableau 7, question 7.

Très satisfait _____
Satisfait --------
Non satisfait .....

A la question "Vous estimez-vous satisfait de la formation des techniciens diplômés de collège que vous avez embauchés?", 133 entreprises ont fourni 374 réponses. Les entreprises avaient trois possibilités de réponse pour chaque programme: très satisfait, satisfait et non satisfait.

Nous allons étudier le degré de satisfaction des entreprises face à la formation des techniciens provenant des collèges pour chaque famille de programmes.

TECHNIQUES BIOLOGIQUES

Ainsi pour les Techniques biologiques, 95 réponses ont été fournies, soit 25.4% du nombre total de réponses obtenues.

Parmi les réponses reçues, plus de la moitié (13.1%) indiquent que les entreprises sont très satisfaites de la formation de ces techniciens, 11.5% qu'elles sont satisfaites et 0.8% seulement qu'elles sont non satisfaites. (ref. tableau 5.05).

TABLEAU 5.05: DEGRE DE SATISFACTION DES ENTREPRISES FACE A LA FORMATION TECHNIQUE DES TECHNICIENS DES COLLEGES (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE).

TECHNIQUES BIOLOGIQUES				
Secteurs industriels	Très satisfait	Satisfait	Non satisfait	Total
Agriculture	1(0.27)	1(0.27)	-(----)	2(0.53)
Mines	-(-----)	-(-----)	-(----)	-(-----)
Industrie manufacturière	2(0.53)	2(0.53)	-(----)	4(1.07)
Bâtiments	-(-----)	-(-----)	-(----)	-(-----)
Transports	1(0.27)	-(-----)	-(----)	1(0.27)
Commerce	-(-----)	1(0.27)	-(----)	1(0.27)
Finance	1(0.27)	1(0.27)	-(----)	2(0.53)
Services	38(10.16)	33(8.82)	2(0.53)	73(19.52)
Administration publique	6(1.60)	5(1.34)	1(0.27)	12(3.21)
Total	49(13.10)	43(11.50)	3(0.80)	95(25.40)

NOTE: 100% : 374 réponses

Source: Annexe "C", tableau 7, question 7.

On constate que 19.5% de ces réponses proviennent du secteur Services socio-culturels et personnels: 10.2% de celles-ci soulignent leur très grande satisfaction et 8.8% leur satisfaction. A peine 0.5% des réponses signalent une insatisfaction des entreprises de ce secteur. L'Administration publique vient en second avec 3.2% des réponses qui se répartissent comme suit: 1.6% très satisfait, 1.3% satisfait, et 0.3% non satisfait. Les autres secteurs d'activité comptent moins de 2.0% des réponses.

TECHNIQUES PHYSIQUES

Dans les Techniques physiques, 98 réponses (26.2%) ont été fournies; ainsi, 15.0% des réponses montrent la très grande satisfaction des entreprises face à la formation des diplômés retrouvés dans les Techniques physiques, 9.9% soulignent leur satisfaction et 1.3% leur insatisfaction.

Le tableau 5.06 indique la répartition de réponses par secteur d'activité industrielle.

TABLEAU 5.06: DEGRE DE SATISFACTION DES ENTREPRISES FACE A LA FORMATION TECHNIQUE DES TECHNICIENS DES COLLEGES (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE).

TECHNIQUES PHYSIQUES				
Secteurs industriels	Très satisfait	Satisfait	Non satisfait	Total
Agriculture	-(-----)	-(-----)	-(----)	-(-----)
Mines	4(1.07)	5(1.34)	2(0.53)	11(2.94)
Industrie manufacturière	25(6.68)	16(4.28)	3(0.80)	44(11.76)
Bâtiments	1(0.27)	2(0.53)	-(----)	3(0.80)
Transports	3(0.80)	-(-----)	-(----)	3(0.80)
Commerce	1(0.27)	-(-----)	-(----)	1(0.27)
Finance	2(0.53)	-(-----)	-(----)	2(0.53)
Services	6(1.60)	8(2.14)	-(----)	14(3.74)
Administration publique	14(3.74)	6(1.60)	-(----)	20(5.35)
Total	56(14.97)	37(9.89)	5(1.34)	98(26.20)

NOTE: 100% : 374 réponses

Source: Annexe "C" tableau no. 7, question 7.

L'industrie manufacturière réunit le plus grand nombre de réponses (11.8%), qui se répartissent comme suit: 6.7% très satisfait, 4.3% satisfait et 0.8% non satisfait. On retrouve 5.4% des réponses dans l'Administration publique; 3.7% de celles-ci indiquent que les entreprises sont très satisfaites et 1.6% qu'elles sont satisfaites. On compte de plus 3.7% des réponses dans les Services socio-culturels et personnels; 1.6% de ces dernières soulignant la grande satisfaction des entreprises et 2.1% leur satisfaction face à la formation technique. Les Mines regroupent 2.9% des réponses et celles-ci se répartissent comme suit: 1.1% très satisfait, 1.3% satisfait et 0.5% non satisfait. Enfin, les autres secteurs d'activité réunissent chacun moins de 1.0% des réponses.

TECHNIQUES HUMAINES

On dénombre 11.5% des réponses dans les Techniques humaines: les degrés très satisfait et satisfait en concentrent chacun 5.6% et le degré non satisfait ne représente que 0.3% des réponses. (ref. tableau 5.07).

TABLEAU 5.07: DEGRE DE SATISFACTION DES ENTREPRISES FACE A LA FORMATION TECHNIQUE DES TECHNICIENS DES COLLEGES. (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE)

TECHNIQUES HUMAINES				
Secteurs industriels	Très satisfait	Satisfait	Non satisfait	Total
Agriculture	-(----)	-(----)	-(----)	-(-----)
Mines	2(0.53)	-(----)	-(----)	2(0.53)
Industrie manufacturière	-(----)	1(0.27)	-(----)	1(0.27)
Bâtiments	-(----)	-(----)	-(----)	-(-----)
Transports	-(----)	-(----)	-(----)	-(-----)
Commerce	-(----)	-(----)	-(----)	-(-----)
Finance	1(0.27)	2(0.53)	-(----)	3(0.80)
Services	11(2.94)	9(2.41)	-(----)	20(5.35)
Administration publique	7(1.87)	9(2.41)	1(0.27)	17(4.55)
Total	21(5.61)	21(5.61)	1(0.27)	43(11.50)

NOTE: 100% : 374 réponses

Source: Annexe "C", tableau 7, question 7.

On remarque que 5.4% des réponses proviennent des Services socio-culturels et personnels; de ce nombre, 2.9% soulignnet la très grande satisfaction des entreprises et 2.4% leur satisfaction. Enfin, 4.6% des réponses se retrouvent dans l'Administration publique; 1.9% de ces dernières montrent que les entreprises sont très satisfaites, 2.4% qu'elles sont satisfaites et 0.3% qu'elles sont insatisfaites. Quant aux autres secteurs, ils représentent tous moins de 1.0% des réponses.

TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

Ce sont les Techniques de l'administration qui concentrent la plus forte proportion des réponses avec 34.8% du nombre total de réponses à cette question. Elles se répartissent comme suit: 17.7% des réponses très satisfait, 16.8% satisfait et 0.3% non satisfait.

Comme l'indique le tableau 5.08, les Services socio-culturels et personnels réunissent 5.9% des réponses satisfait et 4.8% des réponses très satisfait. L'Industrie manufacturière a

TABLEAU 5.08: DEGRE DE SATISFACTION DES ENTREPRISES FACE A LA FORMATION TECHNIQUE DES TECHNICIENS DES COLLEGES (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE).

TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION				
Secteurs industriels	Très satisfait	Satisfait	Non satisfait	Total
Agriculture	-(-----)	-(-----)	-(----)	-(-----)
Mines	-(-----)	1(0.27)	-(----)	1(0.27)
Industrie manufacturière	21(5.61)	11(2.94)	-(----)	32(8.56)
Bâtiments	-(-----)	-(-----)	-(----)	-(-----)
Transports	1(0.27)	3(0.80)	-(----)	4(1.07)
Commerce	2(0.53)	3(0.80)	-(----)	5(1.34)
Finance	9(2.41)	12(3.21)	-(----)	21(5.61)
Services	18(4.81)	22(5.88)	-(----)	40(10.70)
Administration publique	15(4.01)	11(2.94)	1(0.27)	27(7.22)
Total	66(17.65)	63(16.84)	1(0.27)	130(34.76)

NOTE: 100% : 374 réponses

Source: Annexe "C", tableau 7, question 7.

fourni 8.6% des réponses avec une proportion de 5.6% pour très satisfait et de 2.9% pour satisfait. On retrouve aussi 7.2% des réponses dans l'Administration publique; 4.0% de celles-ci montrent la très grande satisfaction des entreprises, 2.9% leur satisfaction et seulement 0.3% leur insatisfaction. Le secteur Finance, Assurance et Immeubles regroupe 5.6% des réponses, le Commerce 1.3% et les Transports, Communications et autres services publics 1.1%. Dans ces secteurs, les entreprises indiquent qu'elles sont satisfaites ou très satisfaites de la formation technique des employés provenant des Techniques de l'administration.

ARTS ET LETTRES

Enfin, il est à noter que seulement 2.1% des réponses se retrouvent dans les Arts et Lettres et qu'elles soulignent la satisfaction ou la grande satisfaction des entreprises.

L'Administration publique regroupe 1.6% de celles-ci et les Services socio-culturels et

TABLEAU 5.09: DEGRE DE SATISFACTION DES ENTREPRISES FACE A LA FORMATION TECHNIQUE DES TECHNICIENS DES COLLEGES (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE).

ARTS ET LETTRES				
Secteurs industriels	Très satisfait	Satisfait	Non satisfait	Total
Agriculture	-(----)	-(----)	-(----)	-(----)
Mines	-(----)	-(----)	-(----)	-(----)
Industrie manufacturière	-(----)	-(----)	-(----)	-(----)
Bâtiments	-(----)	-(----)	-(----)	-(----)
Transports	-(----)	-(----)	-(----)	-(----)
Commerce	-(----)	-(----)	-(----)	-(----)
Finance	-(----)	-(----)	-(----)	-(----)
Services	1(0.27)	1(0.27)	-(----)	-(----)
Administration publique	2(0.53)	4(1.07)	-(----)	6(1.60)
Total	3(0.80)	5(1.34)	-(----)	8(2.14)

NOTE: 100% : 374 réponses

Source: Annexe "C", tableau 7, ouestion 7.

personnels 0.5%.

Globalement pour les cinq familles de programmes, 195 réponses se rattachent au degré très satisfait, 169 au degré satisfait et 10 au degré non satisfait. Ainsi, 97.3% des réponses soulignent que les entreprises sont satisfaites de la formation technique des techniciens des CEGEP.

Deux questions complètent l'aspect qualitatif de la formation des techniciens diplômés des CEGEP. La première touche le niveau de spécialisation technique et la seconde la suffisance de la formation générale.

La question 8 demandait: "Selon vous, les techniciens provenant des collèges ont-ils un niveau de spécialisation technique suffisant?". Les employeurs concernés devaient répondre par oui, non, ne sait pas.

Au total 130 entreprises ont répondu à cette question sur 164 concernées, soit 82.9%.

Le tableau 5.10 indique comment se répartissent les réponses par secteur d'activité industrielle.

Notons au départ que la majorité des répondants (69.1%) jugent le niveau de spécialisation technique des techniciens des collèges suffisant, alors que 23.5% le jugent insuffisant et que 7.3% disent ne pas pouvoir juger.

Dans 5 secteurs d'activité industrielle les répondants ont jugé le niveau de spécialisation technique suffisant. Il s'agit d'abord de l'Industrie manufacturière où 70.0% des employeurs estiment que la spécialisation est suffisante contre 15.0% qui sont d'avis contraire. On retrouve également 15.0% des réponses dans la catégorie ne sais pas. Vient ensuite le secteur Transports, Communications où sur 6 entreprises qui ont répondu, 4 la jugent suffisante et 2 insuffisante. Pour les entreprises reliées à la Finance, Assurance et Immeubles, sur un total de 14 réponses, 10 indiquent que le niveau de spécialisation est suffisant, 3 qu'il est

TABLEAU 5.10: REPARTITION DES REPONSES SUR LE NIVEAU DE SPECIALISATION TECHNIQUE DES TECHNICIENS DES COLLEGES SELON QU'IL EST JUGE SUFFISANT OU INSUFFISANT OU IGNORE PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE. (POURCENTAGE HORIZONTAL).

	Suffisant	Insuffisant	ne sais pas	Total
Agriculture, Forestage, Pêche, Piégeage.	2(100.00)	-(-----)	-(----)	2(100.)
Mines	2(50.00)	2(50.00)	-(----)	4(100.)
Industrie manufacturière	28(70.00)	6(15.00)	6(15.0)	40(100.)
Bâtiments et travaux publics	1(100.00)	-(-----)	-(----)	1(100.)
Transports, Communications	4(66.66)	2(33.33)	-(----)	6(100.)
Commerce	3(50.00)	3(50.00)	-(----)	6(100.)
Finance, Assurance, Immeubles	10(71.42)	3(21.42)	1(7.14)	14(100.)
Services socio-culturels et personnels	21(67.74)	9(29.03)	1(3.22)	31(100.)
Administration publique	23(71.87)	7(21.87)	2(6.25)	32(100.)
Total	94(69.12)	32(23.53)	10(7.35)	136(100.)

Source: Annexe "D", tableau 8, question 8.

GRAPHIQUE 5.09: SUFFISANCE DU NIVEAU DE SPECIALISATION DES TECHNICIENS DES COLLEGES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE (EN POURCENTAGE).

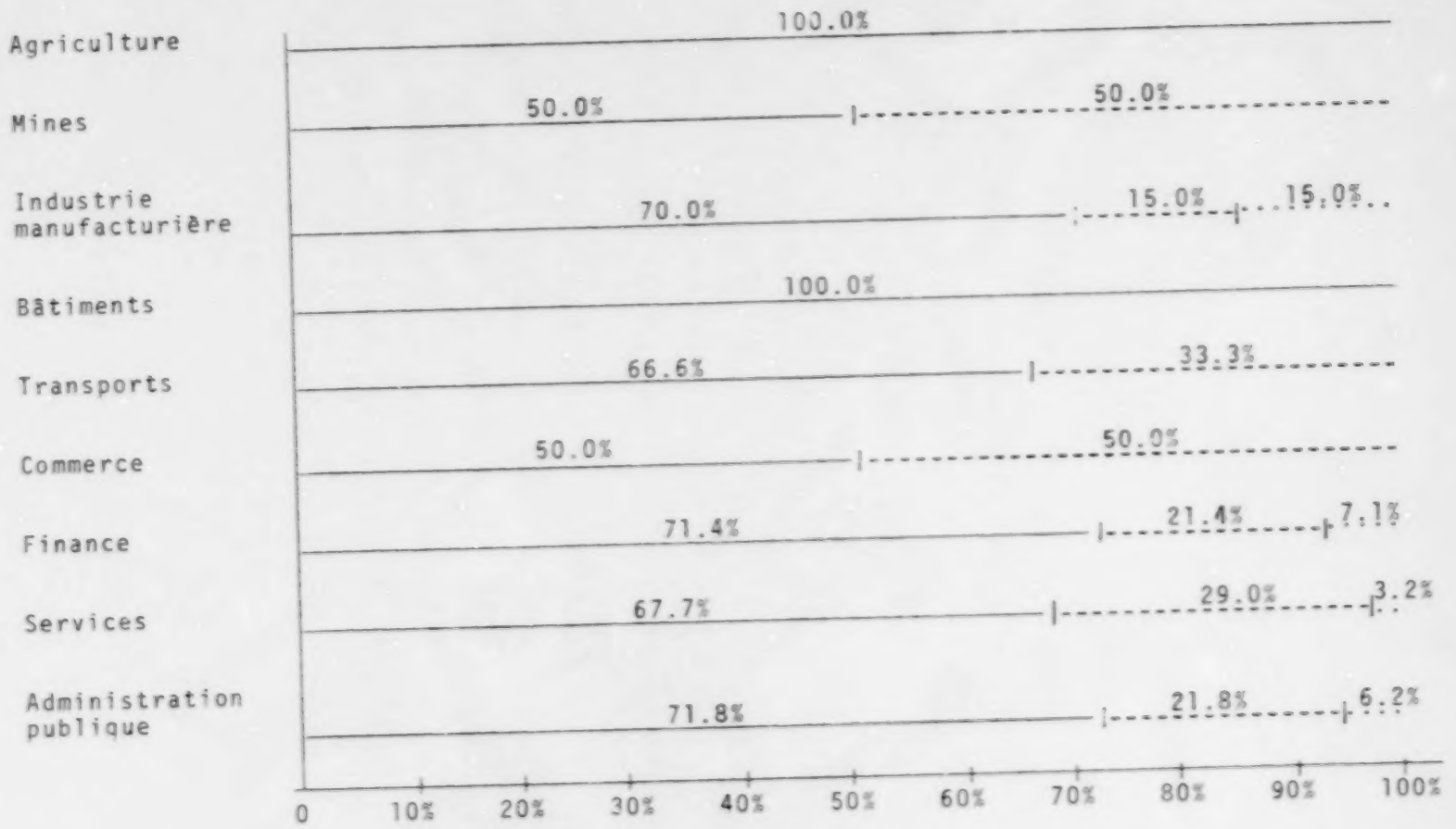

Source: Annexe "C", tableau 8, question 8.

Suffisant _____
Insuffisant ----------
Ne sais pas .....

insuffisant et un employeur dit l'ignorer. Dans le secteur Services socio-culturels et personnels, 21(67.7%) des répondants estiment que la spécialisation est suffisante, 9(29.0%) qu'elle ne l'est pas et 1 ne croit pas être en mesure de se prononcer. L'Administration publique constitue le dernier secteur pour lequel la proportion des réponses suffisant est supérieure à celle des insuffisant. En effet 71.8% des réponses obtenues dans ce secteur indiquent que le niveau de spécialisation technique est suffisant contre 21.8% qui le jugent insuffisant. Enfin, 6.2% se disent incapable de l'évaluer.

Dans 2 autres secteurs d'activité, toutes les réponses se retrouvent dans la catégorie suffisant. Nous avons cru bon de les distinguer à cause du très petit nombre de répondants qui y sont rattachés. Il s'agit du secteur Agriculture, Forestage, Pêche et Piégeage avec 2 répondants et du secteur Bâtiments et travaux publics avec 1 seul répondant.

Finalement, dans 2 secteurs d'activité,

le nombre de réponses est partagé également entre suffisant et insuffisant. C'est le cas pour le secteur Mines avec 2 réponses dans chaque catégorie et le secteur Commerce avec 3 réponses dans chaque catégorie.

La dernière question ayant trait à la qualité de la formation des techniciens provenant des collèges touchait la formation générale.

La question 9 était ainsi formulée: "Outre leur formation spécialisée, les techniciens provenant des collèges ont-ils un niveau de formation générale suffisant?" Les employeurs devaient répondre par oui ou par non. Au total 127 entreprises ont répondu à cette question, soit 81.9% des entreprises concernées. Près de 56.6% des répondants ont jugé le niveau de formation générale des techniciens suffisant, et 43.3% insuffisant. (ref. tableau 5.11)

Dans 3 secteurs d'activité industrielle, le nombre de répondants qui jugent la formation générale des techniciens suffisante est supérieure

TABLEAU 5.11: REPARTITION DES REPONSES SUR LE NIVEAU DE FORMATION GENERALE DES TECHNICIENS DES COLLEGES SELON QU'IL EST JUGE SUFFISANT OU INSUFFISANT PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE. (POURCENTAGE HORIZONTAL).

	Suffisant	Insuffisant	Total
Agriculture, Forestage, Pêche, Piégeage.	2(100.00)	-(-----)	2(100.)
Mines	2(50.00)	2(50.00)	4(100.)
Industrie manufacturière	25(69.44)	11(30.55)	36(100.)
Bâtiments et travaux publics	1(100.00)	-(-----)	1(100.)
Transports et Communications	3(42.85)	4(57.14)	7(100.)
Commerce	2(40.00)	3(60.00)	5(100.)
Finance, Assurance, Immeubles	7(58.33)	5(41.66)	12(100.)
Services socio-culturels et personnels	16(55.17)	13(44.82)	29(100.)
Administration publique	14(45.16)	17(54.83)	31(100.)
Total	72(56.69)	55(43.31)	127(100.)

Source: Annexe "D", tableau 9, question 9.

GRAPHIQUE 5.10: SUFFISANCE DE LA FORMATION GENERALE DES TECHNICIENS DES COLLEGES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE (EN POURCENTAGE).

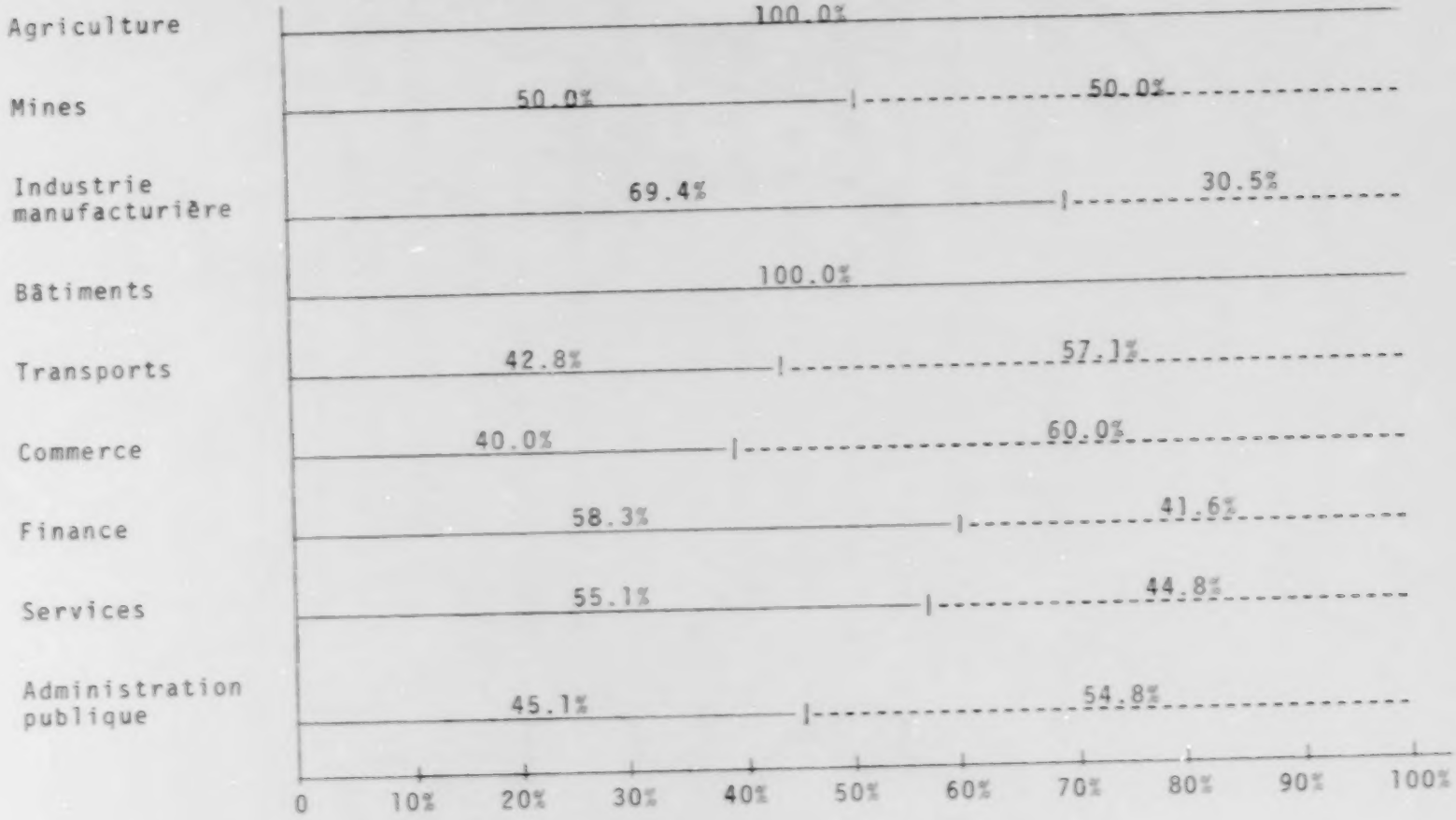

Source: Annexe "C", tableau 9, question 9.

Suffisante _____
Insuffisante -------

au nombre de répondants qui la jugent insuffisante. Il s'agit de l'Industrie manufacturière (69.4% suffisant contre 30.5% insuffisant), du secteur Finance, Assurance et Immeubles (58.3% suffisant contre 41.6% insuffisant) et des entreprises reliées aux Services (55.1% suffisant contre 44.8% insuffisant).

Tout comme pour la question 8, dans 2 secteurs d'activité tous les répondants se retrouvent dans la catégorie suffisant. Là encore nous les avons distingués du premier groupe surtout à cause du petit nombre d'entreprises concernées. Ainsi, les 2 répondants du secteur Agriculture, Forestage, Pêche & Piégeage font partie de la catégorie suffisant de même que le seul répondant du secteur Bâtiments et travaux publics.

Dans un seul secteur d'activité, le nombre de réponses suffisant et insuffisant est équivalent. Il s'agit des Mines avec 2 employeurs qui jugent la formation générale des techniciens suffisante et 2 qui la jugent insuffisante.

Enfin, les répondants des 3 autres secteurs sont en majorité d'avis que la formation générale des techniciens est insuffisante. Ainsi dans les Transports, Communications et autres services publics 4 (57.1%) répondants estiment la formation générale insuffisante contre 3 (42.8%) qui la jugent suffisante. Dans le secteur Commerce on retrouve 3 réponses dans la catégorie insuffisant contre 2 dans la catégorie suffisant. Enfin, 54.8% des entreprises gouvernementales estiment que la formation générale est insuffisante contre 45.1% qui la jugent suffisante.

Compte tenu du faible nombre de réponses obtenues dans certains secteurs d'activité industrielle, ces résultats devraient être utilisés avec prudence.

- Participation des entreprises à la formation des étudiants (Questions 10-11-12)

Faisant suite aux questions relatives à la qualité de formation des techniciens diplômés des collèges, nous avons interrogé les entreprises

sur leur participation à cette formation. Nous désirions savoir d'abord si elles avaient participé à la formation des techniciens et, dans l'affirmative, de quelles façons. Nous demandions également si cette collaboration avait été sollicitée par les collèges et, dans le cas d'une non participation, si elles désiraient jouer un rôle dans la formation des techniciens.

A la question: "Avez-vous contribué de quelque façon à la formation des étudiants du secteur professionnel collégial?" (Question 10), 87 entreprises ont répondu oui et 51 ont répondu non pour un total de 138 entreprises. Les employeurs qui ont répondu affirmativement ont donné 159 réponses réparties dans les 7 moyens suivants:

1- Information (documentation, rencontres, visite en industrie, etc)

2- Participation à un comité consultatif

3- Stages organisés en collaboration avec les collèges.

4- Bourses

5- Prêts de services

6- Echanges de personnel

7- Autres (spécifiez)

Ainsi, à la question no. 10, 35.9% des réponses indiquent l'utilisation de l'information comme moyen privilégié de collaboration à la formation des étudiants du secteur professionnel collégial, 35.2% l'utilisation des stages organisés en collaboration avec les collèges et 10.1% la participation à un comité consultatif. Les autres moyens utilisés obtiennent moins de 10.0% des réponses: les bourses (5.7%), les échanges de personnels (5.0%) et les prêts de services (3.2%). Enfin, 5.0% des réponses indiquent d'autres moyens. La majorité de ceux-ci ne sont que la reformulation des moyens déjà mentionnés.

A la question 11, nous demandions: "Est-ce que cette collaboration a été sollicitée par les collèges?" Au total, 123 entreprises ont répondu à cette question. De ce nombre, 80 (65.0%) ont répondu affirmativement et 43 (53.0%) négativement (1).

(1) Source: Annexe "D", tableau 11, question 11.

TABLEAU 5.12: COLLABORATION DES ENTREPRISES A LA FORMATION DES ETUDIANTS DU SECTEUR PROFESSIONNEL COLLEGIAL PAR SECTEUR INDUSTRIEL. (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE)

Moyens / Sect. Ind.	1	2	3	4	5	6	7	TOTAL
Agriculture	--(-----)	--(-----)	--(-----)	-(-----)	-(-----)	-(-----)	-(-----)	---(-----)
Mines	4(7.02)	3(18.75)	3(5.36)	-(-----)	-(-----)	--(-----)	1(12.50)	11(6.92)
Industrie manufacturière	17(29.82)	3(18.75)	14(25.00)	5(55.56)	1(20.00)	3(37.50)	-(-----)	43(27.04)
Bâtiments	--(-----)	--(-----)	1(1.79)	-(-----)	-(-----)	-(-----)	-(-----)	1(0.63)
Transports	4(7.02)	2(12.50)	5(8.93)	-(-----)	-(-----)	1(12.50)	-(-----)	12(7.55)
Commerce	1(1.75)	--(-----)	1(1.79)	1(11.11)	-(-----)	-(-----)	-(-----)	3(1.89)
Finance	9(15.79)	2(12.50)	6(10.71)	1(11.11)	1(20.00)	-(-----)	1(12.50)	20(12.58)
Services	11(19.30)	2(12.50)	17(30.36)	2(22.22)	1(20.00)	4(50.00)	2(25.00)	39(24.53)
Administration publique	11(19.30)	4(25.00)	8(14.29)	-(-----)	2(40.00)	-(-----)	4(50.00)	29(18.24)
Total	57(100.0)	16(100.0)	56(100.0)	9(100.0)	5(100.0)	8(100.0)	8(100.0)	159(100.0)
% horizontal	(35.85)	(10.06)	(35.22)	(5.66)	(3.15)	(5.03)	(5.03)	(100.0)

Taux de réponses enrégistrées

Le nombre d'entreprises concernees: 166 soit 99.40% de l'échantillon.
La nouvelle base devient 166: 100%
28 entreprises ne devaient pas repondre soit 16.87% de la base
Les entreprises analysees plus haut representent 83.13% de la base.

Source: Conrad F. Johnson & Associés 30-6-75

GRAPHIQUE 5.11: COLLABORATION DES ENTREPRISES A LA FORMATION DES ETUDIANTS DU SECTEUR PROFESSIONNEL COLLEGIAL (EN POURCENTAGE).

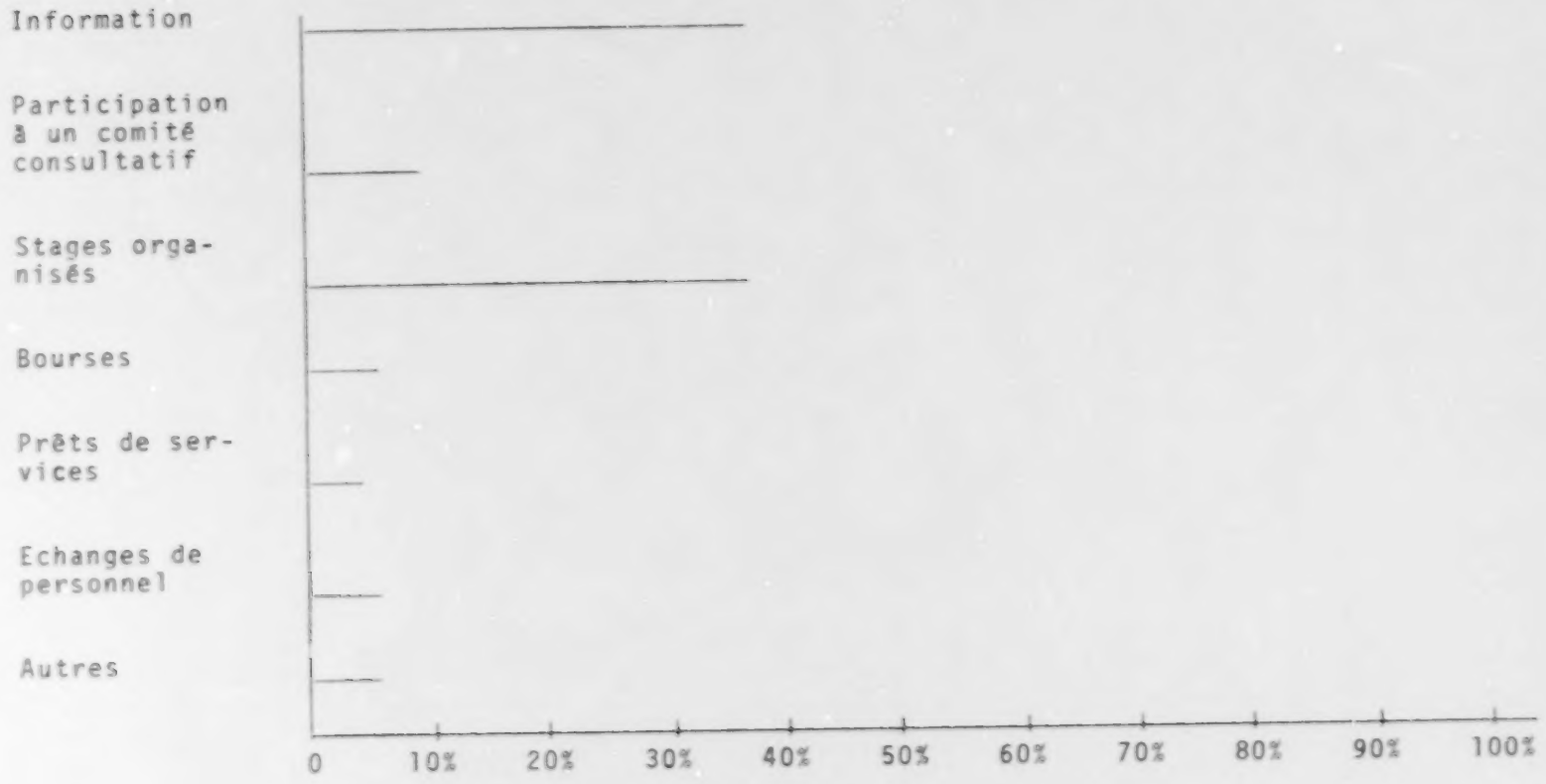

Source: tableau 5.12.

La question 12 s'adressait aux employeurs qui n'avaient pas contribué à la formation des techniciens du secteur professionnel collégial. Elle se formule comme suit: "Si non, accepteriez-vous de jouer un rôle dans la formation des étudiants du secteur professionnel collégial?"

On dénombre 50 entreprises qui ont répondu à cette question dont 20 font part d'un rejet de toute collaboration et 30 y sont favorables. Ces dernières ont donné 48 réponses réparties dans les 7 éléments proposés:

1- Information (documentation, rencontres, visite en industrie, etc.)
2- Participation à un comité consultatif
3- Stages organisés en collaboration avec les collèges
4- Bourses
5- Prêts de services
6- Echanges de personnel
7- Autres (à spécifier)

On constate que 41.7% des réponses positives désignent comme moyen privilégié l'information (documentation, rencontres, etc.), 27.1% les stages et 16.7% la participation à un comité consultatif.

TABLEAU 5.13: ACCEPTATION DE COLLABORATION FUTURE A LA FORMATION DES ETUDIANTS PAR SECTEUR INDUSTRIEL (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE).

Moyens / Secteurs	1	2	3	4	5	6	7	TOTAL
Agriculture	1(5.00)	-(-----)	--(-----)	0(100.)	-(-----)	-(-----)	0(100.)	1(2.08)
Mines	-(-----)	-(-----)	--(-----)	0(100.)	-(-----)	-(-----)	0(100.)	-(-----)
Industrie manufacturière	9(45.00)	4(50.00)	5(38.46)	0(100.)	1(33.33)	2(50.00)	0(100.)	21(43.75)
Bâtiments	-(-----)	-(----)	--(-----)	0(100.)	-(-----)	-(-----)	0(100.)	-(-----)
Transports	-(-----)	-(-----)	--(-----)	0(100.)	-(-----)	-(-----)	0(100.)	-(-----)
Commerce	1(5.00)	1(12.50)	--(-----)	0(100.)	-(-----)	-(-----)	0(100.)	2(4.17)
Finance	2(10.00)	-(-----)	--(-----)	0(100.)	-(-----)	2(50.00)	0(100.)	4(8.33)
Services	2(10.00)	1(12.50)	1(7.69)	0(100.)	-(-----)	-(-----)	0(100.)	4(8.33)
Administration publique	5(25.00)	2(25.00)	7(53.45)	0(100.)	2(66.67)	-(-----)	0(100.)	16(33.33)
Total	20(100.0)	8(100.0)	13(100.0)	0(100.)	3(100.0)	4(100.0)	0(100.)	48(100.0)
% horizontal	(41.67)	(16.67)	(27.08)	(----)	(6.25)	(8.33)	(----)	(100.0)

Taux de réponses enregistrées

Le nombre d'entreprises concernées: 160 soit 95.81% de l'échantillon.
La nouvelle base devient 160: 100%
110 entreprises ne devaient pas repondre soit 68.75% de la base
Les entreprises analysées plus haut représentent 31.25% de la base

Source: Conrad F. Johnson & Associés 30-6-75

De plus, 8.3% des réponses soulignent la volonté des entreprises de participer à des échanges de personnel et 6.3% signalent qu'elles seraient prêtes à offrir des bourses. Enfin, aucune entreprise n'est intéressée à des prêts de services.

Notons que 43.8% des réponses positives proviennent de l'Industrie manufacturière et 33.3% de l'Administration publique. Le secteur Finance, Assurance et Immeubles et le secteur Services socio-culturels et personnels comptent chacun 8.3% des réponses, le Commerce 4.2% et, enfin, l'Agriculture, Forestage, Pêche et Pigeage 2.1%.

- Participation des entreprises au perfectionnement des techniciens (Questions 13-14).

Deux questions s'intéressaient à la participation des entreprises au perfectionnement des techniciens actuellement sur le marché du travail. La première demandait: "Avez-vous contribué de quelque façon au perfectionnement des techniciens actuellement à votre emploi?" Les personnes interrogées devaient d'abord répondre par oui ou par non. Dans le cas d'une réponse positive, le

répondant devait cocher un ou plusieurs des moyens qui étaient proposés, soit:

1- Cours de perfectionnement en collaboration avec les collègues
2- Perfectionnement en entreprise
3- Aide financière aux étudiants
4- Autre forme de participation financière
5- En libérant l'employé de son travail
6- Autres (spécifiez)

Dans le cas d'une réponse négative, la personne interrogée devait passer à la question suivante. Celle-ci sera traitée plus loin.

Au total, 134 entreprises ont répondu à cette question, soit 82.7% des entreprises concernées.(ref. tableau 5.14). De ce nombre 106 ont répondu affirmativement et 28 négativement. Ce premier groupe d'entreprises a fourni 236 réponses réparties dans les 6 moyens proposés.

C'est le Perfectionnement en entreprise qui concentre la plus grande proportion de réponses soit 29.2%. Ce moyen est surtout utilisé dans l'Industrie manufacturière (31.8% des réponses de

TABLEAU 5.14: PERFECTIONNEMENT DES TECHNICIENS A L'EMPLOI PAR SECTEUR INDUSTRIEL (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE).

Secteurs	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Agriculture	--(-----)	2(2.90)	--(-----)	--(-----)	--(-----)	--(-----)	2(0.85)
Mines	1(2.77)	2(2.90)	1(2.86)	-(-----)	1(2.04)	1(4.17)	6(2.54)
Industries manufacturière	9(25.00)	22(31.88)	11(31.43)	7(30.43)	17(34.69)	6(25.00)	72(30.50)
Bâtiments	1(2.77)	--(-----)	--(-----)	-(-----)	--(-----)	--(-----)	1(0.42)
Transports	2(5.55)	5(7.25)	2(5.71)	1(4.35)	3(6.12)	1(4.17)	14(5.93)
Commerce	-(-----)	--(-----)	1(2.86)	-(-----)	1(2.04)	1(4.17)	3(1.27)
Finance	3(8.33)	10(14.49)	6(17.41)	5(21.74)	4(8.16)	5(20.83)	33(13.98)
Services	11(30.55)	12(17.39)	3(8.57)	6(26.09)	16(32.65)	5(20.83)	53(22.46)
Administration publique	9(25.00)	10(23.19)	11(31.43)	4(17.39)	7(14.29)	5(20.83)	52(22.03)
Total	36(100.0)	69(100.0)	35(100.0)	23(100.0)	49(100.0)	24(100.0)	236(100.0)
% horizontal	(15.25)	(29.23)	(14.83)	(9.74)	(20.76)	(10.16)	(100.0)

Taux de réponses enrégistrées

Le nombre d'entreprises concernées: 162 soit 97.01% de l'échantillon
La nouvelle base devient 162: 100%
28 entreprises ne devaient pas répondre soit 17.28% de la base
Les entreprises analysées plus haut représentent 82.72% de la base

Source: Conrad F. Johnson & Associés 30-6-75

GRAPHIQUE 5.12: COLLABORATION DES ENTREPRISES AU PERFECTIONNEMENT DES TECHNICIENS ACTUELLEMENT A LEUR EMPLOI (EN POURCENTAGE)

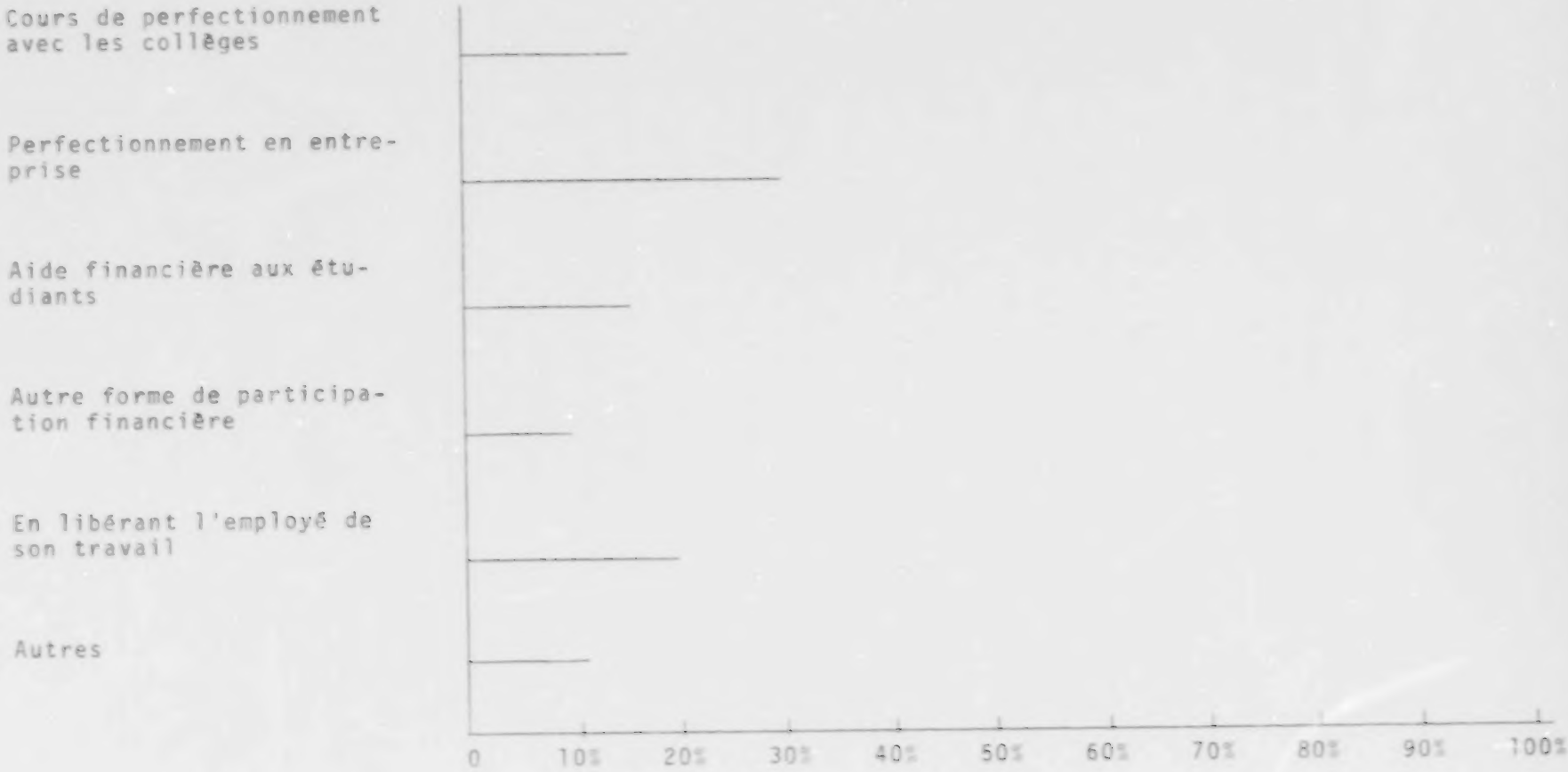

Source: Tableau 5.14.

ce moyen), dans l'Administration publique (23.1%) dans les entreprises reliées aux Services (17.3%) et à la Finance, Assurance et Immeubles (14.4%).

Le deuxième moyen en importance par lequel les entreprises contribuent au perfectionnement de leurs techniciens est En libérant l'employé de son travail qui rassemble 20.7% des réponses. Ici encore c'est l'Industrie manufacturière qui regroupe le plus grand nombre de réponses de ce moyen soit 34.6%. Pour leur part les Services en concentrent 32.6% et l'Administration publique 14.2%. Les autres secteurs récoltent moins de 10.0% des réponses de ce moyen.

Les cours de perfectionnement en collaboration avec les collèges viennent au troisième rang comme moyen utilisé par les entreprises pour le perfectionnement de leurs techniciens avec 15.2% des réponses totales. A eux seuls 3 secteurs d'activité concentrent près de 80.0% des réponses de ce moyen. Il s'agit du secteur Services avec 30.5% et des secteurs de l'Administration publique et Industrie manufacturière qui en regroupent chacun 25.0%.

Le moyen Aide financière aux étudiants concentre 14.8% du nombre total de réponses. La répartition de ces réponses par secteur industriel nous révèle que l'Administration publique et l'Industrie manufacturière rassemblent la même proportion de réponses soit 31.4%. Les entreprises reliées au secteur Finance, Assurance et Immeubles en concentrent 17.4%. Les autres secteurs d'activité en comptent moins de 10.0%.

Près de 10.0% des réponses pour l'ensemble des moyens proposés se retrouvent dans la catégorie Autres. Au total 24 autres moyens nous ont été fourni. Il s'agit, pour plus de la moitié de ceux-ci, d'entreprises qui ont voulu spécifier davantage les moyens utilisés pour le perfectionnement de leurs techniciens même si on pouvait les rattacher aux moyens proposés. On ne retrouve dans cette catégorie que 3 moyens différents de ceux proposés: des cours offerts par des organismes privés (6 réponses), visites de d'autres entreprises (1 réponse) et perfectionnement à l'université (1 réponse).

Autre forme de participation financière

est le moyen qui a reçu le plus petit nombre de réponses parmi les 6 moyens proposés, soit 9.7%. Au niveau des secteurs d'activité, c'est l'Industrie manufacturière qui vient en tête avec 30.4% des réponses de ce moyen. Suivent les Services avec 26.0%, la Finance, Assurance et Immeubles avec 21.7% l'Administration publique avec 17.3% et les Transports, Communications et autres services publics avec 4.3%. On ne retrouve aucune réponse dans les 4 autres secteurs d'activité.

Les entreprises qui ont répondu négativement à la question 13 devaient répondre à la question 14: "Si non, accepteriez-vous de jouer un rôle dans le perfectionnement des techniciens actuellement à votre emploi?" Ici encore les personnes interrogées devaient d'abord répondre par oui ou par non et dans le cas d'une réponse positive indiquer le ou les moyens qu'ils jugeaient le plus appropriés parmi les suivants:

1- Cours de perfectionnement en collaboration avec les collègues
2- Perfectionnement en entreprise
3- Aide financière aux étudiants

4- Autre forme de participation financière
5- En libérant l'employé de son travail
6- Autres (spécifiez)

A la suite de la question 13, 28 entreprises devaient répondre à cette question. En fait, on en retrouve 31. Parmi les facteurs qui peuvent expliquer cette situation, signalons la possibilité d'une erreur d'interprétation des répondants, une non-réponse à la question 13 etc... Même si 3 entreprises seulement sont concernées, nous devons en tenir compte parce qu'elles ont effectivement répondu à la question.

Ainsi, sur un total de 31 répondants, 18 ont répondu affirmativement et ont fourni 27 réponses réparties entre les 6 moyens proposés. Les 13 autres répondants refusent de jouer un rôle dans le perfectionnement des techniciens à leur emploi.

Ce sont les Cours de perfectionnement en collaboration avec les collèges avec 44.4% des réponses et le Perfectionnement en entreprises avec 22.2% qui intéressent davantage ces entreprises

TABLEAU 5.15: ROLE FUTUR DES ENTREPRISES AU PERFECTIONNEMENT DES TECHNICIENS A L'EMPLOI PAR SECTEUR INDUSTRIEL. (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE)

	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Agriculture	--(-----)	-(-----)	-(----)	-(-----)	-(-----)	-(----)	--(-----)
Mines	1(8.33)	1(16.67)	1(100.)	1(50.00)	1(25.00)	-(----)	5(18.52)
Industries manufacturière	4(33.33)	3(50.00)	-(----)	1(50.00)	3(75.00)	2(100.)	13(48.15)
Bâtiments	--(-----)	-(-----)	-(----)	-(-----)	-(-----)	-(----)	--(-----)
Transports	1(8.33)	1(16.67)	-(----)	-(-----)	-(-----)	-(----)	2(7.41)
Commerce	2(16.67)	1(16.67)	-(----)	-(-----)	-(-----)	-(----)	3(11.11)
Finance	-(-----)	-(-----)	-(----)	-(-----)	-(-----)	-(----)	--(-----)
Services	3(25.00)	-(-----)	-(----)	-(-----)	-(-----)	-(----)	3(11.11)
Administration publique	1(8.33)	-(-----)	-(----)	-(-----)	-(-----)	-(----)	1(3.70)
Total	12(100.0)	6(100.0)	1(100.)	2(100.0)	4(100.0)	2(100.)	27(100.0)
% horizontal	(44.44)	(22.22)	(3.70)	(7.40)	(14.81)	(7.40)	(100.0)

Taux de réponses enrégistrées

Le nombre d'entreprises concernées: 163 soit 97.60% de l'échantillon
La nouvelle base devient 163: 100%
132 entreprises ne devaient pas répondre soit 80.98% de la base
Les entreprises analysées plus haut représentent 19.02% de la base

Source: Conrad F. Johnson & Associés 30-6-75

pour le perfectionnement de leurs techniciens. Le moyen En libérant l'employé de son travail vient au troisième rang dans l'ordre d'importance des moyens proposés avec 14.8%.

Signalons pour terminer que près de la moitié de ces réponses (48.1%) se retrouvent dans le secteur Industrie manufacturière. Suivent les Mines avec 18.5%, le Commerce et les Services socio-culturels et personnels avec pour chacun 11.1%.

- Rôle du collège dans le perfectionnement des techniciens (question 15).

Après avoir demandé aux entreprises de préciser leur participation au perfectionnement des techniciens, nous désirions savoir quelle part, selon eux, devraient y prendre les collèges.

Au total 129 entreprises ont répondu à la question "Selon vous, quel rôle devraient jouer les collèges dans le perfectionnement et le recyclage des techniciens actuellement sur le marché du travail?" Elles ont fourni 215 réponses (1) qui se répartissent parmi les 5 choix suivants:

(1) Source: Annexe "C", tableau 15, question 15.

GRAPHIQUE 5.13: ROLE DES COLLEGES DANS LE PERFECTIONNEMENT ET LE RECYCLAGE DES TECHNICIENS ACTUELLEMENT SUR LE MARCHE DU TRAVAIL (EN POURCENTAGE).

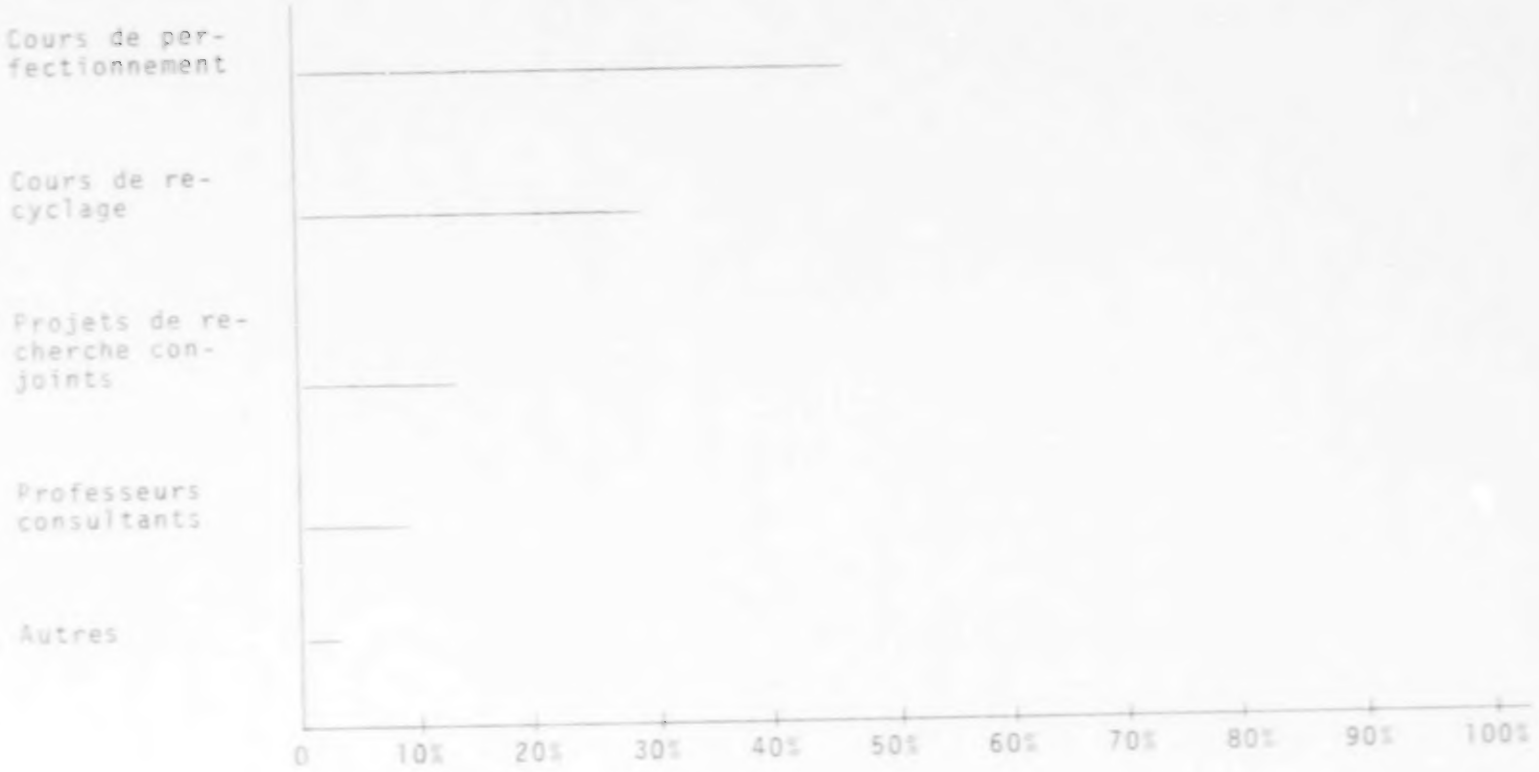

Source: Annexe "C", tableau 15, question 15.

1- Cours de perfectionnement
2- Cours de recyclage
3- Projets de recherche conjoints
4- Professeurs consultants
5- Autres (sécifiez)

On constate que 46.5% des réponses indiquent que la participation des collègues au perfectionnement des techniciens devrait se faire par des Cours de perfectionnement. Viennent ensuite les Cours de recyclage avec 28.8% des réponses et les Projets de recherche conjoints avec 13.0%. L'autre moyen proposé, Professeurs consultants et la réponse Autres ne concentrent respectivement que 8.4% et 3.3% des réponses. Parmi les autres rôles proposés, signalons celui de conseiller dans le domaine du perfectionnement.

C'est de l'Industrie manufacturière que provient le plus grand nombre de réponses (28.8%), suivie des Services socio-culturels (23.7%) et de l'Administration publique (22.3%). Moins de 10.0% des réponses proviennent des autres secteurs d'activité concernés.

- Prévisions d'embauche de techniciens diplômés de niveau collégial (question 16)

La dernière question qui s'adressait spécifiquement aux entreprises qui employaient des techniciens diplômés de niveau collégial portait sur les prévisions d'embauche de ces techniciens.

La question 16 se formulait comme suit: "Compte tenu de vos activités et de vos projets d'expansion, combien prévoyez-vous embaucher de techniciens diplômés de niveau collégial d'ici 5 ans?"

Les répondants devaient indiquer un nombre approximatif pour chaque technique concernée. Au total, 125 entreprises ont répondu à cette question. Elles prévoient embaucher d'ici 5 ans 8157 techniciens diplômés des collèges.

Au niveau des familles de programmes, ce sont les Techniques biologiques et les Techniques de l'administration qui regroupent la majorité de ces techniciens avec respectivement 36.6% et 35.5% du total. (ref. tableau 5.16). Les Techniques

TABLEAU 5.16: PREVISIONS D'EMBAUCHE DE TECHNICIENS DE NIVEAU COLLEGIAL D'ICI 5 ANS PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE ET PAR FAMILLE DE PROGRAMMES (EN POURCENTAGE)

	Techniques biologiques	Techniques physiques	Techniques humaines	Techniques de l'administration	Arts Lettres	TOTAL
Agriculture	0.06	0.05	----	0.02	----	0.13
Mines	-----	1.97	----	0.43	----	2.40
Industries manufacturière	0.11	4.54	0.07	1.13	0.05	5.90
Bâtiments	-----	0.25	----	-----	----	0.25
Transports	-----	5.30	0.02	0.51	0.70	5.91
Commerce	0.01	0.06	----	0.26	0.05	0.38
Finance	0.06	0.05	0.11	12.64	0.06	12.92
Services	34.66	1.07	2.83	6.69	----	45.25
Administration publique	1.79	7.87	2.70	13.84	0.60	26.80
Total	36.69	21.15	5.74	35.59	0.83	100.00

Note: 100% : 8157 techniciens

Source: Annexe "C", tableau 16, Question 16.

GRAPHIQUE 5.14: PREVISIONS D'EMBAUCHE DE TECHNICIENS DE NIVEAU COLLEGIAL D'ICI 5 ANS PAR FAMILLE DE PROGRAMMES (EN POURCENTAGE)

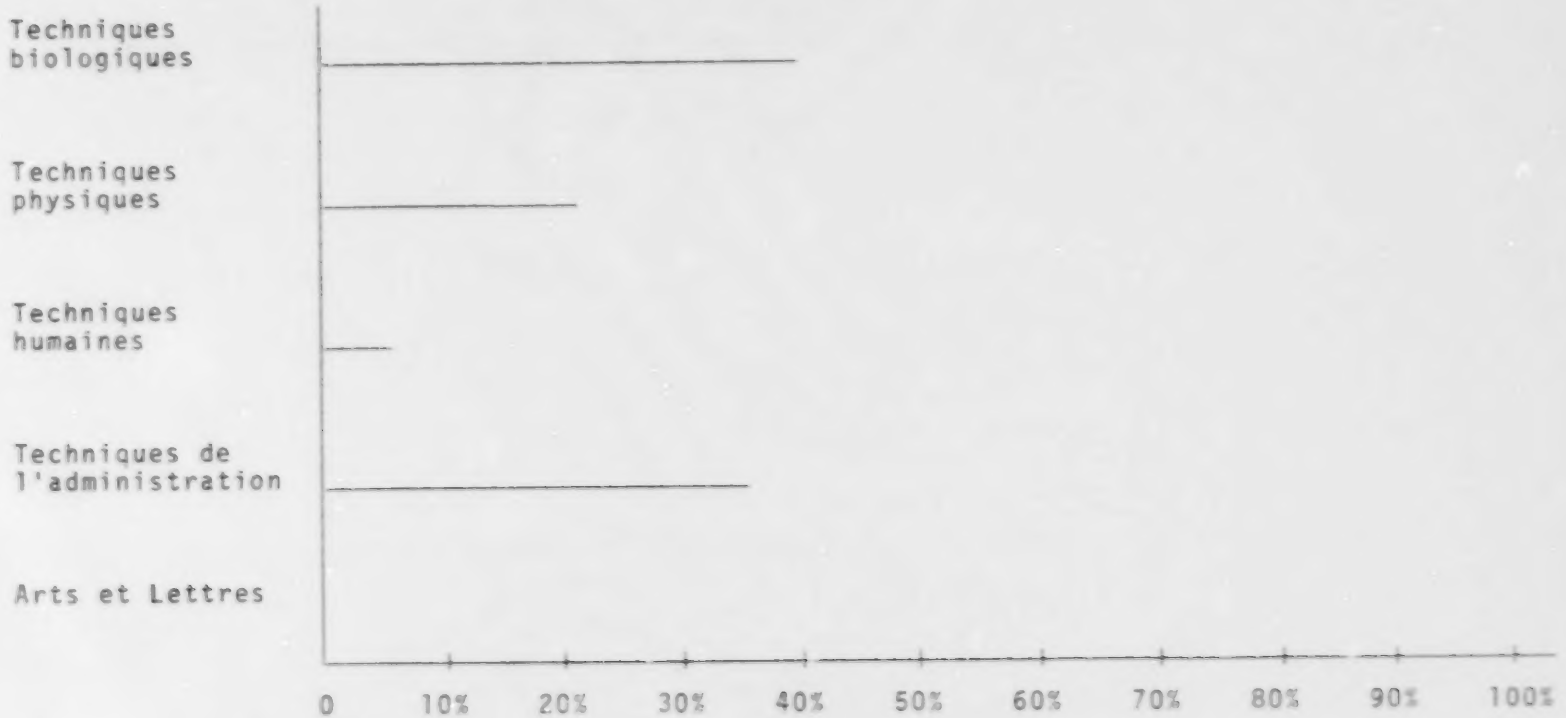

Source: Annexe "C", tableau 16, question 16.

GRAPHIQUE 5.15: PREVISIONS D'EMBAUCHE DE TECHNICIENS DE NIVEAU COLLEGIAL D'ICI 5 ANS PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE. (EN POURCENTAGE)

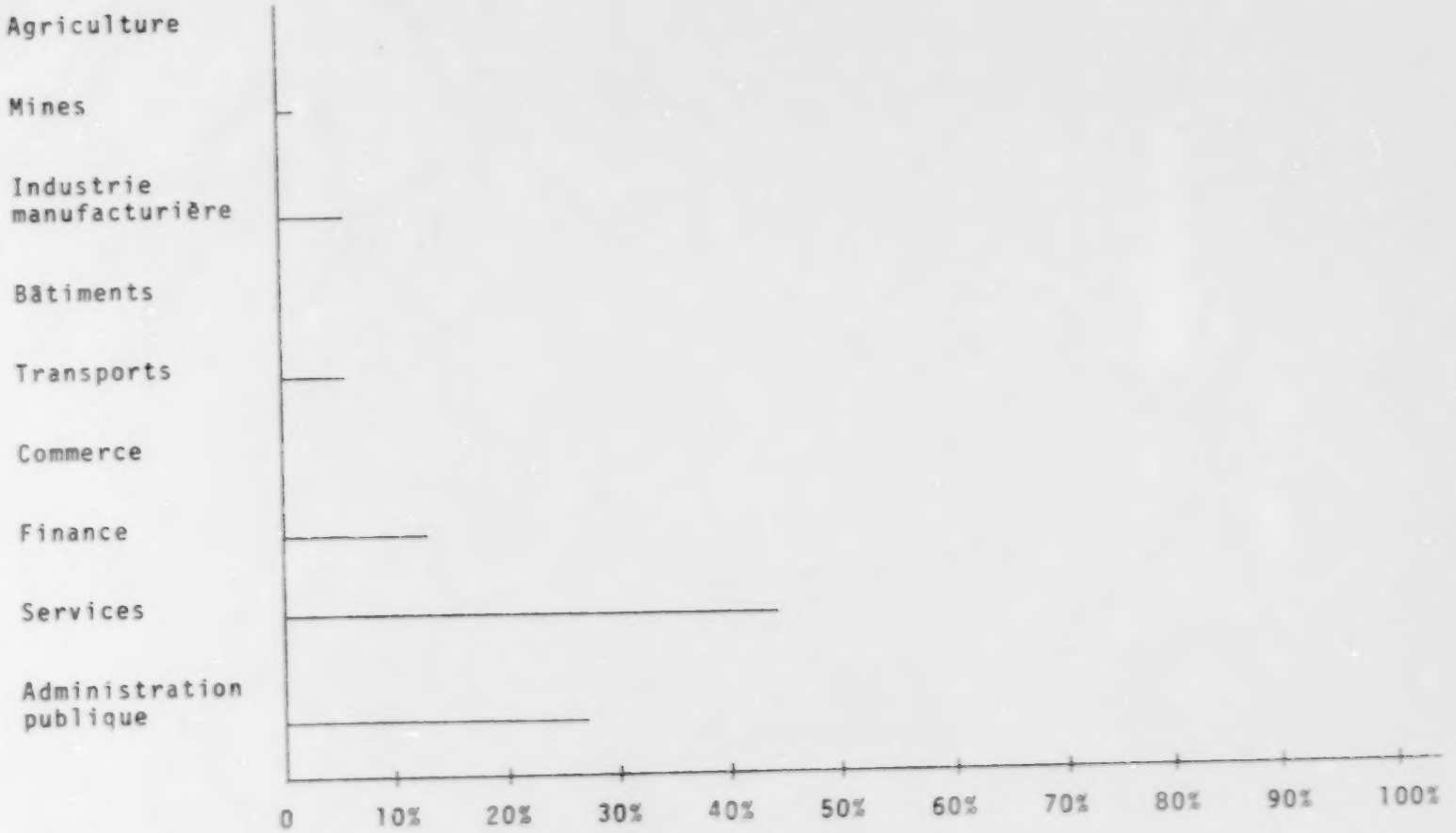

Source: Annexe "C", tableau 16, question 16.

physiques viennent au troisième rang avec 21.1%. des techniciens que l'on prévoit employer. Pour leur part, les Techniques humaines et la famille de programmes Arts et Lettres ne représentent respectivement que 5.7% et 0.8% de ces techniciens.

La répartition des prévisions d'embauche par secteur d'activité industrielle ne sera étudiée qu'au niveau des familles de programmes. Signalons que les pourcentages donnés pour chaque famille de programmes sont calculés à partir du nombre total de prévisions d'embauche (8157 techniciens). On trouvera le détail pour chaque technique en annexe (1).

Les Techniques biologiques (36.6%) intéressent presque exclusivement le secteur Services socio-culturels et personnels avec 34.6% du total des prévisions. L'importance des hôpitaux dans ce secteur explique cette forte proportion. Pour sa part l'Administration publique en regroupe 1.7%. Les quatre autres secteurs qui prévoient embaucher des finissants de cette famille de programmes montrent des prévisions inférieures à 1.0%

(1) Annexe "C", tableau 16, question 16.

par rapport au total de techniciens prévus.

Dans les Techniques administratives (35.5%) les prévisions d'embauche se concentrent autour de 2 secteurs d'activité industrielle. Ce sont l'Administration publique avec 13.8% et le secteur Finance, Assurance et Immeubles avec 12.6% de l'ensemble des prévisions d'embauche. La proportion pour le secteur Services socio-culturels et personnels est de 6.6% alors que l'Industrie manufacturière prévoit employer 1.7% du nombre total de techniciens. Quatre autres secteurs d'activité industrielle viennent compléter les prévisions pour cette famille de programmes avec un pourcentage inférieur à 1.0%.

Les diplômés en Techniques physiques (21.1%) intéressent plus particulièrement 3 secteurs d'activité industrielle. Ce sont l'Administration publique, le secteur Transports, Communications et autres services publics et l'Industrie manufacturière qui regroupent respectivement 7.8%, 5.3% et 4.5% des 8157 techniciens que nous avons dénombrés au total. Le secteur

des Mines et carrières montre des prévisions plus modestes avec 1.9%, suivi des secteurs Services socio-culturels et personnels avec 1.0%. Les 4 autres secteurs représentent moins de 1.0% de l'ensemble des techniciens que l'on prévoit embaucher au total.

Les prévisions d'embauche en Techniques humaines (5.7%) se concentrent dans deux secteurs d'activité industrielle, soit le secteur Services socio-culturels et personnels avec 2.8% et l'Administration publique avec 2.7%. Trois secteurs indiquent des prévisions inférieures à 1.0% et 4 secteurs n'ont aucune prévision d'embauche en Techniques humaines.

Enfin, la famille de programmes Arts et Lettres (0.8%) intéressent 5 secteurs d'activité industrielle dans de très faibles proportions. Signalons simplement que l'Administration publique vient en tête avec 0.6% alors que les autres secteurs affichent des prévisions inférieures à 0.1% par rapport aux prévisions totales.

Pour compléter ces informations, nous allons étudier les prévisions d'embauche pour les programmes les plus importants.

TECHNIQUES BIOLOGIQUES

Les prévisions d'embauche en Techniques biologiques totalisent 2993 techniciens. De ce nombre, 71.8% sont concentrés en Techniques infirmières. Les autres programmes comptent chacun moins de 10.0% des prévisions. Les plus importantes sont les Techniques médicales (7.4%), les Techniques de radiologie (4.3%) et les Techniques paramédicales (3.6%). Dans 5 autres cas, la proportion est inférieure à 3.0%: Techniques forestières (2.6%), Techniques de diététique (2.3%), Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie (2.2%), Techniques des sciences naturelles (2.1%) et Techniques de réadaptation (1.4%). Enfin, pour les autres programmes, les prévisions d'embauche sont inférieures à 1.0%.

TECHNIQUES PHYSIQUES

En Techniques physiques, les prévisions d'embauche d'ici 5 ans sont de l'ordre de 1725 techniciens. C'est le programme Electrotechnique qui en concentre le plus grand nombre avec 41.6%. Suivent la Technologie de la mécanique et les Techniques du bâtiment et des travaux publics avec respectivement 19.7% et 16.9%. Les Techniques cartographiques et géodésiques, pour leur part, totalisent pour 5.8% de ces techniciens. Puis viennent dans l'ordre la Technologie minérale (2.4%), les Techniques de chimie industrielle (2.3%), les Techniques des matières plastiques (1.5%) et les Techniques du meuble et des bois ouvré (1.2%). Trois techniques représentent 1.1% seulement des prévisions d'embauche dans cette famille de programmes: les Techniques maritimes, les Techniques du textile et les Techniques de la métallurgie. Dans les 4 autres techniques, la proportion est inférieure à 1.0%.

TECHNIQUES HUMAINES

Dans les Techniques humaines, on prévoit embaucher 468 techniciens. De ce nombre, 35.2% sont rattachés aux Techniques d'éducation spécialisée, 17.7% aux Techniques de la documentation, 11.9% aux Techniques de recherche en sciences humaines et 11.5% aux Techniques des loisirs. Puis, les prévisions d'embauche s'orientent vers les Techniques des communications avec 8.9%, le programme Assistance sociale avec 6.4%, les Techniques d'aménagement avec 4.4% et les Techniques auxiliaires de la justice avec 3.2%. Signalons enfin les Techniques familiales dont les prévisions sont de 0.4% du nombre total de techniciens diplômés dans cette famille de programmes que l'on prévoit employer.

TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

Les Techniques de l'administration constituent la deuxième famille de programmes en importance en ce qui a trait aux prévisions d'embauche avec 2903 techniciens. Ces prévisions s'orientent surtout vers les Techniques administratives qui

concentrent 62.9% des techniciens que l'on prévoit employer dans cette famille de programmes. Puis, l'on retrouve le programme Secrétariat avec 22.7% suivi de loin par le programme Informatique avec 9.4%. Le programme Archives médicales et les Techniques hôtelières représentent respectivement 3.2% et 1.4% du total des prévisions alors que la proportion est inférieure à 1.0% pour le programme Tourisme.

ARTS ET LETTRES

Les prévisions d'embauche pour la famille de programmes Arts et Lettres ne totalisent que 68 techniciens. Trois programmes seulement sont concernés, soit le programme Arts appliqués avec 61.7%, le programme Communications graphiques avec 35.2% et enfin le programme Techniques du vêtement avec 2.9% seulement des techniciens que l'on prévoit employer dans cette famille de programmes.

5.2.3 Entreprises qui n'emploient pas de diplômés des collèges.

Les entreprises interrogées qui n'employaient pas de diplômés de niveau collégial et plus spécialement des techniciens devaient, après avoir répondu à la question 1, remplir une partie du questionnaire qui leur était réservée. Cette partie se compose de 4 questions dont 2 sont des questions ouvertes.

- Raisons de non emploi de techniciens de niveau collégial (questions 17-18).

Les 2 premières questions cherchaient à identifier les raisons pour lesquelles certaines entreprises n'employaient pas de techniciens diplômés des collèges.

Il était d'abord demandé à la question 17: "Pour quelles raisons n'employez-vous pas de techniciens provenant du niveau collégial?" Les personnes interrogées devaient indiquer la ou les raisons qui les touchaient parmi celles qui étaient

proposées:

1- Pénurie de techniciens dans la discipline
2- Programmes pertinents non disponibles
3- Programmes inadéquats
4- Besoins insuffisants
5- Autres (spécifiez)

Notons au départ que 32 entreprises ont répondu à cette question, soit 20.0% des entreprises concernées, et ont fourni 39 réponses (1).

Deux des 5 raisons indiquées concentrent plus de la moitié de ces réponses. Il s'agit de Besoins insuffisants avec 33.3% du nombre total de réponses fournies et de la catégorie ouverte Autres 25.6%. Ces raisons se rattachent en majorité soit aux types d'emplois disponibles dans ces entreprises (emplois non spécialisés...) soit au fait que l'entreprise forme elle-même ses employés. Enfin 2 entreprises donnent des raisons qui ont trait à la personnalité des techniciens diplômés des CEGEP: "Le finissant (de CEGEP) veut être boss en débutant", le technicien de CEGEP "désire travailler surtout dans les bureaux (---) et non dans les

(1) Annexe "C", tableau 17, question 17.

ateliers (---)".

Les programmes inadéquats constituent la troisième raison en importance de non-emploi de techniciens issus des CEGEP avec 17.9% des réponses. Pour leur part les 2 dernières raisons fournies soit Programmes pertinents non disponibles et Pénurie de techniciens dans la discipline n'ont reçu chacune que 12.8% et 10.2% du nombre total de réponses pour cette question.

Au niveau de la répartition de ces réponses par secteur d'activité, signalons que c'est l'Industrie manufacturière qui a fourni le plus grand nombre de réponses (51.2%) suivies du secteur Finance, Assurance et Immeubles (17.9%) et du secteur Commerce (12.8%). L'Administration publique et les Services ont donné chacun 7.6% des réponses.

A la question 18, nous voulions connaître pour quelles raisons certaines entreprises considéraient les programmes actuels inadéquats. Comme il s'agissait d'une question ouverte, c'est le répondant qui devait indiquer la ou les raisons.

Au total, 7 répondants ont indiqué qu'ils considéraient les programmes actuels inadéquats (1). Certaines des entreprises concernées par la question 18 ne semblent pas l'avoir comprise. On y retrouve certains titres de programmes non disponibles dans les CEGEP ou des commentaires très généraux sur les collèges etc... La remarque qui suit est tirée d'un de ces questionnaires et résume bien l'attitude des autres entreprises concernées: "L'étudiant est formé en vase clos selon l'expérience du professeur".

- Présence d'emplois exigeant une formation de niveau collégial (questions 19-20)

Nous avons également demandé à ces employeurs de préciser si des emplois dans leur entreprise exigeaient une formation technique de niveau collégial. Les entreprises dont ces emplois ne correspondaient à aucune technique étaient invitées à décrire leurs besoins.

A la question 19, il était demandé: "Selon vous, y a-t-il des emplois dans votre entre-

prise qui exigeraient une formation technique de niveau collégial?"

Dans le cas où la réponse était affirmative, nous demandions de spécifier les techniques concernées et le nombre approximatif d'emplois d'ici 3 ans pour chacune d'elles.

Au total 37 entreprises ont répondu à cette question. Nous avons dénombré 27 (72.9%) réponses affirmatives contre 10 (27.0%) réponses négatives. La majorité de ces employeurs croient donc avoir besoin de techniciens diplômés des collèges. Les entreprises qui ont identifier les techniques et le nombre d'emplois par technique prévoient embaucher au total 250 techniciens d'ici 5 ans.

Deux familles de programmes sont surtout mentionnées par ces employeurs (1). Ce sont les Techniques de l'administration et les Techniques physiques avec respectivement 47.6% et 46.8% du total des techniciens que l'on prévoit embaucher. Les Techniques humaines ne regroupent que 4.4%

(1) Annexe "C", tableau 19, question 19.

GRAPHIQUE 5.16: PREVISIONS D'EMBAUCHE DES ENTREPRISES QUI N'EMPLOIENT PAS DE TECHNICIENS DES COLLEGES PAR PAR FAMILLES DE PROGRAMMES. (D'ICI 5 ANS) (EN POURCENTAGE)

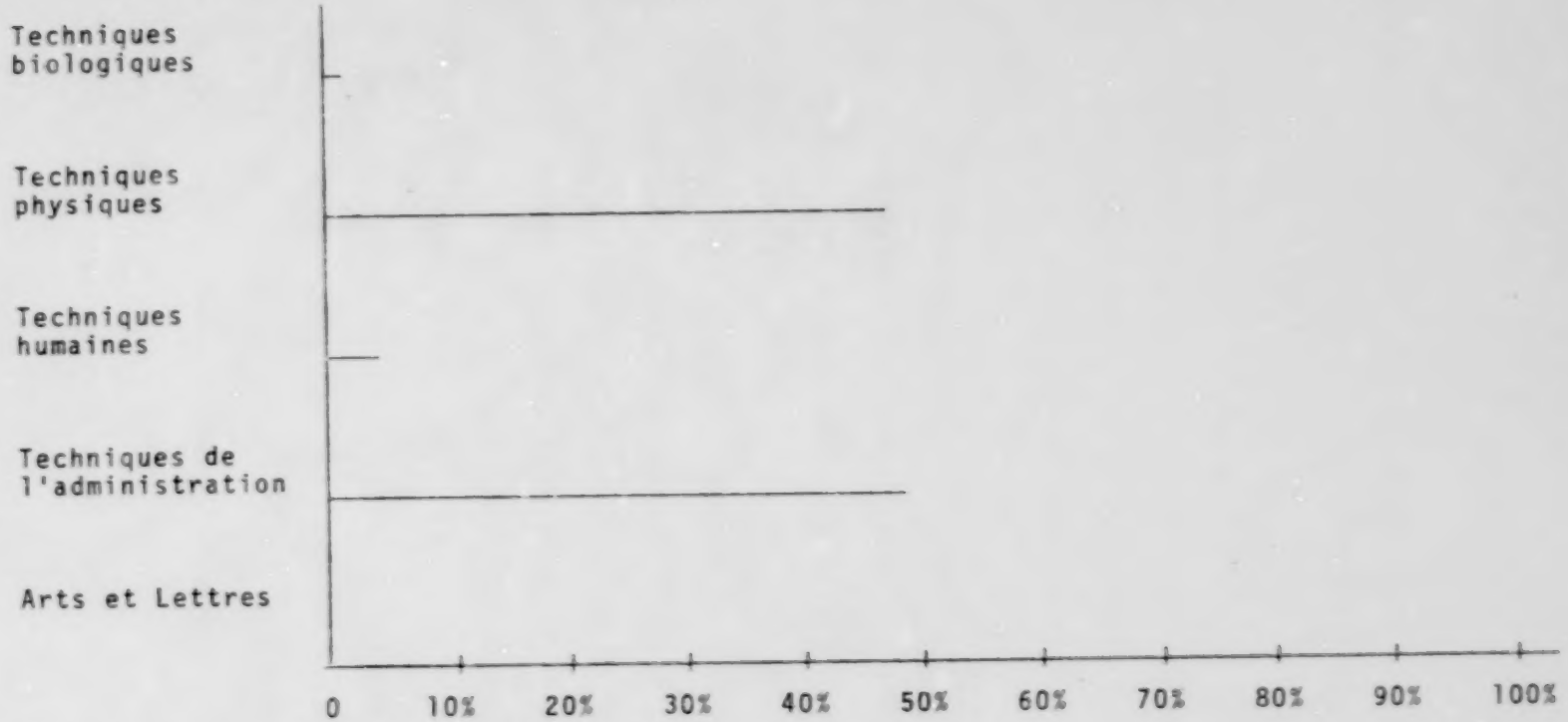

Source: Annexe "C", tableau 19.

GRAPHIQUE 5.17: PREVISIONS D'EMBAUCHE DES ENTREPRISES QUI N'EMPLOIENT PAS DE TECHNICIENS DES COLLEGES PAR SECTEUR D'ACTIVITE (D'ICI 5 ANS) (EN POURCENTAGE).

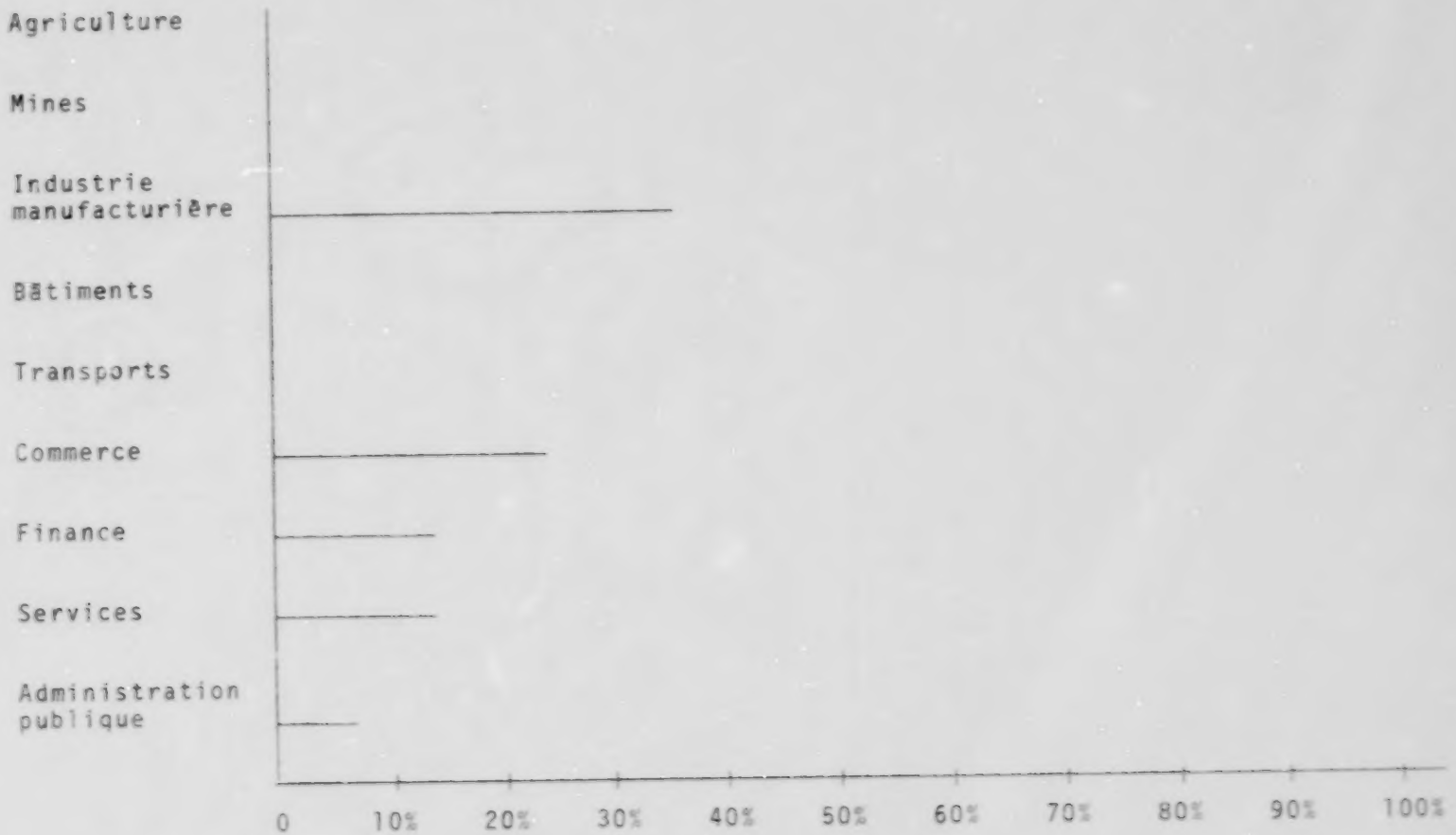

Source: Annexe "C", tableau 19.

de ces techniciens, les Techniques biologiques 1.2% alors qu'aucun besoin n'est signalé dans la famille de programmes Arts et Lettres.

Compte tenu de l'importance des Techniques de l'administration et des Techniques physiques dans ces prévisions, nous préciserons les programmes qui concentrent le plus de techniciens pour chacune de ces familles de programmes.

Dans les Techniques de l'administration, ce sont les programmes Techniques administratives et Secrétariat qui rassemblent la majorité de ces techniciens avec respectivement 24.4% et 15.2% du total des diplômés requis. Par contre, dans les Techniques physiques, le programme Technologie de la mécanique vient en tête avec 24.4% suivi des Techniques du meuble et du bois ouvré avec 9.6% du total des techniciens dénombrés dans cette question. Le programme Electrotechnique vient au troisième rang avec 8.0%.

La dernière question réservée aux entreprises qui n'employaient pas de techniciens

des collèges demandait: "Si les tâches dans votre entreprise ne correspondent pas exactement aux techniques spécifiées, veuillez décrire brièvement vos besoins".

Au total, 9 entreprises ont répondu à cette question. Notons d'abord que de ce nombre, 3 entreprises ont décrit des programmes techniques qui existent déjà dans les collèges comme "assainissement de l'eau" (programme offert pour la première fois en 1974-75) "technique du meuble" et "production étude du temps et des mouvements".

Dans la plupart des autres cas, ces employeurs nous ont fourni des types d'occupation très précis et spécifiques à leur entreprise: par exemple "préposé à l'ensachage", "mécanicien de machines à coudre". Certaines autres entreprises ont décrit des fonctions qui touchent plusieurs programmes techniques: "technicien en évaluation" ayant une formation spécialisée en dessin, en mécanique de bâtiment, en estimation et en évaluation. Enfin 1 employeur aimerait que l'on forme des techniciens possédant une "bonne formation générale" dans les différents domaines des techniques physiques: des "personnes

préparées à la recherche de production nouvelles, à la création de produits nouveaux (---) à la recherche mécanique pour améliorer le rendement de la production---".

5.2.4 Entreprises qui sont en relation avec les collèges.

Toutes les entreprises contactées devaient répondre à la dernière partie du questionnaire intitulée Relations collèges-entreprises.

La première question nous permettaient d'identifier les entreprises qui entretenaient des relations avec les collèges. Dans le cas d'une réponse négative, le répondant devait passer à la section A ceux qui ne sont pas en relation avec les collèges que nous étudierons plus loin.

- Existence de relations collèges-entreprises (questions 21-22-23)

A la question: "Etes-vous en relation de quelque façon avec les collèges de votre région?" (question 21), 114 entreprises ont répondu affirmativement et 50 négativement pour un total de 164 entreprises (1).

(1) Source: Annexe "C", tableau 21.

On remarque que 29.8% des entreprises qui ont répondu par l'affirmative sont concentrées dans l'Industrie manufacturière, 24.6% dans les Services socio-culturels et personnels, 20.2% dans l'Administration publique et 10.5% dans le secteur Finance, Assurance et Immeubles. On retrouve moins de 10.0% des entreprises dans chacun des autres secteurs concernés.

Les entreprises qui, à la question 21, ont indiqué être en relation avec les collèges devaient répondre aux questions 22 et 23. Ces 2 questions demandaient: "Selon vous, ces relations sont-elles suffisantes?" (question 22) "Estimez-vous que ces relations sont satisfaisantes?" (question 23). Signalons que 110 des 114 entreprises de la question 21 ont répondu à ces deux questions.

A la question 22, 57.3% des réponses jugent que ces relations sont suffisantes, mais 42.7% signalent qu'elles sont insuffisantes (1). Par contre, à la question 23, 53.6% des entreprises concernées sont satisfaites des relations qu'elles entretiennent avec les collèges contre 9.1% qui sont insatisfaites. Toutefois, 37.3% de ces entreprises

(1) Source: Annexe "C", tableau 22.

n'en sont que moyennement satisfaites (1).

Il est à noter que 36.5% des entreprises ayant souligné que les relations existantes sont suffisantes proviennent de l'Industrie manufacturière et 28.6% des Services socio-culturels et personnels. Cependant, 31.9% des entreprises ayant constaté l'insuffisance de ces relations se rencontrent dans le secteur Administration publique, 23.4% dans l'Industrie manufacturière et 17.0% dans les Services socio-culturels et personnels.

Des entreprises satisfaites des relations qu'elles entretiennent avec les collèges, 32.2% se rencontrent dans l'Industrie manufacturière, 28.8% dans les Services socio-culturels et personnels, 15.3% dans l'Administration publique et 10.2% dans le secteur Finance, Assurance et Immeubles.

Les secteurs Industrie manufacturière, Commerce, Services socio-culturels et personnels et enfin Administration publique concentrent chacun 20.0% des entreprises insatisfaites de leurs relations avec les collèges.

Enfin, les entreprises qui ont exprimé

(1) Source: Annexe "C", tableau 23.

une satisfaction mitigée face à ces relations se répartissent surtout dans quatre secteurs d'activité industrielle: 29.3% dans l'Industrie manufacturière et dans l'Administration publique, 19.5% dans les Services socio-culturels et personnels et 12.2% dans le secteur Finance, Assurance et Immeubles.

- Nature et avenir des relations collèges - entreprises (questions 24-25)

Les entreprises qui étaient en relations avec les collèges devaient également répondre aux questions 24 et 25. La première demandait: "Quelle est la nature de ces relations?" (question 24)

Elle comportait 8 éléments de réponse:

1- Participation aux comités consultatifs
2- Par l'intermédiaire des services de placement
3- Stages organisés
4- Bourses
5- Prêts de services
6- Contacts avec les enseignants, chefs de départements
7- Collaboration à des projets d'étudiants
8- Autres (spécifiez) (1)

Au total 113 entreprises y ont répondu et ont fourni 251 réponses.

(1) Source: Annexe "C", tableau 24.

GRAPHIQUE 5.18: LES DIFFERENTES FORMES DE RELATIONS COLLEGES - ENTREPRISES (EN POURCENTAGE)

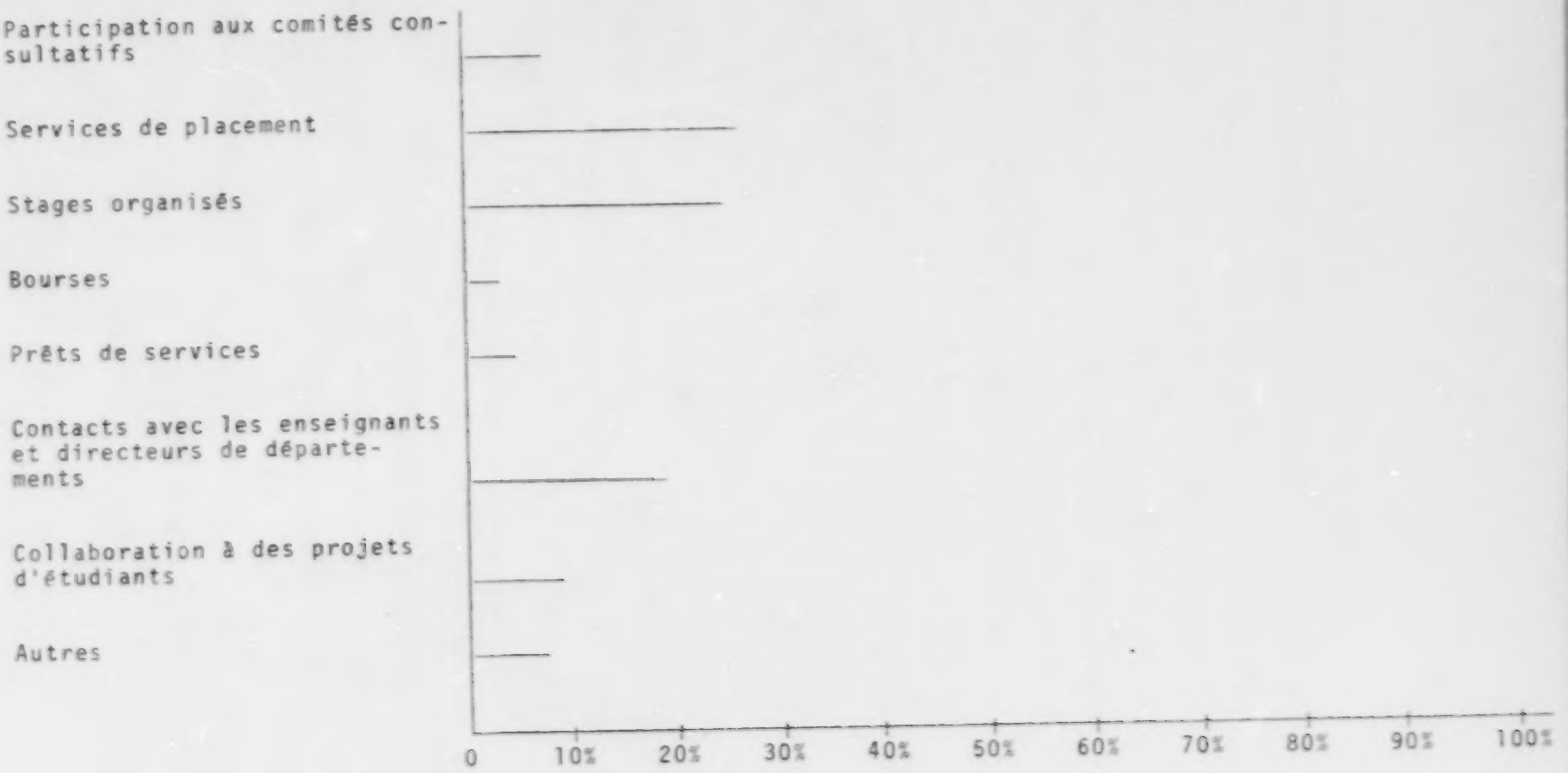

Source: Annexe "C", tableau 24, question 24.

Ainsi, 25.9% des réponses soulignent que les entreprises entretiennent des relations avec les collèges Par l'intermédiaire des services de placement et 25.1% grâce à des Stages organisés. De plus, 18.3% des réponses signalent l'existence de Contacts avec des enseignants et/ou avec des chefs de départements. Notons que les autres formes de relations proposées entre les collèges et les entreprises regroupent chacune moins de 10.0% des réponses: la Collaboration à des projets d'étudiants 9.6%, la Participation à des comités consultatifs 7.6%, les Prêts de services 4.4% et les Bourses 2.4%. Enfin, 7.2% des réponses se retrouvent dans la catégorie Autres. Ces relations sont établies par des programmes de formation structurés en fonction des besoins de l'entreprise, par le Service de l'Education des Adultes, par des visites en industries ou par des séances d'information.

Nous étudierons la répartition des réponses par secteur d'activité industrielle pour les 3 types de relations les plus importants.

En ce qui concerne les relations établies par l'intermédiaire des services de placement, 33.9%

des réponses ont été fournies par l'Industrie manufacturière. Les Services socio-culturels et personnels et l'Administration publique en concentrent chacun 20.0% et le secteur Finance, Assurance et Immeubles 15.4%. En second lieu, on constate que 31.8% des réponses qui font référence aux Stages organisés viennent du secteur Services socio-culturels et personnels, 12.7% du secteur Finance, Assurance et Immeubles et 11.1% de l'Administration publique.

Au niveau des Contacts avec les enseignants et/ou les directeurs de départements, 32.6% des réponses proviennent de l'Industrie manufacturière, 21.7% des secteurs Services socio-culturels et personnels et 17.4% de l'Administration publique.

A la question 25, il était demandé: "Désirez-vous poursuivre les relations actuelles?" Sur les 114 employeurs qui ont dit être en relations avec les collèges, 111 ont répondu à cette question (1). Nous avons obtenu 109 réponses positives alors que 2 entreprises seulement ont refusé de poursuivre les relations actuelles. Ces

(1) Source: Annexe "C", tableau 25, question 25.

2 entreprises font partie du secteur Services socio-culturels et personnels.

Du nombre total de réponses positives, 29.4% proviennent de l'industrie manufacturière, 23.9% des Services socio-culturels et personnels, 20.2% de l'Administration publique et 11.0% du secteur Finance, Assurance et Immeubles. Enfin, on compte moins de 10.0% des entreprises ayant donné une réponse positive dans les Transports et Communications et autres services publics (5.5%), le Commerce (4.6%), les Mines (3.7%) et dans le secteur Agriculture, Forestage, Pêche et Piégeage (0.9%).

- Utilisation des ressources des entreprises par les collèges (question 26)

Afin d'explorer davantage le champs des relations que peuvent entretenir les collèges et les entreprises, nous avons posé 2 questions supplémentaires aux répondants. Les questions 26 et 27 nous indiquent si les entreprises contactées désirent élargir les relations qu'elles entretiennent avec les collèges. Nous traiterons d'abord de la question 26:

"Croyez-vous qu'il serait possible pour les collèges d'utiliser les ressources de l'entreprise afin de compléter la formation technique des étudiants?"

Sur les 110 entreprises qui ont répondu à cette question, 11 (10.0%) refusent de mettre leurs ressources à la disposition des collèges alors que 99 (90.0%) acceptent ce genre de collaboration. Les entreprises qui ont répondu affirmativement nous ont donné 235 réponses réparties dans les 6 choix de ressources que nous proposions:

1- Ressources financières
2- Connaissances techniques
3- Utilisation des équipements
4- Locaux
5- Spécialistes
6- Autres (spécifiez)

Les ressources mentionnées se divisent en 2 groupes distincts.

D'abord l'on retrouve les Connaissances techniques avec 28.9% de 235 réponses obtenues. Viennent ensuite les Spécialistes avec 24.6%, l'Utilisation des équipements avec 20.0% et les Locaux

TABLEAU 5.17: RESSOURCES QUE LES ENTREPRISES CROIENT POUVOIR METTRE A LA DISPOSITION DES COLLEGES AFIN DE COMPLETER LA FORMATION TECHNIQUE DES ETUDIANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE).

	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Agriculture	-(-----)	1(1.47)	1(2.13)	1(2.70)	1(1.72)	--(-----)	4(1.70)
Mines	-(-----)	1(1.47)	1(2.13)	-(-----)	1(1.72)	--(-----)	3(1.28)
Industries manufacturières	1(20.00)	23(33.82)	11(23.40)	7(18.92)	12(20.69)	7(35.00)	61(25.96)
Bâtiments	-(-----)	1(1.47)	--(-----)	-(-----)	--(-----)	--(-----)	1(0.43)
Transports	-(-----)	3(4.41)	3(6.38)	2(5.41)	3(5.17)	3(15.00)	14(5.96)
Commerce	-(-----)	4(5.88)	2(4.26)	3(8.11)	3(5.17)	--(-----)	12(5.11)
Finance	3(60.00)	10(14.71)	6(12.77)	6(16.22)	10(17.24)	2(10.00)	37(15.74)
Services	-(-----)	11(16.18)	14(29.79)	11(29.73)	17(29.31)	3(15.00)	56(23.83)
Administration publique	1(20.00)	14(20.59)	9(19.15)	7(18.92)	11(18.97)	5(25.00)	47(20.00)
Total	5(100.0)	68(100.0)	47(100.0)	37(100.0)	58(100.0)	20(100.0)	235(100.0)
% horizontal	5(2.12)	68(28.93)	47(20.00)	37(15.74)	58(24.68)	20(8.51)	235(100 0)

Taux de réponses enrégistrées

Le nombre d'entreprises concernées: 157 soit 94.01% de l'échantillon
La nouvelle base devient 157: 100%
47 entreprises ne devaient pas répondre soit 29.94% de la base
Les entreprises analysées plus haut représentent 70.06% de la base.

Source: Conrad F. Johnson & Associés 30-6-75

avec 15.7%. Ce sont surtout ces ressources que les entreprises acceptent de mettre à la disposition des collèges.

La partie ouverte Autres (spécifiez) représente 8.5% des réponses reçues. La plupart des répondants ont utilisés cet espace pour préciser que la disponibilité de ces ressources devait s'inscrire dans le cadre de stages organisés. Deux entreprises soulignent que ces stages devraient s'adresser également aux professeurs. Enfin, deux entreprises ne s'en tiennent qu'aux visites et rencontres.

La catégorie Ressources financières ne comptent que pour 2.1% du nombre total de réponses obtenues.

Le secteur d'activité qui a fourni le plus grand nombre de réponses est l'Industrie manufacturière avec 25.9% suivie du secteur Services socio-culturels et personnels qui en concentrent 23.8%. L'Administration publique vient au troisième rang avec 20.0%. Pour sa part le

secteur Finance, Assurance et Immeubles en concentre 15.7%. Ces 4 secteurs d'activité industrielle sont les plus favorables à l'utilisation de leurs ressources par les collèges. La part de réponses des autres secteurs est inférieure à 6.0%: Transports, Communications et autres services publics (5.9%), Commerce (5.1%), Agriculture, Forestage, Pêche et Piégeage (1.7%), Mines (1.2%) et Bâtiments et travaux publics (0.4%).

- Utilisation des ressources des collèges par les entreprises (question 27)

La question 27 qui complète la question 26 cherche à évaluer l'intérêt des entreprises pour les ressources disponibles au collège. Elle se formule ainsi: "Souhaiteriez-vous pouvoir utiliser les ressources des collèges pour la formation et le perfectionnement de vos employés?"

Sur les 52 entreprises qui ont répondu à cette question, 18 ont donné une réponse négative et 34 une réponse affirmative. Ces 34 répondants devaient indiquer les ressources qu'ils désiraient

utiliser parmi les suivantes:

1- Enseignants

2- Equipements

3- Locaux

4- Autres (spécifiez)

Nous avons dénombré 162 réponses à cette question. Le tableau 5.18 nous indique que ces entreprises désirent d'abord utiliser les services des enseignants qui représentent 41.9% des 162 réponses. Les Locaux et les Equipements viennent ensuite avec respectivement 29.0% et 22.2%. La catégorie Autres (spécifiez) ne compte que pour 6.7% du total des réponses. Cependant, cette catégorie ne nous permet pas d'identifier de nouvelles ressources. De façon générale, les répondants ont profité de cet espace pour préciser leur pensée. On signale que cela dépend de la situation, que l'on désire profiter des programmes déjà en place ou que l'utilisation des ressources des collèges seraient à envisager. Enfin, une entreprise souhaite qu'il y ait des échanges d'enseignants.

TABLEAU 5.18: RESSOURCES DES COLLEGES QUE LES ENTREPRISES SOUHAITENT POUVOIR UTILISER PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE)

	Enseignants	Equipements	Locaux	Autres	Total
Agriculture	1(1.47)	1(2.78)	1(2.13)	--(-----)	3(1.85)
Mines	1(1.47)	1(2.78)	2(4.26)	--(-----)	4(2.47)
Industrie manufacturière	18(26.47)	11(30.56)	11(23.40)	4(36.36)	44(27.16)
Bâtiments	1(1.47)	--(-----)	--(-----)	--(-----)	1(0.62)
Transports	3(4.41)	2(5.56)	3(6.38)	1(9.09)	9(5.56)
Commerce	3(4.41)	1(2.78)	1(2.13)	--(-----)	5(3.09)
Finance	8(11.76)	5(13.89)	8(17.02)	1(9.09)	22(13.58)
Services	18(26.47)	6(16.67)	8(17.02)	1(9.09)	33(20.37)
Administration publique	15(22.06)	9(25.00)	13(27.66)	4(36.36)	41(25.31)
Total	68(100.0)	36(100.0)	47(100.0)	11(100.0)	162(100.0)
% horizontal	68(41.97)	36(22.22)	47(29.01)	11(6.79)	162(100.0)

Taux de réponses enrégistrées

Le nombre d'entreprises concernées: 160 soit 95.81% de l'échantillon
La nouvelle base devient 160: 100%
128 entreprises ne devaient pas répondre soit 80% de la base
Les entreprises analysées plus haut représentent 20% de la base.

Source: Conrad F. Johnson & Associés 30-6-75

Quatre secteurs d'activité industrielle semblent surtout intéressés par les ressources des collèges. Ce sont l'Industrie manufacturière avec 27.1% des réponses, l'Administration publique avec 25.3%, le secteur Services socio-culturels et personnels avec 20.3% et le secteur Finance, Assurance et Immeubles avec 13.5%.

La proportion de réponses pour les autres secteurs d'activité industrielle est inférieure à 6.0%: le secteur Transports, Communications et autres services publics (5.5%), le secteur Commerce (3.0%), les Mines (2.4%), l'Agriculture, Forestage, Pêche et Piégeage (1.8%) et le secteur Bâtiments et travaux publiques (0.6%).

Là encore, la répartition des réponses par secteur d'activité industrielle est équivalente, la plupart des répondants ayant coché les trois ressources identifiées. Seul le secteur Services socio-culturels et personnels a insisté d'avantage sur les Enseignants.

5.2.5 Entreprises qui ne sont pas en relation avec les collèges (questions 28-29-30)

Cette dernière partie du questionnaire s'adressait aux entreprises qui, à la question 21 avaient indiqué ne pas entretenir de relations avec les collèges. Nous voulions d'abord connaître les raisons de cette absence de contacts, savoir si ces entreprises souhaiteraient éventuellement établir de telles relations et, dans l'affirmative, quelles formes elles devraient prendre.

- Raisons de l'absence de relations collèges - entreprises (question 28).

La question 28 demandait: "Pour quelles raisons n'entretenez-vous pas de relations avec les collèges?" Les répondants pouvaient choisir une ou plusieurs des 3 raisons indiquées ou remplir la catégorie ouverte Autres (spécifiez). Au total 48 entreprises ont répondu à cette question fournissant 68 réponses réparties dans les 4 raisons proposées (1):

1- Manque d'information

2- Collaboration non sollicitée

(1) Source: Annexe "C", tableau 28, question 28.

3- Pas de besoins spécifiques

4- Autres (spécifiez)

Sur les 68 réponses obtenues, 36.8% indiquent que ces entreprises n'ont pas de Besoins spécifiques, 25.0% que leur collaboration n'a pas été sollicitée et 16.2% que ces entreprises manquent d'information. Enfin, 22.1% de ces réponses proposent d'autres raisons telles que:

1- Les entreprises sont en relation avec les bureaux de placement.

2- Elles recherchent des candidats avec expérience.

3- Les besoins de l'entreprise face aux collèges ne sont pas encore identifiés.

4- Les programmes ne correspondent pas aux besoins de l'entreprise.

5- Il y a un manque d'intérêt et de temps chez les cadres de l'entreprise pour établir des relations avec les collèges.

Pour les 3 raisons proposées, la majorité des réponses nous sont parvenues de l'Industrie manufacturière et de l'Administration publique.

- Désir d'établir des relations (questions 29-30)

Les questions 29 et 30 se formulaient

comme suit: "Souhaiteriez-vous entretenir de telles relations avec les collègues?" (question 29)

"Quelle forme devrait prendre ces relations?" (Question 30)

Au total 44 entreprises ont répondu à ces 2 questions. De ce nombre 15 ne veulent pas entretenir de relations avec les collèges et 29 souhaitent en établir. Ces dernières ont fourni 56 réponses réparties dans 5 formes de relation proposées:

1- Participation aux comités consultatifs
2- Stages de perfectionnement organisés
3- Contacts avec les enseignants et les directeurs de département
4- Prêts de services
5- Autres (spécifiez)

C'est le désir d'établir des Contacts avec les enseignants et les directeurs de départements qui concentre la plus forte proportion de réponses avec 35.7% (1). La Participation aux comités consultatifs et les Stages de perfectionnement organisés en représentent chacun 19.6%, les Prêts de services 16.1% et les réponses Autres (spécifiez) 8.9%.

(1) Ref. Tableau 5.19

TABLEAU 5.19: TYPES DE RELATIONS ENVISAGEES AVEC LES COLLEGES PAR SECTEUR INDUSTRIEL. (EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE)

Mode / Sect. ind.	1	2	3	4	5	TOTAL
Agriculture	--(-----)	--(-----)	--(-----)	-(-----)	-(-----)	--(-----)
Mines	--(-----)	--(-----)	--(-----)	-(-----)	-(-----)	--(-----)
Industrie manufacturière	2(18.18)	5(45.45)	8(40.40)	4(44.44)	1(20.00)	20(35.71)
Bâtiments	--(-----)	--(-----)	--(-----)	-(-----)	-(-----)	--(-----)
Transports	1(9.09)	--(-----)	1(5.00)	-(-----)	-(-----)	2(3.57)
Commerce	1(9.09)	1(9.09)	2(10.00)	-(-----)	1(20.00)	5(8.93)
Finance	1(9.09)	--(-----)	2(10.00)	1(11.11)	-(-----)	4(7.14)
Services	2(18.18)	1(9.09)	2(10.00)	1(11.11)	-(-----)	6(10.71)
Administration publique	4(36.36)	4(36.36)	5(25.00)	3(33.33)	3(60.00)	19(33.93)
Total	11(100.0)	11(100.0)	20(100.0)	9(100.0)	5(100.0)	56(100.0)
% horizontal	(19.64)	(19.64)	(35.72)	(16.07)	(8.93)	(100.0)

Taux de réponses enrégistrées

Le nombre d'entreprises concernées: 156 soit 93.41% de l'échantillon
La nouvelle base devient 156: 100%
112 entreprises ne devaient pas répondre doit 71.79% de la base
Les entreprises analysées plus haut représentent 28.21% de la base.

Source: Conrad F. Johnson & Associés 30-6-75

Dans cette dernière catégorie, sur 5 réponses obtenues, 1 seulement nous est apparue pertinente, soit le désir d'établir des contacts avec les étudiants.

Des réponses obtenues dans la catégorie Contacts avec les enseignants et les directeurs de départements, 40.0% nous viennent de l'Industrie manufacturière et 25.0% de l'Administration publique. Les Stages de perfectionnement organisés intéressent principalement l'Industrie manufacturière avec 45.5% des réponses retrouvées dans ce type de relation et l'Administration publique avec 36.4%.

En ce qui concerne la Participation au comités consultatifs, c'est l'Administration publique qui a fourni la grande proportion de réponses a avec 36.4%, suivie de l'Industrie manufacturière et des Services socio-culturels avec pour chacun 18.2%.

Enfin signalons que l'on retrouve 44.4% des réponses relatives aux Prêts de Service dans l'Industrie manufacturière et 33.3% dans l'Administration publique.

5.3 CONCLUSION

Pour compléter cette analyse des résultats du questionnaire, nous allons dégager les éléments qui se rattachent aux 3 objectifs visés. Mais auparavant, nous traiterons brièvement des informations de base que fournit la question 1.

Au total 167 entreprises ont répondu au questionnaire. Nous avons dénombré 59,767 employés dont 252 diplômés du secteur général et 4055 techniciens diplômés des collèges. Ces techniciens travaillent surtout dans le secteur Services socio-culturels et personnels, dans l'Administration publique et dans l'Industrie manufacturière. Leurs principales occupations sont reliées à la Médecine et Santé, au Travail administratif et aux Sciences naturelles, génie, mathématiques. Par contre, les diplômés du secteur général se retrouvent dans les secteurs Administration publique, Finance, Assurance et Immeubles et les Services socio-culturels et personnels. Les familles d'occupations qui concentrent la majorité de ces diplômés sont les Services, les Sciences sociales et l'Enseignement.

Les techniciens ont été formés en majorité dans trois familles de programmes, soit les Techniques biologiques, les Techniques de l'administration et les Techniques physiques. Les diplômés en Techniques biologiques sont issus du programme Techniques infirmières dans une proportion de 73.6%. Ceux des Techniques de l'administration proviennent surtout des programmes Techniques administratives et Informatique. Enfin, la majorité des diplômés en Techniques physiques ont été formés en Electrotechnique, en Technologie du bâtiment et des travaux publics et en Technologie de la mécanique.

Par contre, plus de la moitié des diplômés du secteur général ont été formés en Sciences de l'administration. Les autres diplômés proviennent des programmes Sciences pures et appliquées et Sciences humaines.

Les autres informations obtenues par le questionnaire seront regroupées selon qu'ils concernent l'un ou l'autre des objectifs visés.

Ainsi les éléments qui se rattachent à la correspondance entre les programmes offerts dans les collèges et les besoins des entreprises se retrouvent dans les questions qui portent sur:

- Les difficultés d'embauche de techniciens
- La pénurie de techniciens
- La qualité d'information
- Les prévisions d'embauche
- Les motivations d'embauche de diplômés sur secteur général

Les entreprises nous ont 'gnalé les difficultés d'embauche rencontrées lors du recrutement des Techniciens diplômés des collèges. Parmi les difficultés proposées, c'est la Pénurie dans les disciplines requises qui vient en tête suivie de la difficulté Contenu de programmes inadéquats. Cette pénurie qui totalise 786 techniciens a surtout été sentie dans l'Industrie manufacturière, dans le secteur Services socio-culturels et personnels et dans l'Administration publique. Elle touche principalement les Techniques physiques (Electrotechnique, Technologie du bâtiment et des travaux publics et Technologie de la mécanique) avec 64.8% du total de la pénurie. Les autres

familles de programmes concernées par la pénurie sont les Techniques biologiques (Techniques infirmières et Techniques de diététiques) et les Techniques de l'administration (Techniques administratives et Techniques hôtelières) avec pour chacune environ 13.0%.

Nous avons voulu mesurer le degré de satisfaction des employeurs interrogés sur la qualité de la formation des techniciens diplômés des collèges. Pour chaque programme concerné, la majorité des employeurs sont très satisfait ou satisfait. De plus, ils ont signalé leur satisfaction face au degré de spécialisation de ces mêmes techniciens. Cependant, en ce qui concerne la formation générale, les avis sont plus partagés. En effet, 43.0% des entreprises concernées la jugent insuffisante alors que 56.0% la jugent suffisante.

Nous désirions également savoir combien les entreprises contactées prévoyaient embaucher de techniciens d'ici 5 ans. Nous avons dénombré 8137 techniciens dont la majorité se répartissent

dans deux familles de programmes: Techniques biologiques avec 36.6% et Techniques de l'administration avec 35.5% du total des prévisions. En Techniques biologiques, le programme Techniques infirmières concentre 71.8% de ces techniciens alors qu'en Techniques de l'administration ce sont les Techniques administratives qui dominent avec 62.9%.

Les Techniques physiques comptent pour 21.1% des prévisions. Les principaux programmes concernés sont Electrotechnique avec 41.6% des prévisions de cette famille et Technologie du bâtiment et des travaux publics avec 16.9%. Quant à la famille de programmes Techniques humaines, elle ne représente que 5.7% du total des prévisions. C'est le programme Technique d'éducation spécialisée qui se distingue avec 35.2% du total des prévisions dans cette famille de programmes. Enfin, on ne retrouve que 0.8% des prévisions dans la famille de programmes Arts et Lettres où les Arts appliqués comptent pour 61.7%.

Les diplômés du secteur général constituaient un aspect marginal de notre étude. Nous voulions savoir si leur formation correspondait à un besoin du marché du travail. Ainsi, nous avons découvert que les employeurs les embauchent d'abord parce que leur formation générale répond aux besoins et ensuite parce qu'aucune formation professionnelle n'est nécessaire pour combler les postes concernés.

Les informations qui doivent nous permettre d'identifier les secteurs d'activité industrielle ignorés ou moins bien servis par les programmes proviennent d'une partie du questionnaire réservée aux entreprises qui n'employaient pas de techniciens diplômés des collèges.

Des 32 entreprises concernées, 33.3% estiment ne pas avoir besoin de techniciens diplômés des collèges et 17.9% estiment que les programmes sont inadéquats. Signalons aussi que pour quelques entreprises, il semble y avoir confusion entre l'identification des programmes offerts dans les collèges et les emplois disponibles dans

les entreprises.

La moitié de ces 32 entreprises sont rattachées au secteur Industrie manufacturière. Les autres se répartissent dans les secteurs Finance Assurance Immeubles, Administration publique et Services socio-culturels et personnels.

Enfin, 27 de ces entreprises nous ont signalé qu'elles auraient besoin d'ici 5 ans de 250 techniciens diplômés des collèges. Les 2 familles de programmes qui regroupent la majorité de ces techniciens sont les Techniques de l'administration avec 47.6% du total des prévisions et les Techniques physiques avec 46.8%. En Techniques de l'administration ce sont surtout les Techniques administratives et le programme Secrétariat qui intéressent les répondants, alors qu'en Techniques physiques le programme le plus important est Technologie de la mécanique.

La dernière partie du questionnaire devait nous permettre de vérifier l'existence de réseaux de communications entre les collèges et les entreprises.

Au total 114 employeurs affirment avoir établi des contacts avec les collèges alors que 50 ont répondu négativement. Ces relations sont surtout établies par l'intermédiaire des Services de placement des collèges et par des stages organisés. Plus de 57.0% des entreprises concernées jugent ces relations suffisantes alors que 42.7% les jugent insuffisantes. La majorité de ces employeurs se disent satisfaits ou moyennement satisfaits des relations existantes.

Enfin la plus grande partie de ces entreprises désirent poursuivre les relations actuelles et acceptent de mettre certaines de leurs ressources à la disposition des collèges.

Les 2 raisons les plus importantes qui expliquent l'absence de relations collèges-entreprises sont Pas de besoins spécifiques et Collaboration non sollicitée. Toutefois, la plupart de ces répondants souhaitent établir de telles relations et privilégient les Contacts avec les enseignants et les chefs de département.

CHAPITRE VI

LES SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE

ET LES PROGRAMMES

Notre étude devait déterminer les éléments qui permettraient d'assurer un développement optimum de l'enseignement professionnel collégial dans la région administrative de Québec. Dans ce but 3 objectifs nous avaient été fixés:

1- Vérifier si les programmes offerts répondent aux besoins socio-économiques.

2- Faire ressortir les secteurs d'activité économique ignorés ou moins bien servis par les programmes offerts.

3- Vérifier l'existence et l'efficacité de réseaux de communications entre les CEGEP et les entreprises.

Le rôle du collège étant de répondre aux besoins du milieu qu'il est appelé à desservir, il importe de rappeler les principales caractéristiques de la région no. 3. Celles-ci ont trait d'abord à la structure industrielle de la région et à la main-d'oeuvre qui s'y rattache. Puis, en regard des textes qui précèdent et qui traitent des enseignements et des secteurs d'activité économique, nous voulons établir un premier lien entre les programmes offerts dans la région et les secteurs d'activité économique. Ce qui pourrait sembler être une répétition est en fait une première relation

qui vise à faire ressortir la pertinence de la formation. Par la suite, nous traiterons des informations relatives aux trois objectifs.

CARACTERISTIQUES DU MILIEU

La structure industrielle de la région no. 3 est axée sur le secteur tertiaire qui concentre plus de 80.0% des entreprises et occupe 66.0% de la main-d'oeuvre. Près de 72.0% de ces entreprises sont rattachées au Commerce et aux Services et regroupent 42.3% de la main-d'oeuvre totale de la région (1). Près de 60.0% de la main-d'oeuvre rattachée aux Services se retrouvent dans les organismes reliées à l'Education et à la Santé. Le secteur secondaire ne représente que 16.0% des entreprises et 23.5% de la main-d'oeuvre. Enfin le secteur primaire ne compte que 1.5% des entreprises et 10.0% de la main-d'oeuvre de la région.

Face à cette réalité socio-économique, nous retrouvons un certain nombre d'enseignements professionnels de niveau collégial dont la clientèle est appelée à s'intégrer au marché du travail.

(1) réf. Chapitre 1, tableau 1.02

L'enquête par questionnaire nous a permis de faire la relation entre certains programmes et des secteurs d'activité déterminés. Si la tendance actuelle se poursuit ont peut faire l'hypothèse que les étudiants actuellement inscrits dans ces programmes se retrouveront dans les mêmes secteurs d'activité à moins que l'on décèle des surplus de main-d'oeuvre dans certains secteurs dépendamment de la croissance de la demande de main-d'oeuvre dans ces secteurs.

Ainsi ce sont les Techniques biologiques qui regroupent la plus grande partie des diplômés retrouvés et des étudiants inscrits dans les collèges. On constate que 3 programmes concentrent la majorité des diplômés des Techniques biologiques que nous avons retrouvés. Sur un total de 2452 diplômés, 1804 viennent des Techniques infirmières, 225 des Techniques médicales et 132 des Techniques de radiologie. La presque totalité de ces diplômés travaillent dans les entreprises de Services. Les mêmes programmes concentrent 2134 étudiants inscrits dans les collèges en Techniques biologiques sur un total de 2997. On peut donc conclure que la grande

majorité de ces étudiants sont destinés au secteur Services.

Les Techniques de l'administration constitue le deuxième groupe en importance tant pour le nombre des techniciens retrouvés que pour le nombre d'étudiants inscrits dans les collèges. Sur 635 techniciens, 421 ont étudié en Techniques administratives. De ceux-ci 48.9% travaillent dans le secteur Administration publique, 19.0% dans le secteur Finance, Assurance et Immeubles et 14.0% dans l'Industrie manufacturière. Au collège 1357 étudiants sont inscrits dans ce programme et sont susceptibles de se retrouver dans ces secteurs d'activité.

D'autre part, le programme Informatique regroupe 147 diplômés qui se répartissent surtout dans 2 secteurs d'activité soit 60.5% dans l'Administration publique et 19.7% dans le secteur Finance, Assurance et Immeubles. On compte 301 étudiants inscrits à ce programme et qui sont appelés à travailler dans ces secteurs.

Le questionnaire nous a également permis de retrouver 542 techniciens diplômés des Techniques physiques. Près de 40.0% de ceux-ci ont terminé en Electrotechnique. Ils travaillent surtout dans les secteurs Administration publique (46.5%), Transports, Communications (19.6%) et Industrie manufacturière (18.7%). Dans les collèges de la région 670 étudiants sont inscrits en Electrotechnique et sont destinés pour la majorité à travailler dans ces secteurs.

Nous avons pu également dénombrer 108 techniciens diplômés en Technologie de la mécanique. La majorité de ceux-ci sont occupés dans l'Industrie manufacturière (67.8%) et dans les Mines (21.2%). On peut s'attendre à ce que la plus grande partie des 266 étudiants actuellement inscrits en Technologie de la mécanique se retrouvent dans ces 2 secteurs.

Enfin 108 techniciens ont terminé leurs études collégiales dans le programme Technologie du bâtiment et des travaux publics. De ce nombre, 74 travaillent dans le secteur de l'Administration

publique et 18 dans le secteur Services. Actuellement, on compte 354 étudiants dans ce même programme et qui sont destinés à ces 2 secteurs d'activité.

Au niveau de la famille de programmes Techniques humaines, 64 des 172 techniciens retrouvés viennent du programme Technique d'éducation spécialisée. La presque totalité de ceux-ci travaillent dans les Services. On peut conclure que la plus grande partie de 422 étudiants inscrits à ce programme travailleront dans le même secteur. Nous avons aussi retrouvé 48 techniciens diplômés de Techniques de la documentation. Le secteur Services en regroupe plus de la moitié (52.0%) et l'Administration publique environ 27.0%. Au total 153 étudiants sont inscrits à ce programme dans les collèges de la région. Pour ces derniers, les débouchés sur le marché du travail semblent se concentrer surtout dans ces 2 secteurs.

Enfin, c'est la famille de programmes Arts et Lettres qui regroupe le plus faible nombre de techniciens retrouvés par le questionnaire, soit 63. De ce nombre, 41 ont complété le programme

Communications graphiques et travaillent tous dans le secteur Administration publique. Notons que ce programme n'est pas offert dans la région. Des 22 techniciens diplômés en Arts appliqués que nous avons dénombrés, 19 travaillent dans le secteur Administration publique. La plupart des 272 étudiants inscrits à ce programme sont donc surtout appelés à travailler dans le secteur Administration publique.

PROGRAMMES VS BESOINS

On peut globalement distinguer 2 types de besoins que les collèges sont appelés à satisfaire: des besoins d'ordre quantitatif et qualitatif. D'une part, ils doivent former un certain nombre de techniciens nécessaires aux entreprises. D'autre part, la formation donnée aux diplômés doit les rendre aptes à remplir certaines fonctions.

BESOINS QUANTITATIFS

A partir de certaines données tirées du questionnaire, nous avons regroupé dans un même tableau les informations relatives à ce premier type

de besoins des entreprises. On y retrouve pour chaque famille de programmes l'état des besoins pour chaque famille de programmes l'état des besoins pour chaque secteur d'activité industrielle en ce qui a trait à la pénurie de techniciens et aux prévisions d'embauche. Chaque secteur d'activité industrielle regroupant plusieurs types d'entreprises, il nous a été possible de préciser certaines prévisions d'embauche pour les plus importants. Signalons que ces prévisions concernent à la fois les entreprises qui emploient déjà des techniciens diplômés des collèges (question 16) et celles qui n'en emploient pas (question 19). Ces statistiques de prévisions d'embauche proviennent de l'enquête par questionnaire. Elles indiquent une tendance minimum des besoins et non pas une prévision totale des besoins en main-d'oeuvre de la région 3.

Notons enfin qu'il est possible de compléter le même exercice pour chaque programme face à chaque type d'entreprise.

TECHNIQUES BIOLOGIQUES

Au total, 6 secteurs d'activité industrielle ont jusqu'à maintenant embauché 2452 diplômés de Techniques biologiques. La très grande majorité (2293) travaillent dans les entreprises de Services. Au cours des dernières années ces employeurs ont rencontré une pénurie de 69 techniciens et ils prévoient en embaucher 2827 d'ici 5 ans. A l'intérieur du secteur Services, ce sont les entreprises de services de Bien-Etre et de Santé qui prévoient e employer la plus grande partie (2807). Les entreprises reliées à l'Education et services connexes ont indiqué une prévision d'embauche de 20 diplômés.

On retrouve 147 de ces diplômés travaillant dans le secteur Administration publique. Fait à signaler, ce secteur a rencontré une pénurie de 40 diplômés de Techniques biologiques et il prévoit en embaucher 146 d'ici 5 ans. De ce nombre, l'Administration provinciale compte en engager 127 et l'Administration fédérale 19.

TABLEAU 6.01: REPARTITIO' DES BESOINS DE DIPLOMES EN TECHNIQUES BIOLOGIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

Secteurs	Nombre diplômés	Pénurie	Prévisions	Types d'entreprises	Nombre
Agriculture - Forestage Pêche - Piégeage	3	---	5	---	----
Mines	----	---	----	---	----
Industrie manufacturière	7	---	12	Aliments et boissons	7
Bâtiments	----	---	----	---	----
Transports & Communi-cations	1	---	----	---	----
Commerce	1	---	----	1	----
Finance, Assurance et Immeubles	----	---	5	---	----
Services	2293	69	2827	Services Bien-Etre & Santé	2807
				Education & services connexes	20
Administration publique	147	40	146	Adm. Provinciale	127
				Adm. Fédérale	19
Total	2452	109	2996	---	2980

Sources: Annexe "C", Tableau 3, Question 3.
Tableau 16, Question 16.
Tableau 19, Question 19.

Au total, 2997 étudiants sont inscrits dans la famille de programme Techniques biologiques. Compte tenu du nombre de diplômés possible d'ici 3 ans et des prévisions d'embauche obtenues par le questionnaire, compte tenu de l'importance accrue des services sociaux et de bien-être faisant partie des préoccupations et des politiques sociales mises de l'avant par les gouvernements et, enfin, compte tenu des derniers événements dont nous avons été témoins dans le domaine de l'alimentation, il nous est permis de conclure que ces secteurs d'activité pourraient faire face à une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée d'ici les 5 prochaines années.

TECHNIQUES PHYSIQUES

La répartition des diplômés des Techniques physiques par secteur d'activité industrielle est beaucoup plus diversifiée que dans le cas des Techniques biologiques. On en retrouve dans tous les secteurs à l'exception de l'Agriculture. Cette famille de programmes compte également la pénurie et les prévisions d'embauche les plus importantes. Ainsi, la pénurie de diplômés issus des Techniques

TABLEAU 6.02: REPARTITION DES BESOINS DE DIPLOMES EN TECHNIQUES PHYSIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

Secteurs	Nombre diplomes	Pénurie	Prévisions	Types d'entreprises	Nombre
Agriculture-Forestage Pêche-Piégeage	---	---	4	---	---
Mines	58	35	161	Mines non métalliques	161
Industrie manufacturière	169	158	451	Matériel de transport	106
				Industrie du papier	71
				Fabrication de produits métalliques	51
				Caoutchouc et matières plastiques	37
				Appareils et matériel électriques	28
				Aliments et boissons	20
				Industrie de la machinerie	20
Bâtiments	5	---	20	---	---
Transports & Communications	48	130	432	Communications	432

TABLEAU 6.02 (suite): REPARTITION DES BESOINS DE DIPLOMES EN TECHNIQUES PHYSIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

Secteurs	Nombre diplomés	Pénurie	Prévisions	Types d'entreprises	Nombre
Commerce	1	---	31	---	---
Finance, Assurance et Immeubles	6	---	4	---	---
Services	59	9	97	Services extérieurs des entreprises	34
				Education	30
				Services Bien-Etre & Santé	23
Administration publique	196	178	642	Adm. Provinciale	605
				Adm. locale	22
				Adm. Fédérale	15
Total	542	510	1842		1494

physiques est presque égale au nombre total de techniciens actuellement sur le marché du travail.

De plus, d'ici 5 ans, les entreprises concernées auront besoin de 3 fois plus de techniciens diplômés des Techniques physiques qu'ils n'en ont actuellement à leur emploi.

C'est l'Administration publique qui emploie le plus grand nombre de diplômés de Techniques physiques soit 196. Les entreprises de ce secteur ont rencontré une pénurie de 178 techniciens soit plus de 30.0% du total de la pénurie dans cette famille de programmes. Quant aux prévisions d'embauche, sur un total de 642 techniciens, l'Administration provinciale compte en embaucher 605 (94.2%), les Administrations locales 22 (3.4%) et l'Administration fédérale 15 (2.3%).

L'Industrie manufacturière constitue le deuxième secteur d'activité en importance où l'on retrouve des diplômés de Techniques physiques, soit 169. Toutes proportions gardées, la pénurie de techniciens est aussi importante dans ce secteur

que dans l'Administration publique avec 158 techniciens. Les prévisions d'embauche totalisent 451 diplômés qu'on peut répartir dans les différents types d'entreprises manufacturières. Par exemple, d'ici 5 ans, l'industrie de fabrication de matériel de transport compte embaucher 106 techniciens diplômés des Techniques physiques, l'industrie du papier 71, l'industrie de fabrication de produits en métal 51 et l'industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique 37.

Nous avons retrouvé 59 diplômés de Techniques physiques dans les entreprises reliées aux Services. La pénurie de techniciens pour ce secteur d'activité ne totalise que 9 diplômés. Ces entreprises prévoient en avoir besoin de 97 d'ici 5 ans. Ces prévisions touchent surtout les entreprises reliées aux Services extérieurs des entreprises (34) à l'Education (30) et aux Services de Bien-Etre et de Santé (23).

Le secteur Mines concentre 58 techniciens diplômés des Techniques physiques. La pénurie de techniciens dans ce secteur se chiffre à 35 et l'on

prévoit en embaucher 161 d'ici 5 ans.

Signalons enfin que nous n'avons pu identifier que 48 techniciens diplômés des Techniques physiques dans le secteur Transports - Communications. L'écart entre ce nombre de techniciens en emploi et les prévisions d'embauche (432) vient de ce qu'une importante compagnie de communications (Bell Canada) n'a pu nous fournir le nombre de techniciens diplômés de Techniques physiques actuellement à son emploi dans la région no. 3. Les entreprises concernées dans ce secteur nous ont signalé une pénurie de 130 techniciens et prévoient embaucher d'ici 5 ans, 432 diplômés de Techniques physiques.

Nous avons dénombré 1736 étudiants actuellement inscrits en Techniques physiques dans les collèges de la région. On peut donc prévoir que pour les 3 prochaines années les collèges ne pourront satisfaire à la demande des entreprises pour ce type de technicien .

TECHNIQUES HUMAINES

En Techniques humaines, nous avons retrouvé 172 techniciens. Les secteurs d'activité industrielle les plus intéressés par ce type de technicien sont les Services et l'Administration publique.

Les entreprises de Services qui emploient 95 de ces techniciens nous ont signalé une pénurie de 15 diplômés et une prévision d'embauche de 241. De ceux-ci, les Services de Bien-Etre et Santé comptent en embaucher 184 et l'Education 47.

L'Administration publique, pour sa part, emploie 63 diplômés des Techniques humaines. La pénurie semble avoir été davantage sentie dans ce secteur (42). Par contre, les prévisions d'embauche se chiffrent à 220 techniciens d'ici 5 ans. C'est l'Administration provinciale qui regroupe la très grande majorité d'entre eux (198).

Au total 1408 étudiants sont inscrits dans cette famille de programmes. L'importance relative de la pénurie et des prévisions d'embauche

TABLEAU 6.03: REPARTITION DES BESOINS DE DIPLOMES EN TECHNIQUES HUMAINES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

Secteurs	Nombre diplomés	Pénurie	Prévisions	Types d'entreprises	Nombre
Agriculture-Forestage Pêche-Piégeage	7	---	---	---	---
Mines	---	---	---	---	---
Industrie manufacturière	3	1	6	Imprimerie - Edition Industries connexes.	5
Bâtiments	---	---	---	---	---
Transports & Communications	3	---	2	Communications	2
Commerce	---	---	---	---	---
Finance, Assurance et Immeubles	1	---	10	Etablissements financiers	8
Services	95	15	241	Services de Bien-Etre & Santé	184
				Education	47
Administration publique	63	42	220	Adm. Provinciale	198
				Adm. Fédérale	21
Total	172	58	479		465

de techniciens diplômés de Techniques humaines nous indique que ces programmes de formation ne doivent pas être considérés comme prioritaire pour les collèges. Nous croyons nécessaire de préciser ici que la pénurie s'applique surtout au programme Techniques des communications lequel n'est offert dans aucun CEGEP de la région.

TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

Nous avons dénombré 635 diplômés de Techniques de l'administration qui se répartissent surtout dans trois secteurs d'activité. Notons toutefois que certains autres secteurs porteront dans l'avenir un intérêt particulier à ce type de technicien.

L'Administration publique qui a le plus grand nombre de diplômés à son emploi (298) nous a signalé une pénurie de 20 techniciens alors que les prévisions d'embauche sont de l'ordre de 1149. C'est l'Administration provinciale qui concentre la très grande majorité de prévisions (1009). Pour sa part, l'Administration fédérale prévoit en

TABLEAU 6.04: REPARTITION DES BESOINS DE DIPLOMES EN TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

Secteurs	Nombre diplômés	Pénurie	Prévisions	Types d'entreprises	Nombre
Agriculture - Forestage Pêche-Piégeage	---	---	2	Forestage	2
Mines	6	---	35	Services miniers	20
				Autres mines non-métalliques sauf le charbon	15
Industrie manufacturière	82	9	102	Aliments et boissons	23
				Matériel de transport	16
				Industries de la machinerie	15
				Papier	11
				Imprimerie - Edition	7
				Appareils et matériel électriques	7
Bâtiments	---	---	---	---	---
Transports & Communications	8	1	42	Communications	37
				Transports	7

TABLEAU 6.04 (suite): REPARTITION DES BESOINS DE DIPLOMES EN TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

Secteurs	Nombre diplômés	Pénurie	Prévisions	Types d'entreprises	Nombre
Commerce	13	4	60	Commerce de détail	21
				Commerce de gros	5
Finance, Assurance et Immeubles	125	46	1069	Etablissements financiers	909
				Assurances	122
Services	103	22	563	Services de Bien-Etre et Santé	438
				Services extérieurs des entreprises	51
Administration publique	298	20	1149	Adm. Provinciale	1009
				Adm. Fédérale	108
Total	635	102	3022	---	2797

embaucher 108.

Le secteur Finance, Assurance et Immeubles, le deuxième employeur en importance (125), est celui qui a senti la plus grande pénurie, soit 46 diplômés. Ses prévisions d'embauche se chiffrent à 1069 techniciens, c'est-à-dire huit fois plus qu'il n'en emploie actuellement. Ce sont les établissements financiers (909) et les compagnies d'assurance (122) qui sont surtout concernés.

Les entreprises de Services, pour leur part, emploient 103 diplômés des Techniques de l'administration, soit trois fois moins que l'Administration publique. Pourtant, ces deux secteurs nous ont signalé une pénurie identique. D'ici 5 ans, les Services prévoient embaucher 563 techniciens dont 438 sont destinés aux Services de Bien-Etre et Santé et 51 aux Services extérieurs des entreprises.

Outre ces secteurs d'activité, l'Industrie manufacturière emploie 82 diplômés en Techniques de l'administration. Bien que la pénurie

ne soit pas considérable (9), les prévisions d'embauche sont de l'ordre de 102 techniciens ainsi répartis dans les types d'entreprises suivants: Aliments et boissons 23, Matériel de transport 16, Industrie de la machinerie 15 et Industrie du papier 11.

En ce qui concerne les autres secteurs d'activité industrielle, leur intérêt réside davantage dans les prévisions d'embauche qu'ils nous ont fournies que dans les autres types de renseignements.

Ainsi, le secteur Commerce prévoit en embaucher 60, les Transports 42 et les Mines 35. On retrouve 1924 étudiants inscrits dans les Techniques de l'administration. Compte tenu des écarts sentis entre la pénurie de techniciens, les prévisions d'embauche et la clientèle scolaire, on ne saurait trop insister sur l'importance de privilégier la formation de ce type de technicien.

ARTS & LETTRES

Le questionnaire nous a permis de

TABLEAU 6.05: REPARTITION DES BESOINS DE DIPLOMES EN TECHNIQUES ARTS ET LETTRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE INDUSTRIELLE.

Secteurs	Nombre diplômés	Pénurie	Prévisions	Types d'entreprises	Nombre
Agriculture - Forestage Pêche - Piégeage	---	---	---	---	---
Mines	---	---	---	---	---
Industrie manufacturière	1	---	4	Imprimerie & Edition	2
				Industrie de la machinerie	2
Bâtiments	---	---	---	---	---
Transports & Communications	---	---	6	Communications	6
Commerce	---	---	4	Commerce de détail	4
Finance, Assurance et Immeubles	---	---	5	Etablissements financiers	4
				Assurance	1
Services	2	7	---	---	---
Administration publique	60	---	49	Adm. Provinciale	49
Total	63	7	68	---	68

retrouver 63 techniciens diplômés en Arts et Lettres. De ce nombre, 60 travaillent dans le secteur Administration publique, 2 dans les Services et 1 dans l'Industrie manufacturière. Seules les entreprises reliées aux Services ont éprouvé quelques difficultés à recruter des diplômés. Mais ce besoin semble avoir été comblé du fait qu'on ne retrouve aucune prévision d'embauche dans ce secteur. Cependant, 5 secteurs d'activité prévoient embaucher 68 diplômés en Arts et Lettres. L'Administration compte en employer 49 d'ici 5 ans, le secteur Transports-Communications 6, le secteur Finance, Assurance et Immeubles 5 et l'Industrie manufacturière et le Commerce 4 chacun.

Au total, dans les collèges de la région, 272 étudiants sont inscrits dans cette famille de programmes. Ce qui semble satisfaire les besoins de la région pour ce type de technicien.

BESOINS QUALITATIFS

L'opinion exprimée par les entreprises sur la formation des techniciens actuellement à

leur emploi nous permet de vérifier si les collèges répondent à ce deuxième type de besoins.

Dans l'ensemble les entreprises contactées ont manifesté leur satisfaction face à la formation des techniciens diplômés des collèges. Toutefois, il convient de nuancer cette opinion. Alors que les réponses très satisfait et non satisfait expriment nettement la position des employeurs, les réponses satisfait sont l'expression d'une opinion mitigée.

Sur un total de 374 réponses, 52.1% jugent la formation des techniciens très satisfaisante, 43.0% satisfaisante et 4.8% non satisfaisante. L'importance relative des réponses satisfait laisse croire, suite aux opinions que nous avons recueillies, qu'il y a lieu d'améliorer la formation des étudiants du secteur professionnel collégial.

Cette situation serait due, pour une bonne part, à l'insuffisance de la formation générale signalée par un grand nombre de répondants.

Dans certains programmes, le taux de réponse satisfait est égal ou supérieur au taux de réponse très satisfait, ce qui permet de croire qu'ils sont plus particulièrement touchés.

C'est le cas des Techniques dentaires, des Techniques des sciences naturelles, des Techniques infirmières et des Techniques forestières dans la famille de programmes Techniques biologiques. Trois programmes sont concernés en Techniques physiques, soit Techniques de chimie industrielle, Techniques du meuble et du bois ouvré et Electrotechnique qui n'a obtenu aucune réponse très satisfait. En ce qui a trait aux Techniques humaines, les programmes concernés sont: Techniques d'éducation spécialisée et Techniques des communications. En Techniques de l'administration, le même phénomène se produit pour les Techniques administratives et le programme Secrétariat. Enfin, en Arts et Lettres, les programmes touchés sont Arts appliqués et Communications graphiques.

En bref, il ressort que la majorité des employeurs sont satisfaits de la formation technique

des diplômés qu'ils ont embauchés. Toutefois, à la lumière de certaines informations et des commentaires recueillis, nous croyons qu'il y aurait lieu de vérifier le degré de spécialisation des étudiants inscrits dans les programmes ci-haut mentionnés.

En ce qui a trait à la formation générale des techniciens, on souhaiterait qu'il y ait une amélioration. On relève, par exemple, des remarques concernant la qualité du français écrit, la capacité de rédiger des rapports, etc...

EDUCATION DES ADULTES

L'Education des adultes occupe actuellement une place importante dans l'enseignement collégial et est appelée à s'accroître davantage dans les années à venir. Même si les besoins des adultes font partie des préoccupations des collèges, on peut se demander si ceux-ci y répondent entièrement.

Dans les collèges, 5144 étudiants adultes suivent des cours au secteur professionnel. Ils sont surtout concentrés en Techniques

administratives et en Techniques auxiliaires de la justice. Si les entreprises se disent satisfaites de la formation des étudiants réguliers, on peut supposer que les cours offerts aux adultes suscitent la même approbation. Cependant, il faut retenir que les collèges dispensent très peu d'enseignement aux adultes, toutes proportions gardées, en Techniques physiques.

Nous avons de plus constaté que plusieurs cours aux adultes sont offerts en marge des collèges. On peut donc se demander si les collèges répondent entièrement aux besoins exprimés.

A titre d'exemple, signalons que le gouvernement fédéral finance de nombreux cours en industrie destinés aux adultes (1), et que différents organismes et associations professionnelles font de même pour leurs membres (2). Les collèges n'auraient-ils pas avantage à se pencher sur ces besoins dont les entreprises et les associations assument l'entière responsabilité?

De façon générale, les entreprises

(1) Ref. Annexe "A", tableau 31.
(2) Ref. Chapitre 2, tableau 2.15

contactées attribuent volontiers au collège la vocation de perfectionner les techniciens actuellement sur le marché du travail et de former les adultes en situation de recyclage. Il est donc essentiel que les collèges s'interrogent sur les programmes dispensés par le gouvernement fédéral et qu'ils suscitent la collaboration des entreprises afin d'améliorer les services actuellement offerts dans ce domaine.

Le niveau secondaire professionnel offre également des cours aux adultes. Signalons que les cours à temps partiel les plus fréquentés sont rattachés au travail de bureau (Sténo-dactylo, Secrétariat, Tenue de livre, Commis de bureau) à la mécanique automobile et à la soudure. En ce qui concerne les cours à temps plein, ce sont les cours de sylviculture, de peintre et de mécanique automobile qui regroupent le plus d'adultes (1). Les entrevues réalisées nous ont également permis de constater que l'adulte a du mal à s'identifier à l'un ou l'autre niveau quand il s'agit de suivre des cours de perfectionnement ou de recyclage. Cette confusion devrait être une préoccupation des collèges.

(1) On trouvera à l'annexe "A", tableaux 16-17 et 19 la clientèle pour chaque cours offert aux adultes au niveau secondaire professionnel.

RELATIONS COLLEGES - ENTREPRISES

Une bonne part des problèmes soulevés dans cette étude semble se rattacher aux types de relations qu'entretiennent les collèges et les entreprises.

Nous avons constaté que la majorité des entreprises contactées avaient établi des contacts avec les collèges soit par l'intermédiaire des services de placement ou par des stages organisés. Si, de façon générale, elles sont satisfaites des relations existantes, il ressort qu'un bon nombre d'entre elles les jugent insuffisantes. Le cas le plus significatif est celui des organismes reliées à l'Administration publique qui, en majorité, estiment ne pas être suffisamment en contact avec les collèges.

A un niveau plus général, un autre indice vient confirmer l'insuffisance des relations collèges - entreprises. En effet, on nous informe que la formation des techniciens est satisfaisante contrairement à l'opinion générale exprimée

publiquement. Le manque de communications constaté est sans doute à la source de ce mécontentement.

Donc, de par la nature des contacts établis et de par l'attitude des employeurs au cours de l'enquête, il nous est apparu que le marché du travail s'intéresse de plus en plus aux milieux d'enseignement d'où il tire ses spécialistes. Le désir manifesté par les employeurs d'élargir le champs des relations actuelles en acceptant de mettre certaines de leurs ressources à la disposition des collèges vient appuyer cette constatation.

Les entrevues réalisées nous ont permis de compléter le dossier des relations collèges - entreprises par différents commentaires. Ceux-ci concernent surtout le manque d'information touchant à la fois le niveau collégial et l'ensemble du système d'enseignement. Ainsi, certains employeurs font difficilement la distinction entre le niveau collégial et le niveau secondaire sur le plan de la formation professionnelle. Le fait que l'on retrouve différents diplômes, attestations et certificats vient compliquer cette situation. Notons

aussi que certains employeurs semblent ignorer que l'enseignement professionnel collégial a remplacé l'ancien cours technique offert dans les instituts de technologie. Plusieurs employeurs nous ont également signalé les difficultés qu'ils éprouvent à faire la correspondance entre les postes qu'ils désirent combler dans leur entreprise et les programmes offerts dans les collèges. La plupart estiment que la responsabilité de cette correspondance revient aux collèges. Ce problème ne peut que nuire à l'embauche des techniciens.

De plus, certaines entreprises situées aux limites de la région sont davantage en relation avec d'autres collèges que ceux de la région no. 3. Signalons, à titre d'exemple, que le CEGEP de Rimouski fournit à ces entreprises des techniciens en conception mécanique. Les autres collèges concernés sont ceux de Jonquière, Sherbrooke, Victoriaville et Trois-Rivières. Cet intérêt pour les collèges situés en dehors des limites régionales peut être dû à plusieurs facteurs dont l'isolement, la qualité de la sollicitation par ces collèges ou les programmes non disponibles dans la région.

Les entreprises nous ont signalé que les collèges gagneraient à se faire mieux connaître dans la région. Cela apparaît comme une condition essentielle à l'établissement de contacts plus étendus. Il est donc important que les collèges diffusent une information plus complète sur l'enseignement professionnel collégial. Cette démarche permettrait aux entreprises de mieux situer le niveau collégial dans l'ensemble du système d'éducation. Les collèges doivent également faire connaître aux entreprises tous les services qu'ils peuvent leur offrir.

Sur le plan des relations proprement dites, les entreprises demeurent à la disposition des collèges pourvu que ceux-ci prennent l'initiative d'établir les contacts. Il nous apparaît évident que des relations plus suivies permettraient entre autres l'élaboration de programmes répondant davantage à des besoins du marché du travail et le réajustement de la formation professionnelle là où il s'avère nécessaire. Les problèmes d'embauche des techniciens seraient également solutionnés pour une bonne part. Dans cette perspective, les collèges doivent solliciter un rapprochement avec les

entreprises de la région et étendre cette relation jusqu'à l'utilisation de leurs ressources respectives afin de parfaire la formation des étudiants et d'assurer le perfectionnement des techniciens. Ils devraient également porter une attention particulière aux entreprises situées aux limites de la région. Actuellement, il semble que l'éloignement les empêche de profiter des services disponibles dans les collèges qui devraient normalement les desservir.